Société
Française
d'Histoire
Urbaine

RÉSUMÉS DES THÈSES REÇUES AU PRIX DE THÈSE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE URBAINE

PRIX 2023

Classement par ordre alphabétique des noms des auteurs

NB : l'ensemble des thèses candidates recevables est réuni ici ; les thèses lauréates font aussi l'objet d'une publication séparée sur le site de la SFHU https://sfhu.hypotheses.org/activites-de-la-sfhu/prix-de-la-these-sfhu

SOMMAIRE

Thèse n° 1 : Nicole Cappellari, *Les architectes de l'urbain. Retour de la ville et approche historique. France, 1966-1989* 3
Thèse n° 2 : Thierry Cassou, *La métamorphose et les pratiques urbaines à Pau : la fabrique de la ville du Second Empire aux débuts de la Troisième République* 9
Thèse n° 3 : Clément Daynac, *Vivre et construire la cité républicaine. Une histoire de la Révolution et du processus de républicanisation à l'œuvre à Nancy (1792-an III)* 15
Thèse n° 4 : Pauline Detavernier, *Le marcheur de la gare. Généalogie des spatialités, conception des parcours, expression des cheminements piétons (1837-2030)* 24
Thèse n° 5 : Pauline Ducret, *La dynamique du chantier. Construire à Rome et dans le Latium, du IVe siècle av. J.-C. au Ier siècle ap. J.-C.* 30
Thèse n° 6 : Marine Duros, *L'édifice de la valeur. Sociologie de la financiarisation de l'immobilier en France (de la fin des années 1980 à 2019)* 34
Thèse n° 7 : Charlotte Duvette, *Les transformations de Paris étudiées à travers l'évolution de la maison urbaine de 1780 à 1810 : projets, publications et réalité bâtie* 42
Thèse n° 8 : Margot Ferrand, *Usages et représentations de l'espace urbain médiéval Approche interdisciplinaire et exploration de données géohistoriques d'Avignon à la fin du Moyen Âge* 48
Thèse n° 9 : Carla Francisco, *La visualité de l'esclavage urbain dans le marché de l'estampe à Rio de Janeiro. Le cas des lithographies de Frederico Briggs (1820-1850)* 57
Thèse n° 10 : Lisa Garcia, *Jeu et mémoire : le monument liquide du graffiti Madrid, 2000-2022* 62
Thèse n° 11 : Lionel Germain, *La fabrique sociale du gouvernement : pragmatique et symbolique des écrits urbains dans le Rouergue médiéval (milieu du XIIe-milieu du XIVe siècle)* 73
Thèse n° 12 : Théodore Guuinic, *Faire école en temps de crises. Héritages bâtis et réinvention des modèles à Montpellier et dans le Midi méditerranéen (XVIIIe -XXe s.)* 77
Thèse n° 13 : Elsa Jamet, *Au cœur du système haussmannien : Henri Blondel (1821-1897), architecte, entrepreneur et financier* 80
Thèse n° 14 : Anne-Charlotte Javonena, *Châteaux et domaines castraux, outils de contrôle des réseaux de communication au Moyen Âge : l'exemple de la vallée du Lot (XIIIe – XVe s.)* 86
Thèse n° 15 : Rémi Junquera, *Architecture, ambiance et agriculture urbaine Relations historiques et contemporaines entre l'habitat et l'agriculture en ville Études de projets opérationnels en France et en Europe Expérimentations en région Auvergne-Rhône-Alpes* 93
Thèse n° 16 : Hessam Khorasani Zadeh, *Des campagnes urbanisées. Une histoire comparée des figures rurales de l'urbain généralisé en Vénétie et en Flandre-Artois (mi-XIXe-début XXIe siècle)* 96
Thèse n° 17 : Virginia Laguia François, *L'eau anthropique Urbanités Hydrauliques Cordoue, La Havane* 104
Thèse n° 18 : Emmanuel Melin, *Les archives du pouvoir. Production, conservation et usages de l'écrit à Reims (XIIIe-XVIIe siècles)* 111
Thèse n° 19 : Nikolaos Emmanouil Michail, *L'Agora romaine de Delphes* 117
Thèse n° 20 : Mathieu Perrin, *La protection du droit de jouissance du locataire face à la faculté de reprise de la maison louée du propriétaire privilégié (XVIe – XVIIIe siècles)* 123
Thèse n° 21 : Stéphanie Pirez-Huart, *Par-delà les murailles. Valenciennes et son plat-pays à la fin du Moyen Âge : dynamiques territoriales et relations socio-spatiales* 127
Thèse n° 22 : Emmanuel Porte, *L'appel de la rue. Errance animale, communautés anthropozoologiques et encadrement policier dans les sociétés françaises et espagnoles (Marseille, Madrid, 1700-1840)* 136
Thèse n° 23 : Nicolas Raulin, *Une nouvelle Grande Migration ? Le « retour » des Africains-Américains dans le Sud des États-Unis depuis les années 1970 : le cas de la métropole d'Atlanta* 142
Thèse n° 24 : Valère Sogbossi, *Ouidah coloniale. Le déclin d'une ville dans le Dahomey sous domination française (de la fin du XIXe aux années 1960)* 147
Thèse n° 25 : Nicolas Vernet, *Des cités subsidiaires pour le XXIe siècle : Le modèle d'urbanisation des* garden cities *comme une des réponses possibles à la crise du logement dans un contexte de transition énergétique ?* 152

Thèse n° 1 :

Nicole Cappellari

Les architectes de l'urbain. Retour de la ville et approche historique. France, 1966-1989

Thèse sous la direction de Jean-Philippe Garric et de Federico Bucci

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Università Iuav di Venezia

Thèse soutenue le 15 janvier 2022 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Quelles relations entretiennent la ville et l'architecture ? Dans le débat contemporain, certains revendiquent la ville historique jusqu'à souhaiter sa muséification tandis que d'autres militent pour son évolution nécessaire, quitte à perdre une partie de sa mémoire. Au sein d'une telle dialectique pérenne, quel rôle tient l'histoire ? À en croire de récentes manifestations, il semblerait que les architectes n'aient cessé d'interroger l'histoire pour faire la ville. En 2017, LAN présentait ainsi l'exposition « Paris Haussmann, modèle de ville », à Paris, au Pavillon de l'Arsenal, en proposant d'analyser le modèle urbain parisien dans son actualité. Que signifie dans les années 2000 un tel retour à l'îlot du XIX^{e} siècle ? L'analyse des formes architecturales et urbaines et la connaissance historique sont réellement nécessaires à la démarche de conception ? Le rapport entre histoire et *praxis* dans le façonnement de la ville et de l'architecture se pose de manière particulièrement forte et intéressante en France à ce moment précis de l'histoire de l'architecture du XX^{e} siècle où le modèle moderniste entre en crise et où connaissance et création se conçoivent en symbiose.

La thèse s'intéresse ainsi à une constellation d'architectes français qui, entre la moitié des années 1960 et la fin des années 1980, contribue à la remise en discussion du modèle moderniste dominant et revendique un retour à la « ville traditionnelle ». À son origine, se trouvent des architectes formés à l'École des beaux-arts et qui comptent parmi les fondateurs des Unités pédagogiques d'architecture participant à un changement de paradigme fondamental sur le plan de l'enseignement, de la critique, de l'écriture de l'histoire urbaine et de la conception du projet. Bernard Huet (1932-2001), Jean Castex (1942-), Philippe Panerai (1940-), Antoine Grumbach (1942-), Bruno Fortier (1947-), Pierre Pinon (1945-2021) – pour ne citer que les principaux – déplacent leur attention de l'objet architectural à la ville et revendiquent une nouvelle posture d' « architectes intellectuels » mais engagés dans la *praxis*. Ces architectes prennent les défenses de la ville existante, tant par l'écriture de l'histoire que par le projet architectural et urbain et participent au retour dans le débat architectural de la question urbaine dans son rapport à l'histoire de la ville. Leur réflexion et leur démarche partagées nous permettent de mettre en évidence une véritable « tendance » française que nous désignons comme celle des « architectes de l'urbain ». Bien qu'elle n'ait jamais été définie clairement et qu'un groupe précis n'ait jamais été créé, nous constatons que les architectes en question se sont tous réunis autour de séminaires et de parcours formatifs inédits pendant les années 1980, parmi lesquels le séminaire inter-UPA « Paris comme forme

urbaine » (1981-1983) par Bruno Fortier (Ifa). Notre thèse aspire à reconstruire les racines de cette nouvelle approche, en se concentrant sur la relation entre écriture de l'histoire et projet des architectes de l'urbain.

*

L'émergence de cette pensée sur la ville intervient dans un contexte de l'histoire nationale bien précis marqué par une convergence de crises. Le milieu des années 1960 voit naître un débat profond concernant l'avenir de l'architecture et de la ville, qui se décline en plusieurs aspects. En premier lieu, le SDAU de la Région de Paris de 1965 stipule la naissance des Villes nouvelles autour de la capitale. Une ville peut-elle se concevoir sur une *tabula rasa* ? Peut-elle exister sans passé et sans histoire ? Parallèlement, les mutations des périphéries par la construction des Grands ensembles et des centres-villes par la démolition et la reconstruction de quartiers modernes suscitent une série de critiques qui s'intensifient lorsqu'au centre de la discussion se trouve l'avenir des Halles.

D'ailleurs, le milieu des années 1960 signe le début d'un changement de paradigme important au sein de l'École des beaux-arts et la prise de position de la part de certains élèves vis-à-vis des opérations architecturales et urbaines des Trente glorieuses. En outre, il coïncide avec la dénonciation du modèle moderniste dominant de la part d'intellectuels et de sociologues : Henri et Marie-Geneviève Raymond, ainsi que Nicole et Antoine Haumont, avec *L'habitat pavillonnaire* (1966), et Henri Lefebvre avec *Le droit à la ville* (1968) deviennent ainsi des références et des lectures incontournables pour les jeunes architectes à la recherche de nouveaux fondements pour leur discipline. Aussi, l'on commence à découvrir en France des ouvrages internationaux, tels que *L'architettura della città* (1966) d'Aldo Rossi, *Il territorio dell'architettura* (1966) de Vittorio Gregotti et *Complexity and Contradiction in Architecture* (1966) de Robert Venturi, qui lient la conception architecturale tant au contexte urbain qu'au processus historique. À la conjonction entre problématiques locales et réflexions internationales, une nouvelle pensée se fait jour ; elle cherche à instaurer une relation symbiotique entre l'architecture et la ville traditionnelle, en opposition aux projets dominants.

La réflexion porte sur les années 1970 et 1980 et s'achève seulement à la fin de la décennie. Le premier septennat de François Mitterrand (mai 1981-mai 1988) permet, en effet, de mettre en évidence deux moments de bascule. D'une part, les architectes de l'urbain passent à la pratique et laissent progressivement de côté la recherche historique, ce qui induit une séparation majeure entre histoire et *praxis*. Toujours plus impliqués dans les projets urbains, leur engagement antérieur laisse place à des pratiques plus dépendantes des politiques. D'autre part, l'aboutissement des « Grands projets » du président et de son ministre de la culture Jack Lang semblent remettre au premier plan une idée d'architecture comme un objet indépendant et monumental, en apparaissant aux yeux de certains comme paradigmatiques d'une « architecture contre la ville[1] ».

[1] *Le premier à utiliser cette formule a été Bernard Huet au sein de son article éponyme dans AMC, 14, 1986, p. 10-13.*

*

Au début de notre réflexion certains pistes ont été prises en considération, puis écartées : nous ne souhaitions ni délivrer une histoire monographique portant sur l'une des figures principales de cette tendance, ni une histoire monothématique qui concernerait l'historiographie, visant à comprendre les spécificités de l'histoire urbaine écrite par des architectes. À notre sens, ce sujet encore peu traité et inédit pour certains aspects, demandait, d'une part de privilégier la dimension collective, d'autre part de proposer une approche nouvelle, qui dépasserait une histoire des idées et des mentalités pour une lecture qui tient compte de plusieurs aspects à lire en concomitance.

Cette proposition faite au lecteur se base sur certaines hypothèses. L'hypothèse principale portait sur l'existence d'une tendance française à l'instar de la *Tendenza* que l'on peut identifier en partant des nombreux éléments qui relient les protagonistes : des publications, des expositions et des programmes de recherche partagés, et des projets proches. Notre construction intellectuelle visait à souligner les traits communs et reconnaissables dans la réflexion et les projets qui priment sur les spécificités de chacun. Pour chaque aspect analysé des analogies peuvent émerger par le biais de comparaisons et d'analyses thématiques. Cette première hypothèse menait à réfléchir au rôle joué par chacun des membres de la tendance identifiée. Si la thèse de Juliette Pommier montrait l'importance de Bernard Huet dans l'architecture urbaine française, notre intention était celle d'ouvrir la focale, privilégier la dimension collective de ce groupe qui exerça une influence décisive sur la façon d'étudier et de fabriquer la ville et qui pourrait permettre aujourd'hui de repositionner les architectes français dans l'historiographie. Il s'agissait, concrètement, de considérer Huet autant comme un maître que comme collaborateur, autant comme précurseur que comme le représentant d'une génération, ce qui autorise l'émergence d'autres protagonistes.

Une deuxième hypothèse importante concernait le lien des architectes en question avec le contexte culturel et architectural, à l'échelle nationale et internationale. Leurs réflexions et leurs démarches ne sont pas entièrement inédites mais résultent d'un héritage composite et complexe. Nous imaginons une évolution des deux perspectives généralement admises : celle qui propose de voir les architectes français dont nous traitons comme des simples continuateurs des idées de la *Tendenza* ; et celle qui les considère, d'une part, en conflit profond avec les enseignements reçus à l'École des beaux-arts, d'autre part, comme historicistes sinon passéistes. Nous chercherons à explorer le sujet dans son ensemble et dans sa complexité, pour montrer tant les continuités que les éléments de rupture avec le riche contexte de l'après-guerre.

Une ultérieure hypothèse consistait à considérer l'histoire et la *praxis* comme appartenant à une même démarche, qui consiste dans un affaiblissement voire une disparition des limites entre histoire et théorie et entre théorie et pratique. Il était donc question de souligner les contradictions apparentes qui participent à la mise au point de notre corpus d'étude : des « architectes intellectuels » mais engagés dans la pratique ; parmi les fauteurs du changement à l'École des beaux-arts mais revendiquant des principes clés de son académisme ;

militants mais se réfugiant dans l'histoire, ses modèles et ses archétypes. De façon inédite, l'analyse de la critique, la recherche et le projet peuvent se faire ensemble ce qui permet de cerner les caractéristiques d'une tendance spécifique.

*

Pour discuter ces hypothèses, la recherche forge, tout d'abord, la notion d' « architectes de l'urbain » afin d'identifier les acteurs principaux de cette tendance. La formule ne se veut pas exhaustive mais cherche à mettre en valeur une sorte de groupe moteur. Elle identifie de façon spécifique les architectes qui ont cherché à établir un lien entre histoire et pratique et inclut donc ceux qui se sont occupés aussi bien d'écrire une histoire urbaine et de participer à des démarches de projet ; de même que ceux qui ont écrit une « histoire opératoire », dans l'acception donnée par Manfredo Tafuri et Saverio Muratori. La formule inclue aussi ceux qui ont revendiqué la ville traditionnelle pour sa valeur sociale et culturelle et non pas pour son esthétique et sa dimension patrimoniale.

Pour travailler sur cette tendance, la recherche se base sur un corpus hétérogène de sources textuelles (revues, ouvrages, rapports de recherche, catalogues d'exposition, actes de colloques, programmes d'enseignement) et de sources graphiques (dessins théoriques, esquisses, projets) provenant d'archives publiques et d'archives personnelles des architectes. La démarche, décrite par le terme de « bricolage », présente à ce stade un certain rassemblement d'informations, une accumulation raisonnée des matériaux ainsi qu'un éclectisme qui souhaite restituer la complexité de la génération en question et répondre au vide historiographique identifié.

Au niveau des sources mobilisées, la recherche s'est confrontée à des difficultés propres à l'écriture de l'histoire du temps présent. D'une part l'historiographie est encore restreinte, d'autre part l'accessibilité à des sources documentaires conservées dans des archives personnelles des architectes s'est parfois révélée réduite. Pour certains, nous avons dû nous limiter à consulter les matériaux trouvés dans les archives des collectivités et des politiques publiques, des institutions muséales, les fonds des écoles d'architecture et des Archives nationales. Pour d'autres, nous avons eu la possibilité de consulter intégralement des fonds d'archives partiellement inédits : Antoine Grumbach, par exemple, nous a permis d'accéder, à la fois, à ceux conservées aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix – fermés au public sans le consensus de l'architecte – et à ses archives personnelles. Une telle disparité des sources pouvait accentuer certaines figures au détriment d'autres. Le travail s'est enrichi de nombreuses rencontres avec une trentaine d'acteurs. L'emploi des sources orales complète les matériaux à disposition et revendique la valeur de la « petite histoire » pour l'histoire du temps présent sans pour autant devenir une source principale de cette étude.

Ce corpus hétérogène a été soumis à une sélection précise qui peut représenter une prise de risque scientifique. Nous avons fait des choix, qui ne visent pas à une exhaustivité mais qui discutent nos hypothèses autour de la dialectique entre histoire et projet. Ainsi, la lecture des ouvrages s'applique à comprendre les idéologies sous-

jacentes, les modèles véhiculés, les caractères programmatiques voire prescriptifs pour le projet. De même, les projets sont choisis et analysés en cherchant à comprendre comment l'histoire est mobilisée dans la conception et comment l'existant est pris en compte en tant que trace, modèle, symbole. D'autres aspects comme le rapport aux politiques urbaines, à des notions théoriques plus vastes ainsi qu'à la réception sont parfois suggérés, d'autres fois négligés afin de rester fidèle à notre propos intellectuel.

Dans son ensemble, la thèse présente un déroulement chrono-thématique qui permet de mettre en évidence les liens réciproques comme la relative indépendance de trois aspects particuliers : la période de formation entre théorie et critique (1966-1974), l'écriture de l'histoire (1970-1989) et le projet (1975-1989). S'il est intéressant de souligner à quel point la critique motive l'écriture de l'histoire qui est, pour sa part, à l'origine du projet, il faut aussi pointer que souvent les architectes de l'urbain alternent des phases de production historique et théorique et des phases de conception.

*

La thèse contribue à retracer les racines d'une nouvelle approche en situant les architectes aussi bien dans le contexte de crise du système Beaux-Arts que dans le contexte du débat sur la ville et l'architecture pendant et après les Trente glorieuses. L'une des contributions est celle de montrer comment, après une formation initiale que l'on a défini d' « autoformation », cette communauté se soude notamment dans les années 1970 et 1980. Chacun d'entre eux participe à la refondation disciplinaire, en partant de références internationales partagées, parmi lesquelles ressortent la *Tendenza* italienne et les outils de la typologie et de la morphologie d'une part, les analyses pittoresques anglosaxonnes et l'apport de certaines figures telles que Robert Venturi, Kevin Lynch et Christopher Alexander d'autre part. Or, si les recherches de Jean-Louis Cohen et de Caroline Maniaque, en particulier, avaient déjà mis en évidence l'une l'influence de la culture architecturale italienne, l'autre de la culture américaine, sur la pensée architecturale française de l'après-guerre, notre recherche montre que les germes d'une méthode française d'histoire, d'analyse et du projet urbain sont également à rechercher dans le riche contexte intellectuel et culturel national. Une certaine tradition historique de l'École des Annales, la géographie et la sociologie urbaines ainsi que le structuralisme nourrissent la nouvelle pensée sur l'architecture et la ville. De même, notre thèse choisit de ne pas faire un cheminement de l'Italie à la France, ce qui porterait à ne considérer que le rôle de l'italophilie, mais de la France à elle-même, en repositionnant l'influence de la pensée italienne par rapport aux autres références internationales et, notamment, au contexte intellectuel français.

D'ailleurs, notre réflexion sur les architectes de l'urbain tient compte aussi bien des conséquences de la crise du Mouvement moderne en architecture à l'échelle internationale que des débats autour de l'avenir des villes françaises. La thèse montre comment ces architectes vont lier une théorisation par le biais d'articles publiés dans des revues françaises et internationales, des premières études urbaines sur la ville de Paris et une dimension critique importante focalisée sur les conséquences des dérives modernistes sur l'architecture et la

ville. Elle met l'accent sur les postures mouvantes assumées par les architectes en question, d' « architectes intellectuels » à l'engagement dans la *praxis*, de la contestation à l'héritage de la tradition Beaux-Arts.

L'étude illustre aussi comment les trajectoires de ces architectes deviennent particulièrement proches au milieu des années 1970 lorsque, enseignants dans les UP, ils commencent à écrire des textes d'histoire urbaine (pour le CORDA, notamment) qui présentent des spécificités communes. Elle identifie une phase entre 1974 et 1989 qui correspond à une sorte d'apogée de la pensée urbaine de ces architectes dans sa relation à l'histoire. La production d'ouvrages, rapports de recherches et articles portant sur l'histoire urbaine est analysée dans une double perspective. D'une part, en les incluant dans une continuité historiographique spécifique au contexte français, qui part des ouvrages emblématiques de Marcel Poëte et de Pierre Lavedan pour arriver aux travaux sur des secteurs parisiens du milieu des années 1970 conduits par André Chastel et François Loyer, sans négliger l'emploi de l'histoire dans la contestation du temps présent par le marxisme critique et le milieu académique français, en relevant particulièrement l'influence de Michel Foucault. D'autre part, en les éclairant par la mobilisation des notions d' « histoire opératoire » de Saverio Muratori et de « critique opérative » de Manfredo Tafuri et en les situant donc dans une historiographie internationale. En s'appuyant aussi bien sur la lecture des formes urbaines que sur la narration d'un processus – dans le célèbre couple morphologie/histoire identifiée par Carlo Ginzburg – l'histoire urbaine des architectes qui résulte de cette analyse diffère de celle écrite par les historiens et peut être considérée comme engagée, prescriptive, en somme, un véritable outil pour la conception.

Une ultérieure thématique que l'on peut mentionner concerne le projet de ces architectes. Ce travail revendique un parti pris : celui de ne pas se limiter à étudier la théorie et l'enseignement des architectes en question mais de considérer leur contribution en termes de projet. Tout en évoquant certains processus de négociation entre les architectes et les politiques publiques, la recherche se caractérise par une réflexion autour de la mobilisation de l'histoire et de la ville existante dans la démarche du projet. Un aspect sur lequel nous avons insisté est la conjonction particulière entre la tendance internationale de l'architecture rationnelle, le Postmodernisme naissant et l'héritage de la formation Beaux-Arts. L'étude montre une forme de contradiction : une jeune communauté d'architectes se rebellant à l'enseignement Beaux-Arts, jugé rétrograde, et se rapprochant du modernisme international, trouve les bases d'une discipline renouvelée dans l'histoire et dans la tradition. Elle identifie des phases de réalisation successives au niveau chronologique, nommées l'une « fabriquer l'histoire » et la deuxième « continuer l'histoire ». Dans la première, caractérisant le milieu des années 1970, la recherche historique et le pastiche de formes du passé deviennent des cautions pour le projet. Dans la deuxième, qui commence au début des années 1980, leur démarche se fait modeste, quasiment invisible, conjuguant recherche historique, analyse des formes existantes et prises en compte des nécessités contemporaines. Ce passage entre artifice et modestie pourrait être analysé ultérieurement en regardant au changement plus global des politiques urbaines en France et le projet d'autres architectes de la période.

Thèse n° 2 :

Thierry Cassou, *La métamorphose et les pratiques urbaines à Pau : la fabrique de la ville du Second Empire aux débuts de la Troisième République*, sous la direction de L. Jalabert, professeur d'histoire contemporaine à l'UPPA, Ecole doctorale SSH (ED 481) - Laboratoire ITEM, soutenue le 8 décembre 2022.

Du Second Empire aux débuts de la Troisième République, la ville de Pau voit s'opérer une série de transformations géographiques et sociales qui l'inscrivent dans le mouvement du siècle. A l'échelle de la ville, des actions visent la salubrité et le bien-être des habitants, le tout dans un contexte local singulier, celui d'une mise en tourisme progressive. Cet urbanisme opérationnel construit de nouvelles formes d'urbanité et de citadinité.

Les politiques urbaines paloises visent d'abord la « ville délétère » : elles s'appuient pour ce faire sur les nouvelles normes que définissent les législations nationales de « l'Etat hygiéniste » et sur les sensibilités qui prévalent, principalement la théorie miasmatique, avant que la théorie pasteurienne ne vienne progressivement la supplanter. Les décrets sur les logements insalubres et les industries polluantes fournissent le cadre de la mise en application. Même s'il n'y a pas de loi qui portent expressément sur les fluides délétères, ils participent également de ces actions. Menées au nom de la santé des habitants et de leur sécurité, les élites les prennent en charge, constituant ainsi une première forme de la biopolitique. Voilà pourquoi ces trois domaines deviennent des fronts pour l'hygiénisme.

La création du Conseil départemental d'hygiène et de salubrité (18 décembre 1848) marque ici un pas déterminant. Sans s'appuyer sur des observables précis, les inspections des logements de la ville conduisent à pointer le manque d'hygiène, la faiblesse de la circulation de l'air, l'humidité ou encore l'absence du soleil dans certaines pièces. Ces observations de l'intérieur s'élargissent à l'extérieur : les cours des immeubles et les rues montrent également combien l'insalubre met le salubre en tension. Entre les tas de fumiers, les cloaques d'eaux croupissantes et les déjections, sans oublier les fossés remplis d'immondices, les constats sont rudes. Et même si les sources sont souvent lacunaires, les rapports ne traduisent que de très faibles inflexions en toute fin de siècle. La situation des fluides délétères connaît au milieu du XIX^{e} siècle des proximités. Devant l'absence d'un système général d'égout, les habitants recherchent des solutions individuelles. Les municipalités successives y pourvoient aussi de manière plus ponctuelle dans certaines rues, sans toutefois parvenir à adopter un schéma d'ensemble. Dans ce contexte, les préconisations du Conseil départemental d'hygiène et de salubrité de s'équiper de manière individuelle en tomes mobiles ou en tinettes, et les arrêtés municipaux qui interdisent les rejets dans les venelles et l'envoi des matières solides dans les égouts existants, sont des volontés louables. Mais elles ne sont que très peu appliquées. C'est à l'aune de cette situation, et aussi par la porosité des idées du siècle, que les autorités municipales et administratives parviennent à mettre en place un premier système d'égouts. D'abord réservé à quelques rues, il est ensuite étendu à une très grande partie du territoire urbain. Assortie de l'obligation pour chaque propriétaire de se raccorder, il offre alors à l'autorité une nouvelle façon de gérer la ville autour d'une norme unique. C'est aussi

dans ce contexte que de manière concomitante le ruisseau Le Hédas, qualifié de dépotoir et considéré comme un hymne à l'insalubrité, est couvert sur tout son long. Enfin, aux côtés de ce triptyque de l'insalubre, il reste la situation des industries polluantes. Bien que Pau ne connaisse pas un niveau d'industrialisation poussé, la présence en son sein d'un tissu d'entreprises artisanales est bien réelle : elles sont principalement localisées dans la Basse-Ville, sans toutefois exclure leur présence, plus informelle et plus ponctuelle, dans d'autres quartiers. Les législations nationales et leurs classifications évoluant avec le siècle, elles offrent alors aux élus les voies et les moyens de poursuivre la gestion de cet insalubre au service du salubre. Mais, ces législations visent d'abord à protéger les industriels. Voilà pourquoi, les pollutions ne sont qu'investiguées à la marge et les désagréments qu'elles occasionnent, ne sont que peu mis en avant.

Ces trois leviers d'actions participent donc des premières transformations de la ville. Le rythme avec lequel elles sont menées, n'a rien de singulier. La cité paloise, déjà vouée à l'activité touristique, ne se distingue pas des autres villes françaises : elle n'est ni précoce, ni en retard. Ce qui ressort plutôt, c'est une lente maturation des esprits assortie d'une forme de frilosité à les investiguer à moins que ce ne soit de la modération dans l'action publique. De plus, les pressions sociales sur la hiérarchie des chantiers d'utilité publique à mener dans la ville conduisent à privilégier la cura animarum. Il est vrai qu'au même moment un contexte de religiosité affirmé se répand dans la ville au point de voir fleurir de nombreuses édifications cultuelles. La mise en œuvre de ces premières décisions montre d'importantes circulations techniques. Le choix d'un système général d'égouts permet aussi aux élus de s'affirmer en imposant des normes nouvelles qui sont plus cohérentes, mais qui à certains égards sont à la limite de la coercition par le caractère obligatoire dont elles sont assorties. Voilà pourquoi ces modalités de régulation suscitent, même si ce n'est qu'à la marge, des cristallisations de mécontentements. Et en dépit de craintes, de peurs, de sensibilités des habitants autour des miasmes dont la définition reste encore floue à la plupart, l'adhésion à ce nouvel équipement de l'égout traduit bien une circulation d'idées de haut en bas et une porosité avec les idées hygiénistes du siècle. De même les demandes des habitants des quartiers non encore prévus dans le schéma global sont la parfaite illustration que le corps social comprend les enjeux de ce progrès. Le traitement de la question des égouts montre donc des processus de lente acculturation des acteurs sociaux. Mais, si aux débuts de la Troisième République la réalisation des égouts et la couverture du Hédas donnent une sérieuse impulsion à la salubrité, la situation des logements reste à nuancer. Ce n'est finalement qu'avec les impulsions nationales de la fin du siècle que les influences locales seront plus affirmées. L'observation de ces trois questions montre donc que tout au long du XIX^{e} siècle, l'Habiter reste à de nombreux égards en tension.

La définition de nouveaux cadres pour l'état sanitaire de la ville que définissent les autorités municipales et administratives marque une poursuite dans la recherche de la salubrité et de l'hygiène publique : toujours sous l'influence des hygiénistes, et en lien avec les préoccupations de leur temps, l'épidémie de choléra de 1832 constituant ici un phénomène de catalyseur, ils portent sur l'adduction d'eau, l'hygiène des rues et la place des activités dégradantes.

Dans un mouvement lent, l'adduction d'eau parvient à devenir réalité. Le projet des sources du Néez marque ici une étape clé. Cette réalisation, au-delà des aspects purement techniques que les ingénieurs sont amenés à résoudre, conduit à la mise en place d'une première politique municipale de l'eau. Et même si les formes collectives continuent de primer sur les accès individuels, il demeure que le rapport à l'eau est renouvelé. Les usages restent pourtant traditionnels, à savoir domestiques, le lavage des rues et la lutte contre les incendies. L'hygiène des logements n'en est qu'à ses débuts. Les élus se voient obligés de répondre aux demandes d'accès, principalement collectifs autour des bornes-fontaines, en veillant à un nombre suffisant. Ils doivent aussi livrer une eau de la qualité la meilleure possible. Voilà pourquoi lorsque cette eau de source, parée de toutes les vertus, se trouble, le corps social manifeste immédiatement une grande inquiétude et les oblige à une recherche de solutions.

Le renouvellement de l'hygiène des rues s'inscrit dans cette même perspective, et est directement lié. En effet, elle facilite l'arrosage des rues, tout particulièrement en période de fortes chaleurs, afin de faire disparaître les poussières et certaines immondices. Si la gestion de la ferme des boues à Pau est ancienne dans ses formes de mises en œuvre, sa mue en nettoiement des voies ne parvient pas totalement à donner satisfaction. Les réformes régulières du cahier des charges et le recrutement d'employés municipaux supplémentaires, surtout au début de la Troisième République, n'atteignent jamais les objectifs fixés, et laissent un goût d'inachevé dans une ville vouée au tourisme et qui se teinte de préoccupations de salubrité. En témoignent les amendes que donnent aux fermiers les inspecteurs de la voierie, fonction récemment créée, et les plaintes de certains habitants. Il n'en demeure pas moins que l'hygiène des rues, même imparfaite, participe de la salubrité de l'Habiter et des garanties de la circulation des usagers, tout particulièrement les élites et les touristes qui investissent la ville dans l'urbanité de promenade. Voilà pourquoi ces imperfections rendent les élus fort marris, désappointement qui les conduit à investir de nouvelles approches qui restent bien malgré eux, insatisfaisantes.

La place des activités dégradantes s'inscrit en droite ligne de ces réalités : tout en traduisant des préoccupations similaires, la construction d'un nouvel abattoir et l'aménagement de deux lieux de marchés demandent de longues années avant de parvenir à maturité. L'abattoir est le premier projet en la matière parvenu à son terme. Sa construction dans le quartier de Jurançon annexé traduit une volonté de préserver l'essentiel de la ville des miasmes délétères que ce lieu est réputé incarner. Tout en offrant de meilleures conditions de salubrité, il permet également aux élus de mieux contrôler l'activité des bouchers. La question des marchés est apparue beaucoup plus complexe. La volonté de rassembler au nom de la salubrité dans deux lieux dédiés des activités dispersées dans la ville entraîne des oppositions telles que les projets successivement examinés sont enterrés les uns après les autres. Les pétitions des habitants sont d'ailleurs ici à souligner. Et ce n'est que par sa détermination, à moins que les esprits aient légèrement évolué, que le maire A. de Monpezat (1875-1881) parvient à triompher.

Les différentes municipalités poursuivent donc la définition de nouveaux cadres sanitaires à la ville. Dans ce contexte plus large d'avènement d'une société bourgeoise, capitaliste, urbaine et industrielle, l'hygiène publique apparait alors comme une forme de régulation biopolitique de prise en charge de la sécurité des populations avec pour objectif son mieux-être, tout en signifiant une entrée dans la modernité. Pourtant, à Pau, la question des pressions sociales ne doit pas être sous-estimée. Le fait qu'elles soient parvenues à paralyser l'action municipale illustre leur degré de puissance. Ces forces occultes dont les motivations ne sont pas toujours très claires, visent par certains aspects à maintenir l'existant, et par d'autres à appliquer les idées du siècle. Elles prouvent que le mouvement des idées hygiénistes traverse bien le corps social de manière inaboutie. Au-delà de la frilosité et du manque de détermination des élus, elles illustrent aussi ce moment de basculement dans la cité paloise où la chose publique intéresse de plus en plus. Même si la démarche de pétition est une pratique qui a cours tout au long du siècle et qui ne s'interrompt jamais, la naissance de la Troisième République conduit à nourrir de manière plus appuyée les débats dans la cité. Avec le renouvellement des élites dirigeantes, la vie politique connaît à son tour un rajeunissement que n'offrait pas totalement le Second Empire. Ceci constitue peut-être un niveau d'explications. Reste enfin la situation si spécifique de Pau, sa vocation touristique. Ces nouveaux cadres lui sont aussi dédiés. Pourtant, en dehors d'un discours de façade, rien ne permet d'affirmer que l'activité touristique est un facteur accélérant de ces projets : la présence des riches hivernants et des malades une grande partie de l'année constitue sans nul doute un atout supplémentaire pour nourrir les réflexions en cours autour de l'hygiénisme, et participer à la fabrique de la ville. Mais, lorsque les touristes britanniques se plaignent de la saleté de la ville, les élus s'en indignent et la démentent avec force. De ce fait, il apparaît que les activités touristiques ne participent qu'indirectement au renouvellement du rapport à l'eau et à l'hygiène de la ville. Elles nourrissent par contre la fragmentation urbaine. En effet, les quartiers populaires ont majoritairement un accès collectif à l'eau quand ceux qui accueillent des populations riches se voient proposer des formes plus individuelles. De même, avec la construction de l'abattoir aux limites de Jurançon annexé et la vente des anciens terrains qui l'hébergeaient, l'orientation industrielle de ces deux quartiers se confirme, conduisant au renforcement des centralités urbaines. Voilà pourquoi ce quart de siècle où de nouveaux cadres pour l'état sanitaire de la ville sont posés, est bien un moment clé dans la fabrique de la ville.

Enfin, certaines transformations géographiques se font plus spécifiquement à l'échelle de la rue voire même de l'immeuble, tout en promouvant les principes du siècle en matière d'hygiénisme. C'est tout d'abord le sens des différentes politiques d'alignement qui, en s'appuyant sur les législations nationales, concourent à modifier la voierie communale. Au début de la Troisième République, le plan d'alignement de la ville ne ressemble plus à celui qui a été réalisé en 1845. En effet, en appliquant le décret des rues de Paris (1852), les élus sont parvenus progressivement à accompagner la croissance spatiale de la ville : de nombreuses rues sont élargies, redressées ou simplement lissées selon des normes identiques, tandis que d'autres sont percées. La

naissance de deux nouveaux quartiers, au nord du palais de justice et autour de la place des Ecoles, s'inscrit dans ces mêmes perspectives, même s'il est parfaitement évident qu'elles ne sont devenues possibles que par le fait qu'elles se font sur des terrains vierges. En effet, quand les projets demandent un nombre trop important d'expropriations, les élus ne se risquent pas. Ils reculent même, restant en définitive dans cette modération qu'ils usent dans la gestion d'autres dossiers urbains. Avec les différents alignements menés, le corps social voit progressivement s'affirmer la rue comme le monde du droit au point que cette existence juridique est source d'obligations. Voilà pourquoi les demandes en alignement régulièrement formulées sont très nombreuses. Elles conduisent à des reculements d'immeubles, ou des avancées, et façonne un nouveau visage à la voirie. Tout en garantissant, même de manière incomplète, les trois composantes de l'ordre public que sont la salubrité, la sécurité et le bien-être, ces nouvelles approches facilitent au total une meilleure circulation des voitures et des usagers, et aussi de l'air et des fluides. En aérant les immeubles, ils permettent au soleil d'entrer tout en évitant la prolifération des miasmes et des odeurs nauséabondes qui leur sont associées. En ce sens, ils permettent de réguler les peurs de la contagion des épidémies. Ces progrès ne sont pourtant pas linéaires : ce n'est qu'au gré des mutations d'immeubles qu'ils se complètent plutôt rue par rue. Ils montrent aussi l'absence d'une vision générale de la ville pour laquelle les élus conduiraient des opérations d'ouverture identiques à celles que mène le baron Haussmann à Paris, avec la définition d'un centre et des périphéries reliés par des axes structurants.

Le pavage des rues, leur équipement en trottoirs et leur éclairage au gaz, sont liés à ces opérations d'alignement. Les finalités des deux premières restent proches : s'ils consistent à faciliter la circulation tout en garantissant la sécurité des usagers, ils définissent aussi un nouveau partage de l'espace dans lequel l'alignement tient une place déterminante. Phénomène en très forte croissance dans la ville, la circulation qu'elle concerne les véhicules ou les hommes, représente alors pour les autorités un enjeu de taille qu'il est important de garantir. La question de l'éclairage s'inscrit dans cette même perspective. En effet, en privilégiant l'innovation du gaz sur le schiste, la circulation de nuit devient une nouvelle garantie pour le corps social, sans oublier l'équipement des foyers. La ville s'inscrit alors dans un nouvel avenir. Pourtant, si toutes les rues sont pourvues en pavés et éclairées, la présence des trottoirs reste bien inégale. En outre, leur revêtement change d'une voie à l'autre : si le pavage traditionnel en galets du gave et en pavés à l'alsacienne domine encore, il cède progressivement du terrain au macadam. Devant ces changements, les Palois expriment de nouvelles sensibilités : la démarche de pétitions est ici conservée soit pour manifester par exemple le mécontentement du bruit des véhicules, soit pour obtenir une amélioration.

Ce sont finalement les activités liées au tourisme qui réalisent une forme de synthèse de toutes ces avancées. Peu à peu, avec l'arrivée régulière d'étrangers dont des malades venus prendre les eaux dans les Pyrénées se diffuse dans la ville la pratique de l'urbanité de promenade qui conduit à faire de la voirie un dénominateur commun. Tout en créant chez les élus le sentiment de devoir offrir des conditions optimales d'accueil, les rues élargies, pourvues de trottoirs et propres qui favorisent la circulation des usagers, permettent

une sorte de compromis social entre les différents groupes sociaux. De plus, avec l'ouverture de nouveaux lieux dédiés à cette nouvelle activité comme le boulevard du Midi ou le square Saint-Martin, sans parler de l'entretien de ceux qui existent déjà, la place Royale devenant d'ailleurs une vitrine, elle devient plus sûre et se voit alors facilitée. Elle connaît même des horizons renouvelés avec dans plusieurs quartiers des créations *ex nihilo* et la naissance d'un jardin public au Parc Beaumont. Dans ce contexte la moralisation des comportements individuels apparait comme une garantie de l'hygiène publique : les vols ou encore les attitudes qui pourraient heurter l'ordre moral sont proscrits et donnent lieu au recrutement de sergents chargés de cette surveillance. La voierie devient donc le synonyme du vivre en ville, et du bien-vivre en ville.

Du Second Empire aux débuts de la Troisième République, les autorités municipales et administratives offrent donc aux habitants de la ville de Pau, et à ceux qui y viennent en villégiature, des conditions pour l'Habiter qui mettent en avant la salubrité, la sécurité et le bien-être, et qui convergent vers l'objectif de garantir des urbanités et des citadinités plurielles qui se renouvellent au fil des années. Le traitement de ces priorités urbaines traduit cependant la lenteur et la modération avec laquelle elles sont menées. Et, même si des signes manifestes d'insalubrité perdurent encore dans la ville, l'Habiter à Pau change indéniablement. Ce quart de siècle inscrit donc bien la cité d'Henri IV dans de nouvelles modernités qui se poursuivent au-delà. En ce sens, il apparaît décisif.

Thèse n° 3 :

Clément Daynac

Vivre et construire la cité républicaine. Une histoire de la Révolution et du processus de républicanisation à l'œuvre à Nancy (1792-an III).

Directeurs de thèse : Stefano Simiz & Pierre Serna

Thèse soutenue à l'Université de Lorraine. École doctorale Fernand-Braudel-Humanités-Nouvelles

Thèse soutenue le 16 décembre 2022 à Nancy.

> « En deçà des interprétations globales, la Révolution (…) a d'abord était [faite] d'une série d'actes quotidiens répondant à des situations quotidiennes[2]. »
> « Parcourir les rues, regarder l'habillement des passants, les suivre dans leurs logis, c'est décrire d'une certaine manière l'invention de la liberté (…). La pique symbolise la recherche de la fraternité en même temps que l'affirmation de la souveraineté du peuple : mêler nos pas à ceux qui la forgent et puis, le soir venu, s'en vont discuter dans leurs clubs, c'est voir des sans-culottes tâtonner pour établir des nouveaux rapports entre les [êtres humains][3]. »

Puisque la Révolution et la République ne sont pas que des idées, et puisque, par ailleurs, la ville relève « d'une construction, d'une dynamique, d'une mise en ordre continuellement recommencée et repensée » et que « l'ordre urbain peut être approché par le quotidien et par la pratique sociale, [s'opposant] à une approche par l'institutionnel[4] », alors se pose la question de la mise en pratique dans l'espace urbain de la notion de « République », telle qu'elle est évoquée à la fin du XVIII^{e} siècle. La première partie du titre de cette thèse, *Vivre et construire la cité républicaine,* renvoie à cette République empirique à taille urbaine. Il est question, en effet, à travers un premier objectif de recherche, d'observer et déterminer, la manière dont de forge le nouveau régime installé en septembre 1792.

Ce premier objectif a été établi suite à plusieurs interrogations rencontrées autant dans les sources de la période révolutionnaire que dans les débats contemporains. Le mot « République » englobe un ensemble large de notions, concepts, représentations : l'appellation est sur-employée, donnant l'impression parfois d'être creuse, ou évidée de sens. Cette thèse pose en filigrane une question problématique très simple : qu'est-ce que la République pour les citoyennes et citoyens de Nancy ayant vécu les trois premières années de la Première République ? Pour répondre à cette question de basique apparence, ont été employés différents outils

[2] Daniel Roche, *Le Peuple de Paris*, Paris, Aubier, 1981, p.39.
[3] Jean-Paul Bertaud, *La vie quotidienne en France au temps de la Révolution – 1789-1795*, Paris, Hachette, 1985, p.9-10.
[4] Gaël Rideau & Pierre Serna, (dir.), *Ordonner et partager la ville (XVIIe-XIXe siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p.16.

méthodologiques. Plusieurs études quantitatives ont été mises en œuvre : au sujet du contenu des délibérations municipales, pour se faire une idée des préoccupations de la commune dans son visage administratif ; au sujet du contenu des centaines de pétitions adressées aux autorités par les citoyens et citoyennes, pour se faire une idée des préoccupations des personnes ayant à se plaindre de leur situation. Sur le plan qualitatif, c'est le concept de « socialisation » théorisé par Durkheim qui a été mobilisé pour penser un « processus par lequel les individus intériorisent les normes et les valeurs de la société dans laquelle ils évoluent », ce processus tend à assurer une cohésion sociale par laquelle « la société renouvelle perpétuellement les conditions de sa propre existence »[5]. Or en 1789 ou 1792 il n'est pas question de « renouveler perpétuellement » une cohésion, mais d'en créer une nouvelle, de la « régénérer ». On a affaire à une socialisation de rupture en quelque sorte. C'est au prisme de cette socialisation de rupture, nommée pour l'occasion « républicanisation », que l'on a tenté d'observer la vie quotidienne de la cité de Nancy, avec une focale « au ras du sol » pour la période allant de juillet 1792 à frimaire an III [décembre 1794]. Et ce afin de mesurer la verticalité et/ou l'horizontalité de la façon dont s'instaure ou est instauré le nouveau régime nommé « République ».

La ville de Nancy a servi de terrain de recherche pour mener à bien cette réflexion. Notamment car son histoire restait à faire en ce qui concerne la période révolutionnaire. Et c'est là le second objectif de cette thèse.

Ce second objectif a été forgé sur le constat d'un silence, celui de l'historiographie. Ce manque avait déjà été souligné il y a plus d'un siècle par Christian Pfister (1857-1933), le principal historien s'étant intéressé à l'ancienne capitale des ducs de Lorraine. Dans les trois tomes de son *Histoire de Nancy*[6], Pfister s'était attaché à étudier la ville depuis le XV^e^ siècle et jusqu'à son rattachement définitif au royaume de France (1766), un quatrième tome devait embrasser la fin du XVIII^e^ siècle et une partie du XIX^e^. Mais Pfister ne put achever son œuvre et pour trouver des informations sur l'histoire de Nancy en Révolution il fallait soit suivre les promenades de Lionnois (1730-1806) ou Courbe (1839-1885), historiographes déambulatoires des rues de la ville[7], soit démêler les fragments nancéiens noyés dans la monumentale thèse d'Albert Troux (1895-1980) sur *La vie politique dans le département de la Meurthe d'août 1792 à octobre 1795*[8], ou soit s'en tenir aux ébauches de synthèses proposées par Robert Parisot, René Taveneaux ou François Roth[9]. Ces trois derniers historiens s'entendent pour dire que Nancy a été une localité « obéissante » durant la Révolution, que sa

[5] Philippe Riutort, « La socialisation. Apprendre à vivre en société », *Premières leçons de sociologie*, Paris, P.U.F., 2013, p.63 ; Émile Durkheim, *Éducation et sociologie*, Paris, P.U.F., 1967 [1922], p.36.
[6] Christian Pfister, *Histoire de Nancy*, Nancy, Berger-Levrault & cie, 1902-1909.
[7] Jean-Joseph Bouvier dit Lionnois, *Calendrier pour 1797 (v.s.) V^e^ année de la République française*, Nancy, Hissette, 1797 ; Charles Courbe, *Promenades historiques à travers les rues de Nancy - Recherches sur les hommes et les choses de ces temps*, Nancy, Chez l'auteur, 1883.
[8] Albert Troux, *La vie politique dans le département de la Meurthe d'août 1792 à octobre 1795*, Nancy, Georges-Thomas, 1936.
[9] Robert Parisot, *Histoire de Lorraine*, Paris, Auguste-Picard Éditeur, 1919-1924 ; René Taveneaux, (dir.), *Histoire de Nancy*, Paris, Privat Éditeur, 1978 ; François Roth, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine – L'époque contemporaine, 1. De la Révolution à la Grande Guerre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992.

population s'est avérée « passive » et que si quelques « troubles » ont bien été constatés, ils ont tous été causés par des individus étrangers à la ville.

Il a donc été question de démorceler une historiographie quasi-inexistante ou trop incomplète. Pour se faire, le canevas d'une histoire chronologique, événementielle de la ville à la période révolutionnaire a été tissé au plus près des archives.

***

Pour établir cette histoire, on a regardé en amont de ladite période, pour cerner autant que faire se peut, d'où pensaient les nancéiennes et nancéiens de la décennie révolutionnaire.

En 1789, la mémoire et les représentations de la population sont alors imprégnées d'un rapport à l'absolutisme français particulier. Au XVII^{e} siècle, les duchés de Lorraine sont occupés et annexés pendant plusieurs décennies par les soldats et mercenaires à la solde de Louis XIII et Louis XIV, Nancy est alors en proie aux « malheurs de la guerre » (pillages, viols, massacres). Le retour d'un duc de la maison de Lorraine, Léopold, en 1698, fait de l'indépendance retrouvée un moment fantasmé de pacification et d'âge d'or qui est entretenu jusqu'en 1766 par le roi de Pologne, Stanislas Leszczynski, devenu duc de Lorraine suite aux arrangements diplomatiques résultants du Traité de Vienne. À la mort de Stanislas en 1766, les duchés de Lorraine sont « réunis » au pays de son gendre Louis XV et Nancy passe du statut de capitale d'un état indépendant à celui de ville d'entre-deux au sein d'une généralité provinciale du royaume de France.

En 1789, la population lorraine n'est française que depuis 23 années, la critique de l'absolutisme et du despotisme est donc pensée en regard des violences subies au XVII^{e} siècle et en négatif du pouvoir administré par des ducs de Lorraine décrits et pensés – parfois de manière fantasmée - comme éclairés voire philosophes. L'entrée en Révolution est marquée par un ressac des préoccupations lotharingistes, on profite de la convocation des États-Généraux pour faire valoir les droits particuliers et jamais respectés que le Traité de Vienne (1735-1737) offrait aux duchés de Lorraine (autonomie en matière de levée des impôts ou de conscription…). Ces velléités s'éteignent sitôt que sont connus les contours du plan de départementalisation discuté à l'Assemblée nationale à la fin de l'année 1789 et que la ville de Nancy obtient garantie d'être chef-lieu du département de la Meurthe, et donc siège épiscopal et judiciaire.

L'année 1790 est marquée par « l'Affaire de Nancy », habituellement abordée sous un angle « classique », et résumée à une « mutinerie » soldatesque cantonnée au mois d'août, on a essayé d'étudier l'Affaire de Nancy depuis Nancy. Cette focale a permis de renseigner l'existence d'une véritable insurrection urbaine qui s'étale sur une période de cinq mois et à laquelle une partie de la population est pleinement associée. La cité vit au rythme d'une « fête émeutière », des concerts, des courses de voiture, des défilés déguisés se tiennent le temps d'une quinzaine de jours où les autorités constituées – civiles comme militaires – perdent tout contrôle de la situation. L'« Affaire » se conclut par la journée répressive du 31 août 1790, le marquis de Bouillé et ses

troupes matent la rébellion après plusieurs heures de combats de rue (au moins 130 morts et 280 blessés). Plusieurs décrets de l'Assemblée nationale sanctionnent la ville de Nancy, la municipalité et la population sont pointées du doigt comme ayant démérité de la Révolution en entrant en insurrection. Ces conclusions sont perçues localement comme une profonde marque d'injustice : quand les parisiens se soulèvent et prennent la Bastille, on parle d'héroïsme, quand les émeutes sont nancéiennes, elles sont réprimées et tamponnées su sceau du déshonneur politique. Cette distribution de galons révolutionnaires à géométrie variable marque le paysage politique local, et après septembre 1790, chaque élection couronne des personnages ayant soutenu l'insurrection. En 1792, par exemple, Adrien Duquesnoy est élu maire sur la promesse de restituer à la ville les canons confisqués suite à l' « Affaire » par l'Assemblée nationale, quitte à les faire fabriquer de toutes pièces contre l'avis des pouvoirs législatif et exécutif.

L'année 1792 est marquée par la désorganisation de l'État (désengagement progressif des agents du roi, Révolution du 10 août) et l'entrée en guerre. Face aux ordres souvent contradictoires des officiers militaires, ou encore face aux bruits et rumeurs qui sèment la panique dans une ville où la mémoire des « horreurs » de la guerre de Trente-Ans est encore présente, la municipalité se trouve en première ligne. Et sous l'impulsion d'Adrien Duquesnoy, une véritable politique défensive autonome et extra-légale est mise en place. « Nous vivons dans un camp », affirme le maire. Son action est validée par la « glorieuse journée » du 22 juillet 1792 : après la « Patrie en Danger », place à la « Cité en Danger », Nancy bat alors des records en matière d'enrôlements volontaires pour une ville de province.

C'est dans ce contexte d'alarme et d'auto-organisation que la République est proclamée officiellement en octobre 1792. Rapidement deux versions de ce qu'est le nouveau régime s'affrontent, d'un côté les administrateurs rappellent sans cesse qu'être républicain c'est obéir strictement aux lois fabriquées par la représentation nationale, de l'autre côté, les initiatives populaires hors de tout cadre légal (arrestation de suspects, destruction des symboles de l'arbitraire dans la ville) laissent voire une autre République, celle de la « souveraineté du peuple ».

Les élections de décembre 1792 consacrent des administrateurs ouvertement républicains, les plus actifs sont en correspondance avec Jean-Baptiste Salle, député de la Meurthe siégeant sur les bancs de la Gironde. Salle dépeint à ses commettants une Convention en proie aux pressions des « anarchistes » et demande le secours des provinces. En réponse à ces mises en gardes, le procureur-général-syndic du département, Victor Mourer, tente d'organiser à Nancy une « garde départementaire » qui doit se porter à la capitale pour protéger la Convention des perturbations parisiennes. Les volontaires ne se pressent pas, et cette initiative de janvier 1793, qualifiée de « première tentative fédéraliste », est un échec cuisant.

Les répercussions locales des tensions entre Gironde et Montagne s'atténuent avec la venue en mars et avril 1793 de deux conventionnels lorrains en mission, les montagnards Anthoine et Levasseur (de la Meurthe). Sur la demande de plusieurs administrateurs locaux et des tribunes de la société populaire, ils favorisent la

création d'un comité de surveillance qui se charge de dresser une liste de plusieurs centaines de citoyens soupçonnés d'aristocratie ou d'être en intelligence avec les armées ennemies. Dans la nuit du 15 au 16 avril 1793, un peu moins de cinquante suspects sont arrêtés sur ordre d'Anthoine et Levasseur qui soumettent leur action au vote d'une assemblée extraordinaire réunissant tous les corps administratifs et judiciaires siégeant à Nancy. Cette assemblée extraordinaire continue de se réunir après le départ des deux conventionnels et devient le centre réel du pouvoir local jusqu'à la seconde « tentative fédéraliste » qui a lieu en réaction aux événements parisiens des 31 mai et 2 juin 1793. Toujours sous l'initiative du procureur-général-syndic Victor Mourer, un « comité de salut public » lorrain est constitué pour enquêter sur l'arrestation des députés de la Gironde (dont les locaux Étienne Mollevaut, ex-maire de Nancy en 1791 & Jean-Baptiste Salle). Ce « comité » propose que les assemblées primaires soient convoquées en vue de régénérer la Convention nationale par l'élection. La seconde tentative « fédéraliste » nancéienne se résume à cette proposition et provoque une vive contestation qui entraîne l'éviction des administrateurs ayant proposé cette solution.

En juillet 1793, la Constitution républicaine est unanimement adoptée par les électeurs des huit sections de la cité. La Constitution et la Déclaration qui la précède, sont lues et relues en public, apprises par cœur dans les écoles et font l'objet d'une appropriation au pied de la lettre par une partie des clubistes locaux qui y voient la consécration de la « souveraineté du peuple ». Pour mettre en application cette souveraineté, un coup de force est réalisé au sein de la société populaire, qui se définit dès lors comme « société sans-culotte ». Les éléments jugés les plus « tièdes » sont évincés et les tribunes sont « affiliées ». Concrètement cela signifie, que toute personne présente, peu importe son statut, son origine sociale ou son genre peut y prendre la parole, interpeller, délibérer et voter. Cette révolution dans le fonctionnement du club permet aux classes populaires d'intervenir dans le champ politique local. D'autant plus que durant ce même été 1793, les sections de la ville s'organisent en un « bureau central » indépendant de la municipalité, il est question de s'occuper du recrutement aux armées, de la crise des subsistances ou encore de l'arrestation des suspects d'aristocratie.

L'arrivée à Nancy, le 8 août 1793, de Pierre-Auguste Mauger, agent du ministre de l'Intérieur, est un moment clé dans l'affermissement du mouvement populaire. Sous l'impulsion de ce citoyen, la municipalité, jugée trop modérée, est évincée et des sans-culottes entrent dans différentes administrations, sans toutefois y être majoritaires. Jusqu'à la mi-brumaire de l'an II, la société populaire et ses « tribunes affiliées », mais aussi le « comité des Sans-Culottes » qui entoure Mauger devenu « Marat-Mauger », sont au cœur de la vie politique nancéienne. Une pression constante est mise sur chaque organe de pouvoir local. Le mouvement populaire nancéien formule des revendications similaires ou voisines de celles des « Enragés » parisiens à l'image de Marat-Mauger qui théorise « la Révolution à cause du peuple » et tient des discours de ce type :

> « Peuple, le jour de ta vengeance est arrivé, celui de ton bonheur approche. Conserve ton infatigable constance, tu balaieras devant toi tes ennemis comme le vent balaie la

poussière. Que les lâches apprennent enfin que quand tu as prononcé ce mot solennel, JE LE VEUX, il faut obéir ou mourir[10]. »

Le « peuple » est souverain, alors il doit dicter la loi au plus près de ses besoins. Globalement cette « souveraineté » se cristallise sur la question des subsistances : un contrôle strict de l'échange des marchandises est instauré, des taxes sont levées sur les citoyens les plus fortunés pour nourrir les plus pauvres et la loi du *maximum* est brandie comme un étendard en toute circonstance par ces mêmes sans-culottes.

Cette première phase sans-culotte prend fin avec l'arrestation de Marat-Mauger, soupçonné de s'être enrichi personnellement, il est arrêté et envoyé à Paris, où il meurt des suites de maladies avant d'avoir pu être jugé par le Tribunal Révolutionnaire. Le « héros du peuple », Marat-Mauger devient en quelques jours un « dictateur » honni et le conventionnel montagnard Balthazard Faure opère alors une épuration des pouvoirs locaux, faisant arrêter les administrateurs sans-culottes pour les remplacer par des citoyens plus « modérés ».

En pluviôse an II [février 1794], l'acquittement des proches de Marat-Mauger et l'action locale des représentants du peuple en mission Lacoste, Bar et Baudot, permet un retour aux affaires des « sans-culottes ». Cette fois les éléments issus des tribunes du club sont majoritaires dans la plupart des centres de pouvoir locaux (municipalité, département, comité de surveillance).

Rapidement les tensions s'installent entre, d'un côté, le district, renforcé par les attributions qui lui confère la loi sur le gouvernement révolutionnaire, et qui se réclame de la Montagne et plus particulièrement de Robespierre ou Saint-Just, et de l'autre côté le reste des administrations composées de « sans-culottes » de tendance « hébertiste » ou « enragée ». Les rapports de force sont en permanente évolution entre germinal et messidor de l'an II. Accusé de ne pas faire strictement appliquer la loi sur le *maximum*, l'agent national du district est arrêté, avant d'être acquitté par le Comité de Salut Public de la Convention. Puis c'est au tour des principaux orateurs sans-culottes de faire un passage par la case prison pour avoir ouvertement critiqué le « tyran » Robespierre et « avili » une Convention trop éloignée, selon eux, des revendications populaires. Les événements parisiens du 9 thermidor donnent en quelque sorte raison *a posteriori* aux sans-culottes, ils sont libérés et réinstallés dans les administrations locales, et ce jusqu'en frimaire an III, moment où la réaction thermidorienne se fait sentir à Nancy. Le virage politique est alors brutal, c'est le personnel de 1790 qui est réinstallé, dans le courant de l'an III, le club et le comité de surveillance ferment leurs portes ; c'est une autre histoire qui s'écrit alors. Celle de la République de l'extrême centre.

La mise en récit historique de la période révolutionnaire vue depuis Nancy met en évidence le fait que la simple chronologie « politique » des événements est partie intégrante d'un processus de fabrique de normes de vie en commun qui inclue dans ses rouages l'idée de la conflictualité. La construction de la cité se produit par tâtonnement, les soubresauts de l'actualité ne sont pas que des faits subis, verticaux, émanant de l'ailleurs,

[10] *Discours prononcé à l'ouverture des séances du comité des Sans-culottes, par Marat-Mauger, président de ce comité et commissaire du conseil exécutif près le département de la Meurthe*, Nancy, Veuve Bachot, 1793.

de Paris, de la Convention. Loin de là. Un nouveau monde se forge et se vit aussi au ras du sol. La confrontation des idées, des intérêts, ou des personnes est un des moteurs de républicanisation de la cité. L'image figée d'une ville de Nancy spectatrice face à une Révolution étrangère est à revoir. Se confirme ici une des conclusions du travail mené par Laurent Brassart à propos du département de l'Aisne : « le local ne peut plus être considéré comme le lieu par excellence de l'apolitisme, du nécessaire gouvernement par compromis et de la rétractation protectrice sur le clocher contre l'extérieur[11] ».

***

Concernant le second objectif de recherche, visant à étudier les ressorts de la construction de la cité républicaine, on s'est attelé à disséquer quatre domaines susceptibles de renseigner d'une sociabilité urbaine, politique et de rupture.

Déjà on est parti de l'idée qu'un citoyen ou une citoyenne de Nancy, entre 1792 et la fin de l'an II, qui chercherait la République dans sa ville, se rendrait à la Maison-Commune [hôtel de ville], là où les couleurs tricolores sont affichées, là où sont proclamées les lois, là où se déclarent l'arrivée des nouveau-nés, les mariages et leurs fêtes, les divorces et leur libération ou encore les décès. En accumulant les données concernant ce bâtiment, on a pu mettre en évidence son rôle extra-administratif ; la Maison-Commune n'est pas exclusivement un siège institutionnel accueillant municipalité ou justice de paix. Elle est aussi un point de repère et de ralliement, une fourmilière du tout-politique où l'on réceptionne certes une République d'armature verticale, car donnée à voir par les lois promulguées ou les délibérations municipales, mais qui est aussi l'endroit où s'élabore une charpente horizontale. En effet les citoyennes et citoyens y sont omniprésents. On vient solliciter les autorités, transmettre une pétition, dénoncer, témoigner, interrompre une séance, blâmer les élus, les insulter, et même parfois les molester …

Dans un second temps, on s'est penché sur la question de la républicanisation primaire. C'est-à-dire à la fois sur les processus de républicanisation de la jeunesse, mais aussi sur le rôle de ces enfants ou adolescents à l'intérieur de la cité. Il est apparu clairement que, d'un côté, les contenus d'enseignement des écoles de la ville font l'objet d'une réflexion incessante afin d'être mis à jour politiquement et de l'autre, que les jeunes citoyennes et citoyens, particulièrement celles et ceux issus des milieux les plus défavorisés (enfants trouvés, enfants de l'hospice de Bienfaisance), se trouvaient être des plus actifs dans la vie politique de Nancy, et principalement aux moments où les sans-culottes sont aux manettes. Cette présence se manifeste par des interventions récurrentes à la société populaire, dans les fêtes républicaines ou même par une participation armée à la défense de la ville (jeune garde citoyenne ou enrôlements précoces dans les armées).

[11] Laurent Brassart, *Gouverner le local en Révolution, État, pouvoirs et mouvements collectifs dans l'Aisne (1790-1795)*, Paris, Société des Études Robespierristes, 2013.

Dans un troisième temps, on a tenté d'interroger les interactions de la rue, du travail, des lieux de loisirs… Pour se faire on s'est basé essentiellement sur les archives judiciaires qui recèlent quantité de témoignages restituant ce type d'interactions banales. À travers les parcours individuels ou collectifs de prêtres républicanisés, de détenus suspects d'être opposés au nouveau régime, de soldats en garnison ou prisonniers de guerre, de citoyennes et citoyens issus des classes populaires ; à travers aussi l'oralité des rues et du voisinage, on a mesuré – parfois en creux - une forme d'empreinte politique collective. Les échanges contradictoires et conflictuels ne sont pas l'apanage des assemblées politiques, les auberges et les rues résonnent aussi des questionnements qui touchent à la chose commune, dans une langue parfois théologisée et parfois plus populaire. Qu'ils et elles soient prêtres, poissonnières, cordonniers ou soldats, partageant un gâteau aux pommes ou se constituant en assemblée dans la cour d'une prison, écrivant des mots d'amour dans le noir d'un dortoir collectif ou imaginant des bréviaires d'un nouveau genre, leurs paroles et leurs actes s'entremêlent en un faisceau d'interactions créant les *habitus* d'une communauté humaine qui se pense différemment et dont la banalité des jours qui passent est marquée d'une empreinte républicanisée aussi mouvante que l'est la diversité de ces expériences individuelles et collectives. Ajoutées les unes aux autres, ces tâtonnements constituent, à leur façon, des micro-Républiques aux temporalités inégales, rythmant le quotidien de la ville en une éphéméride révolutionnée qui participe de la fabrique de la cité républicaine commune, vécue. C'est ici par une républicanisation secondaire que se construit la cité.

Dans un dernier temps on s'est attaché à regarder en détail les pétitions formulées par la population à l'encontre des autorités ou des référents officiels et visibles du nouveau régime. Ces demandes mettent à l'épreuve la chose publique et permettent d'identifier une autre mise en place empirique de la République. Dans la grande majorité des cas étudiés (89.4%), les pétitionnaires voient leurs demandes couronnées de succès. On comprend dès lors que la pratique pétitionnaire soit courante puisqu'elle fournit à chaque personne la possibilité de discuter et modifier la règle commune en fonction d'une situation perçue comme injuste. Le phénomène pétitionnaire représente un moyen d'amender la loi au local et à la marge, de l'adapter à une réalité de terrain. De plus, ces demandes, pour être couronnées de succès, doivent être justifiées, elles contiennent des centaines d'arguments politiques visant à légitimer les réclamations des pétitionnaires. On sollicite une modération de l'imposition, une sortie de détention, ou un emploi sur le fait que l'on est un « bon républicain ». Mis bout-à-bout, les arguments des pétitionnaires forment un tableau définitoire de ce que peut être une représentation de la République perçue comme concrète. Être républicaine ou républicain c'est, par exemple, obéir aux lois, savoir engager sa fortune ou ses biens pour la communauté quand c'est nécessaire, être utile à autrui, s'approprier des symboles communs et participer à l'effort de guerre pour que le nouveau régime se maintienne.

***

Fabriquer et vivre la cité républicaine, c'est, tout du moins à travers l'exemple de Nancy, participer d'un processus de républicanisation qui se bâtit au quotidien, dans tous les espaces de la ville, et qui met en tension radicale le différentiel – parfois indicible – qui existe entre le commun et l'utopique, et ce, afin que les deux se rejoignent. Le processus de républicanisation s'opère au moyen d'adhésions participantes qui s'articulent au cœur d'une cité qui est républicaine davantage par mise en pratique, par multiplication d'interactions politisées que par abstraction théorique. La peur de l'invasion, la crise des subsistances, la dénonciation collective des inégalités sociales sont autant de circonstances qui accroissent le degré d'implication des citoyennes et citoyens et participent à projeter et forger un monde nouveau.

Quand on parle de cité républicaine comme lieu d'expérimentation de l'utopie, il ne s'agit pas de faire référence à un impossible fantasme mais plutôt à une projection idéalisée de ce que pourrait être un quotidien mû par les principes cardinaux, véhiculés par le nouveau régime. Ces principes - liberté, égalité, souveraineté populaire – font l'objet d'appropriations interprétatives parfois contradictoires, éphémères ou conflictuelles et de tentatives de concrétisation dans l'urgence pragmatique du quotidien. Dans le contexte propre à sa situation, sa composition socio-démographique, son histoire, la cité est un laboratoire politique où s'ébauchent des pratiques républicaines particulières. Le fait que les autorités locales et parfois même des portions de la population, sous couvert de la « souveraineté populaire » mise en avant par la Constitution de 1793, s'emparent « extraordinairement » de la faculté d'amender et/ou créer la loi au local, permet de penser la Révolution et la Première République, loin des clichés de la soi-disante « centralisation jacobine », et plutôt à l'aune de visées communalistes voire même de formes de démocratie directe.

Thèse n° 4 :

Pauline DETAVERNIER (LIAT, ENSA Paris Malaquais, École Doctorale VTT, Université Paris Est Sup)

Le marcheur de la gare. Généalogie des spatialités, conception des parcours, expression des cheminements piétons (1837-2030)

Prof. Dominique ROUILLARD, directrice de thèse - Thèse soutenue le 10 janvier 2022

Depuis ses premiers édifices au XIX^{e} siècle, les évolutions spatiales de la gare ferroviaire influent sur la pratique de la marche de ses usagers. Que ces derniers soient perçus au fil de l'Histoire comme des voyageurs potentiellement dangereux, des navetteurs habitués, des particules de flux à évacuer ou comme de potentiels clients à retenir, il est question pour les concepteurs de matérialiser un parcours qui soit à même de cadrer leur expérience spatio-temporelle du bâtiment-voyageurs. Inversement, les *marcheurs de la gare* impactent en retour de leur pratique la spatialité de la gare ; leur cheminement *fait avec* le parcours qui leur est destiné, ruse, s'adapte, se métamorphose… demandant un ajustement constant de la part des experts. Cette thèse propose d'explorer ce jeu d'interdépendances entre l'espace de la marche en gare tel qu'il est conçu par ses acteurs décisionnaires, et ses pratiques telles qu'elles sont exprimées par les piétons.

La problématique abordée par cette thèse vise alors à comprendre comment la pratique de la marche est prise en compte par les concepteurs de ces architectures bâties. Parallèlement, il s'agit de définir les caractéristiques du *marcheur de la gare* et la manière dont celles-ci peuvent enrichir les savoirs des concepteurs face à la complexité croissante de la gare de demain.

Cette thèse élabore une méthodologie au croisement de trois terrains ferroviaires européens : les gares de Paris Saint-Lazare (France), Utrecht Centraal (Pays-Bas) et Lausanne CFF (Suisse). Elle se construit également à la croisée de diverses sources : archives, entretiens, documents graphiques et cartographies comportementales. Cette variété méthodologique permet d'aborder le sujet de la marche en gare selon trois angles d'approche : sa généalogie, la conception de ses espaces dédiés et l'expression de sa pratique. Elle est inhérente à la multiplicité des champs disciplinaires auxquels il apparaît nécessaire de faire appel pour aborder la thématique de la marche en gare de manière complète. Elle se veut enfin à l'image des différents acteurs de tels projets complexes et de leurs approches respectives de la mobilité piétonne.

Sur le plan scientifique, cette thèse en architecture cherche à ajouter, à son échelle, une dimension matérielle aux travaux existants. Elle se veut ainsi compléter et actualiser les travaux sociologiques ou ethnographiques des pratiques d'être et de se mouvoir en gare développés depuis les années 1990. Cet apport cherche en outre à proposer un complément de compréhension à la formalisation mathématique des flux. Sur un plan plus opérationnel, l'enjeu est d'éclairer les concepteurs des gares cherchant à assurer la lisibilité et la fonctionnalité des hubs européens de demain, embrassant la complexité croissante des enjeux tout en prenant en compte le palimpseste spatial que constituent ces bâtiments historiques.

L'analyse menée au cours des trois parties constitutives de cette recherche permet d'en valider les hypothèses majeures, mettant en évidence l'interdépendance existant entre les aménagements spatio-temporels de la gare et les pratiques de mobilité individuelle qui ont cours à cette échelle.

LA GARE, ESPACE DE SEDIMENTATION DES ENJEUX LIES A L'INDIVIDU EN MOUVEMENT : ACTEURS ET DISPOSITIFS D'UNE ARCHITECTURE DE GESTION

La première hypothèse suppose que la complexité actuelle du sujet de la marche en gare provient d'une sédimentation historique des enjeux de sa conception. Il s'agit alors de dresser la généalogie de ces enjeux, des acteurs qui en sont porteurs, et des spatialités de parcours qui en ont résulté.

Les six figures du marcheur émanant de cette généalogie (individu-voyageur, usager, habitué, particule, client, et enfin individu-psychologique) se révèlent être cumulatives, et avec elles les enjeux présidant à l'aménagement des espaces de leurs déplacements. La thèse observe ainsi l'émergence d'un « modèle français », initialement finement cloisonné, s'ouvrir progressivement sous l'influence européenne puis se libéraliser totalement, mis sous tension en heures de pointe par les masses pendulaires.

Un premier marqueur est donc le degré de contrôle des corps en mouvement et les aménagements le mettant en œuvre. Les salles d'attentes, par exemple, se sont progressivement ouvertes pour céder leur place structurante à la Salle des Pas Perdus. Les contrôles de billets se sont effectués à divers emplacements de la gare, formant des seuils plus ou moins avancés au sein des parcours, disparaissant parfois au profit d'un contrôle à bord des trains.

Cette analyse historique permet également de conclure que la conception des parcours piétonniers en gare devient progressivement un outil. Bien au-delà de la gestion quotidienne des flux de voyageurs, elle alimente le basculement de la gare d'une logique technico-industrielle à une acception socio-économique de ses enjeux. Le piéton devient à cet effet un objet marketing et l'aménagement spatio-temporel lui étant destiné, un levier d'action.

Un second marqueur nous est donc apparu : celui de l'amplification de l'objectif commercial du bâtiment-voyageurs, et avec lui de ses parcours. Les *parcours-voyageurs* se doublent de *parcours-clients* à visée différenciée, complexifiant les schémas fonctionnels.

Au-delà des dispositifs d'encadrement des corps et de l'évolution des parcours fonctionnels, un dernier marqueur traversant notre généalogie est le mode de communication entre les acteurs de la gare – ses concepteurs et gestionnaires – et l'usager. L'émergence des dispositifs signalétiques, entre autres, est observée dans un objectif d'éducation du voyageur à la gare. Ces derniers se sont vus amplifiés jusqu'à chercher une intelligence intrinsèque de l'espace : une lisibilité totale pour un choix de trajectoire conscient et sachant. Les récents travaux autour des dispositifs de *nudge*[12] questionnent à nouveau le rôle de cette communication : la

[12] « coup de coude » ou « coup de pouce »

signalétique peut également avoir un impact subjectif sur les comportements et influencer les trajectoires en biaisant les décisions.

Cette généalogie des spatialités de la marche en gare nous mène progressivement à l'époque contemporaine, permettant d'introduire à notre réflexion les observations menées dans le cadre d'une CIFRE au sein de l'agence d'architecture AREP.

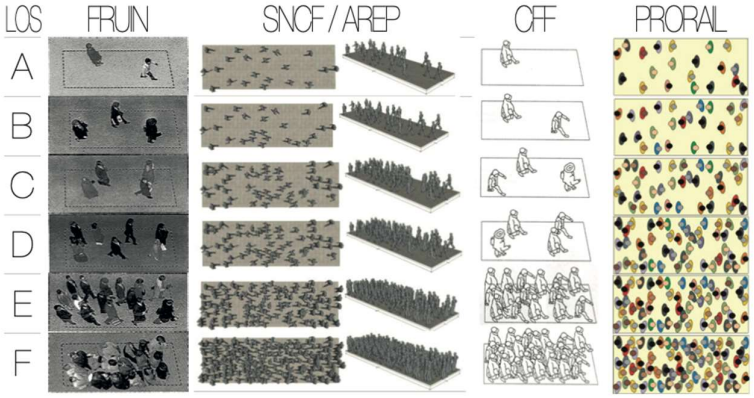

Figure 1 : Comparaison de la représentation du confort des individus en mouvement selon les 6 Level of Service, dans l'étude initiale de Fruin, et son usage par les Maîtrises d'Ouvrage ferroviaire : SNCF/AREP (France), CFF (Suisse) et Prorail (Pays-Bas). P.Detavernier.

PROJETER LA GARE DE 2030 : PARIS-SAINT-LAZARE, UTRECHT CENTRAAL, LAUSANNE CFF. QUELLE PRISE EN COMPTE DE LA MARCHE, QUELS OUTILS, QUELS MODELES ?

Une deuxième hypothèse avance alors que, afin de répondre à la complexité actuelle de la gare, les acteurs de la conception des espaces de cheminement utilisent des outils mathématiques visant à schématiser les flux de personnes d'une part, et s'appuient d'autre part sur un certain nombre de modèles exogènes de parcours : le centre commercial, l'aéroport, la rue. De ces outils et de ces modèles, il s'agit d'analyser la mise en œuvre européenne, d'en comprendre la portée, mais aussi les limites.

L'observation croisée des trois projets de gare, refondant les parcours piétonniers en leur sein, est l'occasion de questionner les outils employés par les experts de la conception. D'une part, elle valide l'hypothèse d'une mathématisation schématisante des flux, annihilant tout cheminement individuel en le standardisant, et ne pouvant alors constituer l'unique outil d'aide à la conception ni l'unique support de décision. D'autre part, elle fait émerger les origines oubliées de certains standards dont n'est aujourd'hui retenu que l'aspect quantitatif : les niveaux de services (LoS) (Fig.1). Les utilisations de ce standard de conception aux Pays-Bas et ses récentes évolutions en Suisse corroborent notre analyse critique, tout en fournissant des pistes quant à la prise en compte nécessaire et complémentaire de la corporéité du marcheur.

À travers l'analyse des trois projets architecturaux qui refondent les trois gares d'étude européennes, nous pouvons retrouver les marqueurs observés dans la généalogie : la commercialisation accrue des espaces de la gare, et le retour d'un asservissement des accès à certaines zones de la gare au contrôle. Corolaire de ces enjeux, les projets observés posent également la question de la gare en tant que *lieu* à part entière de la ville, voire d'*hyper-lieu* urbain. À travers la problématique de la marche en gare se redéfinit alors le statut des espaces traversés.

L'étude démontre que chacune de ces trois thématiques fait aujourd'hui l'objet d'une conception dédiée. Les discours des acteurs abondent en référence à certains archétypes fonctionnels, chacun répondant à un segment du sujet de la marche en gare. S'agit-il de développer un *parcours-clients* rentabilisé à travers les surfaces commerciales de la gare ? Le bâtiment-voyageurs est alors comparé à un centre commercial. S'agit-il de maintenir un parcours-voyageurs marchable à travers une segmentation spatio-temporelle croissante ? C'est l'archétype fonctionnel aéroportuaire qui est amené en exemple. S'agit-il enfin de développer un hyper-lieu urbain qui n'est pas uniquement un lieu de passage, mais également de séjour et de flânerie ? Les expériences de ludification et de patrimonialisation de l'espace public urbain sont évoquées.

La thèse s'attache à disséquer ces archétypes fonctionnels et leurs logiques internes afin d'en saisir la portée réelle sur les projets de parcours en gare. Il apparaît alors que chacun amène son lot de réponses fonctionnelles efficientes et d'extériorités négatives, bien que parfois les discours peinent à s'incarner durablement dans les réalisations. Notre seconde hypothèse se voit nuancée : la conception des parcours en gare, du fait des objectifs divers et parfois contradictoires qu'elle poursuit, se définit davantage comme un patchwork d'archétypes que comme étant issue d'une vision holistique. La thèse définit alors l'espace actuel de la marche en gare comme une *architecture hétérotopique* au sens foucaldien du terme.

LA FIGURE DE L'INDIVIDU-MARCHEUR DE LA GARE : CONCEVOIR POUR ET PAR LA MARCHE

Enfin, la troisième hypothèse formulée suggère l'existence de caractéristiques propres à la marche en gare, faisant ce cet objet d'étude une pratique à part entière dont la définition pourrait enrichir la boîte à outils du concepteur de la gare de demain.

Au regard de nos précédentes conclusions, il s'agit ici de dépasser le constat archétypal. La thèse avance que c'est précisément la pratique de la marche qui vient coudre ensemble des espaces conçus séparément, que c'est elle qui tient ensemble l'hétérotopie. Sous cet angle, l'enjeu pour les concepteurs de la gare de demain apparaît alors clairement. Nous nommons « *conception hodologique* » le mode de conception architecturale qui se centre sur les cheminements de ses marcheurs, et non plus sur la définition d'un certain nombre de parcours fonctionnels.

La thèse s'attache alors à décentrer le regard de l'espace-gare pour le poser sur le marcheur, son corps et ses pratiques, dans leur rapport à l'environnement bâti. Par la mise en œuvre d'une méthodologie de suivis,

des cartographies comportementales sont dressées sur un certain nombre de critères, dessinant les contours de la pratique de la marche en gare.

Le marcheur de la gare se définit par la variation constante de ses rythmes de marche. Il se caractérise également par l'importance de ses accessoires, notamment du smartphone qui ouvre le parcours digital comme nouveau cheminement à prendre en compte. Enfin, et peut-être surtout, il adopte une variété de postures qu'il chorégraphie vis-à-vis de l'environnement que rencontrent ses pas : tantôt stratège, tacticien, automate ou promeneur.

La thèse conclut alors que concevoir un espace-gare valorisant la marche – adopter une conception *hodologique* donc – c'est porter une attention particulière aux zones comportementales du cheminement. Plus spécifiquement, c'est dans la conception de leurs lisières, garantes de facilitation de la pratique, que la thèse propose des pistes de conception opérationnelles. Cette posture du concepteur diffère ainsi de la conception actuelle, qui s'attache davantage aux zones fonctionnelles de la gare, aux seuils qui les segmentent puis seulement aux parcours qui les relient.

BIBLIOGRAPHIE :

Fonds d'archives :

- Archives AREP (Fond privé, Paris)
- Archives SNCF (Le Mans)
- NVBS Bibliotheek (Nederlandse Vereniging van Belangstellenden in het Spoor en tramwegwezen, Amersfoort)
- Het Utrechts Archief (Utrecht)
- Archives CFF (SBB Historic - Windisch)
- Archives de la Construction Moderne (EPFL - Lausanne)

Jean-François Augoyard, *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Ed. du Seuil., Paris, (coll. « Espacements »), 1979.

Karen Bowie, « De la gare du XIXe siècle au lieu-mouvement, évolution ou rupture ? », *Les Annales de la recherche urbaine. Gares en mouvements.*, 1996, vol. 71, n°1, p. 14-23.

Florent Castagnino, *Les chemins de faire de la surveillance. Une sociologie des dispositifs de sécurité et de sûreté ferroviaires en France*, Paris Est, Paris, 2017.

Michel de Certeau, *Arts de faire*, Nouvelle éd., Paris, Gallimard (coll. « L'invention du quotidien »), 1990 (1980).

Sabine Chardonnet-Darmaillacq, *Le génie de la marche : poétique, savoirs et politique des corps mobiles*, Hermann., Paris, (coll. « Colloques de Cerisy. Société »), 2016.

Tim Cresswell, Mikaël Lemarchand, et Christophe Gay, *Ne pas dépasser la ligne ! : fabrique des identités et contrôle du mouvement dans les lieux de transit*, Paris, Loco, 2016.

Hélène Dang Vu et Hubert Jeaneau, « Concevoir un espace de transit et de consommation : la gestion de site dans les gares parisiennes », *Espaces et sociétés*, 2008, vol. 135, no 4, p. 45-62.

Sophie Dubuisson, Antoine Hennion, et Vololona Rabeharisoa, *Passages et arrêts en gare. Les régimes de présence en situation de passage*, Paris, Centre de Sociologie de l'Innovation, École des Mines de Paris, 1997.

Michel Foucault, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard (coll. « Collection TEL »), 1975.

Michel Foucault, « Des espaces autres. Hétérotopies. Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967 », *Architecture, Mouvement, Continuité*, 1984, n°5, p. 46-49.

John J. Fruin, *Pedestrian planning and design*, New-York, Metropolitan Association of Urban Designers and Environmental Planners, 1971.

Erwing Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Paris, Ed. de Minuit, 1996 (1959).

Victor Gruen et Larry Smith, *Shopping Towns USA : The Planning of Shopping Centers*, New-York, Reinhold Publishing Corporation (coll. « Progressive architecture library »), 1960.

Antoine Hennion, « La gare en action. Hautes turbulences et attentions basses », *Communications*, 2012, vol. 90, no 1, p. 175-195.

Isaac Joseph, « Ariane et l'opportunisme méthodique », *Les Annales de la recherche urbaine. Gares en mouvements.*, 1996, vol. 71, no 1, p. 5-13.

Georges Ribeill, « D'un siècle à l'autre, les enjeux récurrents de la gare française » dans Isaac Joseph (ed.), *Villes en gares*, La Tour d'Aigues, France, Aube (coll. « L'Aube territoire »), 1999, p. 21-34.

Brian Richards, *New Movement in Cities*, London; New York, Littlehampton Book Services Ltd, 1966.

Stéphanie Sauget, *A la recherche des pas perdus : Une histoire des gares parisiennes au XIXe siècle*, Paris, Éditions Tallandier, 2009.

Thèse n° 5 :

Pauline DUCRET

La dynamique du chantier.

Construire à Rome et dans le Latium, du IV^e siècle av. J.-C. au I^er siècle ap. J.-C.

thèse préparée sous la direction de Catherine SALIOU et Stefano CAMPOREALE

à l'Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis

soutenue le 17 décembre 2022

Comme en témoignent, aujourd'hui encore, les restes archéologiques de l'*Urbs*, le bâtiment est un secteur-clé de l'économie romaine : le passage d'une petite cité-Etat à la capitale d'un empire méditerranéen va de pair avec le développement d'une ville comptant, au début de la période impériale, près d'un million d'habitants.

Pourtant, la construction romaine n'a jusqu'alors que peu intéressé les historiens, alors même qu'elle est désormais l'objet d'une sous-discipline de l'archéologie bien ancrée dans le paysage de la recherche internationale. Ce travail s'efforce de lui rendre sa place en étudiant la définition progressive de ce secteur économique entre le IV^e siècle av. J.-C., date marquant la fin de la période archaïque, et la période augustéenne, où l'introduction massive du marbre et de la brique ainsi que la mise en place d'un service public (impérial) de la construction changent l'organisation de ce secteur.

La méthode adoptée allie histoire économique, histoire de la construction et archéologie du bâti. Une recension exhaustive des sources écrites disponibles, nombreuses mais éparses, qu'il s'agisse de textes littéraires (de Plaute à Vitruve), de sources épigraphiques ou de fragments juridiques (essentiellement issus du *Digeste* justinien), a ainsi permis de dresser un tableau complété par des études de cas archéologiques réalisées à partir de données publiées, d'archives de fouilles mais aussi de relevés personnels.

L'échelle envisagée est celle du chantier, entendu comme l'ensemble des processus de construction, de l'extraction des matériaux jusqu'aux finitions, comprenant également toutes les opérations de réparations, de réfections ou de reconstructions qui ponctuent la vie d'un bâtiment. Il s'agit par conséquent d'une réalité dynamique à laquelle participent des acteurs tout aussi nombreux que divers. Ce sont ces acteurs qui guident le plan suivi dans ce travail.

Un premier chapitre souligne combien la maîtrise d'ouvrage est polycéphale, tant dans le domaine privé que dans la construction publique. Aucun magistrat n'est spécifiquement chargé des travaux publics, chaque chantier étant dirigé, au gré des changements impliqués par l'annualité des magistratures romaines, par des personnages aussi divers que les préteurs, les consuls, les édiles, les censeurs ou des magistrats

extraordinaires créés pour l'occasion, duumvirs ou *curatores*. Ainsi le visage de la ville de Rome, avant les interventions d'envergure des grands *imperatores* de la fin de la République, est-il le résultat de prises de décisions ponctuelles et de chantiers qui ne sont suivis que par petites touches par des magistrats divers. La création, sous le Haut-Empire, d'un service public de la construction répond à ce vide des institutions républicaines et souligne la nouveauté du souci de cohérence de l'urbanisme augustéen, dans la lignée des grands projets de César. Quant aux propriétaires privés, directement impliqués dans la gestion des chantiers médio-républicains, ils délèguent de plus en plus, au fil de la période, la surveillance du chantier. Le rôle des intermédiaires, quasiment invisibles dans nos sources, est donc crucial dans l'un et l'autre domaine et va en s'accroissant.

Par effet miroir, émerge une pensée juridique du chantier qui, autour d'un contrat de construction qui se normalise peu à peu, détermine les rôles et la responsabilité de chacun. C'est l'objet du deuxième chapitre. Si le contrat de *locatio* n'est pas spécifique à la construction, une procédure de vérification et de clôture du chantier, la *probatio*, est, elle, une réponse aux questions inédites que pose le chantier : étudier leur mise en place permet de comprendre comment les Romains ont adapté des procédures existant en dehors de la construction pour répondre aux enjeux spécifiques de ce secteur.

D'autres acteurs prennent au contraire peu à peu place à la tête du chantier, aux côtés de la maîtrise d'ouvrage : l'architecte et l'entrepreneur.

La difficulté de cerner la place et le rôle de l'architecte justifient d'y dédier deux chapitres : il s'agit d'abord de reconnaître l'architecte dans les sources (chapitre 3) pour mieux comprendre à quel moment la figure est apparue, pour reconnaître les besoins auxquels il répond et dresser une prosopographie des architectes de la République romaine ayant œuvré dans le bâtiment. Cette prosopographie permet ensuite (chapitre 4) de brosser un portrait de l'architecte sur le chantier et d'étudier les modalités de ses interventions. Il apparaît alors comme une figure de l'entre-deux, qui n'appartient ni à la maîtrise d'ouvrage, ni à la maîtrise d'œuvre : s'il participe à la direction des chantiers, c'est dans des rôles variables aux côtés du propriétaire ou de l'entrepreneur, parfois dessinateur, souvent comptable, parfois juriste, passant d'un chantier à l'autre en fonction des besoins de ses patrons. La position économique et sociale du personnage apparaît alors elle aussi entre deux mondes : souvent le fait d'étrangers d'origine ou de culture grecque, la maîtrise de cet *ars*, qui n'est pas une profession mais bien un ensemble de compétences, offre certes des voies d'ascension sociale, mais qui restent limitées. L'architecte, comme intellectuel, peut avoir accès aux réseaux des plus grands personnages de l'Etat, mais il reste un modeste conseiller, au mieux un agréable compagnon sous la protection d'un puissant patron.

Le tableau est encore plus disparate lorsque l'on envisage la figure de l'entrepreneur (chapitre 5). Celui qui dirige le chantier, qui emploie la main d'œuvre nécessaire à sa réalisation et assure l'approvisionnement en matériaux, peut être tout aussi bien un modeste artisan qu'un professionnel de la finance sans réelles

compétences dans le bâtiment. Le premier cas est tout à fait représentatif des entrepreneurs intervenant sur des chantiers privés : ce sont souvent des locaux, qui travaillent dans un rayon de moins de 40 km et maîtrisent ainsi réellement le terrain, qu'il s'agisse des techniques et des traditions locales, des travailleurs disponibles et des ressources en matières premières qu'offre la région. Au contraire on reconnaît, parmi les entrepreneurs ayant œuvré sur les grands chantiers publics de la Rome tardo-républicaine, de grands financiers dont les liquidités permettent de prendre en charge des travaux d'envergure mais qui sous-traitent ensuite les tâches à effectuer à de plus petites entreprises. La ferme de grands chantiers urbains représente en effet une prise de risque qui peut entraîner la faillite de l'entrepreneur et de lourdes pertes pour ses garants : nos sources laissent alors deviner un réseau de solidarité, comprenant de riches plébéiens et des chevaliers, parfois un patricien qui peut ainsi participer indirectement à des activités économiques dont il est statutairement exclu.

Quant aux ouvriers, artisans spécialisés ou simples manœuvres, dont les bras et les mains assurent la progression du chantier, ils sont tout simplement invisibles dans nos sources. Elles attestent l'existence d'une myriade de métiers, assurant l'extraction, la transformation et la mise en œuvre des divers matériaux utilisés sur le chantier, à tous les degrés de spécialisation possibles. La diversité des statuts des travailleurs est tout aussi évidente, même s'il est impossible de quantifier la part d'esclaves, d'affranchis, d'hommes libres ou d'ingénus sur les chantiers républicains et augustéens. Invisibles parmi les invisibles, on peut supposer, par comparaison avec d'autres périodes historiques, que des femmes et des enfants travaillent sur les chantiers de construction, mais on ne peut retracer aucun parcours ni aucun portrait de ces travailleurs de l'ombre. L'hétérogénéité de la main d'œuvre se retrouve en outre dans les modalités d'emploi de celle-ci : rémunéré ou non, le travail peut faire l'objet de contrats multiples, à la tâche ou à la journée, par sous-traitance ou prêt d'un esclave. Se dégage ainsi l'impression d'une grande fluidité des formes de travail, particulièrement importante dans ce secteur dont l'activité varie selon les saisons. La complémentarité avec d'autres secteurs économiques, notamment avec les activités agricoles, permet sans doute à la main d'œuvre une certaine souplesse, qui leur assure des revenus sur une large partie de l'année. Elle requiert cependant une forme de polyvalence et une mobilité dont on peine à mesurer les conséquences. En retour, les employeurs ont parfois besoin de contrôler, voire de fixer cette main d'œuvre qui peut se révéler instable. Certains contrats en gardent la trace.

Un dernier chapitre tente de pallier les vides des sources écrites en apportant, par quantification et modélisation, des données chiffrées, selon les méthodes de l'archéologie de la construction. Quatre chantiers sont ainsi décrits dans le détail et restitués : ceux de la villa Prato à Sperlonga (deuxième moitié du II^{e} siècle av. J.-C.), de la muraille du sanctuaire San Angelo à Terracine (début du I^{er} siècle av. J.-C.), du temple de Portunus à Rome (deuxième quart du I^{er} siècle av. J.-C.) et enfin de la pyramide de Cestius aux portes de Rome (autour de 18-12 av. J.-C.). Ces restitutions permettent de mesurer les enjeux auxquels répond le secteur du bâtiment, tant en termes d'approvisionnement en matériaux de construction et de recrutement de la main d'œuvre, que sur l'insertion du chantier dans son environnement et les contraintes temporelles et spatiales

auxquelles il doit répondre. Sont notamment envisagés l'impact des chantiers sur le bâti existant et l'étendue de ceux-ci, dans un tissu urbain parfois déjà fort chargé. Ces études de cas permettent ainsi d'avoir accès au quotidien de la construction d'une ville et à une main d'œuvre que les sources textuelles, essentiellement rédigées par l'élite intellectuelle et économique de Rome, laissent complètement de côté.

La conclusion permet enfin d'évaluer le poids de ce secteur socio-économique en cours de définition, dans un système économique caractérisé par sa fluidité, tant en termes humains que financiers.

Le texte de ce travail est par ailleurs accompagné d'un volume d'annexes. Les annexes textuelles présentent un passage d'un discours cicéronien particulièrement long et complexe, traduit et commenté dans le détail, ainsi que les fragments de contrats de construction républicains parvenus jusqu'à nous ; des tableaux permettent de restituer l'intervention des différents magistrats dans la construction des temples républicains ; une prosopographie d'une soixantaine de fiches restitue les parcours des architectes et entrepreneurs d'époque républicaine et augustéenne ; enfin, une vingtaine de cartes, référencées dans le texte, viennent le compléter et en alimenter les réflexions.

Thèse n° 6 :

Marine Duros (Centre Maurice Halbwachs, EHESS)

Titre de la thèse : *L'édifice de la valeur. Sociologie de la financiarisation de l'immobilier en France (de la fin des années 1980 à 2019)*

Direction : Florence Weber, Professeure des Universités, École Normale Supérieure

Soutenue le 16 mars 2022.

L'immobilier des grandes métropoles mondiales est devenu un « actif financier », que des acteurs spécialisés s'attachent à valoriser, au même titre que les actions et les obligations. Bureaux, commerces, plateformes logistiques, hôtels, résidences étudiantes, EHPAD ou encore établissements d'enseignement supérieur, font désormais l'objet d'investissements de la part de foncières cotées, de fonds d'investissement et de compagnies d'assurance. Ces dix dernières années, le montant des actifs immobiliers détenus par ces organismes financiers a été multiplié par quatre. Il représente aujourd'hui plus de 4 000 milliards d'euros à l'échelle internationale (**cf. fig. 1**), et environ 500 milliards d'euros[13] en France.

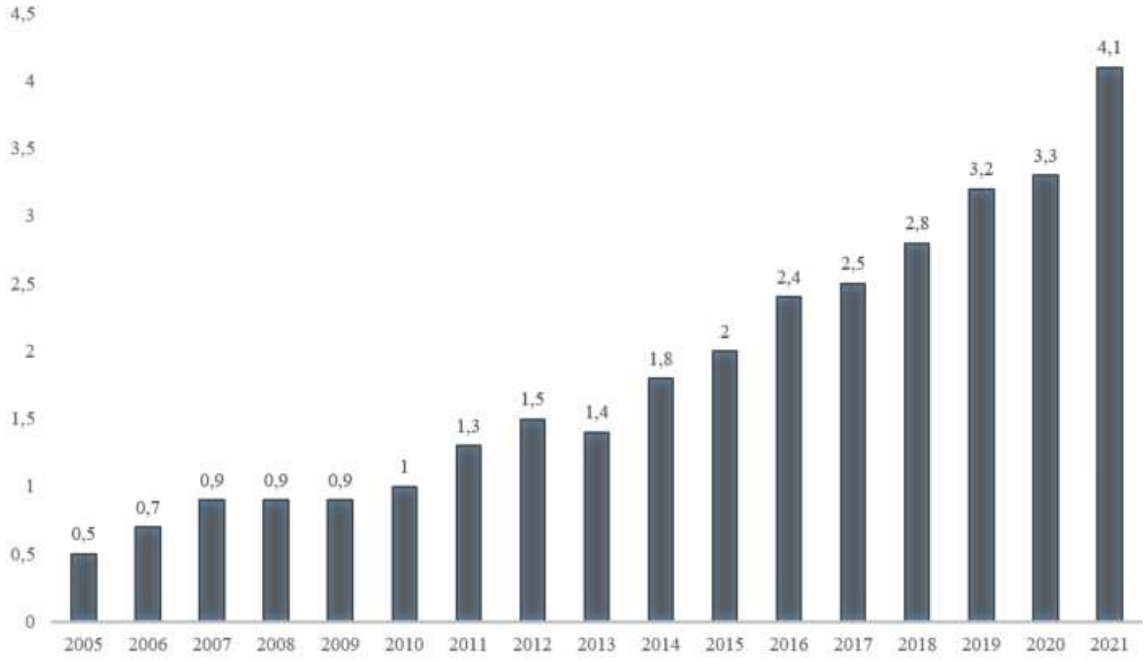

Figure 1. Montants d'actifs immobiliers sous gestion à l'échelle globale (en 1000 Mds d'€)

Source : ANREV/INREV/NCREIF

Ce phénomène, qualifié de financiarisation de l'immobilier, fait l'objet d'une attention dans le champ des *urban studies*[14] et dans le débat public. En témoigne la publication en 2017 d'un rapport de l'ONU qui

[13] Source : ASPIM, FFA et IEIF.

[14] Pour une synthèse des travaux récents, voir Aalbers M. et alli. (2020), "The Financialization of Real Estate", in *The Routledge International Handbook of Financialiazation*.

dénonce ses effets néfastes sur la crise du logement[15]. Les conséquences spatiales du poids croissant de ces acteurs financiers dans la fabrique de la ville commencent à être bien identifiées. En revanche, on ignore encore largement l'histoire de la financiarisation de l'immobilier, les mécanismes concrets et les acteurs qui sont au cœur de ce processus. Pourtant, loin d'être spontanés et inéluctables, l'afflux des capitaux financiers dans l'immobilier et l'augmentation des prix qui lui est associée reposent sur des arrangements institutionnels historiquement situés et sur le travail quotidien d'une myriade d'acteurs et d'organisations. Cette thèse propose d'en analyser les logiques sociales à partir du cas de la France, de la fin des années des 1980 à 2019, période de transformation majeure du secteur de l'immobilier.

Une approche politique de la financiarisation

Comment l'immobilier est-il devenu une nouvelle « classe d'actifs » pour les investisseurs institutionnels[16] et les fonds d'investissement[17] ? La financiarisation de l'immobilier est souvent analysée comme une étape liée à l'arrivée de fonds anglo-américains au lendemain de la crise immobilière de 1991-1995 sur le marché immobilier français, qui importent de nouvelles techniques de gestion financière venant modifier les logiques de détention patrimoniale des compagnies d'assurance[18]. La thèse l'appréhende au contraire comme un processus politique et contesté, jamais arrivé à maturité, qui prend place au sein des institutions financières françaises dès les années 1980.

Pour cela, cette recherche prend le parti d'analyser ensemble le rôle d'entrepreneurs impliqués dans la financiarisation du secteur depuis la fin des années 1980, l'histoire de professions, d'instruments spécifiques, des dynamiques organisationnelles et institutionnelles plus larges. Elle mobilise le concept de « champ » développé par Neil Fligstein et Doug McAdam (2012), pour décrire le nouvel espace, à la frontière de l'immobilier et de la finance, qui partage la conception de l'immobilier comme actif financier à valoriser. Ce concept permet de mettre en évidence les coalitions et les luttes entre acteurs individuels et organisations qui traversent la financiarisation de l'immobilier. Sans se cantonner à l'étude d'un groupe professionnel spécifique, la thèse inclut à l'analyse de ce nouvel espace différents acteurs – directeurs de fonds d'investissement, *asset managers*, analystes de marché, banquiers, économistes-experts, journalistes spécialisés, représentants des autorités publiques – caractérisés par un certain niveau d'interconnaissance. Elle montre comment ce champ d'acteurs est impliqué à différents niveaux dans le déploiement d'un nouveau marché de l'immobilier financiarisé, façonné pour les fonds d'investissement.

[15] Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à un logement convenable, ONU, 18 janvier 2017.
[16] Les investisseurs institutionnels sont des organismes financiers collecteurs d'épargne (banques, mutuelles, compagnies d'assurance).
[17] *Les fonds d'investissement sont des sociétés mandatées par des investisseurs particuliers et institutionnels pour investir leur capital dans des actifs immobiliers*, moyennant une commission.
[18] Nappi-Choulet I. (2013), « La financiarisation du marché immobilier français : de la crise des années 1990 à la crise des *subprimes* de 2008 ». *Revue d'économie financière,* 110/2.

La financiarisation de l'immobilier est donc le fruit d'un travail politique que cette thèse observe à la loupe. En prenant appui sur la sociologie constructiviste des institutions, elle analyse la manière dont les acteurs façonnent des problèmes, opèrent des cadrages et mobilisent des outils de légitimation pour justifier le développement de ce marché de l'immobilier financiarisé. Cette approche donne aux institutions une consistance sociale, politique et historique et permet d'appréhender la financiarisation de l'immobilier comme un processus qui n'est ni linéaire ni inéluctable.

Analyser la financiarisation de l'immobilier au prisme de la valeur

La thèse prend le parti de saisir la financiarisation de l'immobilier en articulation avec la manière dont la « valeur immobilière » est produite, conçue et représentée par les acteurs du marché de l'immobilier financiarisé. En effet, si les compagnies d'assurance sont propriétaires d'un important patrimoine immobilier depuis le XIX^{e} siècle, celui-ci est évalué comptablement dans leur bilan au coût historique, c'est-à-dire au coût d'achat, et n'a pas vocation à être vendu. Il est considéré avant tout comme une réserve pour couvrir leurs engagements à moyen long terme. Avec la financiarisation, le statut de l'immobilier change pour ces institutions financières : il est géré comme un actif financier à valoriser à la valeur de marché, qui doit générer des plus-values et faire l'objet d'une politique d'arbitrage.

La thèse analyse empiriquement les structures sociales qui font exister socialement cette valeur comme représentation légitime et non discutable de la richesse. Pour cela, j'ai élaboré la notion d'architecture institutionnelle de la valeur. Elle renvoie à un ensemble stabilisé de règles formelles ou juridiques, de formes d'organisation du travail (division du travail et règles de rémunération), de dispositifs (méthodes de calculs, normes comptables, *etc.*), de règles tacites, de compromis informels et de croyances qui sous-tendent la fabrication de la valeur. Cette thèse en a examiné les différentes dimensions.

Une enquête socio-historique et ethnographique

La thèse repose sur un protocole d'enquête original, qui combine collecte de données ethnographiques, entretiens, et une exploitation d'archives privées inédites auxquelles j'ai eu accès au cours de ma recherche.

L'enquête ethnographique s'est poursuivie sur plus de deux ans, entre 2017 et 2019, dont une année en immersion dans la filiale française de Valimmo[19], cabinet international de conseil en immobilier présent dans plusieurs dizaines de pays dans le monde. Cette entreprise fait partie de la poignée de firmes actives sur le marché de l'immobilier financiarisé en France. Comme les autres, elle s'organise autour de trois activités : l'intermédiation à la vente ou à la location de biens immobiliers qui constitue la majorité de son chiffre d'affaires (service de *Brokerage*) ; l'évaluation-valorisation des biens immobiliers (service de *Valuation*) ; la production d'études et analyses de marchés à destination des investisseurs immobiliers (service des *Études*). L'enquête a pris la forme d'une observation participante transversale au sein de Valimmo, où j'ai pu accéder

[19] Le nom a été anonymisé.

à différents services et niveaux hiérarchiques au sein de la même organisation. Après être entrée par le service des *Études* avec un statut de « consultante détachée », j'ai été accueillie au service de *Valuation* sous la forme d'un stage non rémunéré, avant d'effectuer dans un troisième temps une mission conjointe entre les deux services, en lien étroit avec leurs directions respectives. Ces positions successives m'ont permis d'appréhender différentes facettes de l'architecture institutionnelle de la valeur sur ce marché. En complément de l'immersion chez Valimmo, j'ai effectué des observations ponctuelles dans des lieux et événements où se retrouve les professionnels de l'immobilier (événements d'associations professionnelles, groupe de travail au sein de l'Observatoire Régional de l'Immobilier d'Entreprise, *etc.*), permettant d'étudier en acte ce monde dans ses différentes scènes sociales et leurs relations d'interdépendance. Enfin, j'ai effectué 80 entretiens avec des acteurs publics et privés pour comprendre à la fois l'histoire de la financiarisation, les trajectoires et les pratiques quotidiennes de travail des professionnels de ce champ. Dans ce cadre, j'ai développé une relation d'enquête de long cours avec certains enquêtés qui m'ont permis d'effectuer des entretiens répétés et d'accéder à leurs archives privées.

En parallèle, j'ai analysé comment les institutions qui sont au soubassement de la valeur en sont venues à émerger, à se maintenir, ou au contraire, à être remises en cause. Pour cela, j'ai effectué une enquête socio-historique en mobilisant des archives de première main de trois de mes enquêtés (documents de travail, rapports, fax, *etc.*), de la littérature grise (numéros de revues professionnelles depuis 1993) et des entretiens avec des acteurs centraux de ce changement institutionnel, comme source d'histoire orale. J'ai eu l'occasion d'effectuer des entretiens collectifs où j'ai pu cerner en profondeur les relations entre les acteurs et confronter des souvenirs lointains. Au cours de cette enquête, j'ai porté une attention particulière aux moments de « crises », en particulier entre 1991-1995, en 2008-2010 et fin 2018, qui constituent des révélateurs pour analyser comment se reformulent les conventions d'évaluation des acteurs.

Principaux résultats de la thèse

La première partie propose une histoire de la financiarisation du secteur de l'immobilier détenu par les investisseurs institutionnels en France, de la fin des années 1980 à 2019.

Le premier chapitre analyse la crise immobilière de 1991-1995 comme un « laboratoire » de conversion de l'immobilier en actif financier. Durant la période, des entrepreneurs de la financiarisation, issus de la sphère financière et proches des bureaucraties économiques de l'État, s'organisent pour faire évoluer la conception de l'immobilier comme actif financier auprès des directions immobilières des compagnies d'assurance. En particulier, la thèse identifie le rôle central du cabinet de service financier Acofi, créé par un ancien actuaire de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) proche de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA), et par un analyste, ayant développé des techniques de gestion financière appliquées à l'immobilier aux États-Unis dans les années 1980 dans la formalisation de ce nouveau cadre cognitif. La concurrence croissante entre places financières mondiales et la crise immobilière de 1991-1995 constituent une opportunité

pour ces entrepreneurs pour faire valoir leurs innovations financières et la nécessité de valoriser les actifs immobiliers à la valeur de marché : la « modernisation » du marché de l'immobilier français, dépeint comme peu professionnalisé au regard des concurrents anglo-américains, est alors présentée comme une nécessité. Ces dynamiques participent à déstabiliser le champ de l'immobilier institutionnel des années 1980, caractérisé par la position dominante des grandes compagnies d'assurance nationalisées (UAP, GAN, AGF), la CDC et le rôle central du Crédit Foncier comme évaluateur du patrimoine de ces institutions financières. À la fin des années 1990, émerge un champ de l'immobilier financiarisé, fruit de la recomposition du champ de l'immobilier institutionnel, qui s'accorde sur de nouvelles conventions d'échanges et d'évaluations adaptées au langage financier. Il est caractérisé par la position dominante d'Axa qui a racheté l'UAP, de la CDC, et des fonds anglo-américains qui se sont insérés sur le marché français. Parmi les intermédiaires de marché, le Crédit Foncier perd sa place centrale d'évaluateur immobilier, concurrencé par les cabinets privés de conseil en immobilier d'entreprise qui développent des méthodes d'évaluation financières. Ainsi, ce chapitre permet de revisiter le récit qui présente la crise immobilière comme un *déclencheur* de la financiarisation lié à l'arrivée de fonds anglo-américains sur le marché français, pour l'analyser comme un *catalyseur* d'évolutions de plus long terme. Il permet par ailleurs de nuancer l'idée d'une « contrainte internationale » qui aurait soumis les acteurs de l'immobilier français à de nouvelles pratiques pour mettre au jour les intérêts objectifs d'acteurs de l'immobilier français à la financiarisation du secteur, en fonction de la position qu'ils y occupent.

Le deuxième chapitre analyse comment s'institutionnalise un nouveau champ de l'immobilier financiarisé de la fin des années 1990 à 2019, venant soutenir l'arrivée massive de capitaux financiers sur les marchés immobiliers. Trois vecteurs centraux de l'institutionnalisation du champ sont identifiés. Premièrement, il repose sur des arrangements institutionnels co-construits entre acteurs privés et publics, comme le développement de nouveaux produits d'investissements immobiliers (SIIC en 2003 ; OPCI en 2007, *etc.*) et d'incitations fiscales qui encouragent l'afflux des capitaux financiers sur ce marché. En particulier, certains des entrepreneurs centraux de la financiarisation qui ont participé à la genèse du champ dans les années 1990 continuent à jouer un rôle majeur pour accompagner ces évolutions. Deuxièmement, la stabilisation de ce nouveau champ repose sur le développement d'un sous-champ d'intermédiaires de services immobiliers, dominé par quatre cabinets internationaux de conseil en immobilier : cet oligopole est le fruit de rachats successifs de groupes et est soutenu par la constitution d'un groupement d'intérêt économique (GIE), dénommé Immostat, qui permet à ces cabinets de mutualiser leurs données sur les marchés de l'immobilier financiarisé. Leur rôle central dans l'élaboration des normes d'évaluation immobilières et dans les principales associations professionnelles contribue également au maintien de leur pouvoir de marché. Troisièmement, ce champ repose sur l'élaboration par les acteurs dominants du champ de frontières plus ou moins symboliques pour maintenir leur position. D'une part, cela se matérialise par la formalisation de normes professionnelles et de savoirs abstraits inspirés de la théorie financière standard, certifiés par des diplômes ou qualifications, comme en témoigne le développement depuis une vingtaine d'années de masters en finance immobilière dans

des universités et écoles prestigieuses. D'autre part, les réseaux inter-professionnels – via des associations professionnelles (FSIF, ASPIM, FFA, ADI, *etc.*) et divers lieux de socialisation (universitaires, clubs professionnels, *etc.*) – au sein du champ favorisent le développement d'amitiés professionnelles et participent à exclure celles et ceux qui ne maîtrisent pas ou remettent en cause les règles du jeu du champ.

La seconde partie propose une ethnographie des dynamiques de valorisations des actifs sur le marché de l'immobilier financiarisé. Elle cherche à éclairer d'apparents paradoxes comme la croissance relativement stable et continue des valorisations des actifs depuis la fin des années 1990, y compris pendant la crise de 2008-2010, qui peut apparaître étonnante au regard de l'instabilité intrinsèque de la finance ; ou encore l'augmentation simultanée de la vacance immobilière et des valorisations. En effet, alors que le parc de bureaux en Ile-de-France est en croissance constante depuis les années 1990, pour atteindre plus de 54 millions de mètres carrés en 2019 et que le stock de bureaux vacants est également en augmentation, le niveau des valorisations connaît une croissance accélérée depuis le début des années 2010, pour atteindre 30 000 euros/m^2 en 2019 pour l'immobilier de bureaux dans le centre de Paris. Pour apporter des clés de compréhension à ces mécanismes, trois points d'observation sont choisis, dont les résultats sont déclinés dans trois chapitres.

Le troisième chapitre prend pour objet la fabrique de l'information de marché (chiffres, indicateurs, tendances de marché, *etc.*) produite par Valimmo et ses principaux concurrents, et ses effets sur la valorisation des biens sur les marchés. En effet, ces cabinets produisent trimestriellement des analyses sur la conjoncture du marché qui font référence pour les investisseurs immobiliers, et qui sont régulièrement relayées par la presse spécialisée. À rebours d'une approche réaliste des chiffres qui les analyseraient comme un simple outil de description de l'état du marché, ce chapitre décortique le travail et les rapports de force qui sous-tendent leur construction, les présupposés qu'ils impliquent, les ressorts de leur légitimité et leurs usages sociaux. De la collecte et mise en forme des chiffres par les « petites mains » du service des *Études*, jusqu'à leur mise en scène par les directeurs des services de *Brokerage* de Valimmo lors des grands-messes de l'immobilier, ce chapitre montre comment ces cabinets produisent tout autant de la transparence que de l'ignorance[20] sur ce marché. Tout en produisant pléthores d'études de marché, ces cabinets maintiennent *sciemment* le flou sur l'état de la demande effective (par exemple, en ne considérant que le nombre de m² pris à bail par des entreprises locataires, et non le nombre de m² de surfaces libérées par ces mêmes entreprises), sur la valeur de certains biens ou sur le taux de vacance. Par ailleurs, ces cabinets construisent des récits sur le futur des marchés (évolution des besoins des utilisateurs de bureaux, perspective d'accroissement des prix lié au Grand Paris, *etc.*) qui participent à façonner une demande ajustée à leurs intérêts. Ces analyses de marché participent à consolider des consensus de marché profitables pour les acteurs de l'immobilier, et à encourager les dynamiques spéculatives sur ce marché et la surproduction de bureaux.

[20] Les études sur l'ignorance (Gross et McGoey, 2015) analysent l'ignorance non pas comme une simple *absence* de connaissance, mais comme une *production* dont les acteurs sociaux peuvent faire un usage stratégique.

Le quatrième chapitre examine le travail des experts en évaluation immobilière de Valimmo qui ont pour tâche de déterminer la valeur des actifs immobiliers détenus par les clients-investisseurs, dans le cadre de transactions ou pour des raisons liées à la réglementation financière. Il montre comment ces pratiques de valorisations participent à sécuriser matériellement et légitimer symboliquement l'activité d'accumulation des investisseurs immobiliers. Contrairement aux approches « étapistes » qui analysent ces valorisations comme le résultat d'un calcul issu de l'application de méthodes d'évaluations financières (comme la méthode du *Discounted cash flow* par exemple), le chapitre montre que les méthodes d'évaluation participent davantage à justifier *ex-post* des valorisations pré-établies entre les parties. Entre autres, des conventions implicites d'évaluation, comme le fait de valoriser les actifs à un loyer théorique de marché qui ne prend pas en compte les franchises que les entreprises locataires obtiennent, participent à sur-valoriser artificiellement les biens sur ces marchés. Dans ce cadre, le rôle des directeurs de Valimmo et de ses concurrents est essentiel dans la mise en cohérence de la valeur. Les rares critiques ouvertes à l'égard de ces pratiques font l'objet d'un rappel à l'ordre. Quand les marchés suivent une tendance haussière, les experts viennent certifier socialement la valorisation des actifs à de hauts niveaux au nom du marché, venant alimenter la dynamique spéculative. Quand les marchés sont en « crise », comme en 2008-2010 ou au tournant entre 2018 et 2019 où les professionnels anticipaient un retournement de conjoncture, les experts en évaluation jouent un rôle essentiel dans le maintien du niveau des valorisations : ils justifient alors la nécessité d'assouplir les normes d'évaluation à la valeur de marché (*mark-to-market*) au nom d'un marché qui serait devenu défaillant. C'est ainsi que durant la crise de 2008-2010, malgré des bureaux qui se vidaient et des investisseurs qui ne recevaient plus de loyers, les valorisations des bureaux ont été maintenues.

Pour terminer, le cinquième chapitre déplace le regard des pratiques de valorisation déployées dans ces grands cabinets vers les espaces de *lobbying*, où les professionnels du champ de l'immobilier financiarisé cherchent à faire valoir leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. D'une part, le chapitre se centre sur leurs interactions avec les autorités de régulations financière et bancaire, à une période où les capitaux affluent sur ce marché et où les valorisations atteignent des niveaux inédits. Alors que le Haut Conseil de la Stabilité Financière (HCSF) publie un rapport en 2016 pointant une survalorisation des actifs sur le « marché de l'immobilier commercial » allant jusqu'à 30 % pour certains quartiers centraux de la capitale, le chapitre montre comment les professionnels de l'immobilier se mobilisent pour construire leur propre expertise, chiffres et économistes à l'appui, et parviennent à nuancer l'alarmisme de l'institution en légitimant ces niveaux des valorisations, qui seraient en accord avec les « fondamentaux » du marché. D'autre part, le chapitre examine le *travail politique* déployé par certains professionnels du champ auprès des pouvoirs publics pour étendre leurs opportunités marchandes. C'est ce qu'illustre un groupe de travail sur la reconversion des bureaux vacants en logements au sein de l'ORIE, espace où s'élaborent les réglementations en matière fiscale et d'urbanisme pour le marché de l'immobilier d'entreprise. Les professionnels se saisissent de cet espace pour cadrer le problème de la vacance immobilière de bureaux comme un « problème technique » lié à une

défaillance de marché, qui nécessite des aides de l'État pour aider à la reconversion. Par ailleurs, ces professionnels se présentent comme des acteurs centraux de l'attractivité du territoire, en capacité de répondre à la crise du logement. Par ces cadrages, ils parviennent à négocier des réglementations qui leur permettent de gagner en pouvoir dans la production de la ville.

***

En somme, la thèse montre que la financiarisation de l'immobilier en France, ni linéaire ni inéluctable, constitue un processus politique, fruit de la mobilisation d'acteurs et d'organisations dominantes du champ de l'immobilier financiarisé. En plaçant la focale sur différentes périodes de « crise », ce travail permet par ailleurs de révéler que les bulles immobilières, loin d'être le fruit d'une irrationalité collective ou d'un aveuglement de la part des investisseurs, reposent sur une architecture institutionnelle spécifique, qui n'est pas immuable : le maintien ou la fragilisation de cet édifice de la valeur dépend des intérêts objectifs des acteurs du champ et de l'état des rapports de force.

Thèse n° 7 :

Charlotte DUVETTE

Les transformations de Paris étudiées à travers l'évolution de la maison urbaine de 1780 à 1810 : projets, publications et réalité bâtie

Thèse préparée sous la direction de Jean-Philippe Garric, soutenue le 20 janvier 2022 à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Présentation générale

L'objectif de cette thèse est de réévaluer la relation entre l'évolution du tissu urbain parisien et une architecture domestique mal connue: la maison urbaine. Il ne s'agit pas de revenir sur la genèse de cet habitat, mais de questionner son état au moment où certains quartiers de Paris, situés sur la rive droite, sont profondément transformés : 1780-1810. Pensée comme une coupe historique sur la ville, elle s'applique à comprendre la manière dont les particuliers, autour de 1800, percevaient, concevaient, et représentaient la capitale. Un croisement de sources inédites (archives, iconographie, plans et presse spécialisée) a permis de resituer et de restituer plusieurs sous-lotissements et environ 180 maisons dans Paris, dont le réseau d'acteurs (lotisseurs, spéculateurs, propriétaires ou commanditaires, architectes et entrepreneurs de tous ordres) et les représentations, attestent d'une véritable démocratisation de l'architecture. De l'histoire de ces maisons émerge la mise en œuvre collective, et non concertée, d'une ville alternative, par et pour des propriétaires aux attentes renouvelées. Elle reflète des bouleversement sociaux et politiques en cours.

Hypothèses et méthode de recherche

La maison urbaine parisienne existe-t-elle ? Les mutations de Paris dans les dernières années du XVIII^{e} siècle ne se limitent pas à la transformation des parties les plus denses de la ville, qui voient notamment s'affirmer un habitat collectif fait d'immeubles à appartements. À la même époque se bâtissent de nouveaux quartiers partiellement formés de maisons urbaines plus proches d'un autre idéal architectural et urbain. Cette forme d'habitat, qui s'esquisse à travers un corps de logis formé de quatre murs, mitoyens ou non, un ou deux étages, parfois une cour et généralement un jardin ou un espace vert, paraît incompatible, voire antinomique, avec le tissu urbain de la ville actuelle. On peine à se représenter l'existence de ces habitations, éparses, surélevées, additionnées d'autres bâtiments, qui ont, au fil du temps, perdu leur état d'origine, et se sont trouvées engoncées dans des mitoyennetés, autant victimes des outrages de l'impétueuse densification parisienne que vestiges d'un passé révolu.

Durant ces dernières décennies, l'histoire de l'architecture domestique parisienne a été mise à l'honneur par l'étude d'autres formes d'habitat, liées à l'émergence de pratiques nouvelles, en matière de sociabilités ou de manière d'habiter. Citons la formation de l'immeuble au XVIII^{e} siècle, engendrée par la superposition des logements de plain-pied, l'étude détaillée des maisons du centre de Paris, ou plus récemment, une analyse de l'habitat suburbain. Ces études, à l'unissons, améliorent notre connaissance du bâti, et ont également permis de resserrer l'étau autour de ce maillon manquant de l'habitat parisien, qui était

resté hors-champ.[21] Néanmoins, présenter un terrain vierge de toute étude sur la maison urbaine serait malhonnête, le sujet a été effleuré par les chercheurs. La formation des quartiers ciblés par cette recherche, ceux qui s'urbanisent sur la rive droite autour des grands boulevards, a été présentée dans des études sur les lotissements, en général, ou sur des quartiers en particulier.[22] En parallèle, les monographies d'architectes font apparaître des exemples de maisons, qui cependant n'en constituent jamais l'objet central. Ce constat d'une absence d'études de la maison sous-tend cette recherche.

Identifier la « maison urbaine »

Si, dans un premier temps, les maisons urbaines n'étaient pas un objet d'étude évident, c'est peut-être que leur présence dans la ville ne l'était pas non plus. Si elles n'étaient pas aisément identifiables, sans doute ne constituaient-elles pas un groupe de bâtiments homogènes. Cette problématique est devenue un angle d'analyse majeur de la thèse. Ces habitations devaient être questionnées au regard de la formation du parcellaire et de leurs conceptions, qui semblaient adaptables à toutes sortes de situations particulières.

Partant du postulat que les caractéristiques des maisons dépendaient de leur environnement urbain direct, une première approche a été conduite à l'échelle de la ville. Il s'agissait d'étudier la formation de chaque lotissement, et de considérer l'impact de cette manière d'envisager et de composer des portions de ville, sur la façon dont on allait ensuite y concevoir l'habitat. Les projets abandonnés ou inachevés, les plans publicitaires, et tout document proposant un percement de rue affilié à un découpage parcellaire ; ont été regardés, dans l'objectif de questionner les écarts entre intention et réalisation. Suivant cette logique d'analyse de la ville par la ville, c'est d'une part la pratique du projet et, d'autre part, la récurrence des pratiques architecturales, plutôt que l'enseignement et les traités d'architecture, qui ont permis d'éclairer la pensée des maîtres-d'œuvres. Pour cette raison, les ouvrages traditionnellement utilisés comme outil d'analyse du bâti sont quasiment absents de ce travail. Un des objectifs était de comprendre comment la sphère privée (les propriétaires, les entrepreneurs et les architectes, les principaux acteurs du renouvellement urbain à cette période) appréhendaient les transformations de la ville par un processus d'imitation et d'adaptation. Il s'agissait donc de cibler un ensemble de pratiques, communes sans doute, induites par le regard que les hommes portaient sur l'espace public à cette période. À savoir les échanges dans la presse spécialisée, la pratique de la promenade urbaine ou l'observation des chantiers.

Dans un second temps une approche plus matérielle consistait à cibler des parcelles de maison sur le cadastre de l'atlas Vasserot (1810-1836). Puisque les fronts de rues et les intérieurs des îlots n'ont pas la même épaisseur, l'idée était d'entrer dans les maisons afin d'en comprendre la formation. C'est le paradoxe d'une recherche topographique, archivistique et iconographique à l'échelle de la parcelle, répétée à environ 300 reprises, dont l'issue était d'avoir une vision d'ensemble. Après avoir évacué les habitations qui sortaient des bornes chronologiques et celles qui, en réalité, n'en étaient pas, nous avons pu constituer un corpus de 180 bâtiments, datés, localisés et détaillés dans l'état des sources. On y trouve notamment plus de 200 procès-

[21] Ce travail se situe à la jonction entre les travaux de Jean-François Cabestan, sur la naissance de l'immeuble, de Youri Carbonnier sur les anciennes maisons de Paris, de Claire Ollagnier, sur la maison suburbaine, précédant l'inventaire de François Loyer sur la Restauration : ces trois décennies (1780-1810), restaient à explorer.

[22] Citons par exemple *Le Faubourg Poissonnière, architecture, élégance et décor,* exposition, Paris, mairies du X^e^ et du IX^e^ arrondissements, 21 octobre-23 novembre 1986 et 27 mars-21 mai 1987, sous la dir. de Pascal Étienne, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1986, ou Jeanne Pronteau, « Le lotissement de la « couture » extérieure du temple à Paris et la formation de la Nouvelle Ville d'Angoulême (1777-1792) », *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, 108^e^ année, 1981, Paris, 1982, p. 47-115.

verbaux issus de la chambre des bâtiments, et environ 750 actes notariés des Archives nationales, croisés avec d'autres sources.[23] Ces derniers sont un réservoir essentiel d'informations. Les agencements parcellaires et les distributions, retranscrites avec plus ou moins de précisons, permettent de suivre l'évolution des bâtiments consécutive aux changements fréquents de propriétaires. Ils permettent aussi de confirmer la finalisation de certains chantiers et de mesurer leur pérennité ou, à l'inverse, leur disparition précoce.

La majorité de ces maisons est éloignée des grands programmes d'architecture privée : elles semblaient résulter d'hybridations entre la maison privée, le petit hôtel, et la maison faubourienne. S'éloigner des cadres typologiques et du désir de classer les objets, a permis de porter un autre regard sur ce corpus. On y recense davantage des séries d'influences ou des intentions presque maladroites de correspondre à certains modèles, probablement induites par l'évolution de la société bourgeoise, principale consommatrice de ces habitations. Plus que les types bâtis, ce sont les types d'opérations qui ont guidé l'analyse de ces cas d'étude. Cette approche particulière rejoint celle qui a consisté à regarder les pratiques constructives au prisme des modernisations, des surélévations ou des densifications, plutôt que sous l'angle des techniques et des matériaux. Ces deux angles d'approche ont permis de définir ce qu'était une maison urbaine entre 1780 et 1810.

Déconstruire une image idéale de la ville

Une bonne maîtrise de la matérialité bâtie a favorisé l'élargissement des problématiques vers d'autres sources liées à la représentation des maisons : l'imprimé, au sens large, un sujet auquel est consacré la deuxième partie de la thèse. En effet, une autre interrogation ayant présidé à ce travail tient à l'image idéale que renvoient ces maisons à travers la publication d'albums de vues pittoresques et de recueils d'architecture domestique parisienne à la même période.[24] Ces gravures, qui illustrent de prime abord un répertoire séduisant, ont souvent été perçues par les chercheurs comme la source principale de l'étude des maisons. Mais dans ces suites de planches, les bâtiments sont sortis de leur cadre urbain et se succèdent de façon aléatoire, véhiculant un état fragmentaire de la ville. Appréhender les maisons comme des entités distinctes des quartiers, des îlots, ou des rues où elles ont été insérées, entre en contradiction avec la nature même de leur conception. Mais cet idéal ne constituait pas un obstacle : avant de le déconstruire, je suis partie du postulat qu'analyser ces images offrait une autre clef de lecture sur la manière dont on percevait la ville à l'époque.

Certaines demeures étaient remarquées, dessinées, gravées, et commentées et leurs images circulaient dans l'espace public illustrant ainsi un engouement généralisé autour du sujet de la maison parisienne. Après avoir explicité le processus de création de ces livres, ainsi que la cohérence des ensembles gravés, il est possible de les aborder comme un objet d'analyse à part entière. Ces demeures « remarquées et remarquables » semblaient retenir l'attention pour la complexité de leur composition, le savoir-faire constructif de leurs auteurs, ou la plastique de leurs façades. En parallèle de cette culture visuelle, l'examen des textes qui accompagnent le développement de l'architecture domestique – les articles de presse, les débats, les commentaires et les observations des contemporains, spectateurs, concepteurs ou occupants de ces maisons –, constitue un des fils rouges de l'argumentaire de cette thèse.

[23] Voir volumes II, III et IV de la thèse.
[24] À titre d'exemple, Jean Charles Krafft, Nicolas Ransonnette, *Plans, coupes, élévations des plus belles maisons et des hôtels construits à Paris et dans les environs*, Paris, l'auteur, 1801-1802.

Faire émerger les pratiques urbaines méconnues (sous-lotissements) et les praticiens oubliés

Un troisième point s'inscrit dans la suite logique de ces deux approches. Il consiste à s'intéresser aux acteurs qui mettent en scène toute cette production. Si l'habitat est indissociable de son tissu urbain, il l'est également de ses lotisseurs, spéculateurs, propriétaires ou commanditaires, architectes et entrepreneurs de tous ordres. De manière générale, les chercheurs ont favorisé l'émergence de quelques praticiens qu'ils ont érigés au rang d'architectes de renom, souvent ceux qui s'étaient eux-mêmes rendus visibles en leur temps, grâce à l'obtention de chantiers d'envergure, de collaborations avec des commanditaires prestigieux, ou en occupant des postes officiels. Mais les caractéristiques de l'évolution de l'habitat à la fin du XVIII[e] siècle ne semblent pouvoir être réduites à l'analyse de la production bâtie de ceux qui occupaient, en leur temps, le devant de la scène. Dans le domaine de la construction, Valérie Nègre, a récemment réévalué la place occupée par les artisans et les entrepreneurs, leurs cercles de sociabilités, leurs publications et leurs réalisations.[25] L'étude que nous proposons participe de cette mise en lumière, en analysant des réalisations architecturales qui sont le fruit de certains de ces acteurs.

Ces premiers constats n'indiquaient pas de revenir sur une théorie, dont les tenants dans le domaine de l'architecture domestique, ont déjà largement été révélés et étudiés, notamment à travers le travail de Monique Eleb et d'Anne Debarre, *Architectures de la vie privée : maisons et mentalités, XVII[e]-XIX[e] siècles.*[26] Quant à la culture des architectes sous la Révolution et l'Empire, dont les regards tournés vers le passé s'orientent en Italie, elle est précisée à travers certains travaux d'Antonio Brucculeri et de Sabine Frommel, ainsi que ceux de Jean-Philippe Garric.[27] Nous avons pris le parti d'appréhender différemment la connaissance des maîtres-d'œuvres, en nous interrogeant plutôt sur la manière dont ces derniers envisageaient le rapport entre la rue, la parcelle et l'architecture. Le croisement des plans de lotissements – de l'échelle du quartier ou de la rue – qu'ils aient été entérinés, revus, ou abandonnés, procure de précieux renseignements sur l'association de certains découpages parcellaires avec certaines masses bâties. L'un était-il composé en fonction de l'autre ? Ainsi, c'est la pratique du projet plutôt que l'assimilation des traités qui nous éclaire directement sur la pensée des maîtres-d'œuvres.

Les rues étudiées dans la thèse sont issues majoritairement de sous-lotissements entrepris au sein du lotissement initial. Dans les quartiers analysés, les grands espaces sont divisés et subdivisés. Il en résulte un rétrécissement généralisé des parcelles. Les anciennes maisons suburbaines du faubourg Poissonnière sont amputées par l'installation de nouvelles demeures, tandis que les hôtels particuliers démantelés par leurs propriétaires, autour des boulevards, sont sujets au même processus. À plus petite échelle, ceux qui possédaient de grands jardins ou des dépendances, choisirent de se défaire d'une partie de leurs biens, qu'ils lotirent eux-mêmes ou qu'ils déléguèrent à des maîtres-d'œuvres.[28] La disparition de ces grands terrains

[25] Valérie Nègre, *L'art et la matière. Les artisans, les architectes et la technique (1770-1830),* Paris, Classique Garnier, collection « Histoire des techniques », 2016, p. 10.
[26] Monique Eleb et Anne Debarre-Blanchard, *Architectures de la vie privée : maisons et mentalités, XVII-XIX[e] siècles*, Paris, Hazan, 1999.
[27] Sabine Frommel et Antonio Brucculeri (dir.), *Renaissance italienne et architecture au XIX[e] siècle. Interprétations et restitutions*, Rome, Campisano, 2015 ; Jean-Philippe Garric, *Recueils d'Italie : les modèles italiens dans les livres d'architecture français*, Sprimont (Belgique), Mardaga, 2004.
[28] C'est ce que nous avons observé avec l'hôtel de Choiseul-Gouffier ou celui de Deux-Ponts, et autour de la maison de Dervieux, ou encore avec Lafreté et Ferrand, voir volume I.

entraine une homogénéisation des surfaces parcellaires, mais dont les configurations demeurent extrêmement variées.

Résultats et apports

L'architecture domestique ne souffre aucune phase d'arrêt durant la période révolutionnaire. Au contraire, la construction et la reconstruction en masse de maisons est indéniable et favorise les évolutions en matière d'architecture domestique. De même, il n'y a pas de quartier à connotation impériale. Sous l'Empire, les nouvelles habitations sont éparpillées dans la ville, dans le prolongement de la dynamique née dans les décennies précédentes. Ces maisons urbaines se construisaient majoritairement par petites séries, sans être pour autant standardisées. Dans une logique de rentabilité, les propriétaires, peu importe la taille du terrain acquis, projettent presque systématiquement deux, trois ou quatre habitations, mitoyennes ou non. Cet état reflète une manière précise d'appréhender le tissu urbain et l'architecture, marquée par une optimisation de l'occupation au sol qui n'est pas nécessairement à la verticale.

La plupart des ambitieux projets de lotissements privés imaginés avec des maisons urbaines restèrent lettre morte faute d'un consensus entre lotisseurs et constructeurs. Les rues se forment donc à la suite de sous-lotissements auxquels s'agrège une multiplication de petites opérations immobilières, ainsi que de très nombreuses transactions entre propriétaires, relatives à de simples portions de terrains. Dans les faits, chacun choisit de spéculer à son échelle et pour son propre compte. Ce mode de remplissage qui se repère dans tous les quartiers étudiés autour des grands boulevards, illustre la continuité des transformations de la ville. Il en résulte une sorte d'homogénéité des surfaces parcellaires, dont les formes bâties demeurent cependant extrêmement variées. De même, la distinction entre grandes et petites maisons s'estompe, la disposition entre cour et jardin n'est plus réservée aux hôtels et aux « folies »; et le rapport à la rue et au cœur d'îlot se transforme.

Si durant les siècles précédents, dans la construction d'architecture domestique, on tendait à rapprocher les maisons entre elles pour les faire appartenir à un groupe, on relève dans ce corpus un désir de se démarquer. Les programmes des maisons sont dirigés par l'individualité des occupants et le pragmatisme des constructeurs. La distinction entre les classes sociales qui occupent ces maisons disparait. Chacun veut disposer d'agréments — comme les jardins, les terrasses ou les vues — en dépit des contraintes, et l'ingéniosité des constructeurs pour adapter les masses bâties aux demandes et aux moyens des commanditaires transparaît dans presque tous les exemples analysés. L'intérêt commun qui se manifeste chez les éditeurs, les architectes, et potentiellement le public, pour des constructions plus modestes, est sans doute lié aux demandes d'une clientèle plus étendue et renouvelée. À travers l'imprimé, ces maisons qui sont déclinées et diffusées sous divers formats, semblent être le reflet d'un processus commun de démocratisation du livre et de l'habitat.

Il s'agissait donc de combler des lacunes tout en rétablissant quelques vérités et en signalant un ensemble de pratiques mal connues. Par exemple, mettre à l'épreuve les dessins des maisons avec leurs pendants bâtis dans les rues, a permis d'affirmer que celles qu'on pensait être pavillonnaires étaient en réalité presque toujours semi-mitoyennes. Si les historiens avaient déjà noté l'emploi de divers stratagèmes et faux-semblants par les maîtres-d'œuvres, il a été permis d'en décrypter d'autres et d'allonger la liste des savoir-faire de ces praticiens. La question des perspectives visuelles revêt aussi une importance capitale dans la conception des lotissements, des sous-lotissements, mais surtout des maisons, puisque voir, et donner à voir ce que l'on souhaite montrer,

était des composantes majeures des programmes. On décèle ainsi tout en ensemble d'arrangement entre voisins, internes aux lotissements. Ce cumul de procédés scénographiques et d'astucieuses dispositions dénotait une recherche de sophistication adoptée dans les programmes des maisons les plus modestes : en témoignent la prolifération des simples balcons élargis ou des somptueux jardins suspendus qui semblaient, autour de 1800, renverser la dynamique intérieur-extérieur de l'art d'habiter la ville.

Thèse n° 8 :

Margot Ferrand

Usages et représentations de l'espace urbain médiéval

Approche interdisciplinaire et exploration de données géohistoriques d'Avignon à la fin du Moyen Âge

Thèse préparée sous la direction de Guido Castelnuovo et de Didier Josselin, financée par la FR Agorantic, soutenue le 5 décembre 2022 à Avignon Université.

Le séjour des papes à Avignon est encore aujourd'hui au cœur des représentations de la ville. Les descriptions et caractérisations de l'espace urbain avignonnais sont bien souvent rapprochées, voire assimilées à la papauté. Aux abords d'Avignon, l'image de marque de la ville, celle d'un « passé flamboyant de Capitale de la Chrétienté »[29] est, en effet, omniprésente. En venant dans la cité rhodanienne, vous entrez dans la « Cité des papes ». Les discours et les images sur la ville, se propageant dans la littérature et dans l'art, au cœur des médias ou encore du marketing touristique sont construits autour de cette périphrase et des trois monuments phares que sont le Palais des papes, les remparts et le pont Saint-Bénezet[30]. Pour autant, la construction d'un imaginaire collectif de la cité fortement marqué par la papauté cache une réalité bien plus complexe. Cet imaginaire tend, par ailleurs, à amenuiser la place qu'occupent les différents pouvoirs locaux déjà présents dans Avignon à la fin du Moyen Âge[31]. À l'inverse, il surestime, bien souvent, les conséquences de l'installation de la papauté pour Avignon en termes de représentation et d'usage des espaces urbains et exagère la responsabilité des prélats dans le processus d'urbanisation de la ville de la fin du Moyen Âge.

Dans cette thèse, il est question d'aller au-delà de cette image d'Épinal, d'interroger l'histoire des spatialités urbaines et la manière dont l'espace de cette ville est vécu ou émotionnellement investi par les Avignonnais et les habitants de la cité à la fin du Moyen Âge. En effet, l'espace urbain est régi par une multitude de mémoires individuelles et de pratiques quotidiennes qui s'entremêlent et qu'il faut prendre en compte.

Cette recherche s'inscrit dans un courant historiographique de l'histoire urbaine qui se construit depuis quelques années maintenant au carrefour de plusieurs disciplines. Le dialogue de l'histoire avec la géographie et la sociologie notamment y joue un rôle fondamental, et l'organisation de l'espace est au cœur de son propos. La ville n'est pas un arrière-plan, il ne s'agit pas de l'étudier par le biais d'une approche institutionnelle, politique

[29] Avignon Tourisme. (s.d.). *Avignon Patrimoine Unesco*. https://avignon-tourisme.com/decouvrir/voir-lessen- tiel/avignon-patrimoine-unesco/.

[30] Margot Ferrand, Allison Guiraud, « Patrimonialisations et représentations urbaines : la (re)connaissance des patrimoines bâtis par les habitants », dans Isabelle Brianso, Dominique Cassaz (sous la dir.), *Vivre le patrimoine mondial au quotidien : Dynamiques et discours des habitants*, Avignon, Éditions Universitaires d'Avignon, 2022, p. 189-214.

[31] De récentes études centrées sur la ville du XIII^e^ siècle témoignent toutefois de l'importance d'Avignon avant l'arrivée de la cour pontificale et viennent ainsi contrebalancer l'image de marque de la cité. Ces études s'attachent à montrer la place considérable de la commune d'Avignon tant dans les enjeux territoriaux régionaux que dans le conflit, plus général, qui occupait l'Occident aux XII^e^ et XIII^e^ siècles entre l'Empire et la papauté. Simone Balossino, *I podestà sulle sponde del Rodano : Arles e Avignone nei secoli XII e XIII*, Rome, Viella, 2015 ; Nicolas Leroy, *Une ville et son droit : Avignon du début du XIIe siècle à 1251*, Paris, De Broccard, 2008.

ou économique, mais bien comme « objet et sujet »[32] à part entière. En ce sens, la notion d'espace ne doit pas être pensée indépendamment de celle des pratiques sociales. Dans cette thèse, la ville est ainsi étudiée sous l'angle de la fabrique urbaine[33]. Elle doit être considérée comme un « impensé », pour reprendre l'expression de Michel Lussault, puisqu'elle n'est pas le résultat d'un projet volontariste et prédéfini, mais bien celui d'un processus d'urbanisation dans lequel s'articule un dialogue constant entre les formes urbaines et les pratiques sociales[34].

Une chronologie dépassant, en amont, les bornes de la période pontificale et une approche interdisciplinaire fondée sur l'étude d'un type particulier de sources ont ainsi été choisies pour interroger les interactions entre formes urbaines et pratiques sociales sous l'angle des spatialités « c'est-à-dire comme des pratiques d'acteurs qui agissent et qui font des choses, non pas dans, mais avec l'espace »[35]. Le choix d'une chronologie allant du début du XIII[e] siècle jusqu'à la fin du XIV[e] siècle a permis de dresser un corpus de sources écrites cohérent pour appréhender les pratiques et représentations de l'espace urbain au regard des différents pouvoirs qui se sont succédés ou entremêlés dans la cité.

Ces pouvoirs ont été producteurs de multiples sources qui peuvent être regroupées dans ce que les historiens nomment les livres fonciers : inventaires des biens de la commune, enquêtes administratives, terriers, livres de reconnaissances[36]. Ce choix est en partie déterminé par l'état des fonds médiévaux. En effet, à partir du XIII[e]

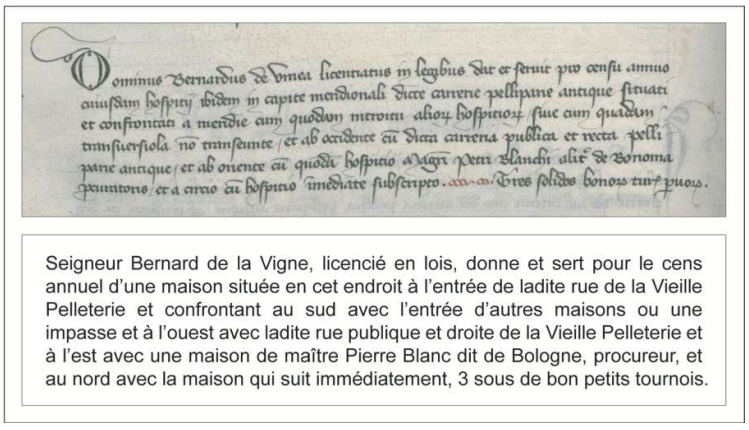

Seigneur Bernard de la Vigne, licencié en lois, donne et sert pour le cens annuel d'une maison située en cet endroit à l'entrée de ladite rue de la Vieille Pelleterie et confrontant au sud avec l'entrée d'autres maisons ou une impasse et à l'ouest avec ladite rue publique et droite de la Vieille Pelleterie et à l'est avec une maison de maître Pierre Blanc dit de Bologne, procureur, et au nord avec la maison qui suit immédiatement, 3 sous de bon petits tournois.

Figure 1 - Terrier de l'évêque Anglic Grimoard. 1366-1368. Archives départementales. de Vaucluse (ADV), 1G10

siècle, cette documentation croît considérablement et constitue, dès lors, un pan majeur de la documentation écrite. Quelle que soit la langue de rédaction – latin, provençal ou français –, chaque document contient une série

[32] Bernard Lepetit, « La ville : cadre, objet, sujet. Vingt ans de recherches françaises en histoire urbaine », dans *Enquête*, 4, 1996, p. 11-34.
[33] Notion formalisée par Henri Galinie, *Ville, espace urbain et archéologie,* Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2000, p. 126.
[34] Hélène Noizet et Anne-Sophie Clemençon, *Faire ville. Entre planifié et impensé, la fabrique ordinaire des formes urbaines*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2020.
[35] Hélène Noizet, *La forme d'une ville : Paris au Moyen Âge*, dossier d'habilitation à diriger des recherches présentées sous la responsabilité de Joseph Morsel, vol. 2 mémoire inédit, *Parcelles d'histoires : déambuler dans les églises, les rues et les lotissements parisiens*, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2020, p. 14.
[36] La majeure partie des sources mobilisées sont conservées aux archives départementales du Vaucluse et à celles des Bouches-du-Rhône, aux archives municipales d'Avignon et de Carpentras et aux archives Apostoliques du Vatican.

de déclarations dans lesquelles les tenanciers déclarent les biens qu'ils détiennent sous le domaine direct d'un seigneur et pour lesquels ils doivent acquitter un cens annuel. Entre le XIII^e^ siècle et la fin du XIV^e^ siècle, les informations contenues dans les sources se précisent. En outre, elles sont de plus en plus normées : l'identité des tenanciers s'affine, les seigneurs doivent pouvoir identifier clairement qui détient le domaine utile des biens qui dépendent de leur seigneurie ; la typologie des biens déclarés devient systématique tout comme le montant de la redevance. L'information spatiale des parcelles se précise, tout en restant toujours relative, et ce, notamment à partir du XIV^e^ siècle avec la mention des confronts, c'est-à-dire du voisinage (Figure 1).

Les temps de préparation et de rédaction tout comme l'organisation interne des documentations, sont bien sûr indissociables de l'enjeu même de la confection du document, enjeu qui se perçoit d'ailleurs bien souvent dans la forme que revêtent les registres. Si ces documents sont destinés à faire valoir les droits et les revenus d'un seigneur sur les terres et les biens-fonds qui composent sa directe seigneuriale, il s'agit avant tout de documents de gestion et de contrôle des hommes et des revenus. En effet, les livres fonciers de la fin du siècle ne sont plus de simples outils économiques, ils revêtent une fonction juridique importante. Quelle que soit l'organisation interne des déclarations dans les documents, elle témoigne le plus souvent de la volonté accrue des institutions de construire des outils de gestion fonctionnels destinés à être régulièrement utilisés, notamment comme faire valoir juridique de leur directe. Par la suite archivés, il faut ajouter à la plupart de ces documents la fonction mémorielle qui s'illustre avant tout par l'apparence qu'ils revêtent. Une partie d'entre eux se présente effectivement comme de grands et beaux registres, à l'allure travaillée. En plus d'être de véritables outils de gestion interne à la seigneurie foncière, ils sont, dans ce cas, très probablement destinés à être vus par un grand nombre de personnes et peut-être même à être montrés en public (Figure 2).

Figure 2 - Exemple de déclaration. ADV, 1G10, fol. 9v

Ces sources sont fondées conjointement sur les déclarations orales des tenanciers et sur l'enquête de professionnels et révèlent ainsi de nombreuses informations quant à la représentation de la ville d'un point de vue aussi bien social que spatial. Cette production documentaire des seigneurs politiques – podestats, comtes, roi – et des seigneurs fonciers – notamment les institutions ecclésiastiques – autorise ainsi une étude pluriscalaire : des évolutions des pratiques scripturales, des représentations sociales de la ville ou encore de la morphologie urbaine. Pour ce faire, ces sources ont été intégrées dans un corpus plus large, hétérogène : documents comptables, planimétriques ou encore iconographiques. Leur traitement croisé est rendu possible par la construction d'un système d'information *ad hoc* permettant de passer de l'extraction de l'information à son analyse (Figure 3).

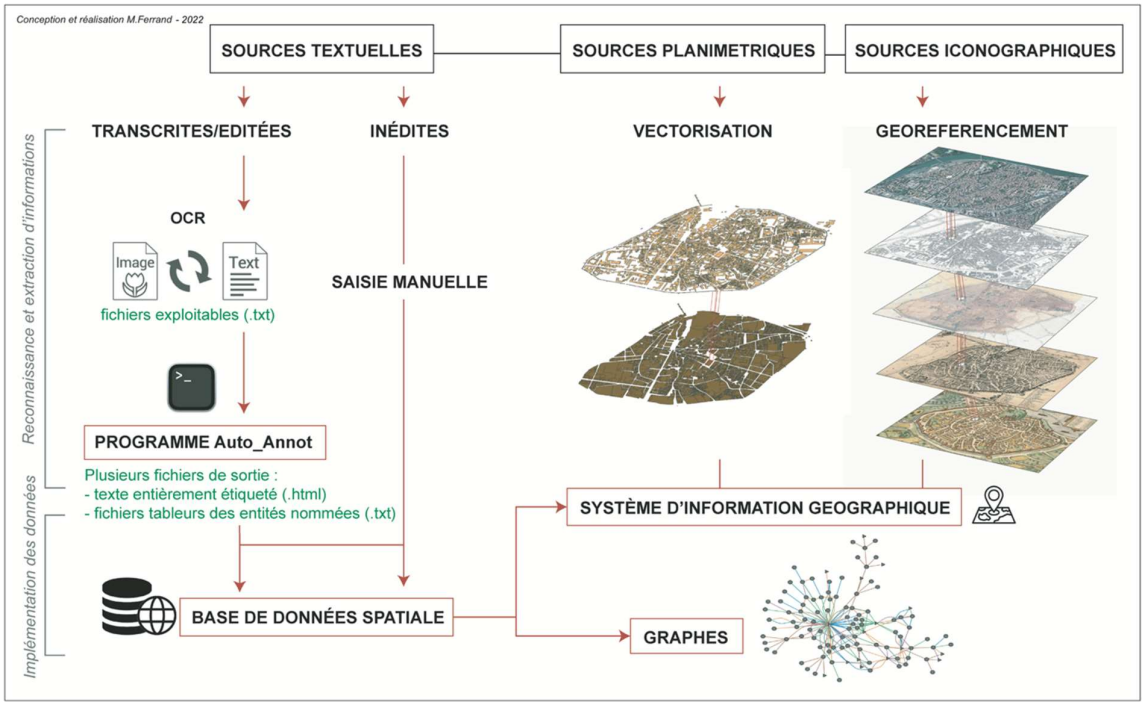

Figure 3 - Système d'information

Ce système d'information repose, tout d'abord, sur la confection d'une base de données relationnelle spatiale. Son modèle conceptuel est inhérent à la documentation foncière. Une partie des sources mobilisées pour cette étude ayant déjà fait l'objet d'édition ou de transcription, un programme de détection semi-automatique d'entités nommées a été développé pour effectuer l'implémentation des données dans la base. Ce programme – *Auto-Annot* – est construit selon une double approche symbolique : à base de dictionnaire et de règles préalablement définies à partir d'écriture de motifs récurrents. Il permet de reconnaître, annoter et relier entre elles de nombreuses entités : d'abord celles qui se réfèrent aux individus, avec toutes leurs caractéristiques (prénom, nom, provenance, statut juridique, profession, titre, etc.) ; puis aux biens déclarés (typologie, mesures, montant de la redevance) et enfin celles permettant la localisation relative des biens (localisation dans une rue, proximité avec un édifice, mention de confronts). Une fois implémentée, la base de données a été intégrée dans un Système d'Information Géographique (SIG). À partir de la construction de référentiels spatiaux (territoire paroissial, zone de bourgs, rue, édifices religieux, etc.), les biens rencontrés

dans la documentation foncière ont été géoréférencés dans le SIG. Au total, le traitement des données de 17 enquêtes ou terriers médiévaux et la localisation de près de 2000 biens avec un degré d'incertitude plus ou moins important sur les 2127 déclarés ont été réalisés.

La construction de cette chaîne de traitement nous a permis de soulever de nouvelles questions quant aux traitements des données géohistoriques. Dans cette thèse, nous interrogeons, par exemple, la possibilité de maîtriser l'incomplétude des données inhérentes aux sources anciennes ou encore l'incertitude de la localisation des objets étudiés en utilisant les densités et l'adaptation des méthodes issues de la théorie des graphes. Cette théorie est particulièrement adaptée à la modélisation des relations et par conséquent à l'étude de la documentation foncière. Les nœuds du graphe représentent les biens, déclarés ou non, rencontrés dans les sources, et les liens, l'expression de leur position relative.

Comme il existe de multiples procédés pour extraire un graphe, différentes combinaisons ont été mises en œuvre et comparées pour aboutir au choix d'extraction du graphe le plus adapté pour représenter la répartition spatiale des données issues de la documentation foncière. Sa visualisation algorithmique à base de force a été couplée à une visualisation qui repose sur une spatialisation géographique en Lambert 93 (Figure 4 et 5). Il n'est pas question ici d'interroger la localisation précise d'un bien dans l'espace urbain ni d'essayer de reconstituer un parcellaire médiéval – utopie rarement permise par les sources –, mais d'étudier, à partir des relations topologiques entre objets, la répartition spatiale des masses, les pleins et les vides, les proximités et les écarts, les attractions et les mises à distance.

La construction de ces outils et la méthode interdisciplinaire s'inscrivent ainsi au centre de notre recherche. Elles permettent d'étudier les rapports entre pouvoirs et spatialités. La genèse des seigneuries foncières influence bien souvent la nature de leur emprise spatiale et détermine, pour partie, leur homogénéité ou, au contraire, leur caractère dispersé. La forme réticulaire de la détention du sol est la plus courante ; elle favorise un contrôle spatial d'autant plus important (Figure 6). Arrivé tardivement dans l'échiquier des seigneuries foncières, le pape est clairement minoritaire. Nous le démontrons largement en replaçant notamment la question de la gestion des biens communs dans son évolution de la commune aux comtes puis au pape.

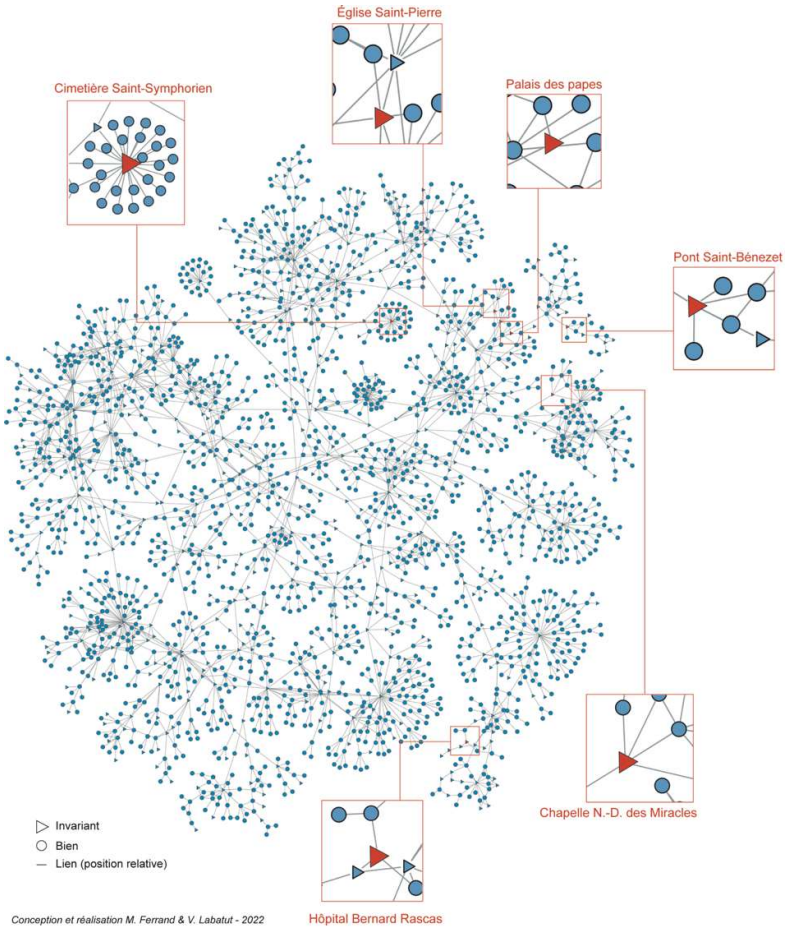

Figure 5 – "Graphe de confront", visualisation

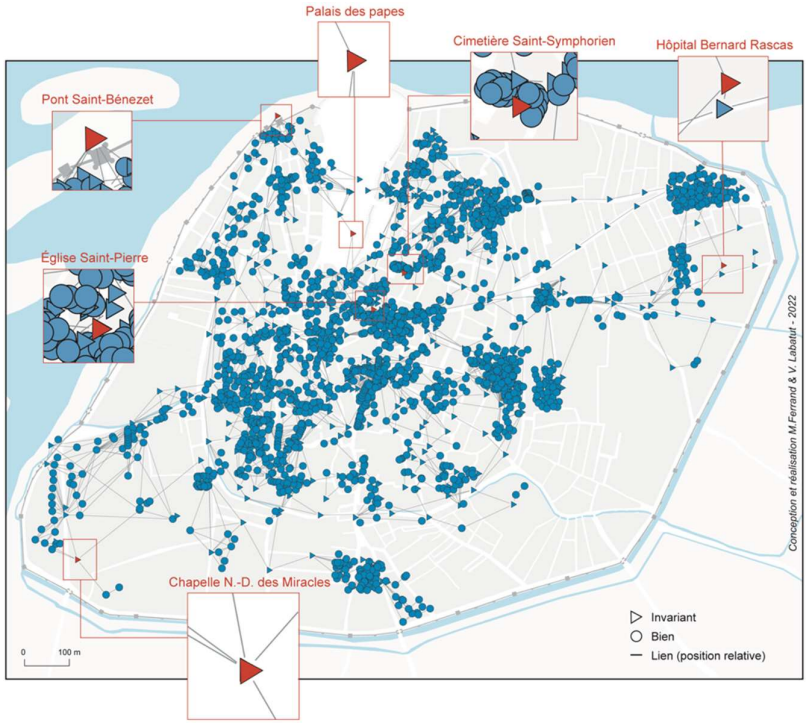

Figure 4 - Graphe de confronts, visualisation en

Notre méthode permet de nous livrer à un jeu d'échelle primordial pour étudier les spatialités urbaines, passant de la ville à ses quartiers et du point de vue des autorités à celui des tenanciers. L'ancrage des différents pouvoirs sur l'espace urbain est ainsi évalué à partir des subdivisions de la cité et des référents spatiaux utilisés. La ville se peuple de repères, de limites également. Sans surprise, à Avignon, comme ailleurs, émerge la centralité de la paroisse, un lieu d'ancrage à la fois territorial et social de l'espace urbain, qui demeure à la fin du Moyen Âge une référence première. Ce qui semble en revanche caractériser la cité des papes, c'est l'absence d'autres circonscriptions administratives, comme si les différents pouvoirs laïques qui se succèdent au long des XIII[e] et XIV[e] avaient manqué de force ou mieux d'une continuité suffisante pour structurer l'espace urbain et le marquer de leur empreinte civile. La paroisse est ainsi la subdivision religieuse de la cité,

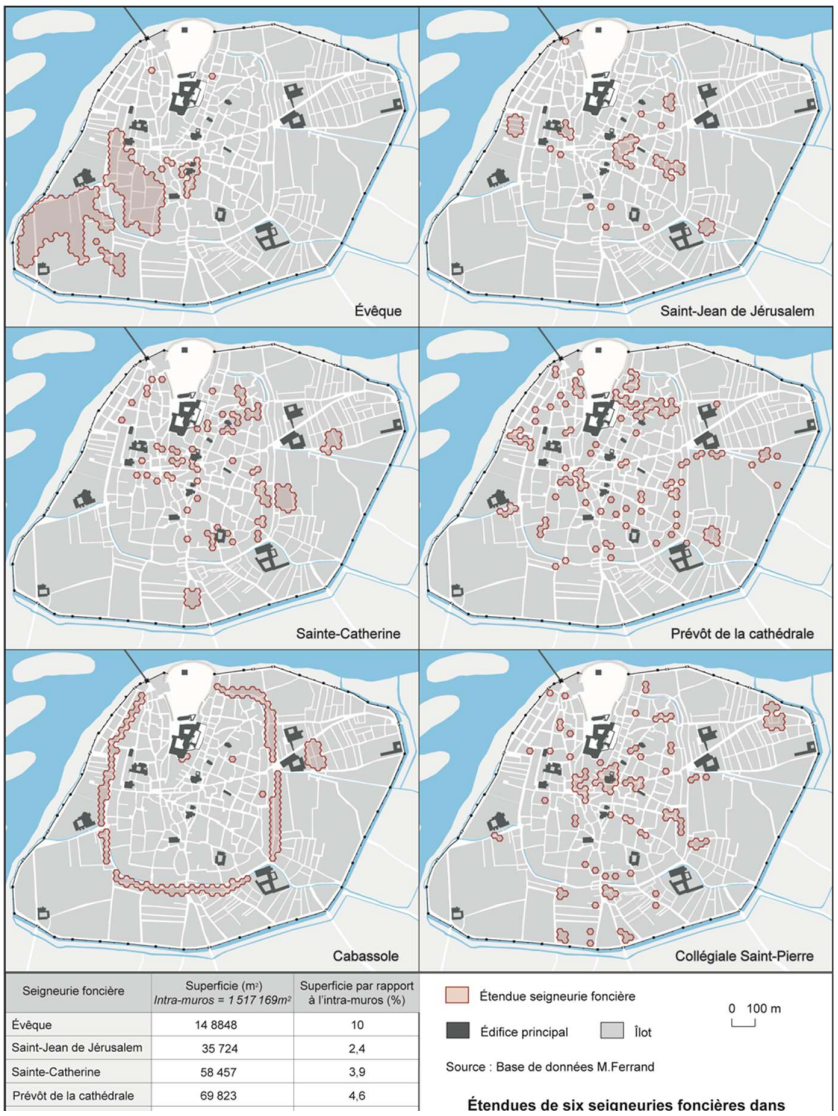

Seigneurie foncière	Superficie (m²) *Intra-muros = 1 517 169m²*	Superficie par rapport à l'intra-muros (%)
Évêque	14 8848	10
Saint-Jean de Jérusalem	35 724	2,4
Sainte-Catherine	58 457	3,9
Prévôt de la cathédrale	69 823	4,6

Figure 6 - Emprise spatiale de six seigneuries foncières dans la seconde moitié du XIVe siècle

mais également le seul découpage civil utilisé d'un point de vue aussi bien administratif que fiscal et militaire. Il s'agit toutefois d'un territoire assez vaste, directement affecté par l'expansion urbaine, et finalement peu représentatif des relations socio-spatiales. En effet, l'appartenance de deux individus à une même paroisse

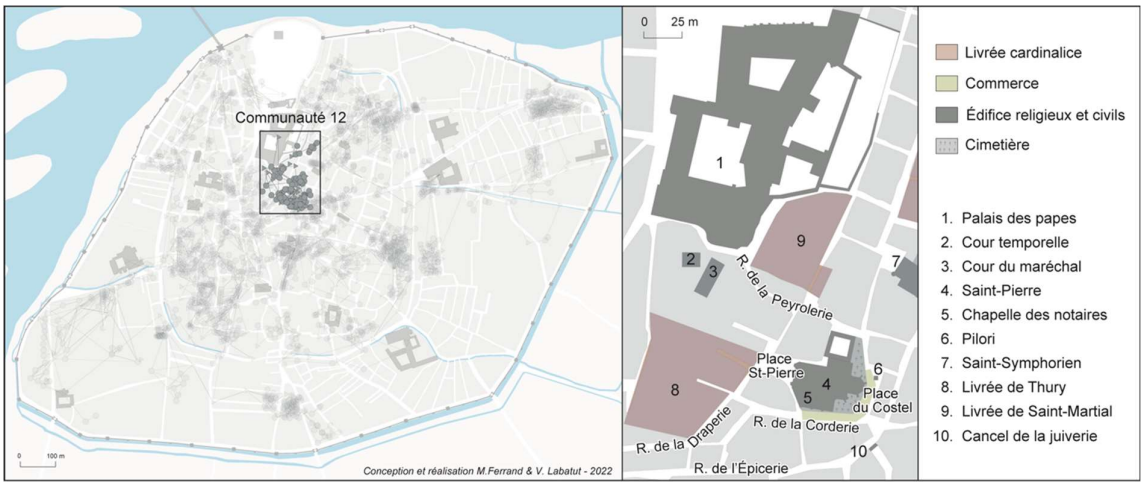

Figure 7 - Détection des communautés dans le graphe de confronts (algorithme de Louvain)

n'engendre pas nécessairement leur proximité spatiale. En ce sens, la distinction très marquée que font les scribes dans certains terriers entre l'espace paroissial intra-muros du XIII^{e} siècle d'une part et l'espace entre les deux murs, vieux et neufs, d'une même paroisse d'autre part est particulièrement évocatrice. Deux personnes peuvent tout à fait être rattachées à la même paroisse, sans pour autant entretenir de quelconques liens. Pour étudier les relations socio-spatiales de proximité et les usages du sol qui en découlent, il faut donc faire appel à une autre échelle, plus grande et plus proche de l'individu lui-même.

Pour ce faire, le graphe offre des possibilités d'analyse tout à fait intéressantes. Basé sur les liens topologiques identifiés et exprimés par chaque tenancier dans ses déclarations, il est construit sur une certaine représentation de l'espace urbain, au plus près de la perception des déclarants. À ce titre, partitionner le graphe en sous-graphe permet d'affiner l'échelle d'analyse. En effet, la détection de communautés autorise, dans ce cas, de s'approcher d'une division de l'espace urbain représentative de la perception des tenanciers. Une communauté se définit par rapport à un graphe courant comme un ensemble de nœuds particulièrement bien reliés entre eux et faiblement reliés au reste du réseau[37]. Dans notre graphe, identifier les communautés consiste donc à identifier les biens et les invariants qui entretiennent le plus de liens entre eux et ceux qui sont, au contraire, faiblement reliés aux autres (Figure 7). Ici, les communautés peuvent être apparentées à des quartiers construits à partir de la relation de confronts. Le terme « quartier » est utilisé dans le sens d'espace vécu, c'est-à-dire « tel qu'il est perçu et pratiqué par les individus »[38] ; sa définition s'appuie sur la relation topologique définie dans les sources. Le quartier s'entend donc avant tout comme l'espace de vie quotidienne dans lequel les relations entre individus sont les plus denses.

[37] Le concept de communauté vient à l'origine de la notion de clique développée en sociologie. James Moody, Douglas White, « Structural cohesion and embeddedness : a hierarchical concept of social groups », dans *American Sociological Review*, 68, 2003, p. 103-127.

[38] Jacques Levy, Michel Lussault (sous la dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 340-341.

L'étude replace ainsi l'individu au centre de l'approche en questionnant la manière des tenanciers de percevoir et de représenter l'espace qui est interrogé. C'est le tissu vivant de la ville qui est analysé, au plus près du vécu individuel. Les perceptions sont indissociables des usages. À ce titre, la détection des communautés du graphe montre un partitionnement de la ville en accord avec les pratiques sociales. Les éléments qui définissent les communautés sont pluriels et se complètent : ce sont essentiellement des lieux de sociabilités ou des marqueurs symboliques du paysage urbain.

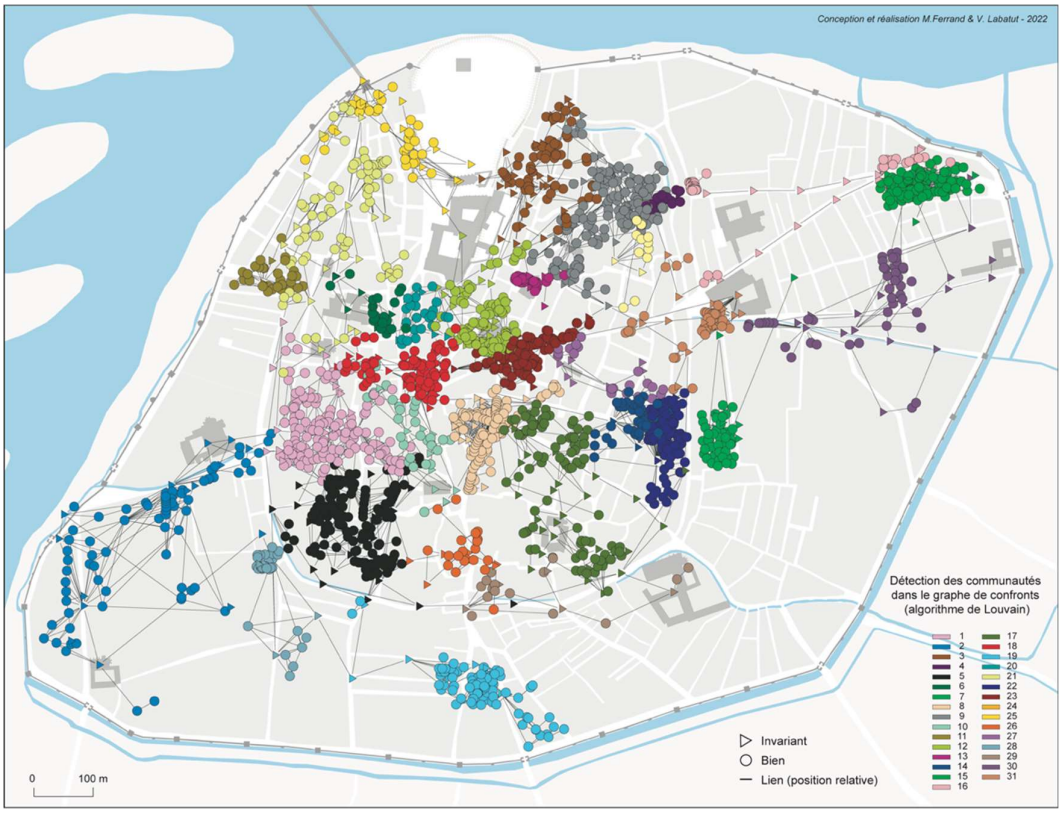

Figure 8 - Détail de la communauté 12

La paroisse cède ainsi sa place à des repères d'une sociabilité bien plus informelle qui rythment et définissent les perceptions spatiales (Figure 8). Les perceptions sont, avant tout, fondées sur la superposition des héritages, les évolutions ne sont que lentement intégrées. La présence de la papauté en ville ne marque ainsi pas de rupture dans la manière de se figurer la ville. Si un besoin accru de nommer l'espace est bien visible à l'orée du XIV^{e} siècle, les référents spatiaux les plus utilisés sont toujours hérités d'une longue construction de l'espace urbain, ils ne révèlent pas, ou peu, la présence de la cour pontificale en ville. La carte mentale des habitants se compose essentiellement de repères stables et profondément ancrés dans l'espace urbain et les pratiques sociales. À cette échelle, c'est avant tout la constance et l'héritage de certains lieux, à l'instar des remparts du XIII^{e} siècle, ou de certaines présences – grandes familles ou personnages illustres – qui marquent les représentations de la cité à la fin du Moyen Âge et conditionnent la mémoire des lieux.

Thèse n° 9 :

Carla Francisco
Henri Médard (codirecteur), Ernestine Carreira (codirectrice)
Aix Marseille Université, Institut des mondes africains (IMAF CNRS IRD)
Thèse soutenue le 11 mars 2022

La visualité de l'esclavage urbain dans le marché de l'estampe à Rio de Janeiro.

Le cas des lithographies de Frederico Briggs (1820-1850)

Rio de Janeiro est l'un des principaux ports atlantiques de débarquement des Africains amenés aux Amériques dans les cadres de la traite d'esclaves. Entre le dernier quart du XVIII[e] siècle et tout au long du siècle suivant, l'accroissement du volume de la traite et du recours à la main d'œuvre des Africains esclavagisés consolide l'image de Rio de Janeiro comme une ville esclavagiste. À travers les scènes de la vie urbaine, mon travail de thèse a eu pour objectif d'analyser l'élaboration de cette image à partir de la mise en place des imprimeries lithographiques.

Outre l'aspect tentaculaire du fait esclavagiste dans la société brésilienne, la période d'étude entre les décennies de 1820 et 1850 correspond aux étapes de construction de l'État national, après l'indépendance du Portugal en 1822. L'Empire du Brésil maintient deux piliers structurants de la société coloniale, l'esclavage et la monarchie. Ce choix le met à contre-sens des tendances politiques locales, en Amérique du Sud, et des mouvements abolitionnistes qui condamnent de plus en plus l'esclavage dans le monde atlantique. Cette « modernité esclavagiste »[39] de l'Empire brésilien est loin d'être paradoxale. Au contraire, elle renforce la compréhension de l'historiographie de l'esclavage actuelle sur le XIX[e] siècle comme le moment d'expansion et d'enracinement du fait esclavagiste. À partir d'une perspective culturelle, la problématique de la thèse aborde ces liens entre la modernisation des bases matérielles de cette société et le maintien de l'esclavage, dont l'abolition en 1888 est la dernière des Amériques. L'analyse tient compte du processus d'urbanisation de la capitale de l'empire brésilien dans une période où la population d'origine africaine esclavagisée augmente considérablement. Celle-ci est un élément essentiel dans la démarche de modernisation de Rio de Janeiro. Les Noirs libres, affranchis et esclaves sont la force de travail de ce processus. En particulier, les personnes esclavagisées qui sont également perçues comme une importante source économique, par le biais de la traite, qui contribuent à financer l'urbanisation.

L'image de la ville esclavagiste est analysée dans ce travail dans son aspect matériel, iconographique et visuel. Le premier aspect est abordé à partir de la mise en place de la lithographie, inventée à la fin du XVIII[e] siècle et considérée comme une des techniques les plus innovantes pour la reproduction d'images. L'arrivée de la lithographie à Rio de Janeiro favorise la création d'un marché d'estampe par le biais de l'ouverture des

[39] Hebe Mattos, « Raça et cidadania no crespúsculo da modernidade escravista no Brasil », dans, Keila Grinberg, Ricardo Salles (sous la direction de), *O Brasil imperial*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira, 2009, pp. 15-37.

imprimeries dans la ville. Cette nouvelle activité commerciale et artistique contribue pour l'augmentation considérable des images dans le quotidien, notamment en produisant une imagerie de thématique esclavagiste qui représente le paysage urbain et les populations de Rio de Janeiro.

Quant à l'analyse iconographique, l'objectif était de porter une attention spécifique envers la manière dont l'esclavage et l'esclave étaient représentés dans ces images de la ville. Ainsi, l'étude a considéré particulièrement la représentation d'une catégorie de travailleurs urbains associée à un métier assez commun des villes européennes de l'Ancien régime, les gagne-deniers. Ces travailleurs et travailleuses autonomes étaient responsables des tâches multiples et nécessaires pour le fonctionnement quotidien de la ville, tels que les travaux publics, la collecte d'ordures, le transport de marchandises et des personnes, le colportage, entre autres. À Rio de Janeiro, ces fonctions sont exercées par de travailleurs noirs, dont la grande majorité a le statut d'esclave. C'est pourquoi ils reçoivent le nom d'*escravo de ganho* (l'esclave gagne-denier). Le statut d'esclave leur impose de payer une partie de leur revenu à leur propriétaire. Les revenus du système de *ganho* sont très avantageux pour les propriétaires d'esclaves urbains. En ce sens, l'analyse iconographique s'est concentrée sur comment sont figurés les archétypes des différents métiers exercés par les esclaves gagne-deniers.

Enfin, ce que nous considérons comme l'aspect visuel se fonde sur l'étude de la manière dont la figure de l'esclave gagne-denier est une allégorie du système esclavagiste, adapté aux cadres spatiaux et sociaux d'une ville. En tant qu'allégorie, il s'agissait d'analyser les valeurs de l'« hypervisibilisation » du personnage qui occupe et travaille sur l'espace urbain. Les compositions qui mettent en scène le travailleur noir occupant des rues de Rio de Janeiro sont itératives dans les représentations de la ville dans la culture visuelle atlantique. L'analyse du thème et le nombre important d'images de ce type nous a demandé de faire des choix compatibles avec le travail en thèse. L'étude de cas s'est présentée comme la forme la plus aboutie pour aborder le sujet et, ensuite, le développer dans une approche comparatiste de ces types de figuration des populations noires urbaines d'une ville esclavagiste.

Ainsi, les imprimeries du lithographe brésilien d'origine anglaise Frederico Guilherme Briggs (Rio de Janeiro, 1813-1870) et sa production à thème esclavagiste a fondé notre approche de ce thème. Le corpus d'estampes sélectionné se réfère à deux albums fabriqués et commercialisé par les imprimeries de Briggs. La *Lithographia Briggs* produit et commercialise les livraisons de *Costumes do Brasil* (1840-1841). Plus tard, l'imprimerie *Ludwig & Briggs* lance les livraisons de *The Brazilian Souvenir – A Selection of the Most Peculiar Costumes of Brazils* (1848 *ca*.). L'ensemble d'estampes autonomes produites entre 1830 et 1834, attribué à Briggs et à l'artiste français Édouard Rivière, qui immigre vers le Brésil dans la décennie de 1820, fait également partie du corpus. Le sujet de ces lithographies s'inscrit dans le genre visuel du dessin et de la peinture de « types ». Il s'agit d'un mode de représentation de différentes couches et catégories sociales. Dans le cas de la production des imprimeries de Briggs, les images mettent en scène les figures courantes de la

société urbaine de Rio de Janeiro : le clergé, l'armée, les membres des élites économiques qui se promènent en ville et le bas peuple. Celui-ci est quasi exclusivement noir et souvent représenté comme une force de travail qui agit sur cet espace. Les images produites par des étrangers développent fréquemment des compositions dans lesquelles on voit la culture afro-brésilienne, telle que la danse, la musique et les festivités dans l'espace urbain. Les imprimeries de Briggs font le choix de mettre l'accent sur le rôle productif joué par ces individus dans cette société esclavagiste.

La particularité de l'œuvre lithographique des imprimeries de Briggs se fonde sur plusieurs éléments. Briggs est le seul lithographe d'origine brésilienne qui développe ce sujet. Il partage cette tendance éditoriale avec d'autres imprimeries dans la ville. Cependant, la plupart des lithographes actifs au Brésil à cette période est des Européens qui immigrent vers le pays dans la décennie de 1820 et 1830. Cet aspect est intéressant à souligner, car il s'inscrit dans une formation culturelle brésilienne dans la période postindépendance. Les gens des lettres et des arts s'investissent paradoxalement dans l'effacement de l'élément africain de la culture nationale. Parallèlement, l'État impérial fait le choix d'accroître le recours aux Africains comme force de travail esclavagisé en maintenant intact le système esclavagiste. Cette démarche d'occultation du Noir de la culture brésilienne est largement étudiée par l'historiographie de la littérature et des arts visuels brésiliens du XIX^{e} siècle. Toutefois, très peu de travaux s'est consacré à comprendre le mouvement à contre-courant de Briggs, lorsqu'il fait le choix de rendre « hypervisible » justement ce que les élites culturelles cherchent à cacher des yeux des communautés internationales.

Plusieurs hypothèses sont mises en avant dans ce travail de thèse : est-ce son origine anglaise et son séjour d'apprentissage dans la très importante imprimerie londonienne de la période, *Day & Haghe*, qui le pousse à suivre une tendance très en vogue en Europe ? En effet, la période d'activité de Briggs correspond au genre visuel et littéraire à la mode des albums de mœurs et des littératures physiologiques illustrées. L'intention de Briggs était de dresser un panorama visuel des catégories sociales qui composent sa ville d'origine. Cet aspect est important pour la compréhension de la personnalité artistique du lithographe, ainsi que de son projet de figuration du personnage noir comme un esclave ou un travailleur gagne-denier. Briggs inscrit de cette manière l'expérience visuelle urbaine de Rio de Janeiro dans une longue tradition occidentale. Les esclaves gagne-deniers du lithographe s'apparentent en termes visuels aux gravures des Cris de ville. Il s'agit d'une forme de représenter les petits métiers urbains depuis le Moyen Âge et dont un nouvel élan est visible dans la culture visuelle européenne du XIX^{e} siècle. Cette résurgence met en avant une tonalité nostalgique de la ville d'antan dans une période de transformation profonde de la ville et de l'urbain en Europe. En revanche, dessiner et produire des estampes avec les couches le plus basses d'une ville esclavagiste constitue invariablement un positionnement sur le maintien de l'esclavage.

Tous ces aspects qui semblent à priori très disparates se retrouvent dans l'approche transdisciplinaire menée dans ce travail de thèse. Cette analyse de la visualité de l'esclavage urbain se situe dans le croisement

de l'histoire de l'art (une technique artistique et un type de représentation), de l'histoire sociale (l'esclavage urbain) et de l'histoire culturelle (la construction d'un marché d'estampe et des métiers des arts graphiques). Appréhender ces questions à une échelle plus restreinte, à travers la figure de Briggs, a permis de mettre en évidence l'intersection de situations et d'événements multiples. Cette démarche permet d'envisager la formation des arts et de la culture urbaine au Brésil dans un dialogue et, parfois, en confrontation avec les influences et les tendances venues de l'étranger.

En ce qui concerne particulièrement la culture urbaine brésilienne, la mise en place des imprimeries lithographiques et le développement d'un marché d'estampe a mis en évidence le dynamisme de Rio de Janeiro. La ville se transforme dans ce siècle en un lieu de rencontre d'acteurs, de modèles, de tendances multiples liés aux potentiels artistiques, économiques et culturels de cette technique innovante. L'histoire globale de la lithographie montre que la technique a fortement contribué pour la création des circuits d'échanges d'imprimés, de matériaux, de modèles et de techniques parmi les sociétés atlantiques. Dans le cas des sociétés latino-américaines, l'émergence des réseaux d'imprimeries iconographiques est un phénomène essentiellement urbain. La lithographie fonctionne également comme un espace de projections de ces nouvelles catégories sociales qui se créent pendant la consolidation des États nationaux. En ce sens, les imprimeries symbolisent une ouverture des arts latino-américains vers une dimension plus libéral de la pratique artistique. En effet, l'analyse des réseaux des imprimeries lithographiques met en lumière le caractère éminemment collaboratif, dynamique et global des arts graphiques dans un contexte d'émergence et de renforcement d'un marché des biens culturels en Occident.

Dans cet aspect d'espace symbolique de projection d'un imaginaire social, l'intensification des images au quotidien, grâce aux procédés de reproduction iconographique dont la lithographie est le principal exemple à la période, montre le rôle joué par ces estampes dans la construction d'une image de l'esclavage atlantique. En ce sens, le Brésil est l'une des sociétés américaines les plus représentées sur ce sujet. L'empire brésilien, durant le XIX^{e} siècle, est souvent mentionné comme l'exemple à ne pas suivre en ce qui concerne le maintien de l'esclavage. La visualité de l'esclavage au Brésil est essentiellement à cette période une visualité urbaine.

Ces questions sont discutées dans la thèse en trois parties. La première, intitulée *Les Milieux artistiques à Rio de Janeiro au début des arts nationaux (1808-1831),* dresse le panorama culturel qui mène à l'indépendance du Brésil vis-à-vis du Portugal en 1822. Dans ces chapitres introductoires, on focalise les rapports entre les arts coloniaux et les nouvelles tendances apportées par un nombre d'artistes européens qui affluent au Brésil au début du XIX^{e} siècle, notamment la célèbre colonie d'artiste français déchus du bonapartisme qui arrive au pays en 1816 pour contribuer à la fondation d'une école des beaux-arts. Les intentions et projets de ces artistes, qui s'investissent dans la tâche de moderniser la pratique artistique à Rio de Janeiro, se confrontent à une longue tradition luso-brésilienne. La pratique artistique coloniale se porte plutôt vers un art sacré avec une organisation corporative des métiers des arts, dont le travail artistique et

artisanal est associé aux ouvriers noirs (libres, affranchis et esclaves). Le travail artistique au Brésil dans la formation de la culture nationale se voit face aux défis de séculariser l'art et, en même temps, le détacher de l'image d'un travail manuel accompli par des esclaves et artistes/artisans noirs.

La deuxième partie de la thèse met en avant une étude monographique de la figure du lithographe Frederico Guilherme Briggs, dont le parcours sert de fil rouge pour accompagner la dynamisation de la vie urbaine à Rio de Janeiro. Intitulée *Frederico Guilherme Briggs, un lithographe à Rio de Janeiro (1820-1850)*, l'étude menée dans cette partie a mis en corrélation les aspects particuliers de la vie de Briggs et les événements sociaux qui ont marqué l'histoire du Brésil dans cette période charnière de construction de l'État national. La démarche de micro-histoire aboutit à l'étude d'un marché d'estampes qui s'implante dans la ville et construit progressivement un pôle de production de l'imagerie nationale, qui alimente à son tour la culture visuelle atlantique en demande d'images de thématique esclavagiste et post-coloniale qui représentent les sociétés extra-européennes.

Enfin, la troisième partie, *La visualité de l'esclavage urbain à Rio de Janeiro, 1836-1848*, clôture la thèse avec une analyse approfondie du thème de représentation de l'esclavage urbain dans les lithographies produites par les imprimeries de Briggs. Sa production est comparée à d'autres de même thème qui circulent dans la culture visuelle atlantique, ce qui a permis de mettre en lumière les circuits de l'estampe mentionnés auparavant. La visualité de l'esclavage urbain est séparée en deux axes analytiques : la figuration de l'esclave gagne-denier comme un archétype de cette catégorie professionnelle et la représentation des scènes urbaines comme une forme de discours visuel d'ordre politique sur l'esclavage dans les villes du pays. Les résultats de cette analyse permettent la compréhension du rôle joué par ces images dans la construction de l'imaginaire visuel sur l'esclavage au Brésil. Dans cette culture visuelle, la figuration quasi exclusive du Noir comme une force productive finit pour occulter toute une classe sociale de Noirs libres ainsi que la richesse de la culture urbaine afro-brésilienne. Ces vues de Rio de Janeiro fondent également une image maintes fois harmonieuse de cet espace urbain, en occultant la violence inhérente de la ville esclavagiste autour du contrôle et de la surveillance de la population esclavagisée.

En conclusion, les résultats obtenus dans la réalisation de la thèse de doctorat ont contribué à combler certaines lacunes dans le parcours de Briggs et, par conséquent, dans l'histoire de la lithographie au Brésil. La problématique de thèse a permis également de mettre en évidence les éléments politiques autour de la représentation de l'esclavage, notamment en ce qui concerne les liens entre ces trois éléments : la ville, l'esclavage et l'urbain.

Thèse n° 10 :

Lisa GARCIA

Jeu et mémoire : le monument liquide du graffiti

Madrid, 2000-2022

Direction de thèse : Mme Marie-Linda Ortega

Université Sorbonne Nouvelle

Soutenue le 10 décembre 2022

Par la signature, une communauté d'esthètes anonymes fait du vaste ensemble urbain un espace intime, marqué de son sceau. Le tag et le graffiti sont des formes qui diffèrent des classiques inscriptions militantes et qui se tiennent à distance des nouvelles formes du *street art*. Dans chaque ville du monde, ces écritures s'enracinent dans un écosystème singulier, tributaire d'une histoire propre. Dans le cas de Madrid, l'histoire du graffiti commence dans les années 1980, quelques années après la fin de la dictature du général Francisco Franco. La prise d'écriture n'est pas nouvelle, mais elle devient systématique à partir de 1975, par des inscriptions politiques pour commencer. Progressivement, le mur se fait la vitrine du nom, celui du candidat à soutenir ou à condamner. Bientôt, ce n'est plus le nom d'autrui que les jeunes madrilènes inscrivent, mais le leur, sous la forme d'un pseudonyme. Dès 1987, la capitale est recouverte de ces signatures qui intriguent les médias et la municipalité. Outre les caractéristiques historiques de chaque pratique du graffiti, son étude dépend entièrement de la morphologie de la ville étudiée. Madrid se distingue notamment pour ses murs bas et colorés, formés d'un soubassement de granit. Le support de création ne peut être modifié, c'est au graffeur de se plier à la ville, et non le contraire. C'est donc la spécificité madrilène de cette pratique territoriale que nous avons cherché à révéler ici.

Une enquête immersive

Au terme d'une enquête longue et immersive, nous retraçons une histoire culturelle méconnue, celle inscrite de manière non-officielle sur les murs de la capitale espagnole. De 2016 à 2022, nous avons parcouru les rues de la ville de Madrid, nous sommes devenue lectrice, photographe et investigatrice des murs. Nous sommes entrée dans la communauté des graffeurs, par le biais d'entretiens tout d'abord, puis de sorties urbaines, diurnes et nocturnes. Afin de nous arracher à notre condition de scientifique extérieure au graffiti (à la fois d'un point de vue géographique, culturel et ethnographique), nous avons fait le choix d'observer de l'intérieur leurs pratiques et de procéder par mimétisme. Nous souhaitions développer une connaissance de notre objet d'étude par une approche incarnée (L. Wacquant, 2015), et non pas uniquement contemplative. Cette enquête de terrain réflexive nous donnait ainsi les outils empiriques pour démêler un certain nombre de stéréotypes, pour aborder l'histoire culturelle et sociale madrilène, au travers d'un groupe peu étudié, celui des graffeurs.

En effet, le graffiti madrilène à partir des années 2000 constitue le point aveugle de la recherche. Parfois incompris, souvent méprisé, il ne possède plus le poids historique du premier graffiti des années 1980, ni l'exotisme[40] des années 1990. L'art urbain, puis le muralisme apparu dans les années 2010 dans la capitale madrilène, semblent attirer davantage les chercheurs d'aujourd'hui. Notre travail consiste alors à proposer la première étude monographique du graffiti madrilène de la deuxième génération, sans en faire l'apologie ni la critique. Par deuxième génération, nous entendons le graffiti à partir des années 1995-2000 à nos jours, alors que la répression n'a jamais été aussi forte dans la capitale.

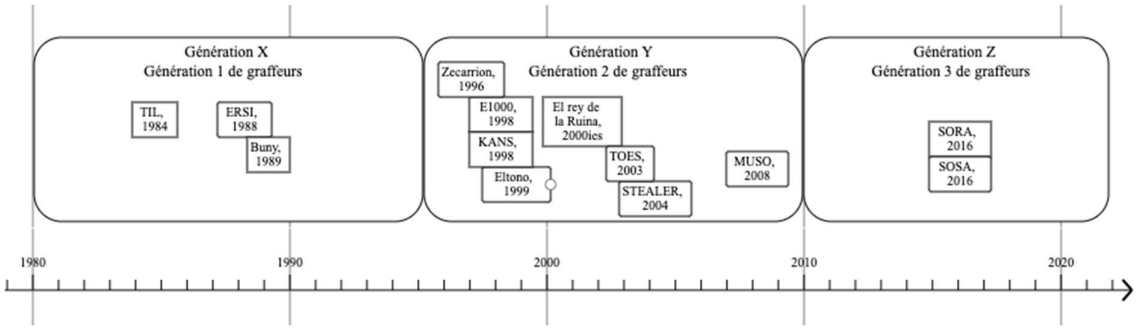

Figure 1 : Graffeurs madrilènes interrogés dans le cadre de notre enquête, par date de commencement de l'activité et par génération ©Lisa Garcia

Naturellement, une deuxième chronologie, plus précise encore, se superpose à la première, limitée par notre présence sur les lieux et la datation de notre corpus photographique, entre 2016 et 2022.

Le cadre géographique resserré offre la possibilité d'être parcouru à pied, de pouvoir observer la ville au rythme de la marche. Nous nous sommes concentrée sur le centre de Madrid, le *Distrito Centro*, divisé en six « arrondissements » : Palacio, Embajadores, Cortes, Justicia, Universidad et Sol. L'ensemble de la zone s'étend sur environ 4,5 kilomètres du nord au sud et sur 2,5 kilomètres d'ouest en est. C'est là que se cristallise la plus forte activité, en un mouvement centripète de la banlieue vers le cœur urbain.

[40] À partir des années 1990, le graffiti dit « autochtone » des premiers temps se teinte d'influences américaines : le graffiti hip-hop fait son apparition à Madrid.

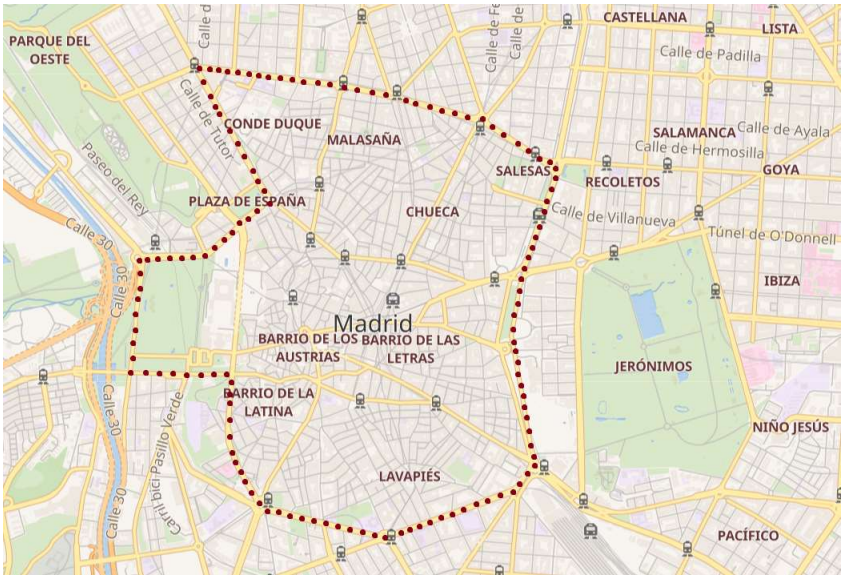

Figure 2 : Le centre historique de Madrid et ses différents quartiers : Conde Duque, Malasaña, Chueca, La Latina, Lavapiés, etc. ©Lisa Garcia

Pour mener à bien ce travail, les sources compulsées ont été de quatre types principalement : des témoignages (trente-trois entretiens semi-directifs), des articles de presse (la majorité des articles espagnols écrits sur le sujet de 1973 à nos jours), un corpus photographique (12 000 photographies personnelles) et des textes (nationaux et régionaux) administratifs ou juridiques. En contrepoint des déclarations des graffeurs, nous avons également donné la parole à d'autres acteurs madrilènes concernés par la question : neuf artistes urbains, trois policiers, deux membres du gouvernement municipal, deux promoteurs de *street art*, un journaliste, un architecte et cent quarante-cinq passants. Une méthode de recherche interdisciplinaire, inspirée des études culturelles, nous a permis d'appréhender le sujet dans toute sa richesse et sa complexité : la thèse se situe à mi-chemin entre l'histoire urbaine, la sémiologie, la sociologie et l'anthropologie de l'écriture.

Donner du sens aux signes

La problématique est née d'un étonnement personnel. Comment expliquer que quarante ans après le premier graffiti madrilène, la nécessité d'écrire son nom sur les murs perdure ?

Qu'est-ce qui, malgré la défiance politique et sociale croissante, justifie cette urgence du geste et la vitalité de la pratique ? Qu'est-ce qui fait encore la force de ce jeu « enfantin », « sale » et « égocentrique », en ces deux premières décennies du XXI^{e} siècle ? Comment cette mode juvénile est-elle parvenue à s'élever au rang de culture urbaine, dont les membres possèdent aujourd'hui leurs propres langages, règles, rites et monuments ? Quelles sont les stratégies mises en place pour rendre visible son nom malgré son caractère éphémère, transitoire et fluide ? Dans quel but ? Quelle(s) mémoire(s) abritent ces traces énigmatiques inscrites dans l'espace public ?

Figure 3 : UFO, Calle de Amaniel, quartier Conde Duque, Madrid, décembre 2017 ©Lisa Garcia

La thèse est divisée en quatre parties distinctes, coiffées d'un préambule terminologique : afin de se repérer dans cet univers graphique complexe, un effort d'explicitation des notions (tag, graffiti, post-graffiti, art urbain, *street art*, muralisme, néo-muralisme, etc.) était nécessaire. D'apparence hermétique, ces « écritures exposées » (A. Petrucci, 1986) font signe dans la ville, mais pas nécessairement sens.

Les notions de conflictualité, de contestation et de querelle ont permis de mieux cerner cette sous-culture aux allures de contre-culture. Cette étude s'articule donc autour des concepts de rejet social et politique, de pratique pugnace et provocante, de stratégies de contre-attaque et de résistance. Le plan en quatre temps alterne entre la posture municipale et la réponse des graffeurs, afin de mettre en lumière ces antagonismes intriqués, inhérents à la pratique.

- La réticence supposant l'imposition d'un silence (du latin *reticencia*, « le silence obstiné »), l'analyse de la désapprobation municipale depuis le XIX^{e} siècle mène naturellement à une plus grande compréhension de la condamnation politique du graffiti à partir des années 2000 (**I**). Les mesures coercitives mises en place modifient alors sensiblement le statut légal du graffiti.
- Le début du XXI^{e} siècle constitue un point d'inflexion notable dans la radicalisation de la pratique, par esprit de contradiction et goût de la provocation (**II**). Pour appréhender l'activité depuis le début du XXI^{e} siècle, nous faisons ici un emploi heuristique de la métaphore du jeu.
- Les stratégies de contre-attaques municipales sont ensuite dévoilées : chaque camp semble poursuivre le mythe sisyphéen d'un contrôle absolu de l'espace urbain (**III**). La traque policière,

l'effacement des murs et l'utilisation du muralisme institutionnel, comme méthodes dissuasives, sont ici abordés.

- Nous postulons pour finir que la force de résilience du graffiti madrilène depuis les années 2010 réside dans la construction d'un monument commémoratif d'un genre nouveau, à mi-chemin entre la permanence et la fluidité (**IV**). Le graffiti se révèle alors comme un monument paradigmatique de la « surmodernité » (M. Augé, 1992).

Panorama historique de l'accueil de l'écrit séditieux (Madrid, XIX^{e} siècle-1995)

La thèse s'ouvre sur une généalogie de la perception collective des écritures murales spontanées, depuis le XIX^{e} siècle (siècle de l'alphabétisation) jusqu'à nos jours. Nous postulons que la réception sociale du graffiti, que nous qualifions ici de *graffitophobie,* est le fruit de conditionnements culturels et historiques inconscients, hérités notamment des politiques hygiénistes du XIX^{e} siècle. Ce courant de pensée opère un glissement métaphorique entre le corps humain et le corps de la ville, largement repris par les études urbaines. Une vision physiologique de l'espace urbain permet alors une identification de chacun aux murs, une perception « charnelle » de l'environnement bâti. Dans ces conditions, à partir de la fin du XIX^{e} siècle, les écritures spontanées semblent menacer la bonne santé de la ville. À ces préoccupations sanitaires, s'adjoignent des considérations esthétiques et politiques. La saleté vient se confondre avec les notions de netteté et de souillure. L'assainissement des murs possède un enjeu gouvernemental : le caractère incontrôlé et incertain de ces écritures envahissantes renverse non seulement la monochromie des murs, mais également l'ordre politique.

Ces écritures échappent aux autorités dans un premier temps, avant la promulgation de lois diverses visant à l'interdiction du graffiti. Ces lois *graffitoclastes* des années 2000 posent un cadre juridique destiné à contraindre les inscriptions murales et les signatures. La politique de fer d'alors vise à dissuader leurs auteurs, par des peines encourues chaque fois plus dures et un système de surveillance plus performant. Ces mesures s'inscrivent dans un tournant sécuritaire inauguré dans les années 2000, à l'échelle internationale.

Figure 4 : Le développement du système de vidéosurveillance dans le quartier centre de Madrid, 2005-2022 ©Lisa Garcia

La posture *graffitoclaste* gagne du terrain et la figure du graffeur périclite. Depuis 2015, il est officiellement un délinquant en Espagne, étant donné que le nouveau code Pénal fait de la faute pénale du graffiti, un délit. L'opinion publique se durcit et une nouvelle image apparaît dans la presse à partir de ces années-là : celle du graffeur-vandale.

La fiction ludique du graffiti : règles, joueurs, terrain et esthétiques

En réalité, ce nouveau cadre juridique, au lieu d'opprimer les graffeurs, leur donne un nouveau souffle : ces obstacles sont intégrés à leur pratique qui devient alors un jeu sous haute tension. Alors qu'on leur reproche d'être agressifs et de cultiver la saleté, le mauvais goût et la laideur, les graffeurs accentuent ces traits à partir des années 2000, ils s'en inspirent et s'en délectent. Le geste de graffer est le fruit d'une contestation, mais ne saurait être réduit à cette seule explication. Il naît avant tout du plaisir de l'écriture et d'une recherche de sensations vives, par la compétition, la sensation de risque et l'émotion du vertige.

Le plateau de jeu, saturé de tags et de *flops*[41] depuis les lois des années 2000, s'avère être un terrain d'exploration pour les lecteurs et scripteurs que sont les graffeurs : leur lien à la ville est particulier, leur

[41] Le *flop* (la « *pota* » en espagnol ou « *throw up* » en anglais) signifie le « vomi ». Il s'agit d'un graffiti-éclair, exécuté en très peu de temps et composé de deux couleurs tout au plus. Ce sont les graffiti que l'on trouve le plus communément dans le centre de Madrid, étant donné la densité du système de surveillance.

vagabondage est esthétique, heuristique et sensoriel. S'inscrivant dans la lignée des pratiques théorisées depuis la fin du XIX[e] siècle (comme celles des déambulations surréalistes ou de la « dérive » situationniste) ils possèdent une expérience intime de l'espace urbain. Les plis et marges de la capitale sont d'ailleurs leurs espaces de prédilection, tels les terrains vagues ou les lieux abandonnés : la poétique de la ruine et l'esthétique du « délaissé » (G. Clément, 2014) n'est pas sans rappeler l'effet brouillon de leurs griffonnages. Ces lieux interdits, improductifs, indomptés et parfois menaçants, incarnent l'essence du graffiti.

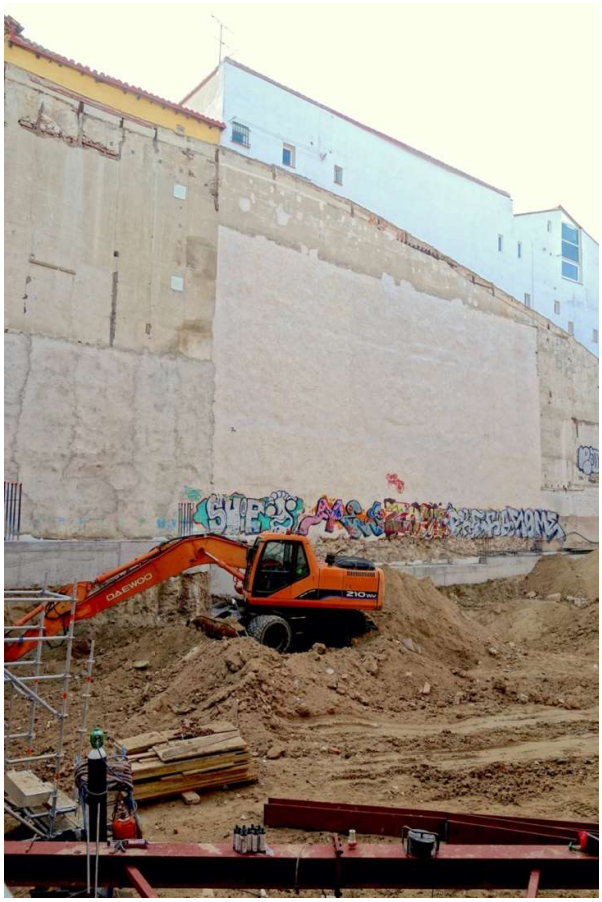

Figure 5 : SHIE, APES, ZOHT, FRESA, SOME, quartier Lavapiés, Madrid, octobre 2019 ©Lisa Garcia

Ces interstices offrent des zones de protection supplémentaire. Les graffeurs jouissent également de l'aura de la nuit, du mystère de la signature indéchiffrable, d'une identité secrète (par le biais d'un faux nom) et de la construction d'un personnage, qui les camoufle. Les accessoires (passe-montagnes, capuches, vêtements noirs) ainsi que le masque de l'acteur (lorsqu'ils jouent le promeneur insomniaque ou bien l'ouvrier au travail) participent de cette illusion ludique.

Figure 6 : STEALER, Calle de la Paloma, quartier La Latina, Madrid, mars 2018 ©Lisa Garcia

Par le jeu, le graffeur opère une transmutation du signifiant de la guerre, par une mise en scène de l'affrontement, une conquête symbolique du territoire urbain et un vocabulaire métaphorique. Les joueurs entre eux peuvent alors devenir des adversaires redoutables. Il n'est pas rare d'observer des règlements de comptes graphiques, sous la forme de biffures sur les murs. D'une certaine manière, les graffeurs endossent là le rôle des agents de propreté, en éliminant par eux-mêmes les signatures gênantes.

Les logiques municipales : rependre possession, symbolique et esthétique, du territoire

Les réactions et stratégies mises en place par la municipalité pour tenter de faire disparaître ces écritures rebelles font écho à la radicalisation du geste des scripteurs. Afin de contenir l'acte de graffer, la traque, la prévention, l'encadrement, la dissuasion ou l'effacement, sont mis en place. Au fond, il est question de reprendre le contrôle de l'espace public. Bien malgré elle, la municipalité offre ainsi aux graffeurs une kyrielle de nouvelles figures d'adversaires (voire d'ennemis) qui viennent alimenter le jeu du graffiti : le policier, l'agent municipal, l'agent de propreté ou encore le passant, rendent plus difficile l'apposition du nom. La démarche des représentants municipaux semble même parfois joueuse : certains policiers s'avèrent fascinés ou respectueux de l'habileté et de l'agilité des *escritores* et les agents de propreté initient parfois des dialogues graphiques, proches des expérimentations esthétiques des graffeurs. Les rectangles de peinture apposés pour

recouvrir les écritures illégales, au lieu de rétablir un vide, viennent emplir l'espace urbain de couleurs en pointillés. On assiste alors à un véritable rhétorique de l'invisible.

Figure 7 : Graffiti effacés, calle de San Vincente Ferrer, quartier Malasaña, Madrid, avril 2019

©Lisa Garcia

En revanche, les graffeurs désignent souvent l'avènement de la peinture murale institutionnelle dans les années 2010 comme une réelle menace. Le muralisme limite l'esthétique chaotique du graffiti, il arbore des apparences de chef-d'œuvre, dans une ville qui se convertit progressivement en musée à ciel ouvert. La signature est ainsi contrecarrée, sur les persiennes des commerces, les murs ou les grandes façades, par des peintures colorées et plaisantes. Ces dernières attirent nombre de *escritores*, notamment pour le confort artistique et économique qu'elles supposent. Elles font alors du vandale un artiste et canalisent la pratique, jusqu'alors incontrôlable, du graffiti. La municipalité peut donc tout à la fois interdire, empêcher, dissoudre ou détourner les signatures murales. Dès lors, les murs délaissés de la ville ne sont plus uniquement le terrain de jeu des graffeurs, ils sont à partager ou à reprendre.

Le monument liquide du graffiti : la mise en scène de la disparition

Face à cela, les graffeurs résistent, pris en étau entre la volonté de perdurer et la forme de plus en plus évanescente de leur trace. La riposte s'organise, par le biais de la seule arme qu'ils ont en leur possession : la bombe aérosol. Ils recouvrent ainsi les peintures murales et altèrent les compositions proposées lors des

différents festivals d'art urbain à Madrid.

Figure 8 : Virginia Montesinos, Pinta Malasaña 2017, Calle San Vicente Ferrer, quartier Malasaña, Madrid, mai 2017 (14h00 puis 19h00) ©Lisa Garcia

Ils réinstaurent du chaos dans une ville photogénique aux allures de carte postale. Ils dénoncent l'utilisation municipale de la peinture murale à des fins touristiques, commerciales et économiques. C'est également par la peinture, ainsi que par la photographie, que les joueurs rétorquent aux agents de propreté. L'effacement de leurs traces est contré par une multiplication d'artefacts (récits, tirages photographiques, photographies numériques, publication sur les réseaux sociaux). La généralisation d'Internet depuis les années 2000 ainsi que les sites et réseaux sociaux décuplent le plaisir scopique de la communauté.

Nous postulons que cette obsession du signe écrit relève d'enjeux mémoriels supérieurs : ces signatures inscrites invitent à la remémoration de vies plurielles, sous la forme d'un monument commémoratif d'un genre nouveau. En effet, par le nom disséminé, c'est bien l'image de soi que les graffeurs façonnent, célèbrent et exhibent.

Ce monument de peinture, à la fois ludique et éphémère, rend hommage à d'illustres inconnus. Il adhère alors parfaitement à la « modernité liquide » (B. Zygmunt, 2005) de la société contemporaine occidentale dans laquelle il s'insère. Il prend ainsi le contre-pied des attributs traditionnels de la stèle commémorative. Dans ces conditions, l'œuvre mémorielle se fait sur un temps court et rappelle à chaque instant le caractère fugace de la vie.

Figure 9 : UFO, PLAYAS, SALI, Calle del Salitre, quartier Lavapiés, Madrid, 2018 ©Lisa Garcia

Empresa Municipal de Vivienda y Suelo, Monument à José de Esproncedas, Calle Huertas, quartier La Latina, Madrid, 2000 ©monumentamadrid

Il s'agit sans doute là du tour de force le plus spectaculaire du graffiti : mettre en scène l'apparition et la disparition, la vie et la mort, par le biais de l'objet-signature. Le mystère angoissant de la vie est alors transposé symboliquement, il est visualisé et sans cesse rejoué. Le monument ne possède plus la fonction de commutateur temporel qu'il possède habituellement : il n'établit aucun pont entre le passé et le futur, mais est tout entièrement présent. Ce présent « monstre » (F. Hartog, 2003) nous invite à regarder en face l'énigme de la vie et son envers métaphysique, la mort : *memento mori* semble-t-il dire, ou « souviens-toi que tu vas mourir ». Le monument du graffiti devient alors une vanité urbaine, non au sens de l'orgueil narcissique (pourtant si souvent mentionné par les critiques), mais d'une *vanitas*.

Finalement l'analyse du cas madrilène, conditionné par une histoire urbaine particulière et un cadre juridique strict, permet de mettre en lumière le jeu du chat et de la souris qui unit la communauté des graffeurs à la municipalité. L'effacement, le recouvrement, la disparition sont maintenant inscrits dans la génétique du graffiti. Ils nourrissent l'angoisse existentielle de voir un jour son nom disparaître complètement de l'espace public. L'obsession de la trace (à conserver, documenter, montrer, publier) finit par déplacer les enjeux profonds de la pratique. Du simple jeu, elle devient aujourd'hui une commémoration réflexive, un monument de soi fragmenté sur toutes les parois de la ville. La configuration oxymorique du monument liquide du graffiti célèbre alors une mémoire tout en se niant soi-même. Elle oscille ainsi entre résilience et fluidité en un équilibre précaire, mais toujours préservé en 2023.

Thèse n° 11 :

Lionel Germain, *La fabrique sociale du gouvernement : pragmatique et symbolique des écrits urbains dans le Rouergue médiéval (milieu du XII^e^-milieu du XIV^e^ siècle),* thèse de doctorat en histoire sous la direction de MM. Pierre Chastang et Judicaël Petrowiste, Université Paris-Saclay, soutenue le 2 décembre 2022

Cette thèse de doctorat propose une histoire politique et sociale comparée du Rouergue urbain médiéval (actuel département de l'Aveyron), du milieu du XII^e^ au milieu du XIV^e^ siècle, portant en particulier sur l'affirmation de communautés d'habitants et sur la construction de pouvoirs de type gouvernemental relativement autonomes dans sept villes de la région (Millau, Najac, Rodez, Saint-Affrique, Saint-Antonin-Noble-Val, Villefranche-de-Rouergue, Villeneuve). C'est en particulier le rôle des écrits produits et reçus par les gouvernements municipaux qui est étudié, dans leurs usages pratiques comme dans leurs portées symboliques, dans leurs formes et leurs contenus comme dans les modalités de leur confection et de leur réception. Il ne s'agit donc pas tant d'une histoire de l'écrit en tant que tel que, véritablement, une histoire sociale et politique des écrits urbains.

Le sujet s'insère dans plusieurs champs de recherche actuels et profondément renouvelés ces dernières années. Le premier est celui qui s'est structuré autour de la « révolution de l'écrit » des XII^e^ et XIII^e^ siècles, d'abord mise en évidence à la fin des années 1970 et qui est rapidement devenu un champ de recherche international très important. En France, depuis une dizaine d'années, il a notamment rejoint le champ de l'histoire urbaine afin d'explorer l'articulation entre la révolution de l'écrit, l'essor urbain et l'affirmation politique des communautés d'habitants des villes. Ce champ de l'histoire urbaine est lui-même grandement renouvelé depuis la fin du XX^e^ siècle, en lien notamment avec le développement de l'archéologie et des travaux d'histoire politique, juridique et économique qui ont précisé l'importance du monde urbain au cours du second Moyen Âge et la manière de gouverner la ville, notamment autour de la question des assemblées urbaines. Enfin, un troisième champ de recherche est celui sur la genèse de l'État moderne, développé dans les années 1980 et 1990 et poursuivi ces vingt dernières années, notamment en France avec de nombreux travaux sur le développement de la chancellerie et de la justice royales à partir du XIII^e^ siècle, puis celui de la fiscalité et des assemblées royales à partir du XIV^e^ siècle. Dans cette genèse de l'État moderne, les sociétés urbaines apparaissent comme ayant joué un rôle important de relai et de soutien du pouvoir royal, et parfois de laboratoire d'innovations politiques et administratives.

Le travail présenté ici s'inscrit dans cette actualité scientifique et y contribue en apportant un éclairage sur deux aspects en particulier qui demeurent mal connus. Le premier apport est d'ordre chronologique, puisqu'à ce jour la grande majorité des travaux de recherche sur les sociétés urbaines médiévales portent sur la période postérieure au milieu du XIV^e^ siècle, pour laquelle les sources sont beaucoup plus nombreuses mais qui laisse dans l'ombre, de fait, la lente construction de ces communautés, ou encore les premiers temps de la révolution de l'écrit et les effets en ville du début de l'affermissement du pouvoir royal. Un deuxième apport concerne la dimension des villes : tandis que les grandes et moyennes villes de l'Occident médiéval ont été beaucoup étudiées, les plus petites ont moins attiré l'attention. Ces dernières sont pourtant d'une grande importance dans l'Occident des derniers siècles du Moyen Âge, que ce soit en termes démographiques, économiques ou politiques. Travailler sur la région du Rouergue – dont les principaux centres urbains comptent quelques milliers d'habitants à la fin du Moyen Âge – apporte donc un éclairage sur le dense tissu des

petites villes d'Occident, notamment pour y observer, en comparaison des plus grandes villes, les dynamiques sociales à l'œuvre, leurs rythmes et le degré de développement de la culture et des techniques gouvernementales. C'est aussi une opportunité de regarder différemment, « de plus loin », le processus d'affermissement de l'autorité royale. Enfin, un troisième apport, davantage méthodologique, concerne l'échelle et la nature de l'espace étudié. Actuellement, l'historiographie est dominée par des études monographiques, des comparaisons entre des villes assez éloignées et des travaux sur des relations interurbaines assez fortement polarisées et hiérarchisées. De ce point de vue, le Rouergue offre un terrain de recherche neuf, puisqu'il permet de faire une étude comparée dans un espace de forte proximité, et donc de rechercher des logiques transversales et des circulations d'hommes et de pratiques inscrites dans cette proximité. Qui plus est, les villes mises en comparaison étant d'importance similaire, elles permettent d'observer un réseau faiblement hiérarchisé et polarisé, dans lequel les relations sont bien plus horizontales.

Le corpus de sources de l'étude comprend l'ensemble des manuscrits subsistants ayant été produits, reçus et conservés dans les archives communales du Rouergue entre le milieu du XII^e^ (date du plus ancien) jusqu'au milieu du XIV^e^ siècle (à la veille de la conquête anglaise du Rouergue au début de la guerre de Cent Ans). Ces documents manuscrits sont essentiellement conservés dans les dépôts d'archives locaux : aux archives départementales de l'Aveyron à Rodez, aux archives municipales de Millau et aux archives départementales du Tarn-et-Garonne à Montauban. Quelques autres sont conservés à Paris, aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale de France. Au total, le corpus est ainsi constitué d'une centaine de manuscrits originaux de natures, de formes et de volumes très divers, presque tous inédits et écrits en langue occitane. Il est complété de quelques autres actes seigneuriaux et de quelques copies postérieures de manuscrits aujourd'hui disparus, ainsi que par des inventaires anciens réalisés entre le XV^e^ et le XVIII^e^ siècle, qui décrivent de façon plus ou moins exhaustive et détaillée des archives communales qui étaient alors considérablement moins dégradées qu'aujourd'hui. En quelque sorte, le corpus de l'étude est donc double, constitué d'une part d'environ 150 manuscrits conservés, originaux ou plus rarement copiés, et d'autre part d'environ 2 500 manuscrits aujourd'hui disparus mais attestés au cours de la période étudiée. Une troisième difficulté induite par ce corpus est l'inégale répartition des sources entre les villes. Dans ces conditions, la définition d'outils méthodologiques particuliers a été nécessaire pour rechercher, parmi les sept villes étudiées, les particularités et les généralités ; autrement dit, de ne pas tomber dans le piège d'une collection de monographies déconnectées les unes des autres, ni dans celui d'une seule recherche de réalités transversales qui simplifierait la réalité en occultant l'histoire particulière de chaque ville.

Les résultats de la recherche sont présentés dans les trois grandes parties de la thèse ; deux parties chronologiques qui encadrent une partie thématique centrale. La première porte sur la période du milieu du XII^e^ à la fin du XIII^e^ siècle, qui est celle de la progressive affirmation des communautés urbaines en Rouergue qui se constituent en corps politiques et juridiques – en *universitates* – et se dotent de gouvernements municipaux – les « consulats ». Le premier chapitre met d'abord en évidence le fait qu'en Rouergue la naissance de ces *universitates* urbaines s'étale de façon très asynchrone sur près d'un siècle, au gré de circonstances particulières et de jeux de relations entre les habitants des villes, qui se forment progressivement en communautés représentées par des élites locales, et les divers pouvoirs seigneuriaux qui dominent la région (le roi de France, l'évêque et le comte de Rodez, le comte de Toulouse et ses vassaux locaux, le roi d'Aragon). Pourtant, cet étalement chronologique contraste nettement avec la « mutation documentaire » qui accompagne le développement des institutions consulaires et qui, au contraire, se produit de façon très synchrone dans

toutes les villes au cours de la seconde moitié du XIII^e^ siècle. Cette mutation documentaire se traduit par une scripturalité de gouvernement qui devient active et permanente, ce qui se manifeste notamment par l'apparition des notaires publics de la ville et par le développement des registres de gouvernement et des archives communales, dans lesquelles s'accumule une quantité exponentiellement croissante d'écrits pratiques de toutes sortes produits et reçus par les consulats. La synchronie de ce phénomène interroge, et on peut y voir une conséquence d'un affermissement des pouvoirs seigneuriaux à partir du milieu du XIII^e^ siècle, qui développent eux-mêmes une administration par l'écrit – notamment les Capétiens, qui dominent désormais l'essentiel du Rouergue – tout en exigeant davantage de participation financière des villes, ce qui accélère le développement d'une fiscalité communale régulière nécessitant une maitrise de l'écrit.

La partie thématique centrale de la thèse, intitulée « Gouverner par l'écrit », porte dans un premier temps sur la prise de décision gouvernementale. Comme dans le reste de l'Occident urbain, on observe en Rouergue un décalage entre un idéal du bien commun – sur lequel se fonde la légitimité des consulats et qui suppose que toute décision publique soit issue d'un consensus communautaire – et la réalité de l'exercice du gouvernement communal, qui n'implique le plus souvent que quelques dizaines d'habitants issus de la notabilité urbaine. Ce phénomène s'imbrique dans des pratiques de l'écrit qui visent d'une part à entretenir par le discours cet idéal du bien commun et à l'associer aux décisions consulaires, et d'autre part à permettre aux habitants de la ville – ou du moins à la notabilité urbaine – de surveiller l'exercice du pouvoir. On assiste notamment au développement des « livres de consulat » par lesquels les gouvernants rendent compte chaque année de leur administration. Les deux chapitres suivants portent sur les deux prérogatives publiques majeures de ces gouvernements consulaires, qui sont d'une part d'exercer une *potestas statuendi* et de participer à la définition de la norme en vigueur dans la ville, avec notamment des enjeux de préservation de la cohésion sociale, d'encadrement des échanges économiques, de protection de l'espace public et de défense des intérêts des habitants ; et d'autre part de constituer des finances publiques, essentiellement par la levée régulière d'un impôt communal, pour effectuer des dépenses pour et au nom de la communauté d'habitants. Ces dépenses consulaires ont trois horizons fondamentaux : concrétiser le bien commun, assurer la pérennité de l'*universitas* et répondre aux exigences seigneuriales. Des pratiques de l'écrit complexes jouent un rôle fondamental dans l'exercice de ces deux prérogatives publiques. Concrètement, c'est notamment ce qui permet de fixer la norme, de renforcer sa performativité et d'en construire un corpus ; de tenir les comptes au quotidien et d'apporter une garantie sur la durée aux créanciers du consulat ; ou encore de définir une assiette fiscale. En même temps, l'écrit contribue fortement à légitimer ces prérogatives publiques, aussi bien vis-à-vis des habitants que des pouvoirs seigneuriaux, puisqu'il constitue une démonstration matérielle permanente de leur bon exercice. Enfin, le dernier chapitre de cette partie sort des murs des villes pour les observer dans leur réseau politique, constitué de relations verticales avec les pouvoirs seigneuriaux qui les dominent, et de relations horizontales avec les autres consulats, des petits seigneurs locaux et des communautés religieuses. Il ressort de l'enquête que ces réseaux, animés par quantité d'hommes et d'écrits en circulation, sont denses et complexes, et que les consulats y sont très actifs et pragmatiques pour entretenir leurs relations, échanger des informations et servir au mieux leurs intérêts. S'ils se déploient surtout localement, ces réseaux politiques ont des horizons plus lointains, jusqu'à Paris.

La troisième et dernière partie de la thèse s'intéresse enfin à une séquence chronologique particulière, celle de la première moitié du XIV^e^ siècle, au cours de laquelle les consulats se pérennisent dans un contexte d'importantes reconfigurations sociopolitiques. Ces reconfigurations résultent de circonstances communes à l'ensemble du Midi

urbain. Il s'agit d'une part du net affermissement de l'autorité royale, face à laquelle les consulats doivent défendre leur existence, leurs libertés et leurs intérêts en s'appuyant largement sur l'écrit dans toutes ses formes et dans ses portées pratiques et symboliques (notamment mémorielles). D'autre part, les villes sont traversées de tensions intestines entre leurs élites – les *maiores* » – et ce que les sources appellent les « *populares* », groupements difficiles à saisir qui semblent réunir la petite notabilité urbaine écartée des affaires publiques et les gens du commun. Ce phénomène se comprend dans des circonstances complexes : mainmise croissante de quelques familles patriciennes sur les consulats ; opacité et complexité croissantes de l'exercice du gouvernement communal ; tension entre différentes acceptions du bien commun (ce qui sécurise et améliore les conditions de vie matérielles du plus grand nombre ; ce qui permet au plus grand nombre de participer directement ou indirectement aux affaires publiques ; ce qui assure la pérennité de l'*universitas* et de ses libertés) ; affermissement de l'autorité royale ; difficultés économiques de la « conjoncture de 1300 ». Ces tensions sociales s'inscrivent dans la durée et finissent par se judiciariser, aboutissant à l'intervention d'arbitres extérieurs et à l'écriture de statuts de réforme qui visent globalement à restaurer la cohésion sociale, à encadrer davantage l'exercice du gouvernement consulaire et à réduire le poids des familles dominantes. C'est dans ce contexte que sont confectionnés les premiers cartulaires urbains du Rouergue, qui apparaissent comme de véritables monuments documentaires de la pérennisation des consulats. Deux moments d'écriture sont à distinguer : le tournant du XIV^e^ siècle, lorsque les cartulaires apparaissent surtout orientés vers la défense des libertés urbaines vis-à-vis des pouvoirs seigneuriaux ; et les années 1330-1340 où ils deviennent plus complexes, poursuivant cette défense des libertés mais œuvrant en même temps au retour à la cohésion sociale au sein des villes. Derrière ce schéma d'ensemble, il faut toutefois insister sur la difficile mesure de la portée politique et sociale de ces cartulaires, ainsi que sur la grande diversité de leur contenu qui se comprend à la lumière de l'histoire particulière de chaque ville.

Ce travail contribue ainsi aux recherches sur la révolution de l'écrit, sur les sociétés urbaines médiévales, sur leur patrimoine documentaire et sur leur place dans la genèse de l'État moderne, tout en questionnant plus largement la fabrique sociale du politique. Il ouvre une fenêtre sur une période encore mal connue de l'histoire urbaine ainsi que sur le dense tissu des très nombreuses petites villes qui recouvrent l'Occident à partir des derniers siècles du Moyen Âge, dont l'importance politique dans la « genèse de l'État moderne » est avérée mais dont l'histoire demeure trop mal connue. L'exemple du Rouergue montre que ces petites villes ont été des laboratoires du politique dès la fin du XII^e^ siècle, au sein desquels des communautés d'habitants ont progressivement construit des pouvoirs gouvernementaux idéalement « démocratiques » et faisant preuve d'une agentivité et d'une sophistication administrative et scripturaire importantes. Il montre également qu'à partir de la fin du XIII^e^ siècle, cette construction politique dans l'espace français se produit aussi dans un jeu complexe entre le développement du pouvoir royal et sa réception par ces pouvoirs urbains, qui s'en font les relais plus ou moins contraints tout en l'adaptant aux réalités locales, en s'appuyant dessus pour consolider les institutions communales, et parfois en le contestant et en le limitant.

Thèse n° 12 :

Théodore GUUINIC, *Faire école en temps de crises. Héritages bâtis et réinvention des modèles à Montpellier et dans le Midi méditerranéen (XVIIIe -XXe s.)*, thèse en Architecture sous la direction de Thierry Verdier et Frédérique Villemur, ENSA Montpellier / Université Paul Valéry-Montpellier III, 3 vol., 1124 p., 678 fig., soutenue le 8 décembre 2022.

Explorant le temps long de l'époque contemporaine, la présente thèse étudia la transmission de l'architecture – entendue comme un héritage culturel matériel et immatériel – dans le Midi méditerranéen et plus particulièrement au sein de la ville de Montpellier. Grâce à l'analyse d'archives pour la plupart inédites, la thèse retraça notamment la succession des enseignements de l'architecture dispensés à Montpellier, de la Révolution à la régionalisation. Ces pratiques pédagogiques ayant connu une longévité parfois multiséculaire, une telle recherche imposait en effet, par son objet même, d'être menée sur la longue durée de son histoire. Pourtant, observant qu'à l'époque contemporaine, la transmission du métier d'architecte ne s'effectua pas seulement au sein d'établissements scolaires, la thèse s'attacha à questionner les contours mêmes de l'idée d'« école ». Quoique centrée sur l'histoire des enseignements de l'architecture, la thèse s'est donc interrogée sur ce qui put « faire école » dans cette région éloignée de la capitale et longtemps dépourvue d'institutions scolaires, en explorant parallèlement des expériences collectives relevant plus largement de l'histoire urbaine Car retracer l'histoire d'une transmission des savoirs invite, inévitablement, à étudier des relations, à mesurer des écarts entre des cadres de portée générale et des situations particulières, entre des modèles et leurs réinventions. C'est pourquoi la problématique majeure de ce travail fut de mettre en lumière les modalités de réception des modèles et savoirs circulant entre Paris et le Midi méditerranéen. Le sujet fut ainsi appréhendé au moyen d'une « diffraction » de l'objet pédagogique, étudié tour à tour à travers le prisme institutionnel, celui des contenus théoriques et celui des œuvres bâties. Si la thèse s'attacha ainsi à décrire les cadres institutionnels offerts à ces apprentissages, elle parvint également à apprécier la teneur de ces enseignements sur le plan théorique, tout en les mettant en relation avec le contexte des grands chantiers de ces époques. Plusieurs ensembles documentaires, d'une ampleur et d'un intérêt rare, permirent en effet d'apprécier finement la nature de ces pédagogies, plus spécialement au cours de trois périodes de crises. Le cas des leçons dispensées à la fin du XVIIIe siècle amena ainsi à explorer l'hypothèse d'un enseignement d'architecture « révolutionnaire » : une série de manuscrits et de dessin inédits, élaborés en pleine Révolution par l'architecte Charles-Étienne Durand, sont ici analysés en détail pour 2 la première fois. Plus tard, au cours du XIXe puis du XXe siècle, d'autres périodes de crises firent l'objet d'une attention particulière, au travers de fonds documentaires légués par des maîtres autant que par des élèves. Pourtant, au-delà des seuls enseignements institutionnalisés, l'étude mit aussi en évidence des expériences collectives ayant constitué d'autres écoles de l'architecture, qui invitèrent à élargir le cadre de lecture de la thèse. Il s'agit notamment des autres « lieux de savoirs » que furent à leur manière les voyages, les chantiers et les agences – principalement publics – que la thèse étudia à travers une série de cas exemplaires, choisis pour leur représentativité à l'échelle régionale,

nationale et internationale. Identifiés pour certains au sein même des pratiques du métier, plusieurs cas permirent, par leurs éclairages successifs, d'entrevoir une « leçon » propre à ce contexte méditerranéen : berceau des premières pratiques de restauration monumentale, la région resta au XXe siècle le théâtre d'expériences originales, qui s'enrichirent au contact des avant-gardes artistiques. À la croisée de ces deux phénomènes, l'œuvre de l'architecte et restaurateur Jean Sonnier s'avéra particulièrement représentative d'une génération de restaurateurs très active après-guerre dans le Sud-Est de la France, ayant en commun d'avoir été formés pendant leur captivité en Allemagne au cours de la Seconde Guerre mondiale. Au fil de cette enquête apparaissent ainsi autant de façons de faire école en temps de crise, analysées au prisme d'une circulation des savoirs qui, sur la longue durée, s'est parfois opérée par des voies insoupçonnables. La perspective adoptée, ainsi élargie, impliqua une inflation rapide du nombre de sources consultées. Au-delà du volumineux corpus théorique formé de sources entièrement inédites (plus de 7000 pages manuscrites), de nombreux fonds publics et privés furent exploités : plus de 540 cotes et d'un millier de dessins, conservés dans 47 lieux de conservation différents (notamment à Paris, Zurich, Los Angeles, mais également dans les archives des services de l'État et dans le cadre de fonds privés). Cette diversification des sources fut parfois imposée par les conditions de travail particulières de ces années marquées par de longues fermetures de plusieurs fonds d'archives et par la crise sanitaire du coronavirus. Ce sont d'ailleurs les périodes de confinement qui eurent sur l'avancée des recherches les conséquences les plus profondes, me privant pendant de longs mois de l'accès à tout fonds de documentation. Ces conditions, inattendues, ne furent pourtant pas sans bénéfice pour ma recherche, ce contexte inédit m'ayant poussé à me replier sur l'analyse de données statistiques : ainsi ai-je étudié dans une approche comparatiste 150 ans de statistiques de protections des monuments historiques, avant d'analyser la constitution des fonds de la planothèque de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, là aussi par département. Ces lectures quantitatives me permirent notamment de mettre en évidence un relatif retard des protections de monuments dans le Midi méditerranéen, et une intensité singulière des chantiers de restauration dans la région au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Au sein de ce vaste ensemble d'archives et de données, les périodes les mieux documentées furent paradoxalement trois temps de crises, mettant en évidence de façon très suggestive la continuité de l'action publique au cours de bouleversements aussi profonds que la Révolution française, la Grande dépression et la Seconde Guerre mondiale. À cet égard, l'un des apports majeurs de mon enquête fut de montrer combien ces périodes de crises furent autant d'occasions d'innovations et de ressourcements, s'avérant d'une importance décisive pour comprendre les dynamiques et les inflexions de cette épopée collective. Au sein d'un large théâtre d'acteurs, une attention particulière fut en effet accordée à diverses figures investies de missions d'intérêt public, dotées de responsabilités locales (professeurs, ingénieurs des ponts et chaussées, architectes municipaux et départementaux, recenseurs), mais aussi régionales ou nationales (conservateurs, architectes en chef des monuments historiques, inspecteurs). À travers eux sont peu à peu apparus les contours de nouveaux métiers et d'un partage des rôles en grande partie à l'origine des prérogatives actuelles des agents publics

aujourd'hui au service de la conservation du patrimoine, jetant notamment un jour neuf sur le rôle méconnu et pourtant précieux pour la conservation des monuments français d'une génération d'ingénieurs des ponts et chaussées à l'aube du XIXe siècle. Ces exemples pourraient d'ailleurs suggérer l'hypothèse que la hiérarchie administrative des ingénieurs put également préfigurer le maillage des architectes départementaux et certains aspects du service des monuments historiques, inspirant indirectement la genèse de l'actuel service du patrimoine. Ainsi cette longue enquête parvint-elle à montrer tout ce dont le Midi méditerranéen fut l'école, livrant souvent des leçons originales dans l'histoire de la transmission des métiers d'architecte et d'architecte-restaurateur. Car l'un des multiples enjeux de la thèse fut aussi d'apporter, à travers le cas stimulant et relativement méconnu du Midi méditerranéen, une nouvelle contribution à l'histoire de la conservation du patrimoine français qui, à l'heure où il est demandé aux Écoles d'architecture de former les futurs architectes à intervenir sur l'existant, forme indubitablement l'un des chantiers d'avenir de l'histoire de l'architecture. Les trois cadres urbains dont l'histoire est étudiée en particulier sont les villes de Montpellier, Nîmes et Avignon.

Thèse n° 13 :

Elsa Jamet, *Au cœur du système haussmannien : Henri Blondel (1821-1897), architecte, entrepreneur et financier*, directeur de thèse : M. Jean-Baptiste Minnaert, Sorbonne Université, soutenue le 3 décembre 2022

« M. Blondel n'était pas seulement un architecte, c'était aussi un entrepreneur, un homme d'affaires qui a puissamment contribué à l'embellissement de Paris, en qualité de collaborateur d'Haussmann. »[42] Entre le Second Empire et la III^e^ République, l'architecte-entrepreneur-financier Henri Blondel (1821-1897) fut l'un des plus actifs dans les grands travaux parisiens. Architecte, entrepreneur et financier, il mena de front ses trois fonctions : il éleva plus de 220 édifices, se chargea de percements de voies et d'aménagements de quartiers, et fut également un financier43. Si la vie d'Henri Blondel, depuis sa naissance, en 1821, jusqu'à son décès, en 1897, a délimité notre thèse, cette dernière n'est pourtant pas monographique. En effet, il ne s'agit pas d'étudier uniquement la carrière et l'œuvre d'un architecte-entrepreneur-financier, mais de le replacer dans un plus vaste système et d'en étudier les acteurs et les pratiques qui ont conduit aux grands travaux urbains de la fin du XIX^e^ siècle.

Ingénieur de formation, Henri Blondel consacra sa carrière à l'architecture et fut l'un des promoteurs des immeubles haussmanniens avec plus de 172 maisons de rapport bâties dans la capitale. Il s'illustra également dans d'autres programmes aussi nombreux que variés : hôtels particuliers, maisons de campagne, maisons ouvrières, cité ouvrière, château, établissements, industriels, écoles, dépôts de tramways, hôtel pour voyageurs, chapelles, édifices publics ainsi que la Bourse de commerce de Paris. Mais Henri Blondel ne fut pas seulement un architecte, il fut aussi un entrepreneur qui agit pour le compte de sociétés immobilières, à différents travaux publics, dont l'aménagement de quartier et le percement de voies, en France, en Belgique ainsi qu'au Panama et au Brésil44. Il fut également un financier. Blondel mena, en effet, des activités spéculatives pour son compte ou celui de banquiers qui l'avaient entraîné à créer, présider et administrer des sociétés immobilières. Dès 1867, il exerça différents mandats dans au moins 23 entreprises différentes. À partir de 1869, il occupa des fonctions d'administrateur : dans quatre compagnies d'assurances, deux sociétés financières et au moins dix-sept sociétés immobilières, dont six qu'il fonda. Il reçut, en outre, des procurations pour agir pour le compte de banquiers ou de sociétés.

Ses affaires furent favorisées grâce à un solide réseau qui s'était constitué, dès les premières années du Second Empire, d'administrateurs, de politiques, de banquiers, d'entrepreneurs, des employés de son agence d'architecture et des membres de sa famille. Deux personnes sont apparues au centre : le préfet de la Seine, Georges-Eugène Haussmann (1809-1891) et le banquier Armand Donon (1818-1902). Tous les deux ont tenu un rôle de premier plan et ont contribué à faire de Blondel « l'homme de Paris »45. Grâce à l'appui de ces

[42] *La France*, 12 décembre 1890.

[43] *La Construction moderne*, 28 décembre 1889.

[44] L'éclairage apporté par Michel Lescure dans *Les banques, L'État et le marché immobilier en France à l'époque contemporaine*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1982 a été particulièrement utile à la compréhension des affaires menées par les entrepreneurs et les financiers.

[45] *Le Panthéon de l'industrie*, 2 mai 1880.

deux hommes, Henri Blondel disposait aisément du pouvoir – politique – et de l'argent, nécessaires à la conduite de grandes opérations spéculatives jusqu'à sa faillite.

Après avoir spéculé et pris part dans de nombreuses sociétés, il fut déclaré en état de liquidation, en 1890, dont le passif qui atteignit plus de 32 millions de francs, était principalement constitué des impayés du chantier de la Bourse de commerce, comme le révèle les dossiers de liquidation et faillite, conservés aux Archives de Paris. Son avocat, Pierre Waldeck-Rousseau (1846-1904), ne put lui éviter, en 1892, la transformation de sa liquidation en faillite. Il fut reconnu par le tribunal de Commerce de la Seine comme ayant exercé une activité commerciale d'entrepreneur de travaux publics. Les juges reconnurent aussi qu'il s'était immiscé comme administrateur, dans la gestion d'affaires commerciales et avait signé et accepté, pendant une longue période, des effets de commerce pour des sommes considérables. Sa situation financière intervint dans un contexte financier défavorable. Après le krach de 1882 et la faillite de l'Union Générale, de nombreuses sociétés immobilières ou financières, liées au banquier Armand Donon (1818-1902) chutèrent. Ces différentes procédures judiciaires furent des sources importantes pour notre étude. Elles ont mis en lumière le système financier qui aida les affaires de l'architecte, et plus largement, les pratiques menées dans la mise en place et la réalisation des grands travaux de la fin du XIX^{e} siècle. Ainsi, notre travail s'est autant appuyé sur des sources économiques qu'architecturales afin de mener une étude complète du système.

En dépit du nombre important et de la richesse des publications sur l'haussmannisme, peu de travaux ont été menés sur des architectes actifs dans la construction privée, et plus encore sur des architectes spéculateurs, sous le Second Empire et les débuts de la III^{e} République. Ainsi, aucun ouvrage ni article ne fut consacré à Henri Blondel. Il faut toutefois souligner que son œuvre ou ses réalisations ont été citées dans pas moins de 57 publications différentes. Si sa production était connue, elle était limitée à quelques réalisations dont la Bourse de commerce de Paris reste l'édifice phare de sa carrière qui fut certainement le plus cité et représenté. Le rapport de sa liquidation fut le point de départ de nos recherches et à l'origine de ce travail[46]. Ce document, dressé par son liquidateur, fait état des principaux travaux menés par Blondel, et mettait au jour le réseau de l'architecte ainsi que la place très importante des financiers, dont Armand Donon et sa banque, la Société des dépôts et comptes courants[47]. Il mit en valeur l'importance d'un système qui s'appuyait sur la constitution de sociétés immobilières ayant vocation à construire et spéculer sur les grands travaux parisiens. Ces sociétés furent aussi un élément central et répétitif des procédés mis en place par les architectes, les entrepreneurs, les financiers et les hommes politiques qui s'y retrouvaient et collaboraient aux diverses entreprises.

À la croisée de l'histoire de l'architecture, de l'histoire urbaine, de l'histoire économique et sociale, cette thèse entend replacer l'acteur dans le système. Notre ambition a été de montrer en quoi l'étude de l'activité d'un

[46]AN, MC, DC, XII, 184, 23 mai 1891, dossier de client, rapport de liquidation judiciaire d'Henri Blondel.
[47]Armand Donon fut le co-fondateur, en 1859, du Crédit industriel et commercial (CIC).

architecte-entrepreneur permet d'éclairer le système haussmannien et quel rôle Henri Blondel a-t-il tenu dans les processus de transformation de la capitale pendant le Second Empire et les débuts de la III^{e} République. Nous avons aussi cherché à comprendre comment se diffusaient l'haussmannisme, ses pratiques et ses formes architecturales à l'étranger, en Belgique, en l'occurrence. Un grand nombre de sources, administratives, judiciaires, notariales et privées, inédites ou mal connues, ont été mobilisées afin de mettre en lumière les réseaux, les pratiques et l'activité d'Henri Blondel qui collabora aux grandes opérations de travaux de la fin du XIX^{e} siècle.

Afin de répondre à ces questions, nous avons divisé notre travail en quatre parties, qui éclairent les différentes facettes de l'homme, de l'architecte, de l'entrepreneur et du financier. La première partie, intitulée « "Qu'est-ce que M. Blondel ? Quelle est son histoire ? " », se présente comme une biographie de l'architecte[48]. Nous abordons l'importance du noyau familial, constitué de sa famille et de sa belle-famille. Notre travail a également été dicté par son réseau. Il s'articulait autour de banquiers, de financiers, de politiques, d'entrepreneurs, de collaborateurs et d'employés de son agence, mais aussi de membres de sa famille : tous prirent part aux sociétés immobilières, instruments nécessaires aux activités spéculatives immobilières49. L'étude de ses convictions religieuses et politiques a permis, notamment, d'identifier un réseau majoritairement protestant et républicain. La situation financière de l'architecte, qualifié de riche, a également fait l'objet d'un développement particulier. Le deuxième chapitre est consacré au réseau Blondel mis au service de l'homme d'affaires. Dans un premier temps, notre propos est consacré au réseau politique, administratif et bancaire dans lequel la figure d'Haussmann est centrale. Les relations entre l'architecte et le préfet permettent de comprendre la réussite de Blondel sous le Second Empire, notamment dans les concessions attribuées par l'administration. Cette première partie s'achève par l'étude du cabinet Blondel, l'agence de l'architecte, située au 14, quai de la Mégisserie qui fut l'une des plus actives des grands travaux parisiens. Des sources inédites nous ont permis de dresser un état assez précis de l'organisation du travail et de mieux connaître les hommes qui la composaient. Une analyse spatiale des lieux – domiciles familiaux, lieux d'exercices professionnels et adresses des sociétés et de ses membres – a guidé nos réflexions et études, nécessaires à la compréhension et l'évolution de ces réseaux.

La deuxième partie, plus chronologique, « " Blondel est dans l'affaire " : la mise en place d'un système », s'articule autour des percements et des sociétés immobilières[50]. Le premier chapitre est consacré aux percements réalisés entre 1855 et 1870 : rue des Halles, rue de Turbigo, rue Monge, rue du Pont-Neuf et boulevard Saint-Germain. Il se focalise en particulier sur la mise en place d'un système qui s'appuyait sur des financiers, des entrepreneurs et surtout de sociétés créées spécialement pour une opération. Le deuxième chapitre dresse un état des vastes opérations menées par l'architecte, de concert avec son banquier Donon,

[48] *La Réforme du bâtiment*, 26 septembre 1897, citant une plaidoirie de Waldeck-Rousseau lors de la faillite Blondel.
[49] Alexia Yates, *Selling Paris, property and commercial culture in the fin-de-siècle capital*, Londres, Harvard University Press, 2015., p. 6.
[50] *Le Figaro*, 18 juin 1884.

depuis la Société des maisons à bon marché – devenue la Société de travaux publics et constructions –, les sociétés de l'hôtel Continental et la Société des immeubles de France. Ce développement met en lumière l'importance des affaires gravitant autour d'un « groupe » Donon, menées tant dans la capitale, qu'en province pour les chemins de fer, qu'à l'étranger comme en Belgique, au Panama et au Brésil. Cette partie souligne la particularité des sociétés – constitutions, rôles et actions – qu'elles ont tenues dans la transformation des villes. La troisième partie intitulée « Blondel " dévoré par ses affaires " : de la consécration à la " faillite monstre ", la chute du système » a été divisée en deux chapitres[51]. Le premier retrace l'expansion des affaires qui portent en germe la chute de l'architecte. Ses entreprises, toujours plus importantes, connurent des échecs successifs. Elle revient également sur les échecs spéculatifs des sociétés de Blondel et de celles des banquiers. Le deuxième chapitre débute par l'ultime consécration de Blondel : la Bourse de commerce, qui ne fut autre que l'affaire de trop et le conduisant à la cessation de paiements. Ce chapitre s'achève par la « faillite colossale de 33 millions » : la chute des sociétés financières et bancaires, dont la Société des dépôts et comptes courants, et la propre faillite de l'architecte-entrepreneur[52].

Enfin, la quatrième et dernière partie, intitulée « Blondel architecte, " l'homme de Paris " » est consacrée à Blondel l'architecte[53]. Volontairement écartée des deuxième et troisième parties, l'architecture a fait l'objet d'un développement particulier. En effet, la complexité, d'opérations toutes liées les unes aux autres, abordées dans les précédentes parties, ne pouvait se retrouver mêlée à la conception et à la construction des édifices. L'ensemble de la production d'Henri Blondel, qui s'élève à plus de 220 édifices, a été réparti en trois chapitres. Le premier est consacré à l'architecture domestique. Les maisons de rapport occupent une place centrale dans ses réalisations. Il fut aussi amené à construire des hôtels, des villas, des maisons ouvrières et à mener des travaux de transformations. Leur diversité programmatique a fait l'objet du deuxième chapitre. Les nouveaux programmes – Belle Jardinière, siège de banque et hôtel Continental – couronnèrent sa carrière. Il consacra une partie de sa production à l'élévation d'édifices publics et religieux : écoles pour institutions, orphelinat, chapelles, abattoir, maire-halle aux grains et dépôts de tramways. Un développement particulier est consacré à la Bourse de commerce depuis les premières réflexions et projets de transformation de la Halle au blé à sa transformation complète par Henri Blondel qui couronna sa carrière. Enfin, la question d'un « style » Blondel est évoquée dans le dernier chapitre, entre références et synthèses, particularités et innovations, servies par une presse mise au service de l'œuvre.

Cette thèse menée sur Henri Blondel a permis de mettre en lumière le système qui s'est mis en place dans les grands travaux d'urbanisation de la fin du XIX^{e} siècle où hommes de l'art, financiers et hommes politiques s'étaient associés pour réaliser de grandes opérations. Ainsi, finance, politique et architecture étaient étroitement liées et devaient être analysées ensemble pour saisir les spécificités du système. Henri Blondel, lui-même, cumula les fonctions d'architecte, d'entrepreneur et de financier.

[51] *Le Droit financier*, 20 mars 1891 et *Le Matin*, 30 juillet 1895.
[52] *L'Indépendant du Cher*, 4 août 1895.
[53] *Le Panthéon de l'Industrie*, 3 mai 1880.

Ce système a été étudié grâce à l'analyse des pratiques menées depuis les arrangements passés avec le préfet Haussmann, à l'Hôtel de Ville, pour l'obtention d'une concession, à la création d'une société immobilière, en passant par ses administrateurs, et la réalisation de l'opération de travaux publics, telle que le percement, puis la construction de maisons, sur les nouveaux terrains. Afin de mieux comprendre ce système, ses hommes et ses pratiques, notre travail s'est particulièrement intéressé au réseau d'Henri Blondel, composé d'administrateurs, de politiques, de banquiers, d'entrepreneurs, d'employés de son agence d'architecture, et de membres de sa famille. Son analyse a mis au jour les liens qui les unissaient et les fonctions qu'ils ont tenues dans la réussite des affaires de Blondel.

L'étude, plus spécifique, des sociétés immobilières a mis en valeur les opérations menées par ces hommes et leurs actions dans les grands travaux. Ces sociétés immobilières, instruments de la spéculation, ont joué un rôle important dans le système des grands travaux de la fin du XIX^{e} siècle. Ces sociétés, créées pour la construction, pour des travaux publics et pour le financement de diverses entreprises, sont apparues comme le *leitmotiv* de l'activité de Blondel. La présence d'un architecte dans une société immobilière était un avantage notable pour les souscripteurs, les administrateurs et les financiers. Les compétences techniques et pratiques d'Henri Blondel, acquises par sa double formation d'ingénieur et d'architecte, devaient être un avantage supplémentaire. S'il fut administrateur de sociétés, il était surtout entrepreneur chargé des percements, des alignements, des assainissements et des lotissements de terrains. Ainsi, les financiers assuraient une économie d'échelle en faisant appel au même professionnel. Parmi les 220 édifices qu'il construisit, une grande majorité fut bâtie lors d'opérations de percements, et d'autres furent élevés sur des terrains achetés en bloc directement auprès de la préfecture de la Seine. Les administrateurs de ces sociétés reflètent à la fois les besoins de ces entreprises – financiers et politiques – et également le réseau qui entourait Henri Blondel. Ainsi, tous les administrateurs de la Société des dépôts et comptes courants, ou proches du banquier Donon, participèrent aux sociétés en tant qu'administrateurs ou souscripteurs. Certains d'entre eux profitèrent également d'opérations pour faire l'acquisition d'un terrain ou d'une maison, dans un but spéculatif, en revendant la construction peu de temps après son achèvement.

L'étude de ces sociétés a également mis au jour l'important réseau politique et financier d'Armand Donon, qui servit les intérêts d'Henri Blondel. Parmi ces hommes se trouvait le duc de Morny (1811-1865). Donon fut l'un de ses plus proches amis, son associé et son conseiller financier et fut, après le décès du duc, son exécuteur testamentaire. Le banquier pouvait également compter sur Symphorien Boittelle, préfet de police du Second Empire – qui était un cousin éloigné d'Haussmann –, et divers députés. Les appuis d'Armand Donon permirent également à Henri Blondel de bénéficier de prêts financiers importants, contractés auprès d'établissements alliés tels que la Banque d'escompte, le Crédit Viager ou le Crédit de Paris.

Ces différentes recherches menées autour de l'argent ont permis d'éclairer les travaux menés dans Paris, à la fin du XIX^{e} siècle et notamment l'activité spéculatrice des architectes et entrepreneurs. Ces spéculateurs –

banquiers, politiques, architectes et entrepreneurs – se tenaient bien informés des opérations de travaux. Soulignons que l'administration municipale connaissait l'impact des travaux sur le prix des terrains et avait fait dresser des tableaux indiquant les « plus values acquises par les immeubles mis en bordure » des nouvelles voies54.

Nous avons également cherché à mettre en valeur la circulation des hommes – financiers, architectes, entrepreneurs ou administrateurs des sociétés – et la multiplication des affaires à l'étranger qui ont contribué à la diffusion de l'haussmannisme, de ses pratiques et de ses formes. Cette perméabilité des pratiques que nous avons pu mettre en lumière dans les opérations de travaux publics en Europe – et hors de l'Europe – confirme les travaux de Michel Lescure Nicolas Stoskopf et Alexia Yates55. Enfin, l'étude des entreprises menées par certaines sociétés du groupe Donon, comme la Société financière, met en valeur la circulation des hommes à travers l'Europe et le monde : en Italie, en Espagne, au Portugal, en Roumanie, en Russie, au Brésil et au Panama.

Ainsi, cette étude, par la découverte ou redécouverte d'archives consacrées à l'haussmannisme, a particulièrement questionné la position d'un architecte hors de son périmètre de compétence – l'architecture – qui devint entrepreneur-spéculateur. Spéculateur, architecte-technicien au service de la finance et de la spéculation, Henri Blondel fut assurément l'un des plus prolifiques architecte-entrepreneur de la fin du XIX^{e} et l'un des plus importants promoteurs d'immeubles haussmanniens qui constituent, encore aujourd'hui, l'idée que l'on se fait du Paris haussmannien.

[54]Archives de Paris, VO11 3237, tableau de l'*état des plus values acquises par les Immeubles en bordure du Boulevard St Germain pour le percement fait par la Ville de Paris en 1877*.

[55]Michel Lescure, *Les banques, L'État et le marché immobilier en France à l'époque contemporaine*, *op. cit.*, Nicolas Stoskopf, *Banquiers et financiers parisiens*, Paris, Picard / éditions Cenomane, 2002, et Alexia Yates, *Selling Paris, property and commercial culture in the fin-de-siècle capital*, *op. cit.*

Thèse n° 14 :

Auteur de la thèse : Anne-Charlotte Javonena

Directeur de la thèse : Jean-Luc Fray

Établissement du doctorat : Université Clermont Auvergne

Date de la soutenance : 08 /12/ 2022

Châteaux et domaines castraux, outils de contrôle des réseaux de communication au Moyen Âge : l'exemple de la vallée du Lot (XIIIe – XVe s.)

PREREQUIS METHODOLOGIQUES ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Les relations entre les axes de circulation et l'habitat seigneurial peuvent dépasser le cadre de l'analyse du système synallagmatique qui prévaut généralement chez les castellologues. Dans cette perspective, mes recherches doctorales envisagent la relation château - route comme partie intégrante du processus de construction et de structuration de l'espace au Moyen Âge. La position adoptée consiste à définir les principaux phénomènes qui « produisent » l'espace en s'appuyant sur la manière dont la dimension vécue des territoires est présentée ou envisagée dans les sources documentaires médiévales. Pour cela, il convient de garder à l'esprit que l'aménagement de l'espace par les sociétés médiévales se situe entre résiliences du passé et réadaptations. Depuis la protohistoire, les réseaux de communication encouragent la pratique des territoires et sont indissociables de leur structuration. À l'époque médiévale, le principe reste le même. Mais à partir du XIIIe s., le dynamisme des villes et le développement des échanges renforcent les relations spatiales régionales et interrégionales. Les groupes sociaux en assurent l'interconnexion en circulant d'une localité vers une autre. Les rapports inter-urbains tout comme les relations ville-campagne sont entretenus par des réseaux hiérarchiques (ordres et influences politiques, militaires ou administratives), par des déplacements ponctuels (foires ou pèlerinages) ou par la circulation des denrées et des richesses (matérielles ou numéraires). Dans ce système spatialement et socialement organisé, toute forme d'agglomération (de premier ou de second rang), bourgs ruraux et semis lâche, au même titre que certains sites castraux avec leur habitat subordonné ou isolés, ne doivent pas être observés de manière indépendante mais en fonction de leurs relations spatiales avec d'autres pôles de peuplement. Certaines villes dotées d'un pouvoir fort exercent une grande influence sur le développement d'autres agglomérations et sur la mise en valeur de leurs marges. En accord avec les valeurs du monde féodal, nous décrivons ici un système à la fois mental et matériel, ainsi qu'une organisation relevant des domaines de l'économie, de la politique et du social. Grâce aux actes ayant trait à la pratique des territoires, cette thèse cherche à identifier la part que prennent des réseaux de communication dans la structuration des espaces urbains et agraires au Moyen Âge.

CADRES GEOGRAPHIQUE ET URBAINS DE LA RECHERCHE :

Le cadre géographique de nos investigations est défini par la vallée de la rivière Lot. Depuis sa source en Lozère jusqu'à sa confluence dans le département du Lot-et-Garonne, au sein d'un territoire longitudinal

étendu sur 485 km, il existe à l'époque médiévale et, comme partout ailleurs, des gradients d'urbanité. Le Lot est dominé par deux cités épiscopales, Mende et Cahors, dont les évêques détiennent aussi des prérogatives seigneuriales. De nombreuses agglomérations castrales servent aussi de point d'ancrage aux différents pouvoirs bordiers ; sans oublier les bastides dont les fondations répondent à des fins politiques, stratégiques et économiques. Ces différents cadres spatiaux « urbains » ne peuvent se satisfaire d'une seule et même définition de la ville médiévale, les critères architecturaux et fonctionnels n'étant pas partout identiques. Cependant, si certaines localités de la vallée s'apparentent à des « places centrales », dotées d'enceintes, de rues, de fonctions politiques, judiciaires, administratives, de marchés, d'une concentration de population et d'une organisation religieuse, elles ne disposent pas toutes de l'ensemble de ces fonctions. Ces rapports de dissemblance nous autorisent à en qualifier certaines d'agglomérations secondaires et d'autres de bourgs ruraux. Mais, tout en entretenant ensemble des liens hiérarchiques et fonctionnels, il se crée, grâce à leur interconnexion routière et aux flux (matériels et immatériels), un phénomène de territorialisation de la ville au-delà de ses murs et de ses faubourgs. Ainsi, la ville peut exercer sa fonction centrale sur d'autres pôles d'habitat.

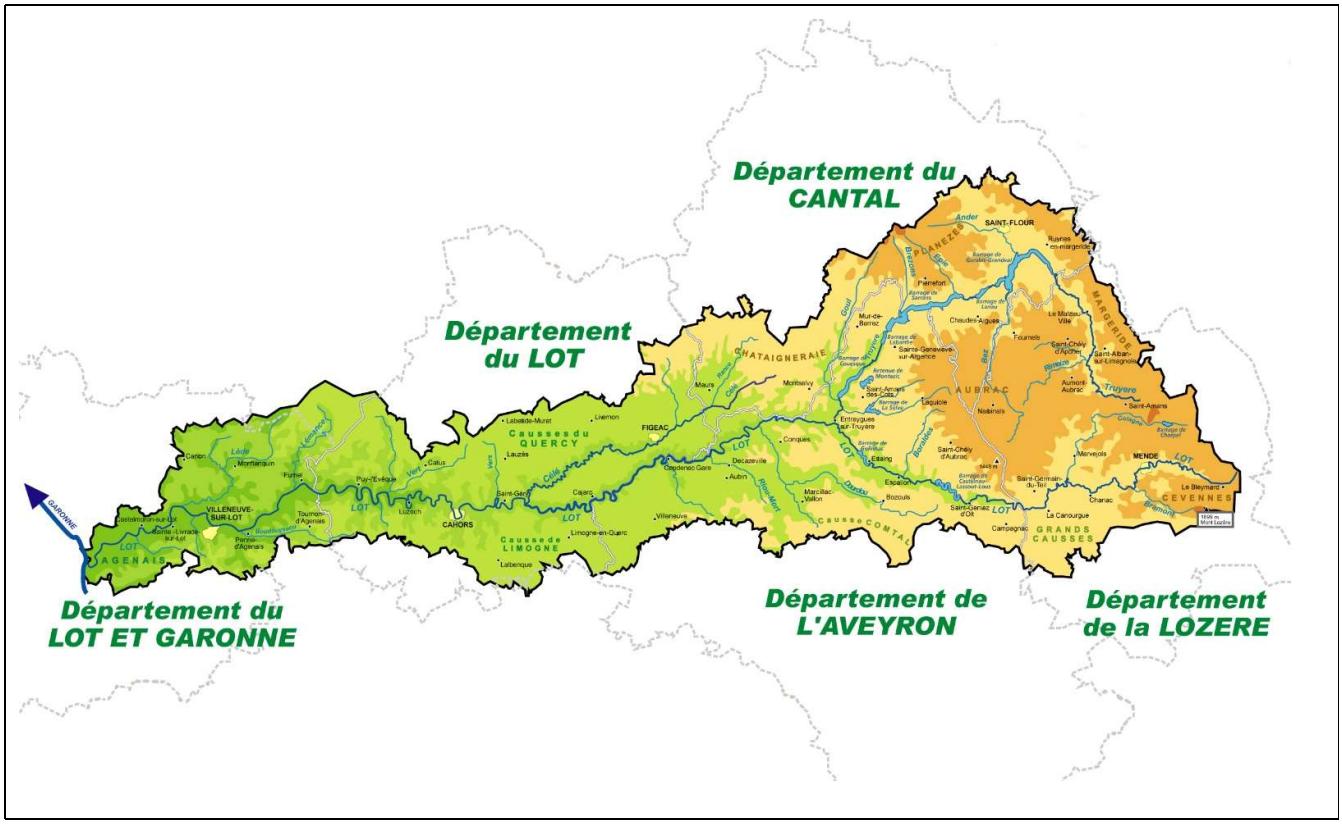

AUTOUR DU CONCEPT DE CENTRALITE :

- DEVELOPPER LA CENTRALITE : REGARDS CROISES SUR LES EXEMPLES DE MENDE ET DE CAHORS

Les exemples des cités épiscopales de Mende et de Cahors sont assez représentatifs d'un premier regard porté sur la complexité du processus. Vers 1088 pour Cahors et en 1161 pour Mende, nous notons un élargissement de la domination princière et royale sur ces deux sièges d'évêchés. En dotant l'évêque Géraud

de Cahors de fonctions comtales - la *comitalia* avec le droit de battre monnaie - Guillaume IV de Toulouse, fait de cet ecclésiastique son vassal. Cela lui permet d'étendre son aire d'influence en vallée du Lot, là où son autorité était mise en concurrence avec le comte de Poitiers. Par ailleurs, afin de mettre un terme aux guerres privées entre les seigneurs gabalitains, Aldebert de Mende prête allégeance au souverain Louis VII. En retour, il reçoit les *regalia* ainsi que les hommages des barons du Gévaudan. Bénéficiant de charges comtales pour l'un et seigneuriales pour l'autre, les deux prélats peuvent désormais affirmer leur puissance publique et foncière. Aldebert évince les seigneurs gabalitains présents à Mende. Il leur rachète la propriété de nombreux édifices et fait même raser le logis seigneurial de son principal rival. Il repense alors l'urbanisme de Mende et tire parti de la redécouverte des reliques miraculeuses du saint martyr Privat pour asseoir son double statut : évêque et seigneur. L'attractivité nouvelle de Mende suscite l'afflux de pèlerins, l'aménagement de cinq quartiers, la création de marchés et surtout le renforcement d'un croisement routier d'origine antique. Ce carrefour constitue d'ailleurs la nouvelle trame de fond du parcellaire de la ville. Aldebert assure également la sécurité de ses habitants en édifiant portes, remparts, tours et fossés. Il prévoit même, dans la surface délimitée par cette enceinte, des espaces libres pour l'installation de nouveaux venus. En ce qui concerne Cahors, nous savons assez peu de choses sur cette ville avant la fin du XIIe et le début du XIIIe siècle. L'urbanisme sous l'épiscopat de Géraud serait un héritage de celui mis en place au temps de l'évêque bâtisseur saint Didier au VIIe siècle. Le récit de la *Vita* (*sancti Desidereii)* nous permet de considérer l'emplacement du palais épiscopal ainsi que certains lieux de culte *intra* et *infra muros.* On attribue également à saint Didier, quoique sans preuve tangible, l'édification d'un rempart. Cependant, vers la fin du XIIe s., la ville est dotée d'un premier pont sur le Lot. Cet élément d'urbanisme de la ville médiévale évitait la rupture de charge (passage à bac) et facilitait les communications de la ville avec ses proches espaces agraires. Il encourageait également les relations de Cahors avec le Midi toulousain et les ports de la Méditerranée. Ainsi au sein de ces deux cités, l'affirmation de l'autorité des deux prélats sur les habitants trouve leur plus nette expression avec la planification de projets urbains. Les remparts sont à la fois des éléments caractéristiques de la ville médiévale mais aussi des insignes du pouvoir politique. À Cahors, la construction d'un pont relève de la prouesse technique et son intégration au plan de défense de la ville fait certainement grandir le prestige de l'évêque-comte aux yeux des autres féodaux, de la population et des visiteurs (marchands et pèlerins).

Mais, pour développer la fonction « centrale » de leurs villes, les deux prélats cherchent aussi à accroitre leur domination foncière *infra muros*. Entre les XIIe et XIVe s., l'extension du temporel de Mende est synonyme d'achat de plusieurs châteaux et de serments de *redditio*[56] conclus avec les seigneurs de la vallée. Établis sur une distance de près de 30 kilomètres le long du Lot*,* les sites castraux entrant dans le patrimoine foncier de l'évêque de Mende entretiennent des relations avec la capitale épiscopale grâce à la construction de plusieurs

[56] Le serment de *redditio* s'applique à une cité comme elle s'applique aussi à un château. Il concerne la restitution comme la mise à disposition de l'un de ces deux espaces sans aucune condition. Plus important qu'un serment d'hommage, cet accord instaure une hiérarchie dans les pouvoirs car la possibilité d'exiger la restitution d'une ville ou d'un site castral résume la position dominante du seigneur sur celui qui prête serment.

ponts de pierre. Contrairement à Cahors, ces équipements ne sont pas fortifiés et ne s'intègrent pas non plus au plan de défense des bourgs castraux de la vallée, ni même à celui de Mende. Néanmoins, la mise hors d'eau des points de rupture de charge renforce la centralité de Mende sur son espace environnant. D'ailleurs, pour répondre aux besoins des mendois, la ville accueillait des foires et des marchés, sans négliger toutes sortes d'activités (en lien avec la venue de commerçants et de pèlerins) qui animaient les échanges à une échelle locale et interrégionale. Cette brève digression n'est pas sans portée. Si les ponts matérialisent les relations d'interdépendance entre la ville et les autres agglomérations de la vallée, ils permettent d'entretenir des relations plus lointaines. Mende se situe à la croisée des chemins de Lyon, Nîmes, Rodez et Saint-Flour. Dans la seigneurie de l'évêque-comte de Cahors, au gré des successions épiscopales, les prélats font l'acquisition des droits de haute justice sur tous les *castra* riverains du Lot établis sur une cinquantaine de kilomètres en aval de leur cité. Mais ici, les communications routières de la vallée et les passages à bac sont renforcés par l'aménagement du Lot navigable à la fin du XIIIe siècle. Ces travaux supposent d'ailleurs la mise en place d'infrastructures portuaires telles que des quais et des cales. L'intérêt d'une telle entreprise nous est révélé dès 1219. L'évêque-comte Guillaume de Cardaillac indique que la future voie d'eau doit relier Cahors aux agglomérations castrales riveraines du Lot pour le *communal profeh* de la *ciutat de Caors* et des *castels que avem en la ribiera d'Out.* De manière tacite, il révèle qu'entre Cahors et ses autres *castels* avec leurs habitats subordonnés, les relations spatiales ne sont pas essentiellement hiérarchiques. Guillaume de Cardillac souhaite encourager le *profeh,* autrement dit, la prospérité de tous les lieux relevant de sa juridiction et situés en aval de Cahors. Il planifie ainsi un système spatialement et économiquement organisé grâce à l'interconnexion de tous les différents pôles de peuplement riverains du Lot avec Cahors, épicentre de son action politique et économique. Les exemples assez analogues de Mende et de Cahors montrent que le *dominium* des seigneurs évêques se manifeste par les efforts consentis en faveur de l'amélioration de l'urbanisme (à Cahors[57]) voire de la réorganisation de la ville (à Mende). Cela conduit les évêques à jouer un rôle organisationnel et structurel au-delà des remparts dans les environs plus ou moins lointains. Les *castra* secondaires de ces deux seigneurs bénéficient indirectement du dynamisme de la ville : flux hiérarchiques, humains ou encore économiques se conjuguent avec l'ensemble des équipements de communication routière et fluviale (ponts, bacs, voies charretières, infrastructure portuaire). Ces outils garantissent un *communal profeh* car ils sont solidaires de l'aménagement et de la structuration de l'ensemble du territoire seigneurial. En somme, les exemples de Mende et de Cahors nous enseignent d'une part, que la consolidation du pouvoir engendre un processus de transformation de l'organisation spatiale des territoires. D'autre part, nous devons garder à l'esprit que la relation permanente entre ces villes et les autres localités qui structurent l'arrière-pays est le produit d'une pratique humaine collective.

[57] A noter qu'à Cahors le pouvoir urbain est partagé avec un puissant conseil consulaire. La gestion et la mise en place de nouveaux équipements publics (tels que les ponts neuf et Valentré) au sein de la ville sont souvent source de conflits entre l 'oligarchie et l'évêque.

- A L'ECART DES GRANDS CENTRES URBAINS :

L'INFLUENCE DU BOURG MONASTIQUE DE CONQUES DANS LA POLARISATION DE LA VALLEE

L'étude de la spatialisation de la région de Conques autour de son bourg monastique montre de quelle manière le monde féodal émergeant cherche à exercer sa domination. Jusqu'aux XIe et XIIe siècles, la *militia*[58] locale dispose des premiers modèles de forteresses édifiés sur des pointements rocheux. Cet isolement topographique empêche vraisemblablement les *milites* d'exercer un contrôle plus resserré des communautés rurales. Cet état de fait expliquerait l'abandon de la plupart de ces châteaux « primitifs ». Cherchant alors à mieux tirer parti de l'exploitation des ressources agraires et des flux générés par l'attractivité de l'abbaye de Conques, puis plus tard de celle de Montsalvy, la *militia* adopte, en même temps qu'elle se structure, de nouvelles logiques spatiales. Aux XIIe et XIIIe s., les seigneurs construisent de nouveaux châteaux au contact des principaux chemins de la vallée. Ils disposent aussi d'équipements facilitant les communications tels que les ports traversiers. Par exemple, les *castra* d'Entraygues-sur-Truyère, d'Estaing et de La Roque-Bouillac, édifiés en fond de vallée, contrôlent trois sites de franchissement concurrents et leurs voies d'accès. Ceux de Calmont d'Olt, du Castlar et de Capdenac occupent des points hauts dominant respectivement les passages fluviaux d'Espalion, de Port d'Agrès et celui de Ladenailh. La densification du réseau castral associée à un contrôle plus resserré des territoires et des principaux sites traversiers sur la rivière, s'accompagne d'une phase de réorganisation de l'espace habité. Les seigneurs parviennent à attirer et à fixer des communautés villageoises autour des châteaux de Capdenac, d'Entraygues-sur-Truyère, d'Estaing et de La Roque-Bouillac car ils bénéficiant du concours d'une voie suffisamment importante pour répondre aux besoins matériels d'un foyer de peuplement. Ces agglomérations castrales apparaissent alors comme de nouveaux pôles de domination face aux foyers de peuplement préexistants (les *vici*). En d'autres termes, alors que cette zone de la vallée du Lot était polarisée par Conques et que lui étaient soumises de nombreuses paroisses rurales avec leurs villages, abbés et seigneurs laïcs entretiennent des rapports de concurrence pour la domination du territoire, sa mise en valeur et l'encadrement des communautés rurales. Dans cette zone de la vallée à l'écart des grands centres urbains, les agglomérations rurales d'origine monastique ou castrale exercent une influence spatiale et sociale sur les regroupements d'habitats dans les campagnes. À y regarder de plus près, ce phénomène organisé est d'ailleurs assez comparable à celui exercé par la ville sur son arrière-pays. Ainsi, il convient de préciser que l'étude de la spatialisation de la région de Conques encourage l'historiographie urbaine à examiner plus attentivement le poids des petites villes dans l'enrichissement de son champ disciplinaire.

- OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT EXERCE PAR LA VILLE SUR SON *UMLAND* ET SON *HINTERLAND*

Parmi la liste des petites agglomérations de la vallée du Lot figurent aussi des bastides : Moncabrier, Villeneuve-sur-Lot, Monflanquin, Monclar, Saint-Pastour, Castelnaud-de-Grattecambe et Castelseigneur

58 La *militia* désigne simultanément au XIe s. les hommes armés d'un seigneur et ses vassaux.

(Laparade). Leur fondation résulte d'un accord de paréage entre un seigneur ecclésiastique et un seigneur laïc (généralement un comte, un duc ou un roi). Ces bastides sont construites sur la base d'une structure parcellaire orthogonale avec une place centrale. Cependant, toutes n'ont pas le même gradient d'urbanité. Certaines sont des chefs-lieux de *baylies*[59], d'autres ne le sont pas et, lors de leur fondation, elles ne sont pas immédiatement dotées de fortifications. En Aquitaine, ces fondations sont pour le pouvoir un moyen d'affirmer son autorité sur un territoire, mais aussi un urbanisme planifié pour développer les activités vitivinicoles et fournir le marché Anglais en vins. En effet, les bastides du val de Garonne et de ses affluents (dont le Lot) entretiennent un rapport singulier avec les réseaux fluviaux. Nous disposons d'ailleurs d'une source manuscrite rédigée par les habitants de Monflanquin dans laquelle ils demandent au duc d'Aquitaine une autorisation d'exportation de leur production de vin à Bordeaux au même titre que Villeneuve et Monclar. Cette même source documentaire nous indique que les habitants d'autres bourgs castraux de la vallée comme Penne-d'Agenais, Casseneuil et Sainte-Livrade exportent eux-aussi leurs vins vers la capitale du duché d'Aquitaine. Nous pouvons ajouter à cette liste la ville de Cahors puisque vers la fin du XIIIe s., l'aménagement du Lot navigable permet désormais de relier la cité épiscopale aux localités du temporel mais aussi à Bordeaux. Près de 200 kilomètres séparent la capitale du duché d'Aquitaine de ces villes exportatrices. La relation spatiale entre Bordeaux et les localités de la vallée du Lot nous permet dès lors de prendre la mesure de la zone d'influence et d'attraction économique du port de la capitale du duché d'Aquitaine. En d'autres termes, les bastides et les villes énumérées plus haut, dont Cahors, se situent dans l'arrière-pays (ou l'*Hinterland)* de Bordeaux. Ce centre importateur des vins exerce ainsi une influence économique sur Cahors comme sur les autres agglomérations de la vallée du Lot. Par ricochet, en revendant les vins produits dans les territoires agraires faisant partie de la juridiction de ces villes, le seigneur évêque et les membres les plus influents des communautés locales, participent à la mise en valeur économique de leur Umland.

En temps de guerre, le rapport de la ville à son Umland comme à son Hinterland apparaît très fragile. Les désordres militaires causés par les gens de guerre sont souvent observés au travers des dommages causés. Cependant, la connaissance des rapports de la ville avec son espace fonctionnel et économique nous autorise à montrer que les mercenaires exécutent une stratégie basée sur le bouleversement des relations spatiales. Leur but consiste à affaiblir ou à détruire le potentiel économique des territoires. En contrôlant les villes et bastides de la vallée s'adonnant au commerce vinaire, les gens de guerre à la solde du roi désorganisent l'un des principaux circuits économiques du duché d'Aquitaine en empêchant Bordeaux de commercer et de tirer une part non négligeable de ses revenus. Autour de Cahors et d'autres villes placées sous obédience royale, comme Cajarc ou Capdenac, les mercenaires anglo-gascons cherchent à entraver le principe du communal profeh. Pour cela, ils prennent par la force plusieurs sites castraux bâtis dans l'orbite de ces agglomérations. Ces points d'appuis fixes permettent à l'occupation anglo-gasconne de compenser sa faiblesse numérique en portant préjudice aux échanges entre les agglomérations castrales et les campagnes avoisinantes. Les gens de guerre privent les populations de la jouissance de leurs ressources agricoles.

[59] Une *baylie* est une circonscription territoriale soumise à l'autorité d'un *bayle*. Ce dernier est le représentant local du pouvoir ducal. Il est chargé d'administrer la baylie, de percevoir les redevances et de rendre la justice.

Depuis ces places, ils contrôlent les réseaux routiers ainsi que les sites de franchissement de la rivière. Ils organisent raids et pillages dans les campagnes pour s'imposer comme de nouvelles autorités en inspirant la crainte auprès des populations locales. Cette stratégie leur permet d'être reconnus par les gouvernements communaux. Pour obtenir un peu de répit, les consulats signent avec les capitaines anglo-gascons des accords de paix momentanés (les suffertes et patis). Les villes fournissent exceptionnellement vivres et ressources matérielles aux mercenaires basés dans la proche campagne. De fait, en institutionnalisant leur présence avec les consulats, les gens de guerre parviennent à inverser le rapport de domination de la ville sur son arrière-pays. Bien sûr, cette inversion n'est jamais définitive et ne dure que le temps d'une occupation. Selon les intérêts personnels des capitaines anglo-gascons, cette inversion de l'Umland peut varier de quelques mois à quelques années. À l'arrêt des conflits, si Bordeaux reste amputé de sa relation avec les localités productrices de vins, la plupart des rythmes naturels qui régissaient les rapports ville-campagne reprennent leurs droits et suscitent même pour certains la création de nouveaux flux d'échanges.

Thèse n° 15 :

Rémi Junquera

ARCHITECTURE, AMBIANCE ET AGRICULTURE URBAINE

Relations historiques et contemporaines entre l'habitat et l'agriculture en ville.

Études de projets opérationnels en France et en Europe.

Expérimentations en région Auvergne-Rhône-Alpes.

P. DUFIEUX, professeur, HDR ENSA Lyon, directeur de thèse

O. BALAŸ, professeur, HDR ENSA Lyon, co-directeur de thèse

École nationale supérieure d'architecture de Lyon

Ecole Doctorale N°483 Sciences sociales

Thèse de doctorat en architecture soutenue le 22 septembre 2022

Depuis plusieurs décennies, l'urbanisation des villes renvoie assez spontanément et pertinemment à l'idée de densification et de proximité. Mais avec la concentration urbaine, on oublie que la ville délaisse également des espaces vides, ouverts, non bâtis. Reprogrammer les fermes en ville participerait ainsi du renouvellement des vides, des voisinages et des ambiances. En ce sens, cette thèse souligne les rôles respectifs et complémentaires de l'habitat et de l'agriculture en ville pour faire émerger et maintenir un environnement propice aux modes de vie soutenables, tout en tenant compte des ressources naturelles, de l'énergie, des enjeux de mobilité et de l'approvisionnement alimentaire. Elle entend mettre en relief les influences que peut avoir l'agriculture sur les ambiances urbaines et les perceptions sensibles des habitants, ainsi que les réalités financières liées au fonctionnement économique des fermes urbaines comme une dimension essentielle du projet. Ainsi, dans nos villes actuelles densément habitées qui ont oublié l'agriculture, comment insérer à nouveau et durablement des pratiques agricoles urbaines à proximité de logements, notamment lorsqu'il s'agit d'activités professionnelles à vocation économique ?

L'emploi de l'expression « insérer à nouveau », suggère que les pratiques agricoles urbaines étaient déjà présentes dans le passé, mais qu'elles ont diminué ou disparu pour diverses raisons. Ainsi, le premier chapitre de cette thèse est consacré aux relations entre l'habitat et l'agriculture en ville du XV^{e} siècle au XX^{e} siècle. L'étude démontre que la question de l'agriculture urbaine s'inscrit dans une permanence historique étendue. Cultiver en ville n'est ni une mode, ni une tendance nouvelle, c'est un organe vital au métabolisme des villes. Tout au long du Moyen âge et jusqu'au XX^{e} siècle, habiter et cultiver répondent à des besoins fondamentaux, à des volontés ou des envies des habitants ou des acteurs publics. Basée sur un état des connaissances historiques, cette étude a permis d'identifier les raisons pour lesquelles l'agriculture se développe ou se réduit au sein des villes, ainsi que les rôles que celle-ci joue sur les dimensions alimentaires, économiques, sociales, spatiales et ambiantales. Nous avons mis en évidence que ces rôles possèdent un ordre de priorisation selon les transformations socio-économiques historiques, notamment durant le mouvement hygiéniste, la révolution

industrielle, les guerres mondiales et la société de consommation d'après-guerre. La culture en ville est un véritable curseur d'adaptabilité aux fluctuations climatiques, économiques et sociales qui permet une plus grande résilience urbaine. Nous soulignons également un déclin important des rôles alimentaires, économiques, sociaux, ambiantales et imaginaires de l'agriculture à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, l'histoire nous montre combien les valeurs liées à l'agriculture en milieu urbain se sont révélées des plus fécondes et peuvent nourrir nombre de réflexions contemporaines. Malgré cinq siècles d'existence majeure, la quasi-disparition des pratiques agricoles en ville compose notre héritage contemporain le plus proche.

Toutefois, l'agriculture n'a pas totalement disparu des villes contemporaines. Au contraire, elle réémergence de plus en plus dans le tissu urbain et péri-urbain français, européen, ainsi que dans de très nombreuses villes dites « du nord ». Ainsi, le second chapitre de cette thèse s'est intéressé à l'agriculture urbaine contemporaine et plus précisément aux fermes urbaines construites, leurs capacités polyformes et polytechniques, ainsi qu'aux des valeurs sociales, environnementales, économiques et alimentaires que portent les fermiers. Pour cela, nous avons réalisé un état des connaissances sur l'agriculture urbaine contemporaine et étudié trois projets français en fonctionnement à travers des études urbaines, architecturales, paysagères et agricoles, ainsi que des enquêtes auprès des habitants et des fermiers, des redessins de chacun des projets et des analyses économies de création et de fonctionnement des fermes urbaines. Cette étude nous a permis de montrer la priorisation donnée aux valeurs environnementales et de l'agriculture urbaine. La dimension alimentaire restant plutôt relative, nous avons surtout souligné que l'économie des fermes urbaines reste encore très fragile, bien qu'en évolution rapide. Le second point important de cette étude réside dans les retours fait par les habitants qui vivent dans, ou à proximité de ces fermes urbaines. Aucune ambiance négative n'a été relevée en ce qui concerne la proximité des habitations avec les activités de la ferme urbaine. Les habitants témoignent que les perceptions visuelles, sonores et olfactives peuvent influer favorablement sur leur perception depuis leur logement. Les ambiances produites par la présence du cultivateur et les activités jardinières des habitants, participent alors à l'identité sensorielle du logement, de la rue, du cœur d'îlot. La ferme urbaine produit des sonorités différentes de celle de la ville, elle apporte des sons de nature ou liés à des activités agricoles qualifiées positivement, voire agréables.

À partir des deux socles de connaissances constitués par le premier et le second chapitre, le troisième entendait expérimenter la faisabilité et la construction des fermes urbaines. La première expérimentation, nommée « Habiter une ferme urbaine », consiste à imaginer et à construire une ferme urbaine dans, sur et autour d'un îlot de logements collectifs sociaux, afin que la ferme et le logement ne constituent plus des entités séparées, mais un ensemble capable de proposer une nouvelle manière d'habiter. Situé sur l'îlot 6 de la zone d'activité concertée (ZAC) des Girondins dans le septième arrondissement de Lyon, le projet est un champ d'expérimentation à la fois architectural, agricole et ambiantal qui permet de questionner et d'éprouver nos imaginaires et nos manières de produire un habitat collectif écoresponsable associé à des dimensions sociales,

environnementales, économiques et alimentaires. Cet enchevêtrement disciplinaire prend en compte également les usages actuels et à venir, ainsi que le vécu des habitants avec les ambiances visuelles, sonores, olfactives, tactiles et gustatives. Dans la temporalité de la thèse, cette expérimentation consiste à élaborer une étude de faisabilité pour constituer un cahier des charges pour un concours de maîtrise d'œuvre. Ce cahier est aussi conçu comme un guide méthodologique qui a pour vocation d'aider, d'orienter, d'accompagner et d'enrichir la réflexion des concepteurs pour réaliser un projet innovant et initiateur d'autres concours d'architecture.

La seconde expérimentation consiste à créer un réseau d'espaces agricoles urbains hétérogènes dans le quartier du Perrier à Annemasse (Haute-Savoie). Cette « ferme urbaine diffuse » a pour ambition d'améliorer la cohésion sociale, de multiplier les usages, d'offrir un paysage multisensoriel, de développer et de sensibiliser les habitants à l'agriculture urbaine, à l'alimentation locale, saine et équilibrée. Cet ensemble d'espaces qui « se diffusent » dans le quartier forme un projet unitaire, échelonnable dans le temps suivant les volontés habitantes, les phasages opérationnels et les décisions politiques. Intégré à cette expérimentation, un prototype innovant qui consiste à concevoir, pré-construire et installer une « serre agricole au-dessus de places de stationnement » au cœur du quartier du Perrier, est élaboré. L'enjeu urbain, architectural et agricole est de développer des surfaces supplémentaires à la « ferme urbaine diffuse » et notamment de renforcer sa rentabilité économique. Ainsi, les linéaires de places de stationnement ont été identifiés comme un potentiel important pour multiplier les surfaces agricoles. L'implantation d'une serre agricole au-dessus de ces places de stationnement permet de multiplier les usages, dont ceux liés à l'agriculture. Composée de modules préfabriqués, la serre est facilement transportable, montrable et démontable. À son stade prototypal, la serre se pose au-dessus de quatre places de stationnement, ce qui constitue une emprise au sol d'environ 50 m².

À travers ces expérimentations, on constate que la création d'une ferme constitue un nouveau programme urbain et architectural, accompagné des dimensions sociales, économiques et environnementales sous-jacentes. Enfin, pour répondre à la question de recherche, la thèse se conclut en proposant sept conseils pour réintégrer durablement des pratiques agricoles urbaines à proximité de logements : réunir une équipe interdisciplinaire ; étudier le contexte et définit les axes du projet commun ; entremêler la programmation agricole avec les enjeux environnementaux ; composer avec le voisinage ; établir la stratégie économique de la ferme urbaine ; convoquer l'histoire de la ville et de l'alimentaire dans les communications du projet ; et prototyper pour faire l'expérience et vérifier la faisabilité constructive.

Thèse n° 16 :

Hessam Khorasani Zadeh

Des campagnes urbanisées. Une histoire comparée des figures rurales de l'urbain généralisé en Vénétie et en Flandre-Artois (mi-XIX^e^-début XXI^e^ siècle)

Thèse de doctorat en cotutelle en histoire et civilisations (EHESS) et en urbanisme (Università Iuav di Venezia) soutenue à l'EHESS le 6 avril 2022

Directeurs de thèse

Fabrice Boudjaaba et Paola Viganò

Jury

Gérard Béaur, directeur d'études à l'EHESS et directeur émérite de recherche au CNRS (examinateur, président du jury)

Fabrice Boudjaaba, directeur de recherche au CNRS (codirecteur de thèse)

Bénédicte Grosjean, professeure à l'ENSAP de Lille (rapporteuse)

Arturo Lanzani, professeure au Politecnico di Milano (examinateur)

Luigi Lorenzetti, professeure à l'Università della Svizzera italiana (rapporteur)

Paola Viganò, professeure à l'Università Iuav di Venezia et l'EPFL (codirectrice de thèse)

Inscrite dans plusieurs champs disciplinaires (l'histoire, d'un côté, l'urbanisme et les études urbaines, de l'autre), cette thèse, composée de trois parties, a pour l'objectif de contribuer à une histoire de l'urbanisation de la campagne conçue, non pas comme un phénomène générique d'« étalement urbain », mais comme un processus plus complexe dans lequel les structures sociales et spatiales du monde rural pourraient avoir joué un rôle déterminant. La thèse a pour point de départ une problématique déclinée en deux ensembles de questions. Le premier ensemble porte sur les liens entre la *parenté* et l'*espace*. Il s'agit, plus précisément, de s'interroger sur les implications spatiales des modes (différenciés) de reproduction sociale des familles paysannes. La famille paysanne peut-elle être considérée comme un acteur important des transformations spatiales des campagnes, y compris de leur urbanisation ? Le deuxième ensemble de questions revient sur les liens entre l'*urbanisation* et l'*habitat d'origine rurale*. Il s'agit, plus précisément, d'examiner la manière dont l'urbanisation de la campagne s'articule avec l'évolution de l'habitat « dispersé » et « aggloméré » (à différentes échelles) en analysant également les catégories socioprofessionnelles (et les ménages) qui ont constitué les populations dites « agglomérées » ou « éparses » dans le temps. Y a-t-il des idéologies sous-jacentes à l'urbanisation, en termes de maîtrise ou d'intégration de populations non citadines, qui auraient une traduction dans l'espace, c'est-à-dire dans la manière dont l'*urbain* s'est construit spatialement ? Ces idéologies varient-elles d'un pays (ou d'une région) à l'autre ?

La première partie de la thèse, composée de trois chapitres, cherche à situer ces questions relativement à la littérature scientifique, aussi bien du côté de l'histoire que du côté des études urbaines. Cette partie a pour l'objectif de clarifier les usages et les définitions de différents termes employés dans les deux ensembles d'interrogations évoqués plus haut. Elle permet également de les affiner à partir du contexte spécifique de deux terrains de recherche, qui correspondent à deux espaces de 50 par 50 km appelés *carré Flandre-Artois* et *carré Vénétie*[60], ainsi qu'en référence à une période historique allant *grosso modo* de la moitié du XIX^e^ siècle à nos jours. Ces deux espaces ont été choisis en raison d'un certain nombre de similarités au début de la période examinée (notamment du point de vue de leurs caractéristiques démographiques et spatiales), mais aussi à cause de leurs différences (par exemple, en ce qui concerne leurs « systèmes familiaux » traditionnels).

Le troisième chapitre, qui conclut la première partie, se focalise sur l'évolution de l'ensemble des communes des carrés Flandre-Artois et Vénétie pour identifier huit communes (quatre dans chaque carré) différant par leurs positions relativement aux pôles de développements démographique et économique. Les analyses déployées soulignent la nature profondément différente des campagnes urbanisées flamandes-artésiennes et vénitiennes et invitent à reconsidérer l'impact des dynamiques liées au monde agricole dans les processus différenciés d'industrialisation et d'urbanisation. Afin d'évaluer cette hypothèse, les deuxième et troisième parties, composées chacune de deux chapitres, analysent les dynamiques à l'œuvre dans les huit communes choisies en se focalisant, tout d'abord, sur les évolutions de la propriété, de l'exploitation, des ménages et de l'habitat à une échelle plutôt micro (chapitres 4 et 5), puis, dans un deuxième temps, sur l'ensemble des dynamiques territoriales aux échelles plus larges (chapitres 6 et 7).

Ainsi, le chapitre 4 expose les résultats d'une étude microanalytique portant sur la territorialisation des dynamiques de reproduction sociale d'un échantillon de 32 familles paysannes fortement *enracinées*[61] dans les communes étudiées (quatre à six familles par communes) et de l'évolution de leurs exploitations, propriétés et lieux de résidence sur une période allant du début du XIX^e^ siècle à nos jours. Ce travail a été réalisé grâce au croisement d'une enquête orale et une enquête historique s'appuyant sur différents types de sources (incluant les documents cadastraux, les recensements de la population, les enquêtes agricoles, les documents cartographiques et d'état civil). À la lumière de cette étude, la première interrogation constituant le point de départ de la thèse pourrait être ainsi reformulée : les familles/exploitations enracinées peuvent-elles être considérées comme un *lieu* privilégié pour observer, voire expliquer, les évolutions des campagnes étudiées ?

[60] Le carré Flandre-Artois correspond à un territoire comprenant une partie des actuels départements français du Nord et du Pas-de-Calais, entre la Lys au Nord et le bassin minier au Sud, à l'Ouest de l'agglomération lilloise. Le carré Vénétie désigne un territoire comprenant une partie des actuelles provinces de Venise, Padoue et Trévise, entre les fleuves de Piave au Nord et Adige au Sud. Incluant les villes de Venise, Trévise et Padoue, le carré Vénétie embrasse un territoire que les chercheurs italiens ont qualifié de « ville diffuse » vénitienne.

[61] Dans un premier temps, ces familles ont été sélectionnées sur la base de leur présence dans la commune depuis au moins trois générations. La recherche généalogique a ensuite montré que la plupart de ces familles jouissent d'un degré d'enracinement supérieur. Il existe bien sûr des différences entre les communes du point de vue de l'enracinement familial dont les chapitres 4 et 5 traitent assez longuement.

Les schémas d'interactions entre la reproduction des familles paysannes enracinées et l'espace qui se dégagent de l'enquête permettent une réponse positive à cette question. Dans toutes les communes du carré Flandre-Artois, la reproduction sociale des familles enracinées, fondée sur une *dissociation* de la propriété de l'exploitation, a eu un effet significatif sur plusieurs phénomènes caractérisant l'évolution des campagnes flamandes-artésiennes (presque indépendamment de leur croissance démographique spécifique ou de leur degré d'industrialisation). La dissociation de la propriété de l'exploitation en Flandre, qui se traduit, par exemple, par la transmission intégrale de l'exploitation à un seul enfant successeur (tout en effectuant un partage équitable de la propriété de la terre entre les héritiers), a permis de contrecarrer la diminution de la taille des exploitations et a mené à une certaine *patrimonialisation* des exploitations à partir des années 1860 environ. Ce schéma de transmission associant une « succession unique » (mais indifférenciée, dans le sens que les femmes comme les hommes peuvent succéder à leurs parents) à un « héritage segmentaire » (et plutôt « égalitaire ») permet même de fusionner deux exploitations en cas de mariage entre deux enfants successeurs. Aussi, en Flandre-Artois, la reproduction sociale d'un groupe d'exploitants fondée sur la succession unique, les alliances matrimoniales et le contrôle des naissances ont été à l'origine d'une augmentation progressive de la taille moyenne des exploitations pendant la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Dans le cas de la Vénétie, en revanche, l'étude des familles enracinées montre que (presque) tous les enfants du sexe masculin de toutes les générations succèdent souvent à leur père jusqu'aux années 1970. Cette « succession agnatique et segmentaire » ne permet pas les unions d'exploitations, mais garantit la stabilité des noms associés à ces dernières. On retrouve beaucoup de ces toponymes *familiaux* sur les cartes historiques, mais également dans certaines dénominations de localités encore utilisées aujourd'hui. Dans le cas de la Vénétie, non seulement l'exploitation, mais aussi la propriété est souvent réservée aux successeurs, c'est-à-dire aux enfants de sexe masculin : après une période d'indivision au cours de laquelle les frères et leurs ménages respectifs vivent et travaillent ensemble, l'exploitation puis la propriété sont divisées et chaque frère *hérite des terres de sa propre exploitation*. Pour la Vénétie, on peut donc parler d'une quasi-*superposition* de la propriété et de l'exploitation, y compris en termes spatiaux[62]. Ce phénomène a été à l'origine d'une croissance exponentielle du nombre des exploitations agricoles et des immeubles d'habitation (*case coloniche*), ainsi que de la formation de véritables « quartiers lignagers », surtout à partir du moment où la propriété paysanne devient dominante.

Un autre phénomène digne d'intérêt mis en évidence par l'enquête sur les familles enracinées est le rôle actif des familles paysannes flamandes dans la destruction de l'habitat dispersé, au fur et à mesure de la croissance de leur patrimoine foncier, et le rôle tout aussi actif les familles vénitiennes dans la destruction (puis la reconstruction dans de nouvelles configurations) d'anciennes *case coloniche*. Ces questions abordées ici à partir d'une approche plutôt micro et qualitative, pourraient être approfondies dans le cadre de recherches plus

[62] L'espace restreint de ce résumé ne permet pas de nuancer ces propos et parler des légères différences entre les familles, ainsi qu'entre les communes étudiées.

ambitieuses qui embrasseraient un nombre plus élevé de familles et exploitations, voire la totalité de familles d'une portion donnée de territoire, favorisant ainsi la production de données quantitatives.

Élargissant ce cadre d'analyse, le chapitre 5 se penche sur l'évolution d'espaces de 1 km^2 autour des exploitations des familles étudiées dans le chapitre précédent. Il s'agissait ici de faire un pas en arrière et de contextualiser les dynamiques de reproduction des familles en intégrant d'autres dynamiques sociales et territoriales à l'œuvre. Tout en confirmant les conclusions du chapitre 4, l'enquête sur les espaces de 1 km^2 suggère l'existence d'épisodes de changements dans le rapport des familles paysannes à la propriété et à l'exploitation notamment au début de la période examinée. Elle met également au jour des éléments qui permettraient de parler d'une diversité des modes de reproduction sociale des différents groupes sociaux présents dans les territoires retenus (ce qui éclaire également l'ascension d'un groupe d'exploitations aux caractéristiques énumérées plus haut, côté français). Il s'agit là d'hypothèses particulièrement intéressantes pour le champ de l'histoire de la famille, qui pourraient être reconfirmées par des recherches portant sur une période plus longue. L'enquête exposée au sein du chapitre 5 permet également de cerner plusieurs questions au cœur du champ d'histoire urbaine, notamment en ce qui concerne les facteurs contribuant à l'urbanisation « dispersée » ou « diffuse ». Alors qu'on avait longtemps mis l'accent sur la propriété en concevant sa fragmentation comme une condition favorable à l'urbanisation diffuse, cette enquête montre que c'est l'articulation de la propriété et de l'exploitation qu'il faudrait plutôt prendre en compte.

Dans l'ensemble, les chapitres 4 et 5 soulignent l'intérêt de la prise en compte de l'espace dans l'analyse de la reproduction familiale et, inversement, la valeur d'une attention portée aux dynamiques sociales (telle que la reproduction sociale des familles paysannes) pour les études portant sur l'évolution de l'habitat et du territoire.

La troisième partie (chapitres 6 et 7) élargit davantage le champ d'analyse pour aborder les dynamiques générales de peuplement dans les huit communes étudiées. Il s'agit de mettre les résultats des chapitres précédents (notamment la *découverte* de ce nouvel acteur de l'urbanisation incarné par la famille paysanne) à l'épreuve de la complexité des dynamiques territoriales à l'échelle communale. Il s'agit également d'esquisser, en quelque sorte, une histoire des *lieux habités* de ces communes, entre la mi-XIX^{e} siècle et nos jours. Aussi, cette troisième partie permet de dégager de nombreux liens entre l'industrialisation, l'urbanisation, les politiques et projets d'aménagement et les dynamiques de peuplement, y compris celles des familles paysannes enracinées. Les analyses déployées montrent, par exemple, que l'urbanisation des communes rurales étudiées correspond, dans le cas français comme dans le cas italien, à un mouvement d'*agglomération* de la population et des activités opérant à plusieurs échelles et que l'industrialisation joue un rôle décisif dans la croissance différenciée de certaines localités, sans pour autant expliquer à elle seule la polarisation de l'espace. En effet, l'effacement progressif de l'habitat dispersé (en Flandre-Artois) et sa montée en puissance (en Vénétie) s'expliquent beaucoup mieux par la reproduction sociale des familles-exploitations enracinées et, plus

généralement, par les comportements des ménages, ainsi que par les politiques d'aménagement et les choix attribuables aux réseaux de pouvoir locaux.

En ce qui concerne les manières d'agir propres aux ménages, l'étude souligne, par exemple, l'importance de la mobilité caractéristique des ménages nucléaires du Nord de la France dans la *désertification* de portions entières de campagnes *habitées*, y compris dans les communes qui ont bénéficié de l'installation de nouvelles industries au cours de la deuxième moitié du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle. À l'inverse, côté italien, malgré une croissance différenciée due à l'industrialisation, les modalités spécifiques de reproduction sociale des familles paysannes ou issues de la paysannerie garantissent le maintien de la dispersion de l'habitat.

Quant aux projets d'aménagements, c'est l'importance de ces derniers dans le développement différencié des *centres* des chefs-lieux des communes, en France, et celles de communes et des *frazioni*, en Italie, qui est notamment révélée. En ce sens, une enquête sur une période historique plus large permet de mettre l'accent sur le rôle fondateur de l'instauration des municipalités et de la désignation de leurs chefs-lieux. En effet, cet épisode relève non seulement d'un projet politique, mais aussi d'un projet de territoire au sens morphologique du terme, notamment en raison du rôle central que les chefs-lieux des communes (et des *frazioni*, dans le cas italien), enrichis d'équipements et d'autres infrastructures publiques qui en facilitent l'accès, sont amenés à jouer dans un nouveau système de hiérarchies territoriales. Cette étude montre également que certains épisodes particulièrement *destructeurs* comme la Première Guerre mondiale dans le cas des communes de la France du Nord, ont été l'occasion d'accentuer l'importance des chefs-lieux, grâce à une reconstruction sélective du patrimoine bâti des communes en question. Il y a là, pour le cas français, un exemple notable de l'articulation entre l'ensemble des processus étudiés dans le cadre de cette thèse. Dans un premier temps, entre 1860 environ et 1914, c'est le déclin de l'industrie rurale dispersée du lin et la poussée expansionniste d'une partie des paysans (accompagnée par le faible attachement à la terre des ménages nucléaire qui abandonnent l'activité agricole) qui a vidé certaines portions des campagnes habitées du Nord de la France de leurs habitants. Dans un deuxième temps, entre 1914 et 1918, la Première Guerre mondiale s'est révélée particulièrement destructrice de l'habitat. Et enfin, dans un troisième temps, les plans d'« aménagement et d'embellissement » des années 1920 ont favorisé une reconstruction sélective, notamment des équipements détruits pendant la guerre avec une concentration de ces derniers autour des chefs-lieux. Des politiques similaires de concentration d'équipements dans les chefs-lieux de communes et de *frazioni* ont été mises en œuvre également dans le cas italien dès la fin du XIX^{e} siècle. Il est cependant démontré qu'en dépit des politiques d'aménagement et d'équipement des *centres*, à la fois dans le cas français et dans le cas italien, la croissance sélective de ces derniers n'a été importante que dans les communes qui ont connu une *diversification* de leurs activités économiques et une croissance démographique marquée.

Enfin, le chapitre 7 cherche à comprendre la manière dont l'urbanisme et la planification territoriale s'articulent avec les dynamiques de peuplement en s'intéressant notamment à la première génération des

documents communaux d'urbanisme, qui voit le jour vers la fin des années 1960. Il montre que ces plans s'inscrivent globalement dans la continuité du projet territorial qui vise à renforcer la centralité des chefs-lieux des communes, dans le cas français, et des communes et des *frazioni*, dans le cas italien. Paradoxalement, c'est dans les plans français que l'on retrouve une systématisation de la possibilité de réaliser des opérations d'urbanisation diffuse. Il s'agit souvent de périmètres établis autour des hameaux qui ont résisté au déclin démographique. Cependant, l'exigence de constructions strictement résidentielles et individuelles sur de grandes parcelles avec des coefficients d'occupation des sols (COS) faibles ou très faibles montre que l'habitat dispersé est *réservé* en France à l'usage résidentiel et aux individus plutôt aisés. Cette politique a eu un effet paradoxal : elle a consolidé les hameaux (et a donc renforcé le caractère dispersé de l'habitat à l'échelle communale) dans les communes qui ont mieux conservé leur habitat dispersé. À l'inverse, elle a accentué, la polarisation de l'espace dans les communes où la croissance sélective due aux dynamiques démographiques et économiques avait mené à la disparition des mircoagglomérations dispersées.

La recherche de la compacité et le refus de l'urbanisation diffuse, que tous les documents communaux d'urbanisme ont essayé de mettre en l'œuvre sont contrecarrés par les lois et les règlements parfois inclus dans les plans mêmes, qui autorisent la construction de bâtiments à usage agricole et résidentiel par les « exploitants directs ». Dans le cas italien, du fait de la persistance d'un nombre important d'exploitants, les constructions réalisées dans ce cadre sont plus nombreuses, notamment pendant la période qui correspond à l'industrialisation de la région et à la disparition progressive des phases de cohabitation entre les noyaux familiaux apparentés.

L'autre élément qui va à l'encontre de l'idéal d'un habitat compact est la possibilité offerte à tout propriétaire de faire une demande de classement d'une parcelle en zone constructible dans le cadre des révisions périodiques des plans. L'inclusion des parcelles agricoles dans des zones constructibles résulte de décisions politiques (communales et supra communales) relativement auxquelles les familles paysannes ne jouent qu'un rôle secondaire. Ce rôle est cependant significatif, non seulement à cause de la présence éventuelle de membres d'une parenté au sein des instances de pouvoir, mais aussi à cause des modes de reproduction différenciés des familles paysannes. Les études de cas montrent qu'en Vénétie, où les successeurs (quasiment jamais des femmes) ont tendance à cultiver les parcelles dont ils héritaient, les parcelles et groupements de parcelles dont héritent les femmes sont plus susceptibles d'être vendus et urbanisés. Cela est également le cas des parcelles des propriétés-exploitations des hommes qui abandonnent l'activité agricole, notamment pendant la période allant des années 1960 aux années 1980 et pour les parcelles situées dans des secteurs où la demande est importante, par exemple pour celles en bordure des grands axes routiers. Dans le cas français, où l'effet conjoint de la fragmentation de la propriété et la patrimonialisation du fermage avait tendance à freiner l'urbanisation des terres agricoles, les moments d'arrêt de l'activité des exploitations sans successeur ont représenté des occasions idéales pour que les propriétaires ou les exploitants-propriétaires vendent des parcelles en terrain à bâtir. La conjoncture des années 1970 a été exceptionnelle à cet égard, en raison de l'arrêt

de l'activité des *dernières* petites et moyennes exploitations, de la politique libérale du gouvernement français de l'époque en matière de logement, de la reprise de la croissance démographique en France et, enfin, de la nécessité des communes rurales en déclin de se repeupler afin de maintenir certains services, notamment l'école publique. Dans le cas des communes françaises étudiées, des correspondances entre les périmètres d'anciennes exploitations et les périmètres de quelques grandes opérations d'urbanisation suggèrent même que certains exploitants en fin d'activité puissent avoir joué un rôle actif dans le déclenchement de ces opérations. Au-delà des questions liées aux impacts environnementaux de la grande exploitation, c'est là aussi un autre danger de la réduction du nombre des exploitations et de la concentration de grandes quantités de terres entre les mains d'un nombre réduit de fermiers. C'est également ce qui explique les parcours parfois très contrastés de deux communes françaises voisines, qui *partagent* une même histoire agricole et de l'habitat.

Enfin, pour ce qui est des choix attribuables aux réseaux de pouvoir locaux, le chapitre 7 souligne le rôle déterminant des maires et des membres des conseils municipaux (souvent issus de familles enracinées, au moins jusqu'aux années 1990) dans l'inscription de certaines parcelles dans les zones constructibles des documents d'urbanisme et dans la mise en œuvre de certaines opérations d'urbanisation.

Dans les conclusions générales, plusieurs pistes pour poursuivre les réflexions entamées sont présentées. Il est notamment suggéré de systématiser le recours à la démarche comparative proposée, en l'appliquant à un nombre plus important de cas d'études, et de la compléter d'une dimension quantitative plus étoffée. Une autre piste évoquée est celle d'une poursuite des recherches entamées qui interrogerait davantage les implications environnementales des trajectoires d'évolutions exposées.

Thèse n° 17 :

Virginia Laguia François

L'EAU ANTHROPIQUE

Urbanités Hydrauliques. Cordoue, La Havane

Thèse de doctorat en Aménagement soutenue le 14 décembre 2022 à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne sous la direction de **Christian Pédelahore de Loddis**, HDR, en cotutelle avec l'Université de Séville sous la direction de **Francisco Gómez Díaz**, HDR

MOTS-CLÉS : **Anthropique, Urbanités Hydrauliques, "Hydroscopie" Représentation multiforme**, Dispositifs hydrauliques, Héritage Patrimonial, Développement Intégral, Enjeu Responsable, Territoire-Milieu Contextuels

La contribution inédite de ce travail de recherche consiste en une mise en perspective historique de la centralité de l'hydraulique dans la construction de l'urbain et des urbanités par le biais d'une dimension comparative de l'organisation sédimentaire de Cordoue et La Havane.

Cette enquête historique et critique, documente et analyse les situations historiques alternées et multiscalaires, autour des composantes essentielles de la fabrique de l'urbain et des évolutions hydrauliques, qui constituent le fondement de l'habitabilité. Elle associe les domaines et les champs d'observation de plusieurs disciplines : l'analyse spatiale, la géographie urbaine, la morphologie urbaine, la typologie architecturale, la cartographie comparative et analytique. En parallèle et suivant un développement conceptuel, culturel, territorial, urbain et patrimonial, elle réalise des apports plus originaux par l'iconographie et la photographie. Ainsi, l'analyse spatiale présente plusieurs entrées ou niveaux d'étude, celle de l'analyse cartographique des mappemondes, de la géographie, des imbrications et extensions des tissus selon les périodes, des images satellitaires et outils IGN et celle d'un niveau d'analyse iconographique qui nous conduit à analyser et à imbriquer des documents de synthèse en associant plusieurs sources. Le relevé photographique complète la clé analytique pluridisciplinaire, et permet non seulement le relevé, mais l'identification de situations qui ouvrent des angles d'observation dont certains sont rares et originaux.

La diversité de disciplines engagées dans cette thèse enrichit le dialogue sur la fabrique urbaine et ses espaces de vie par la reconnaissance de la mémoire des temporalités étendues et et ses implications dans les enjeux d'actualité et d'avenir. Elle présente un intérêt singulier par le questionnement historique comparatif intercontinental qui intègre une démarche créative et sensible par l'iconographie, fondement de l'histoire architecturale et urbaine.

L'EAU, ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR DE LA FABRIQUE SPATIALE

De tous temps l'eau possède des matérialités et des significations essentielles tant aux milieux qu'aux cultures. Elle représente aussi bien des dispositifs physiques que des faits d'usage et des représentations immatérielles se situant au cœur des civilisations anciennes et de leurs mythologies. Dans le cadre de notre recherche, nous avons réalisé une étude comparative des éléments hydrauliques organisateurs de l'espace urbain dans les villes de Cordoue et de La Havane. Cette thèse interroge la place centrale de l'hydraulique dans les productions spatiales humaines. L'eau anthropique est l'étude de l'interrelation entre l'eau et une pensée de l'eau dans les deux échelles spatiales qui en découlent : celle du territoire, celle de l'habitat. L'objectif était d'analyser les systèmes hydrauliques par des approches convergentes : culturelle, géographique, sociale, en proposant une méthode d'analyse pour permettre d'identifier, de classer, d'étudier et de mesurer les espaces hydriques urbains et architecturaux dans leur contexte. Nous avons cherché à caractériser les systèmes anthropiques dans un milieu culturel méditerranéen, comme c'est le cas de la ville de Cordoue, et dans un milieu tropical de culture hispanique, comme c'est le cas de la ville de La Havane. L'hypothèse déployée est que l'hydraulique constitue la racine des éléments constitutifs de la fabrique spatiale comme producteur d'urbanité et de qualité de vie. Les systèmes hydrauliques sont fondés sur la superposition des apports des différentes civilisations, l'insertion symbolique dans le substrat géographique, la critique des approches technico-industrielles, leurs interrelations contemporaines dans des aménagements contextuels performants. La méthode *hydroscopique* permet d'interroger l'avenir de l'hydraulique urbaine, en regroupant différentes analyses théoriques et graphiques en un système de représentations planaires et iconographiques articulées. La question principale de notre recherche a exminé les attributs essentiels de l'eau anthropique dans la construction responsable de la ville.

FONDEMENT D'URBANITÉ

L'eau anthropique apparaît dans une trilogie urbaine qui se déploie en tant qu'élément fondationnel, moteur de l'hydraulique et de l'urbanité et enjeu d'avenir de la fabrique territoriale responsable. Nous employons les termes de "anthropique", qui questionne la transformation de la spatialité, d'hydraulique urbaine, en tant que système qui intègre les différents dispositifs territoriaux, techniques et sociaux, et l'hydroscopie, en tant qu'outil d'analyse qui s'appuie sur des représentations multiples.

Sous des temporalités dissociées, Cordoue et La Havane se rencontrent à un carrefour de savoirs hydrauliques ancestraux qui révèlent les fondements de la relation eau-ville et la capacité de transformation - anthropisme des deux territoires. A travers ce choix comparatif de l'hydraulique dans deux lieux différents, nous avons analysé l'impact de l'anthropisation hydraulique sur la morphologie urbaine, les similitudes fondatrices et les différences, confirmant l'hypothèse que la vision d'un futur responsable semble canalisée par la valorisation des essences de l'eau et l'usage adapté de l'eau. Nous avons interrogé les attributs essentiels de l'eau anthropique dans la construction de la ville et analysé ses systèmes hydrauliques à partir de différentes

approches convergentes : culturelle, géographique et technique, grâce à l'association de disciplines et à l'analyse des valeurs de l'anthropologie de l'espace.

ANTHROPISME DE L'HYDRAULIQUE

L'eau anthropique étudie, à partir d'une progression de concepts, la transformation de l'environnement, les dispositifs ou mécanismes qui intègrent la particularité du contexte, la symbiose entre l'eau et l'espace urbanisé et la relation technologique du système hydraulique.

Notre intention par cette recherche est de faire cohabiter les domaines d'études pluridisciplinaires dans leur rôle en symbiose avec le milieu. Il s'agit de tenir compte des qualités physiques et culturelles de l'élément eau qui constituent l'interaction entre les espaces et l'habitabilité construite, relevant ainsi le défi d'une transformation urbaine responsable.

Plusieurs notions conceptuelles, culturelles et d'habitabilité de l'eau surgissent. L'état de l'art alterne concepts, définitions et lexiques avec des sources écrites et iconographies. Les thématiques multidisciplinaires alternent avec des analyses territoriales, des entretiens et des reportages photographiques, constituant des sources pour de futures recherches.

Nous abordons l'eau comme un "enjeu de métamorphose" des territoires à travers les notions d'anthropisme, de "dispositifs" environnementaux et d'"hydroscopie" et comme méthode d'intégration des représentations de l'identité contextuelle de l'hydraulique. En tant qu'"essence vitale", l'eau définit la structure de la planète et celle de l'homme. Elle caractérise l'espace méditerranéen et tropical étudié dans les diverses situations historiques et interroge les défis de l'aménagement du territoire contemporain.

A travers cette essence, nous avons interrogé la "Transmutation Moléculaire" de l'eau, ses principes et ses propriétés inhérentes, qui caractérisent les systèmes hydrauliques. De par ses propriétés uniques, l'eau implique un principe de transformation et d'adaptation, tant pour son essence que pour son identification aux environnements qui la soutiennent. L'eau représente le réservoir et le mécanisme par lequel la vie se développe et "l'habitabilité" prend forme. La nouveauté est proposée par l'essence de l'eau, vie et fondement d'exploration de nouveaux territoires pour l'homme.

SOCLE CULTUREL

Nous abordons l'eau comme l'essence de la vie sous son empreinte culturelle et sa relation avec l'habitabilité. Les liens existants entre l'eau et la sphère mentale, les perceptions, les croyances et les mythologies sont développés en parallèle avec les représentations picturales, spatiales et hydrauliques qui définissent les traces culturelles du territoire.

Nous proposons une approche des éléments de l'eau soutenue par l'histoire et la culture qui marquent notre propre identité, humaine et sensible, en tant que seule espèce capable de concevoir une pensée autour de l'eau.

Cela nous amène à considérer les territoires d'influence à travers lesquels l'océan, la mer et les environnements aquatiques définissent la fondation et l'urbanité des deux villes.

La nouveauté réside dans la sélection et la recomposition graphique comparative de symboles, d'espaces culturels hydrauliques, d'époques et d'espaces éloignés, réunis par un langage graphique présentant des similitudes formelles et conceptuelles.

L'HYDRIQUE DES TERRITOIRES

La dimension géographique et climatique comparative des études, nous montre dans le cas de Cordoue et de ses sources une ville "assiégée", impactée par les crues des eaux du Guadalquivir alors que La Havane est, quant à elle, confrontée à sa fondation portuaire, loin de l'eau de source, et est tracée par les risques et l'adversité des ouragans.

Nous analysons la structure des territoires dans leurs aspects géomorphologiques, hydrologiques et climatiques, une relation entre la structure des sols et leurs nappes phréatiques comme base de l'espace urbain qui explique le choix de la fondation de la ville et forge les conditions de son expansion. La section "Sources cordouannes" développe les conditions méditerranéennes continentales du site de Cordoue, proche du système montagneux de la Sierra Morena qui alimente et traverse la ville vers le fleuve Guadalquivir. La section "La ville sans eau" raconte la fondation de La Havane dans un climat tropical, autour de la baie et du port commercial, et signale les études qui eurent lieu ensuite pour son approvisionnement en eau autour des sources d'eau douce de la rivière Almendares.

La nouveauté réside dans la mise en parallèle de deux situations géographiques différentes dans le cadre d'une même méthode d'analyse graphique systématique, qui met en évidence les qualités cartographiques existantes, à la fois historiques et actuelles, de l'une et l'autre ville.

SPATIALITÉS MATRICIELLES

Ce chapitre commence en exposant l'expérience sociale ou intime des bains d'influence romaine ou arabe qui se distingue de la structure du vide bâti ou de la cour qui gère les eaux domestiques, usages qui se transforment jusqu'au paroxysme de l'individualisation des habitudes et de leurs eaux à la manière des piscines privées actuelles.

Nous soulignons l'importance de la salle de bains en tant qu'élément culturel et/ou religieux, dans un langage graphique et poétique d'espaces comparés.

Nous présentons ensuite l'eau domestiquée à travers la maison à cour qui évolue vers la "quinta" ou palais thermal, puis, qui par densification, devient la "casa corredor", la "casa de vecinos" ou la "cuartería", et qui finalement se transforme en immeuble à cour. La nouveauté réside dans le rapprochement des typologies urbaines différenciées autour du modèle du « patio ».

ÉTABLISSEMENT SÉDIMENTAIRE

L'importance des héritages sédimentaires apparaît par l'entralecement des savoirs supperposés et par la transposition de ces modèles vers le Nouveau Monde. La spécificité de Cordoue se trouve par son caractère de milieu de rencontre de routes, de cultures et de l'hydrologie souterraine et de surface, des usages et d'architectures comme traces vivantes d'une activité urbaine de résilience.

Les dispositifs hydrauliques de la ville de Cordoue sont présentés à travers son histoire et sa géopolitique-administrative depuis les vestiges antiques, romains et arabes jusqu'au siècle dernier.

La nouveauté réside dans la comparaison des époques historiques et actuelles à travers les thèmes de la gestion de l'eau, des connexions et des influences territoriales, des fontaines, des moulins et des canaux dans une perspective structurelle comparative avec l'analyse ultérieure de La Havane.

INSTALLATION AU NOUVEAU MONDE

Le chapitre "INSTALLATIONS DANS LE NOUVEAU MONDE" présente les dispositifs hydrauliques depuis la fondation de La Havane au XVIe siècle jusqu'au XVIIIe siècle. Les "premiers pas" sur le continent américain sont confrontés à des "eaux inconnues" à traverser, à une nécessaire fortification défensive des côtes, au développement du port commercial et de la baie et à une exploration cartographique pour l'approvisionnement à partir de la rivière Almendares. Les systèmes hydrauliques commencent par un fossé et évoluent vers les technologies gravitaires de l'aqueduc Fernando VII à moitié enterré.

La Havane, inconnue, vierge de toute structure, va se développer selon des modèles de haute efficacité face à l'adversité, et propice à la recherche de nouveautés hydrauliques. La nouveauté réside dans l'analyse de deux villes divergentes face à un parallélisme culturel de constructions et de connaissances hydrauliques.

L'EAU, UN PATRIMOINE PROSPECTIF

L'apport de cette recherche réside dans la relation entre les éléments de l'eau et les dispositifs hydrauliques, le contexte géographique et l'urbanisme, le développement d'un dialogue entre périodes historiques et enjeux contemporains, ainsi que la gestion des risques et catastrophes. Nous avons analysé l'essence de l'eau dans chacune des deux villes afin de mettre en évidence les dispositifs spécifiques de l'eau, de son l'identité urbaine, physique et culturelle, en vue d'une gestion d'un avenir urbain responsable.

Les villes de Cordoue et de La Havane sont étroitement liées à leurs contextes hydrogéographiques, à l'héritage patrimonial et aux usages qui ont défini l'expansion urbaine, produisant un l'équilibre fragile avec l'eau. Si la contribution géographique à la planification urbaine n'est pas nouvelle, le contraste de la résilience naturelle de l'eau face à la planification urbaine extrême est de plus en plus fréquemment remarqué et prononcé.

La manière de penser le Nouveau Monde est dépassée dans cette recherche par l'interaction "hydroscopique" ouvrant sur "l'imagination matérielle" et l'expérience sensible, réunissant ainsi les réalités physiques des dispositifs urbains de l'eau avec leur "métapoésie" ou capacité poétique à découvrir la qualité de soi dans le regard de l'autre.

Dans le cas de Cordoue, l'anthropisme est lié à la fragilité climatique et aux contrastes entre sécheresse et inondation. L'expansion urbaine le long du bassin du Guadalquivir et vers la sierra produit une surexploitation de la ressource en vue d'usages agricoles ou pour des piscines privées et créent parfois des iniquités sociales, même si la gestion publique municipale de l'eau dispose d'une infrastructure et d'un réseau en bon état, efficace et en constante amélioration.

À La Havane, l'anthropisme urbain est lié à ses conditions géographiques et climatiques tropicales, et la ville subit les effets dévastateurs, réguliers et de plus en plus prononcés des ouragans sous l'effet du changement climatique. Les risques d'inondation et les niveaux d'eau élevés conditionnent le développement urbain. Le mauvais état des réseaux publics, notamment en matière d'assainissement, est l'un des défis urgents pour la qualité de la vie des habitants et leur santé, mais aussi pour l'environnement, fortement pollué.

L'eau est source de conflits sanitaires et de guerres territoriales. Le droit à l'eau potable et au traitement des eaux usées- objectif n°6 des 17 ODD, permettent de penser l'eau dans les deux villes en relation avec les Objectifs de développement durable ODD pour 2030 proposés par l'ONU. L'éducation (n°4), les villes et communautés durables (n°11), ou la lutte contre le changement climatique (n°13), la préservation des écosystèmes, la gestion des réseaux, la lutte contre le stress hydrique et la gestion des risques et des catastrophes climatiques sont au cœur de ces objectifs.

Nous soutenons que c'est l'eau qui fédère la morphologie urbaine dans le temps, par transferts, sédimentation et contextualisation des modèles. Ainsi Cordoue possède des connaissances hydrauliques ancestrales et constitue un modèle pour des territoires du futur. La Havane, quant à elle, est porteuse de connaissances hydrauliques de culture patrimoniale, qui expérimentent de nouveaux doubles réseaux dans les réservoirs des patios.

Notre argumentation se déploie à travers les questions significatives soulevées dans cette recherche, et notre affirmation principale est que l'eau anthropique ne peut que s'inscrire dans le "savoir-vivre", lié au "savoir construire" et au "savoir être" de l'homme dans son environnement. L'eau anthropique et l'hydraulique représentent une intégration de savoirs historiques intimement liés aux défis technologiques du futur.

L'usure de certains dispositifs hydrauliques et leur inadaptation à de nouveaux usages suscitent une nouvelle identification des valeurs patrimoniales et un nouveau déplacement paysager et culturel du regard de la ville vers les repères aquatiques que sont la mer et le Malecón pour La Havane ou le fleuve et ses moulins pour

Cordoue. Notre contribution a renforcé la pensée qui, en mettant en évidence un passé technologique, dépasse son état technique pour découvrir l'immatérialité conceptuelle en tant que valeur patrimoniale.

Les deux villes développent des plans urbains et une valorisation du patrimoine inscrit à l'Unesco, qui est lié à l'eau et à la dimmension immatérielle, comme le cas de la fête des patios à Cordoue. Il convient également de mentionner le patrimoine oublié comme les moulins qui retrouvent un sens dans l'intégration paysagère et culturelle de la ville de Cordoue, qui se tourne à nouveau vers le Guadalquivir. Nous mentionnons également la réhabilitation de la baie de La Habana en tant qu'enjeu territorial d'assainissement, de nouvelle productivité et de transformation de la ville en un centre patrimonial qui mêle tourisme et habitants.

Ce potentiel historique est un moteur pour des stratégies économiques mixtes de patrimoine culturel et muséal, des loisirs naturels, du tourisme "vert" ou "bleu", de la protection et de la défense des ressources naturelles, de la sensibilisation de la population et de la participation locale à la transformation et/ou à la sauvegarde des milieux.

En conclusion, nous considérons le rôle de l'eau comme un moteur d'interaction prospective, un lien entre l'homme et son environnement et la base de la structure du territoire et de l'architecture. L'eau comme un patrimoine à réinventer sous une approche durable de la ville contemporaine, une entité Eau-Territoire-Habitat.

Car nous sommes aujourd’hui plus que jamais face à de nouveaux défis d’habiter l’hydrique.

Thèse n° 18 :

Emmanuel MELIN

Les archives du pouvoir. Production, conservation et usages de l'écrit à Reims (XIII^e^-XVII^e^ siècles)

Directeur de thèse : Franck Collard

Établissement : Université Paris-Nanterre

Soutenance : samedi 29 octobre 2022

Cette thèse vise à décrire l'histoire des archives de la ville de Reims et celle des pouvoirs rémois à travers elles. La transmission du fonds municipal actuel voile et fossilise une réalité plurielle au profit d'une histoire de l'affirmation du pouvoir bourgeois dans le contexte institutionnel visqueux d'une cité ecclésiastique et épiscopale sans commune. Or, du XIII^e^ au XVII^e^ siècle, la cité de l'archevêque est divisée en quatre bans et le pouvoir « municipal » est bipolaire, divisé entre une institution judiciaire seigneuriale née en 1182 après l'échec du mouvement communal, l'Échevinage, et une institution communautaire apparue en 1358, le Conseil de ville. Les archives du pouvoir sont autant celles du gouvernement en exercice que des possibilités du pouvoir bourgeois. Pour l'Échevinage, elles sont au cœur de la quête d'institutionnalité ; pour le Conseil, elles participent du fragile équilibre municipal né de la guerre.

Fondée sur un corpus de sources composé de l'ensemble des actes (environ 1600 documents), de l'ensemble des séries de registres (environ 600 registres) et d'une partie du fonds hospitalier actuellement conservés aux archives municipales et communautaires de Reims, cette thèse propose une histoire documentaire des institutions, une histoire politique des archives qui servent d'instrument d'institutionnalisation du pouvoir dans une cité seigneuriale traversée de litiges et de conflits. L'étude a un angle triple, combinant une histoire de l'écrit, une histoire du pouvoir et une histoire du fonds qui y donnait accès. Le choix du temps long permettait d'éprouver les permanences et les ruptures, mais aussi d'articuler l'étude de l'écrit avec l'étude de sa transmission. Enfin, pour les échevins et les Conseillers, les archives sont diverses, dans leur valeur ou leurs usages, et il était impossible de les envisager comme un bloc. De l'étude ressort une lecture stratifiée et différenciées des archives.

Depuis le XIX^e^ siècle, le fonds d'archives rémois est actuellement hors du temps archivistique, à la fois figé dans ses classement et notions, mais aussi monumentalisé et amputé. Le classement actuel descend directement de celui réalisé par l'archiviste Pierre-Camille Lemoine en 1787. Le cadre archivistique naturalise des notions documentaires formant autant d'angles interprétatifs biaisés. Le moment romantique a été celui de la monumentalisation différenciée des archives rémoises, puisque les registres de l'Échevinage et du Conseil ont été mis en séries, au prix d'une grande altération matérielle coûteuse en informations pour l'historien, alors que le fonds hospitalier n'a pas suscité le même intérêt et est resté dans son état médiéval. La publication aussi imposante qu'imparfaite de ces archives par Pierre Varin dans ses *Archives*

administratives et législatives de Reims marque la consécration du fonds tout en créant un moule archivistique de l'historiographie rémoise contemporaine, axée sur une lecture manichéenne des rapports entre bourgeois et archevêque, dans une logique progressiste et en confondant l'histoire de l'Échevinage avec celle du Conseil, alors que chacune a sa dynamique propre. L'histoire des archives permet de redécouvrir des temporalités politiques, institutionnelles et communautaires plus complexes et plus riches, donc de saisir la fabrique des pouvoir par l'écrit.

La structure bipolaire du fonds médiéval est répartie entre d'une part, les actes, essentiellement royaux, et, d'autre part, les *codices* produits par les Rémois, dessinant un profil double, entre archives de la reconnaissance et archives de la compétence. D'emblée ressort le lien particulier entre la ville et la monarchie qui ne se limite pas au sacre. Les archives de la cité sont aussi en partie des archives de la sujétion. La production de *codices* témoigne, elle, d'une bureaucratisation du gouvernement urbain en même temps que d'un souci de légitimation du pouvoir, tant à l'égard de l'opinion que des autorités supérieures. Le fonds ancien des actes actuellement conservés est encore marqué et entouré d'un certain nombre de silences, du fait de la focalisation sur les documents probatoires et peu sur les écritures de gestion, la « paperasse »; du fait également des nombreux champs juridictionnels non évoqués (comme les métiers, par exemple) du fait des capacités juridictionnelles limités des échevins ; du fait enfin de la quasi-absence des documents ecclésiastiques dans une cité pourtant marquée par la présence cléricale, dont le pouvoir est difficile à mesurer du fait de la disparition d'une partie des archives épiscopales.

Des choix de destruction ont néanmoins pu être mis en évidence tandis que, par contraste, la transmission de certains écrits – au regard des inventaires d'archives – paraissait être le fruit d'une accumulation impensée, avant de parfois faire par la suite l'objet d'une monumentalisation remarquable. La question des « pertes » d'écrits soulève deux problèmes : celui du statut des archives non-essentielles et, indirectement, celui des rythmes de production documentaire. En effet, les effets de transmission et l'impression de continuité des séries documentaires, générée aussi bien par les rangements et dénominations modernes que par le cadre archivistique actuel, ont pour effet de naturaliser l'écrit comme dynamique ininterrompue. Mon hypothèse de travail a au contraire été de considérer que les lacunes n'en sont peut-être pas. L'interruption documentaire n'est pas moins hypothétique que l'explication par la lacune, mais elle apportait un intérêt heuristique et interprétatif, à savoir contextualiser le plus possible la production documentaire afin de la réinsérer dans une dynamique politique dont elle est partie prenante et qu'elle prolonge, donc de prendre l'écrit comme outil d'agir historique, à travers une repolitisation de la production documentaire. Cet approche a permis de constater d'une part que certaines productions documentaires ont pu être circonstanciées, dans des contextes de crise et d'autre part que le contrôle des officiers royaux semble être à l'origine de l'interruption de la production documentaire du Conseil, témoignant de l'emprise du pouvoir royal sur les écritures urbaines.

Sur le temps long, on relève entre le XIV^e^ et le XVII^e^ siècle deux massifications documentaires, la première durant la guerre de Cent Ans et la seconde à partir des années 1550. Les limites institutionnelles et juridiques de l'Échevinage expliquent le faciès du fonds actuel, tandis que les procès entre les échevins et l'archevêque sont un moteur de la croissance documentaire, et que la guerre de Cent Ans a alimenté le fonds rémois en correspondances. Ces archives sont d'abord la traduction du lien privilégié entre la cité et le roi, nourrissant la puissance souveraine du prince. Concernant les actes, on note trois temps dans la croissance documentaire : le temps des privilèges à la fin du XIII^e^ siècle, le temps des procès (1280-1409) et le temps de l'administration (1404-1499). En parallèle, la production des *codices* s'accélère dans les années 1330 puis, à nouveau dans les années 1350, sous l'effet de l'impulsion monarchique.

La temporalité scripturaire de l'Échevinage rémois est de ce point de vue classique, depuis l'émergence d'un embryon de fonds à la fin du XIII^e^ siècle autour des archives judiciaires, sans doute en dialogue avec les institutions seigneuriales, jusqu'à la multiplication et l'autonomisation des *codices* au XIV^e^ siècle qui font l'objet d'une formalisation puis d'une mise en série annuelle ensuite. Dans ce déploiement documentaire, les comptes ont une place centrale, suscitant des écrits connexes permettant le contrôle du statut fiscal des contribuables. Les archives de la chaussée illustrent ce processus d'institutionnalisation des comptes, qui sont initialement des « paupiers » à « cahiers » avant de devenir des « comptes » au XV^e^ siècle, formalisés et au contenu rationnalisé, dont la conservation fait l'objet d'un grand soin dans une loge spécifique, tandis que les titres de la chaussée sont compilés dans un cartulaire en 1416. L'institutionnalisation des archives participe de l'identification des échevins au bien commun et à l'espace public. La diversification typologique survient ensuite. Les écrits de gouvernements (registres de conclusions) sont le fruit d'expériences documentaires débutant à la fin du XIV^e^ siècle, à partir d'un bricolage de vielles archives et de l'invention d'une écriture administrative et gouvernementale, comme l'illustrent les recueils R6 et le Livre rouge de 1418. Ils acquièrent une forme définitive durant le XV^e^ siècle. Un gouvernement par le codex s'est ainsi progressivement mis en place, marqué par l'apprentissage des gouvernants autant à gouverner l'écrit qu'à gouverner par lui. La diversification des champs juridictionnels abordés dans les archives indique les évolutions et approfondissements des pouvoirs bourgeois dans la cité. En l'absence de capacité à produire des normes, on voit que l'écrit gestionnaire fait l'institutionnalité, dans un lent processus qui prend les traits d'une sorte de « communalisation », partielle, par l'écrit.

Le XV^e^ siècle est un temps de retour sur les archives, par la production de cartulaires et d'inventaires, depuis le livre des chaussées de 1416 jusqu'aux inventaires d'archives du clerc et procureur de l'Échevinage, Jean Foulquart, dans les années 1470-1490. L'identité institutionnelle de l'Échevinage s'appuie aussi sur le renforcement symbolique du lien avec le pouvoir royal lorsque, en 1429, ils sanctuarisent leurs archives dans une cave aménagée en urgence pour les présenter au dauphin Charles venu se faire sacrer. L'instrumentalisation et la mise en scène des archives se manifestent à cette occasion par la production d'un

cartulaire enchaîné au buffet de l'Échevinage, le Livre blanc, qui compile essentiellement des actes royaux et qui matérialise la « royalisation de la mémoire » urbaine (Cléo Rager).

Cette évolution de la production documentaire est à lire à travers une bascule sociologique qui s'opère dans les années 1370, lorsque les hommes de lois, les notaires et les tabellions intègrent les institutions et développent une culture archivistique qui témoigne d'un investissement dans l'écrit comme archive future. La dynamique des écrits et le souci de conservation renforcent les figures du greffier et du procureur comme spécialiste des archives. La part des initiatives individuelles est grande dans les pratiques, comme en témoignent les figures de Doyen Gorgier (fin du XIV^{e} siècle), Péresson de Saint-Vincent (XV^{e} siècle), Jean Foulquart (fin du XV^{e} siècle), Jean Pussot ou Pierre Tropmingot (XVI^{e} siècle), qui participent de l'enracinement d'une culture de l'écrit et du renforcement de son autorité. Les échevins reprennent même les codes diplomatiques et graphiques des actes royaux et la diplomatique de leurs actes gagne en autorité, dans une *imitatio regi* assumée. La multiplication des copies d'archives, le travail de dénomination des registres qui passe du support à la forme puis aux modes d'écriture, sont autant de témoins de l'incrustation de la mémoire urbaine dans la mémoire institutionnelle. La culture et administration des archives les transfigurent de bien commun en outil au service du Bien Commun.

En parallèle de l'Échevinage, le Conseil, né de la défaite de Poitiers en 1356 et en charge de la défense de la cité, produit des comptabilités administrées de conserve par les seigneurs ecclésiastiques et les échevins, sous la houlette du capitaine royal qui en fait « son » Conseil. L'étude différenciée de sa production documentaire fait émerger différentes temporalités et l'éclatement des archives du Conseil dans des ensembles documentaires hiérarchisés selon leurs importances. Si les comptes sont au cœur de l'activité et de la conservation du Conseil, la correspondance, marquée par une obsolescence programmée, est nettement secondaire. De nouveaux écrits apparaissent à la faveur d'une « révolution municipale », reconfigurant le système documentaire. En 1422, à la faveur de la domination bourguignonne et en réaction au pouvoir autoritaire d'un capitaine royal alors en captivité, les Rémois procèdent à une municipalisation du Conseil désormais « de ville », qui se traduit notamment par la production de registres de conclusions, puis d'une nouvelle série de comptes des « deniers en communs ». La série s'arrête probablement en 1436, sous pression du capitaine royal désireux de tempérer les ardeurs des Rémois opposés au bailli local, rappelant que la production écrite d'une cité dépend de l'autorité monarchique.

La conservation des comptes, de l'argent commun et des registres de conclusions se fait en terrain neutre, dans un coffre à trois serrures répartis entre le clergé et les bourgeois, entreposé dans le couvent des Cordeliers afin d'éviter toute appropriation, alors que la correspondance, sans valeur, est laissée aux échevins qui en tirent un honneur institutionnel. La conservation des archives est donc toujours marquée par la dispersion et une géographie différenciée en fonction de la valeur symbolique et/ou de leur importance dans le gouvernement urbain. On saisit combien les archives sont dans une tension entre permettre le pouvoir et

éviter les appropriations. La production même des écrits du Conseil témoigne de la recherche d'un équilibre et d'un apprentissage du gouvernement collégial dans une cité traversée par les tensions juridiques entre seigneurs et habitants.

L'affirmation du Conseil de ville dans le paysage institutionnel de la cité, concomitante avec la lente mise sous tutelle de l'Échevinage, a lieu après la révolte de 1461 et sous l'égide d'un capitaine royal réformant le Conseil de ville, réactivant la production des registres de conclusions. L'écrit est alors au centre de l'élaboration d'une identité urbaine, à travers la mémoire administrative, la valorisation des privilèges et la célébration de la cité dans des rituels communautaires. Cette (re)naissance débouche en 1499 lorsqu'un hôtel de ville est acquis et polarise les archives de la cité. Au même moment, à l'occasion d'une crise politique majeure dans la cité, l'affaire Cochinart, les archives de l'Échevinage sont placées en terres monastiques pour échapper aux saisies de l'archevêque. Cette sanctuarisation s'accompagne d'une sublimation de l'écrit par un vocabulaire archivistique nouveau et, surtout, par le travail du procureur Jean Foulquart qui a produit plusieurs inventaires, traversés à la fois par son expertise notariale et juridique, mais aussi imprégné d'une lecture polémique, lisible aussi dans ses « mémoires » qu'il rédige en parallèle et dans lesquels il règle ses comptes avec le clergé local. Il forge une mémoire urbaine militante et polémique appelée à durer jusque dans les écrits des historiens rémois du XVII^{e} siècle. Si les échevins s'approprient leur documentation, la localisation des archives a toujours été subie et contrainte. Les principaux titres sont dispersés chez les bourgeois de confiance, voire chez des clercs exempts, pour éviter les saisies. En 1370, les échevins avaient choisi de créer un dépôt d'archives à Paris, dans l'abbaye Saint-Magloire, pour disposer des actes et les produire en Parlement. En 1478, les archives fugitives trouvent asiles dans des couvents rémois. Cette instabilité voulue ou subie des archives contrarie la territorialisation du pouvoir dont la fragilité est manifeste.

Au XVI^{e} siècle, l'appesantissement du pouvoir royal se traduit par l'apparition de nouvelles séries comptables. La dynamique subie et la création typologique sont l'expression d'une dépendance à l'égard du pouvoir royal. Si les archives du Conseil sont tournées vers les privilèges urbains, celles de l'Échevinage nourrissent une historiographie du prétoire imprégnée de culture humaniste et mythographique. Plus que les guerres de religion qui semblent avoir peu affecté la production et la conservation documentaire, c'est à nouveau le conflit face à un archevêque tridentin qui explique les dynamiques archivistiques. À l'orée du XVII^{e} siècle, les archives deviennent un point de cristallisation historiographique chez plusieurs historiens, comme Jean Rogier ou Nicolas Bergier. Avec la fusion de l'Échevinage et du Conseil, qui se traduit par la réalisation d'un inventaire d'archives unifiéées en 1644, la valeur mémorielle de l'Échevinage est consacrée, alors qu'il devient le spectre documentaire de la ville.

Durant toute la période, trois processus sont notables. D'abord, la patrimonialisation conflictuelle des archives de l'échevinage est consubstantielle a son histoire : au XIV^{e} siècle, à travers le procès où elles sont contestées par l'archevêque et brandies comme le symbole du pouvoir communal de l'Échevinage ; au XV^{e}

siècle, à travers la sanctuarisation des chartriers ; au XVI^{e} siècle, à travers l'affirmation d'une administration des archives et de leur modalité de communication, ou par la lutte contre la privatisation des titres conservés chez les élus qui rechignent à les reverser les archives dans les fonds. Ensuite, les sources donnent à voir un lien puissant entre archives et justice. Une partie de l'histoire de ces archives ne se joue pas à Reims, mais au Parlement de Paris, où elles sont produites et sublimées par la rhétorique judiciaire des échevins qui y voient l'*arca* d'une commune qui n'existe pas, où elles sont classées le temps du déplacement. En effet, l'étude de l'ensemble des actes médiévaux actuellement conservés fait ressortir que la cotation est une pratique sélective et limitée au temps judiciaire. Les actes sont cotés pour être sortis du dépôt. Cette archivistique de l'usage, et non du rangement, est d'ailleurs est souvent réalisée par les avocats ou les officiers royaux. Les Rémois ne reprennent ni ne s'approprient ces pratiques dans leur gestion interne du dépôt. Les mentions dorsales s'allongent à partir de la fin du XIV^{e} siècle, pour se structurer et devenir des regestes *pro/contra* à finalité judiciaire, porteurs d'une mémoire urbaine en cours de constitution à travers le conflit, et ce jusqu'à la fin de l'époque moderne. La persistance des pratiques témoigne d'un long Moyen Âge archivistique, qui va se cristalliser dans l'historiographie, mais aussi dans la structure archivistique du dépôt actuel, parfois conforme au dossier de pièces constitués à l'époque moderne et toujours en l'état. Enfin, les archives sont un lieu de cristallisation des rapports de pouvoir, à toutes échelles : entre l'archevêque et les échevins, entre les gouvernants, entre la cité et le roi. Cette omniprésence permet de relativiser le secret des archives, que les habitants ne revendiquent pas puisque leur révélation permet de faire reconnaître leurs droits, qui ne concerne pas le roi qui peut en exiger la production, mais qui est revendiqué lorsque l'archevêque en réclame la consultation et que le roi confirme tacitement en faisant restituer les titres lorsque l'archevêque tente de les confisquer. Petit à petit, le roi acquiert ainsi le monopole ou la médiation de la consultation des archives. En ce sens, les archives témoignent que l'affirmation du pouvoir monarchique a été autant consentie par les habitants qu'imposée par le roi. L'archive a été à la fois un vecteur d'affirmation des communautés qui élaborent aussi leur pouvoir par l'écrit et un vecteur de sujétion dans un royaume en cours de construction, un agent de fabrique d'un équilibre politique interne à la ville et de recomposition des équilibres des pouvoirs à l'échelle du royaume.

Thèse n° 19 :

Auteur : Nikolaos Emmanouil MICHAIL

Titre de la thèse : L'Agora romaine de Delphes

Directeurs de thèse : Jean-Charles Moretti et Platon Pétridis (cotutelle)

Établissement du doctorat : Université Lumière Lyon 2 – IRAA – ED482 ;

Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, Faculté d'Histoire et d'Archéologie

Date et lieu de soutenance : 15 octobre 2022 à l'Université Lumière Lyon 2

L'objet de la thèse

L'objet de la thèse intitulée « L'Agora romaine de Delphes » est l'évolution de l'architecture et des usages du complexe monumental de Delphes appelé *Agora romaine* entre l'époque impériale et les périodes romaine tardive et protobyzantine, soit entre le III^{e} et le VII^{e} s. apr. J.-C.

La thèse a été réalisée dans le cadre d'une cotutelle internationale entre l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes. Réalisée cinq ans, la thèse s'organise en deux volumes dont le premier contient le texte (875 pages) et le second les planches en format A3 (17 pages). Pour la réalisation de cette thèse l'autorisation de l'Ephorie des Antiquités de Phocide et de l'École française d'Athènes ont été nécessaires et c'est en tant que responsable de mission EfA, que j'ai pu mener entre 2017 et 2022 l'étude architecturale du complexe de l'Agora romaine.

Cette thèse, jugée publiable en l'état lors de la soutenance sera publiée dans la collection *Fouilles de Delphes* de l'École française d'Athènes.

Problématique de la recherche

L'Agora romaine est l'ensemble monumental qui occupe l'espace devant l'entrée sud-est du sanctuaire d'Apollon et qui a été mis au jour durant les travaux de la Grande Fouille de Delphes (1892-1903). Bien qu'elle constitue l'un des ensembles monumentaux les mieux conservés de Delphes, l'Agora romaine n'a jamais fait l'objet d'une recherche spécifique, sous la forme d'une monographie. En partant d'une recherche importante déjà effectuée sur le monument, la thèse vise à contribuer non seulement à la restitution de l'histoire du monument, mais aussi à la compréhension de l'évolution urbaine de la ville protobyzantine de Delphes. Cette thèse n'est pas exclusivement consacrée à l'architecture. Elle l'est aussi à la destination et à l'usage de ce monument dans la ville de Delphes entre le II^{e} et le VII^{e} s. apr. J.-C. L'étude du complexe monumental de l'Agora romaine est introduit dans une étude plus large qui vise à l'analyser par rapport aux évolutions et aux modèles d'urbanisme de la période protobyzantine.

Organisation de l'étude et structure de la thèse

L'étude s'organise à partir des questions que pose actuellement le complexe monumental de l'Agora romaine : les conditions de sa découverte ; son emplacement et son environnement ; les constructions antérieures à l'époque protobyzantine ; l'architecture et la restitution du monument ; sa fonction ; sa datation ; le rôle de cet ensemble dans l'urbanisme de la ville de Delphes.

PARTIE 1 : L'HISTOIRE DE LA RECHERCHE

La première partie est consacrée à l'étude de l'histoire de la recherche. En tant que monument de « basse époque », l'Agora romaine est pour très longtemps restée en marge de l'intérêt scientifique à Delphes. En même temps, ayant été choisi comme l'accès au site archéologique moderne, elle a fait très tôt l'objet de diverses interventions modernes. L'absence d'intérêt et les interventions modernes ont conduit à une documentation scientifique insuffisante. M'appuyant sur une étude des archives (anciennes photographies, relevés architecturaux, rapports de fouilles), j'ai pu établir une « base de données » sur les travaux qui ont été réalisés dans la zone de l'Agora romaine depuis sa découverte. Ce travail s'est révélé comme essentiel pour l'étude architecturale effectuée et a permis de construire des arguments solides pour la restitution du complexe.

PARTIES 2 ET 3 : L'ETUDE DE L'ENVIRONNEMENT MONUMENTAL ET LES CONSTRUCTIONS ANTERIEURES

Dans la seconde partie, l'étude se concentre sur le contexte monumental de l'Agora romaine. Au Nord, à l'Est et au Sud, l'Agora romaine est bordée de secteurs qui restent inédits et souvent même inexplorés archéologiquement. Une attention particulière est portée à l'étude des « Thermes du bas », un monument « fantôme », autrefois situé au Sud de l'Agora romaine et complétement démoli aujourd'hui. À partir de maigres vestiges conservés sur place et grâce aux archives, j'ai pu restituer la forme architecturale du monument et confirmer son identification comme des thermes.

Dans la troisième partie, j'étudie les constructions qui ont précédé l'établissement du complexe de l'Agora romaine (Phase I). L'étude se base sur les données des travaux précédents et surtout ceux des années 1990-1993 où le monument a bénéficié de sa dernière fouille systématique sous la direction de V. Déroche et de Pl. Pétridis. Il ressort que la terrasse de la première phase présentait une forme allongée et étroite bordée du côté nord d'un portique, ce qui renvoie directement à la forme des terrasses monumentales aménagées à l'époque hellénistique, comme celle du Portique Ouest et celle du Portique d'Attale. Quant à la datation de cette première phase, il est impossible de la déterminer avec sûreté : elle peut être placée entre le II^{e} et le III^{e} s. apr. J.-C. Il ressort aussi que le réaménagement de la terrasse lors de la construction de l'Agora constitua l'intervention monumentale par excellence de la période.

PARTIES 4 ET 5 : L'ETUDE ARCHITECTURALE ET LA RESTITUTION DE L'AGORA ROMAINE

La quatrième partie, l'analyse architecturale de l'Agora romaine (Phase II, état I et état II), constitue le cœur de la thèse. Les vestiges conservés sont étudiés de manière détaillée afin de produire une image complète de l'architecture de l'ensemble. Le travail produit résulte d'une dynamique alternant de longues périodes sur le terrain (deux à trois mois par an) et une recherche en bibliothèque conjuguée avec une recherche d'archives. Durant les campagnes successives à Delphes effectuées entre 2018 et 2021, j'ai pu identifier et étudier tous les éléments d'architecture du monument sur place ainsi qu'un grand nombre de blocs errants qui lui sont associés. L'étude comprenait la description détaillée des éléments (dimensions, matériaux, techniques), le relevé architectural et topographique ainsi que la documentation photographique. Les principales caractéristiques de la construction sont définies : un monument principalement construit en remplois provenant des monuments antiques voisins (stylobate, murs), avec l'ajout de pièces originales (colonnade) ; une variété étonnante de différents appareils et de techniques de maçonnerie ; une recherche de symétrie (niches latérales) et une décoration architecturale diversifiée (peintures murales, placages de marbre) ; une attention particulière à la question de l'évacuation des eaux (conduites souterraines).

Fondée sur l'étude détaillée des éléments de l'architecture, la cinquième partie est consacrée à la restitution du monument. Celle-ci s'organise à partir des questions suivantes : la forme générale de l'ensemble ; la restitution d'un portique à étage ; l'aménagement particulier du côté sud de l'Agora romaine.

La thèse confirme l'existence d'un portique au Sud, parallèle à celui du Nord mais dépourvu de pièces au fond. À partir de cette confirmation, le plan restitué de l'Agora romaine a été fait à neuf pour offrir une image précise de la phase initiale de la construction (Phase II, état I) et de ses caractéristiques (emplacement et nombre de colonnes, entraxes, forme du stylobate).

Au Nord, le portique comporte sept pièces de plan et de dimensions diversifiées. Ces pièces dotées des portes qui atteignent une largeur de 2 mètres étaient couvertes par un plafond fait de poutres en bois, encastrés de part et d'autre sur les murs latéraux des pièces, comme le montrent les cavités de poutres conservés. Au-dessous de ce niveau, je propose la restitution d'un étage accessible depuis la terrasse supérieure au nord. Quant à la façade du portique nord, elle est dominée au niveau du rez-de-chaussée par la colonnade ionique dont les colonnes sont restaurées. Au-dessus du niveau des chapiteaux, la restitution est moins assurée : selon une première proposition, la colonnade n'est pas doublée au niveau de l'étage et ce dernier se limite au nord du bâtiment, au-dessus des pièces. Selon la seconde, l'étage porte aussi une colonnade. D'après les éléments d'architecture aujourd'hui disponibles, la première proposition semble être la plus prudente ; toutefois, la variété attestée dans les éléments de colonnade nous invite à ne pas exclure la restitution d'une colonnade à deux niveaux. Pour le côté Est et Ouest, la restitution présente moins de complexité : à l'Ouest l'Agora est limitée par le mur du péribole du téménos d'Apollon où se situe aussi son entrée principale. De part et d'autre de cette entrée, les sections du péribole qui correspondent à l'Agora étaient dotées d'un placage fait de marbres

de diverse provenance et de différentes couleurs. À l'Est, la place de l'Agora a été bordée d'un simple portique au fond duquel s'ouvrait l'accès oriental du complexe.

Faute de vestiges suffisants, la restitution du côté sud constituait une autre question complexe. Dans le cadre de la thèse, il a été proposé la restitution d'un *cryptoportique* en pente ; ce passage souterrain se développait au-dessous du niveau du portique sud, dans l'intervalle entre les deux parallèles murs de soutènement. La restitution d'un cryptoportique se fonde sur des indices spécifiques (traces du niveau de circulation antique, membres architecturaux provenant de la couverture du cryptoportique, accès condamnés). La restitution d'un cryptoportique présente des avantages importants : elle produit une communication directe entre la terrasse de l'Agora romaine et les « Thermes du bas » en renforçant le rôle de l'Agora en tant que « pôle » de communication pour les différents secteurs environnants. À son tour, cette qualité de « pôle » démontre l'importance de l'Agora en tant que lieu public central pour la ville de Delphes.

L'analyse architecturale du complexe se termine avec l'étude des réfections antiques. Au moins une phase de réfection a été déjà identifiée par les derniers fouilleurs du monument et datée de la seconde moitié du IV^{e} s. apr. J.-C. L'étude des élévations du portique nord m'a permis de confirmer l'existence de cette phase de réfection (Phase II, état II) et d'analyser la nature et l'ampleur des interventions. Contrairement à ce qu'on croyait jusqu'à aujourd'hui, les interventions concernaient la totalité du monument. Ces interventions importantes (condamnation des pièces, réduction de la largeur des portes) ont changé de façon radicale l'image et la fonction du complexe.

PARTIE 6 : LA FONCTION ET LES USAGES DU MONUMENT

La question de la fonction est explorée dans la sixième partie où sont examinés les usages probables du monument (commercial, artisanal, politique, cultuel). Y sont présentés les arguments et les contre-arguments pour chaque hypothèse ainsi qu'un grand nombre de parallèles provenant de la période impériale et protobyzantine. Pour étudier la fonction et le rôle de l'Agora romaine, je me suis appuyé sur plusieurs indices : vestiges sur place, mobilier, parallèles architecturaux, sources littéraires et épigraphiques. J'en suis arrivé à la conclusion que la fonction la plus assurée est celle d'un lieu de commerce et d'artisanat, sans pouvoir toutefois restituer avec précision la nature des activités, faute d'indices archéologiques assurées. De plus, la fonction politique et sociale ne doit pas être écartée : la forme du bâtiment (place monumentale) ainsi que les nombreuses bases de statues tardives découvertes dans ses environs, suggèrent un lieu public d'excellence qui pourrait servir d'*épiphanéstatos tôpos* pour la ville protobyzantine de Delphes. Par contre, pour la fonction cultuelle, les indices disponibles sont moins forts.

PARTIES 7 ET 8 : LE CONTEXTE HISTORIQUE ET LA PLACE DE L'AGORA ROMAINE DANS L'EVOLUTION DE DELPHES DE LA PERIODE PROTOBYZANTINE

Dans la septième partie je m'occupe de la question de la datation des différentes phases de l'Agora romaine. Je me suis appuyé sur l'architecture du monument ainsi que sur les données de fouilles et principalement sur les études réalisées sur la céramique et les monnaies. Les résultats de cette enquête conduisent à mettre en relation, dans le huitième chapitre, l'Agora romaine avec l'histoire de Delphes et son évolution architecturale entre le II^{e} et VII^{e} s. apr. J.-C.

La confrontation des données oriente vers le début du IV^{e} siècle apr. J.-C. pour la construction initiale du monument (Phase II, état I) et vers la seconde moitié de ce siècle pour la phase de réfection (Phase II, état II, datation déjà établie par les recherches antérieures). La mise en rapport des données de datation avec les informations sur développements économiques, politiques et édilitaires de Delphes, autorisent de suggérer que l'Agora romaine a été construite durant une période de relative prospérité économique de ville : l'étude de la céramique montre que Delphes avait une place importante en tant que centre de production et diffusion pour les échanges commerciaux régionaux et inter-regionaux de la période ; ensuite, les informations limitées sur les développements politiques, suggèrent que la ville bénéficiait toujours d'une attention impériale, au moins de la part du pouvoir central ; enfin, l'étude de l'évolution urbaine a montré que la construction de l'Agora romaine se situe chronologiquement au début d'une période d'intense activité édilitaire dans le secteur public et privée.

PARTIE 9 : LA SYNTHESE DES DONNEES ET LES PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS

La neuvième et dernière partie offre une vue synthétique de l'histoire de l'Agora romaine en la mettant en relation avec l'évolution historique de Delphes évoquée plus haut. Cette dernière partie contient aussi les principales conclusions par rapport à l'Agora romaine, son architecture et sa fonction.

La construction de l'Agora romaine constitue un des projets d'aménagement architectural les plus élaborés et les plus importants en termes d'échelle durant la période d'étude soit entre le III^{e} et le VII^{e} siècle apr. J.-C. Nous pouvons y identifier un esprit de nouveauté et, en même temps, l'impact important des modèles et des conceptions urbains et architecturaux de la période. Ces impacts ainsi que le rôle de l'Agora romaine pour l'urbanisme de la ville protobyzantine de Delphes sont analysés par une étude détaillée de parallèles qui ne se limite pas à une seule région. Les villes et des agglomérations analysées à titre de parallèles sont représentatives des tendances urbaines dans l'Empire romain et plus spécifiquement dans le monde méditerranéen durant cette période. La ville de Delphes est d'abord mise en rapport avec des villes qui appartiennent à son voisinage administratif, celle du territoire grec, comme Athènes, Corinthe, Thasos ou Délos. Si cette première comparaison révèle les tendances plutôt régionales dans l'urbanisme, la mise en rapport avec les villes-métropoles de l'Orient nous permet d'identifier et analyser les sources d'inspiration et les modèles pour le cas delphique. Des villes comme Constantinople, Ephèse, Antioche et Alexandrie sont analysés en tant que points de références. Ce sont elles aussi qui nous offrent une image précise des éléments qui définissent l'urbanisme de cette période, comme par exemple l'importance de l'axialité, de la symétrie et

de la monumentalité dans l'organisation de la ville. C'est aussi à partir de l'analyse de ces éléments qu'on peut ensuite distinguer les caractéristiques propres au cas delphique. En s'éloignant du modèle traditionnel d'aménagement des terrasses delphiques, l'Agora romaine s'organise en tant qu'une véritable place publique à péristyle, similaire à celles qui continuent à être bâties à l'époque protobyzantine dans les villes orientales de l'Empire. En tant que telle, elle complète l'armature urbaine de la ville protobyzantine de Delphes et se lie avec l'artère de circulation principale, la Voie sacrée, dont la forme actuelle date de la même période. L'association de ces deux éléments nous invite à reconnaître un autre principe très répandu dans l'urbanisme de l'époque qui propose de lier une voie (souvent à colonnades) à des places publiques successives. La créativité et l'impact des influences de l'époque se manifestent encore plus nettement dans le côté sud et le cryptoportique.

Pour ses techniques, ses matériaux et ses méthodes de construction, l'Agora romaine dépend principalement des remplois en présentant parallèlement une étonnante recherche de monumentalité, comme en sont la preuve les placages en marbre colorées, la colonnade originelle et polychrome, l'existence très probable des sols à mosaïques ainsi que les peintures murales. Son importance en tant que construction publique, oblige à admettre qu'elle fut le produit d'un projet édilitaire bien défini destiné à transformer le secteur au Sud-Est du péribole et à offrir à la ville son centre urbain.

En conclusion, nous avons un complexe monumental, produit d'une planification précise et sophistiquée (liaison de différents niveaux, cryptoportique) et d'une préparation laborieuse (terrassement), capable à remplir des fonctions liées au commerce et à l'artisanat mais aussi, très probablement, celles d'un lieu politique. Produit de son époque, par sa conception et son exécution, l'Agora romaine de Delphes fut un monument destiné à répondre aux divers besoins d'une communauté active et à ceux d'une agglomération en plein développement.

Thèse n° 20 :

Mathieu Perrin

La protection du droit de jouissance du locataire face à la faculté de reprise de la maison louée du propriétaire privilégié (XVI^e – XVIII^e siècles).

Thèse de Doctorat en Histoire du droit et des institutions, soutenue sous la direction de M^me^ le Doyen J.-M. Tuffery-Andrieu, le 4 octobre 2022 à l'Université de Strasbourg.

« Sortez de mon logis, je l'occupe en personne. »[63] Tel est, selon Nicolas Catherinot, l'un des huit axiomes gouvernant la matière des baux à loyer d'habitation. Ce brocard du droit traduit le maintien en vigueur d'un héritage du droit romain dans l'Ancien Droit : la loi *Æde*, retranscrite au *Code* de Justinien[64]. Ses dispositions rappellent une règle de principe : le locataire, tant qu'il satisfait à ses obligations contractuelles, n'est pas censé redouter une expulsion inopinée. Mais le texte propose aussi une énumération de motifs résolutoires : parmi eux, figure la faculté, au bénéfice du propriétaire de la maison louée, de la reprendre pour en user personnellement en cours de bail. Ce faisant, il porte atteinte à la première et principale obligation qui lui incombe : faire jouir paisiblement le locataire jusqu'au terme du contrat.

En interrogeant l'applicabilité et l'application de la loi *Æde*, la thèse tend à apporter une contribution à la compréhension de la technique contractuelle et de l'histoire du droit des biens. Il est aussi question d'un fait urbain à part entière. Un élément permet de s'en convaincre : le *Legis Æde beneficio* est, dès la fin du XVI^e^ siècle, qualifié de disposition exorbitante du droit commun. En d'autres termes, il s'agit d'un privilège. Forts de cette qualification juridique, les auteurs entament une réflexion concernant le champ d'application de la loi *Æde*, en tant que « *quasi lex privatis* » : la règle de droit romain n'a « point de lieu aux fermes », qui « se font *de rebus rusticus* », affirme par exemple Belordeau en 1619[65].

Au XVIII^e^ siècle, cette exclusion *ratione materiæ* du privilège du propriétaire s'apparente, déjà, en une décision établie de longue date : parfois, certains auteurs emploient l'expression de « privilège bourgeois »[66]. La dénomination mérite une attention toute particulière car, de manière générale, le terme de bourgeois renvoie à l'idée de résidence : « Le *bourgeois* est celui dont la résidence ordinaire est dans une ville ; le *citoyen* est un *bourgeois* considéré relativement à la société dont il est membre ; l'*habitant* est un particulier considéré relativement à la résidence pure & simple », écrit Bellin pour l'*Encyclopédie*[67]. Le

[63] Édouard Laboulaye et Jacques Flach, *Les axiomes du droit français par le sieur Catherinot,* Paris, Larose et Forcel, 1883, p. 27.
[64] *C.*, 4, 65, 3.
[65] Pierre Belordeau, *Controverses agitées en la Cour de Parlement de Bretagne et décidées par arrests du mesme Parlement*, Paris, Nicolas Buon, 1619, t. I, p. 611-612.
[66] Joseph-Nicolas Guyot, *Répertoire universel* […], *op.cit.*, 1784, t. II, p. 36.

[67] Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Le Breton, 1751-1765, t. II, p. 370.

bourgeois est donc essentiellement un citadin, qui jouit de certains droits et avantages attachés à sa qualité. Convient-il donc de déduire que le privilège de la loi *Æde* n'a lieu que *in urbanis* ? Bourjon rappelle les principes directeurs qui permettent d'y répondre : si le propriétaire peut se prévaloir de son privilège à l'égard de toutes les maisons des villes, car « ce sont celles qui forment son objet », il n'en va pas de même pour les fermes et « héritage(s) de campagne », écrit ce dernier[68].

Intérêts de l'objet d'étude

À l'aune d'une mise en perspective propre à une période d'étude dense, cette thématique présente de nombreux intérêts.

En premier lieu, la loi *Æde* est l'apanage du bail à loyer d'habitation : ce contrat, utile au « commerce que font les hommes » qui se communiquent, par ce biais, la jouissance ou l'usage des choses, est d'un « usage très necessaire & tres frequent »[69]. Choisis par Jean Domat, ces deux adjectifs introduisent un livre entier des *Loix civiles*, consacré au louage. Difficile sur ce point de contredire l'illustre juriste clermontois. Le bail est en effet un contrat très fréquent, au point de devenir le mode majoritaire d'habiter sous l'Ancien Régime. En sus d'être courante, la pratique est ancienne : dès le milieu du XIII^{e} siècle, le *Miete*, ou bail à durée limitée, se pratique à Cologne et à Francfort et se retrouve, plus tard, à Gand ou encore à Florence, grandes et riches villes marchandes d'Europe.

Le XVI^{e} siècle initie une époque charnière, marquée par l'essor de la location à court terme. La propriété foncière seigneuriale dite « partagée » se démantèle au profit d'une propriété libre et pleine, qui tend vers l'exclusivisme : le logement devient alors une marchandise. Mais la plupart des villes, toujours de fondation gallo-romaine, souffre d'une matérialité urbaine assimilable à un fardeau : les constructions de bois issues de la période médiévale peinent à laisser place aux édifices en pierre. La rénovation du bâti urbain existant est une opération coûteuse : aussi les spéculateurs en tous genres préfèrent-ils ériger leurs constructions nouvelles en périphérie des centres-villes.

Le bail est aussi un contrat très nécessaire, car il est inhérent à une nécessité : celle de se loger. Objet de conflits pour les parties au bail, objet d'un droit de jouissance pour les juristes, objet de législation pour les gouvernants, objet d'étude pour les historiens, les économistes et les anthropologues, la maison est au cœur de la vie humaine. Selon les juristes lexicographes d'Ancien Régime, la maison appartient à la catégorie des immeubles, biens fixes, attachés à la terre et qui ne se peuvent pas se transporter[70]. Cette définition exprime

[68] François Bourjon, *Le droit commun de la France et de la Coutume de Paris réduits en principes*, Paris, Rouy, 1747, t. II, p. 50.

[69] Jean Domat, *Les Loix civiles dans leur ordre naturel*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1689, t. I, p. 184.

[70] Claude de Ferrière, *Introduction a la Pratique, contenant l'explication des principaux termes de Pratique, & de Coûtume*, Paris, Jean Cochart, 1679, p. 135.

ainsi l'idée d'un ancrage dans un lieu donné. Aussi est-il logique de percevoir que la maison dépasse le cadre de la matérialité : elle est d'abord un véritable microcosme, un « être vivant ayant un corps et une âme »[71]. Le langage courant ne confirme-t-il pas cet anthropomorphisme, avec des expressions telles que maison « lépreuse », « borgne » ou encore « décrépite » ? De plus, la maison entretient un rapport étroit et intime avec ses occupants. À la ville comme à la campagne, elle est l'assise de la famille : en témoigne le médio-latin *domus*, qui signifie à la fois maison et famille[72]. D'ailleurs, l'*æde*, incipit du texte romain étudié, signifie que celui-ci a vocation à s'appliquer à toutes les maisons, sous la condition *sine qua non* que l'immeuble serve à l'habitation du locataire.

En deuxième lieu, l'objet d'étude présente un intérêt en raison des paradoxes qu'il soulève. La loi *Æde* est l'objet de développements importants parmi les juristes d'Ancien Régime, alors même qu'elle est tue dans le contrat qui la porte : incluse tacitement dans un contrat synallagmatique qui implique la réciprocité, elle instaure, pourtant, une rupture d'égalité entre les cocontractants. Le bail, qui a vocation à inscrire ses effets dans le temps, est privé de sa principale vertu : l'expression de la volonté n'aboutit pas nécessairement au respect de la parole donnée.

En troisième lieu, et malgré son abrogation biséculaire, le privilège de la loi *Æde* frappe par son actualité. L'édition 2023 du *Code des baux* le confirme : « *Le retour du bailleur dans les lieux loués est un leitmotiv du droit des baux* »[73], préviennent ses commentateurs. L'inflation dont ont fait l'objet les dispositions de l'article 15 de la loi du 6 juillet 1989, qui régissent les modes de résiliation unilatérale du bail d'habitation, suffit à s'en convaincre : il y est question des bénéficiaires de la reprise pour habiter, ou encore du contrôle de la motivation du congé, mais aussi de l'objet et de la réalité de la reprise… soit autant de problématiques déjà abordées par les juristes sous l'Ancien Régime. Malgré sa promesse d'*améliorer les rapports locatifs*, le législateur peine à estomper l'un des caractères notoires des baux d'habitation : ce contrat est le catalyseur d'un rapport souvent conflictuel, facteur de fracturations dans la société.

Enfin, la thèse propose un regard nouveau, du point de vue de l'historiographie. Alors que les études contemporaines consacrées à la thématique sont rares, la postérité de la loi *Æde* a été délaissée à la doctrine du XIX^e^ siècle, qui félicite son abrogation par le Code civil : la faculté de reprise y est présentée en tant que règle de circonstance, fondée « sur aucune raison solide »[74], qui permettait au propriétaire de « voiler sa

[71] Claude Lecouteux, *La maison et ses génies. Croyances d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Imago, 2000, p. 13-14.
[72] Robert Estienne, *Dictionarium Latinogallicum*, Paris, Robert Stéphan, 1538, p. 315.
[73] *Code des baux annoté*, Paris (34^e^ édition), Paris, Dalloz, 2023, Code civil, art. 1761, p. 245.

[74] Jean-Guillaume Locré de Roissy, *La législation civile, commerciale et criminelle de la France* […], Paris, Treuttel et Würtz, 1826, t. XIV, p. 347-348.

malignité, sa vengeance, son injustice aux dépens d'un locataire »[75]. À travers son maintien en vigueur, l'Ancien Droit aurait donc cédé au « caprice »[76] du propriétaire de maison.

De prime abord, l'Ancien Droit aurait tranché, sans pour autant avoir transigé. La loi *Ædе* laisserait présumer que la quête d'un quelconque dispositif protecteur des intérêts des locataires serait vaine et infructueuse. Cet état du droit semble même inhiber toute tentative de défendre l'idée contraire. La matière serait alors imprégnée d'un paradigme, amplement esquissé par le maintien en vigueur de la loi *Ædе* : le *jus in re* des propriétaires de maisons s'impose, dans le cadre d'un rapport de subordination, selon lequel la réciprocité n'implique pas l'égalité. En outre, le locataire n'est qu'un « étranger » dans la maison qu'il loue[77]. Mais cette vision ne serait-elle pas biaisée ?

Sources et méthode

Les éléments présentés *supra* s'inscrivent en tant que constats, mais aussi en tant que constantes dans des sources aussi abondantes et disparates.

Dans le cadre de ces recherches doctorales, 190 contrats manuscrits ont été dépouillés : cette démarche chronophage est, le plus souvent, restée infructueuse. Matières premières indispensables à la compréhension de la pratique, les baux et les formulaires notariés n'incluent que rarement la faculté de reprise en tant que stipulation expresse. L'abstention des instrumentaires et des auteurs souligne implicitement l'inutilité d'insérer une telle clause : la loi *Ædе* est une « condition tacite du bail »[78].

De plus, la loi *Ædе* jouit d'une autorité, y compris en pays coutumier : 564 textes, ainsi que leurs commentaires, ont été consultés et examinés. Cela forme un corpus dense qui démontre que la norme romaine est tantôt reçue et appliquée, tantôt conditionnée, et minoritairement rejetée. Ce *ratione loci*, illustré par des cartes, vaut à la *Lex Ædе* les épithètes de loi « fameuse »[79] et « vulgaire »[80] : elle est connue de tous, et rend factice l'idée d'opposer les pays de droit écrit, marqués par l'unité, aux pays de droit coutumier et leur diversité normative.

---

[75] Motifs et discours prononcés lors de la publication du Code civil, t. I, p. 631.
[76] Charles-Bonaventure-Marie Toullier, *Le Droit civil français, suivant l'ordre du Code Napoléon, ouvrage dans lequel on a tâché de réunir la théorie à la pratique*, Rennes (5e édition), J.-M. Vatar, 1811-1818, t. IV, p. 13.
[77] Claude Le Prestre, *Questions notables de droit décidées par plusieurs arrests de la Cour de Parlement*, Paris, Gervais Aliot, 1645, p. 128.

[78] Louis Le Caron, *Responses ou decisions du droict françois confirmées par arrests des Cours souveraines de ce Royaume et autres*, Paris, Chez Vincent Norment, 1579 p. 23-24.
[79] Robert-Joseph Pothier, *Traité du Contrat de Louage selon les regles tant du for de la conscience, que du for extérieur*, Orléans, J. Rouzeau-Montaut, 1764, p. 299.

[80] Jacques de La Lande, *Coutumes des Duché, Bailliage et Prevosté d'Orléans et ressorts d'iceluy*, Orléans, François Hotot, 1673, p. 512.

Par ailleurs, il convient de ne jamais oublier que le premier dictionnaire de droit est celui de la langue française : parfois obscure, la terminologie de cette « discipline conceptuelle » nécessite bien souvent des précisions[81]. À l'instar des juristes, les lexicographes s'inscrivent dans un rapport de filiation. Véritables mines d'informations, ces ouvrages contribuent à déceler des évolutions, des courants, et parfois même des contradictions. Au fil du temps, l'approche des linguistes s'est perfectionnée par la sollicitation de juristes, dont certains entreprennent eux-mêmes l'élaboration de lexiques dédiés à la terminologie juridique : enrichies par des éditions successives, ces références permettent de saisir toute la technicité et le caractère évolutif de la langue du droit, notamment à travers la présence ou, au contraire, l'absence d'une entrée lexicale. Mais l'étude des baux à loyer d'habitation nécessite un complément : comme son appellation l'indique, ce contrat a pour objet un droit de jouissance octroyé sur un immeuble. Aussi impose-t-elle la consultation de lexiques produits par les « hommes de l'art » : en 1691, l'*Explication des termes d'architecture* ou *L'Art de bâtir* d'Augustin-Charles Daviler, célèbre architecte formé à l'Académie de France de Rome, met aussi en garde contre l'un plus grands obstacles pour arriver à la connaissance d'un Art : l'« obscurité des Termes »[82].

Ces références de la lexicographie, qu'elles soient le fruit des réflexions d'« hommes de lettres », d'« hommes de loi » ou de « gens du bâtiments » démontrent leur apport, en se complétant : il n'est pas rare d'observer que les dictionnaires de la langue française et d'architecture se font l'appendice du droit.

Enfin, la loi *Æde* est la source d'un contentieux foisonnant, qui ne pouvait échapper à l'arrestographie. Sa consultation nécessite la prudence : manque de fiabilité, confusions et inexactitudes, altérations des faits de l'espèce… les griefs ne manquent pas à son encontre. Mais les recueils et dictionnaires d'arrêts, dont les formes varient et les contenus s'étoffent au fil des siècles, constituent néanmoins des références indispensables à l'appareil critique. Les travaux des arrêtistes permettent en effet un dialogue entre les sources, parce que leur influence est souvent palpable : concernant une même question de droit, certains juristes expriment des opinions divergentes selon le rapport d'arrêt dont ils ont pris connaissance.

Le contenu des premières éditions de ces œuvres, lorsque leur consultation a été possible, a systématiquement été comparé avec celui d'éditions ultérieures. Cette méthode a permis de poser des jalons, et de mesurer les incertitudes, les résolutions, les points de rupture et les évolutions éventuelles dont font l'objet les nombreuses problématiques abordées.

Résultats

Mes travaux de recherche ont abouti à des résultats qui permettent certaines nuances. Apanage des baux d'habitation, le privilège dit « bourgeois » est applicable et appliqué, mais non absolu. Comment

[81] Axel de Theux, Imre Kovalovszky, Nicolas Bernard (dir.), *Précis de méthodologie juridique, les sources documentaires du droit*, Bruxelles, Presses de l'Université de Saint-Louis, 1995, p. 643.

[82] Augustin-Charles Daviler, *Explication des termes d'architecture ou l'art de bâtir*, Paris, Nicolas Langlois, 1691, p. 355.

toutefois ne pas porter atteinte au contrat, alors même qu'est maintenue en vigueur une faveur au droit des propriétaires, libres de disposer de leur patrimoine immobilier ? Cette dichotomie permet de dégager deux axes thématiques, convergents en faveur d'une protection du *jus ad rem* octroyé au locataire.

Le premier présente les restrictions à la titularité du privilège. Fidèle à une interprétation littérale de la norme romaine, son caractère strictement personnel s'affirme à partir de la notion de *dominus* figurant dans le texte : ce *jus singulare* ne bénéfice qu'au seul propriétaire incommutable qui n'y a pas renoncé. Par ailleurs, la loi *Æde* est indissociable d'un autre texte romain : la loi *Emptorem*, plus connue sous sa forme proverbiale, « *Achat passe louage* ». Ces deux modes de résolution du bail, en s'enchevêtrant parfois, s'influencent respectivement : alors que le privilège de la loi *Æde* permettra, sur le tard, l'émergence du privilège de la loi *Emptorem*, l'exégèse de la loi *Emptorem* permettra aux juristes de se départir de la lettre de la loi *Æde*, afin d'en extraire un « esprit ».

Le second axe présente l'usage du privilège. Dans le cadre de la procédure, en amont ou en aval de l'expulsion du locataire, les conditions se multiplient, interpellent les juristes, et font naître des controverses. Pour être valable, le congé doit être motivé, et donner lieu à un dédommagement au profit du locataire évincé. Ainsi, la loi *Æde* ne permet pas au propriétaire d'opérer selon son seul bon vouloir, pas plus qu'elle ne lui concède un privilège gratuit.

Mais en raison des silences du texte romain, cette faveur légale peut donner lieu à des pratiques pernicieuses, comme l'arbitraire, la fraude, ou l'abus. L'analyse de la loi *Æde* est indissociable des idées politiques nouvelles à mesure qu'approche la fin de l'Ancien Régime : ce privilège fait l'objet de critiques, de plus en plus nombreuses et vigoureuses. Alors que certains auteurs prônent des limitations toujours plus strictes, d'autres émettent une véritable doléance prémonitoire : l'abrogation d'un dispositif perçu comme archaïque, injuste et qui « répugne à l'équité naturelle »[83]. Ces plaidoyers sonnent comme une mise en garde : la loi *Æde* est perçue comme « nuisible au corps national »[84], parce qu'elle ne profite qu'à une minorité et lèse la plus grande partie des sujets du royaume, les locataires, partie la plus faible et cependant « la plus laborieuse & la plus utile » à la société[85].

Toutefois, une question restait pendante : pourquoi le maintien en vigueur de la loi *Æde* ?

Cette quête s'initie à l'aide d'un postulat : le privilège des propriétaires de maison préfigure un incontestable pouvoir d'attraction. Par conséquent, en priver son titulaire, le propriétaire de maison, reviendrait à créer un frein potentiel à la location. Dès lors, le refus d'abroger le dispositif ou, plus exactement, son maintien en droit français exprime une crainte : celle de provoquer un cercle vicieux. Des effets insidieux

[83] Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie* […], *op.cit.*, t. VI, p. 320.
[84] *Ibidem*, t. VI, p. 320.
[85] Claude-Marie Rouyer, *Coutumes générales et locales du Pays et Duché de Bourbonnois, commentées et expliquées*, Moulins, Faure & Vidalin, 1779, p. 113.

pourraient se manifester, d'abord, sur le marché locatif : fixé au plus haut ou au plus bas, le montant des loyers et ses fluctuations incontrôlables affecteraient nécessairement la qualité de l'habitat pour de nombreux locataires.

Outre cet argument économique, un autre peut être décelé : les propriétaires se sentant autorisés au laxisme et à la négligence, la politique de prévention et de coercition de la couronne et des édiles, qui peine déjà suffisamment à démontrer son efficience, perdrait alors l'un de ses principaux leviers : les baux à loyer d'habitation.

Thèse n° 21 :

Stéphanie Pirez-Huart

Titre de la thèse : *Par-delà les murailles. Valenciennes et son plat-pays à la fin du Moyen Âge : dynamiques territoriales et relations socio-spatiales*

Directrice de thèse : Corinne Beck

Université Polytechnique des Hauts-de-France

Soutenue le 28 janvier 2022

Cette thèse porte sur les relations qu'entretient Valenciennes avec son espace environnant depuis 1302, date de la charte constitutive de ses organes décisionnaires, jusqu'au début du XVI^{e} siècle, alors que le Hainaut intègre l'empire de Charles Quint. J'ai cherché à étudier le développement d'une ville caractérisée par deux éléments majeurs : la présence d'un fleuve, l'Escaut, sur laquelle elle est sise depuis sa fondation, et sa situation frontalière, à mi-chemin entre le royaume de France et l'Empire, mais aussi à cheval sur deux diocèses, celui de Cambrai et celui d'Arras. L'historiographie de la Valenciennes médiévale souffre de lacunes : à l'exception de la thèse d'Hélène Servant[86] et du recueil dirigé par Ludovic Nys et Alain Salamagne[87], il faut remonter jusqu'à la première moitié du XX^{e} siècle pour trouver des travaux d'envergures[88] concernant celle qui fut la ville la plus riche du Hainaut à la fin du Moyen Âge. Ce travail s'inscrit au croisement de plusieurs champs, dialoguant avec l'histoire urbaine, l'histoire économique et sociale et l'histoire politique. J'ai également mobilisé les acquis de la sociologie et de l'archéologie pour l'analyse de certains phénomènes, dans une démarche résolument interdisciplinaire. En parcourant ainsi un peu plus de deux siècles, il s'agissait de voir comment une ville finalement récente gagne en influence dans différents domaines jusqu'à devenir un contre-pouvoir majeur dans la région face au comte de Hainaut.

Pour cela, j'ai utilisé un corpus de sources diversifié. La situation frontalière de Valenciennes au fil des siècles a conduit à un éclatement des sources écrites dans de nombreux centres d'archives : prioritairement les archives municipales de Valenciennes et les archives départementales de Lille, mais aussi les Archives du Royaume de Bruxelles, les archives de l'État de Mons, les archives municipales de Cambrai, de Douai, de Dijon… En priorité, les archives notariées et comptables ont été mobilisées, car disponibles en très grand nombre. En effet, plusieurs fonds rassemblent quantité de testaments, contrats de mariage, actes de vente… mais bien souvent non pourvus d'inventaires, parfois simplement signalés dans les instruments de recherche

[86] Hélène Servant, *Artistes et gens de lettres à Valenciennes à la fin du Moyen Âge vers 1440-1507*, Paris, Klincksieck, 1998.
[87] Ludovic Nys, Alain Salamagne (sous la direction de), *Valenciennes aux XIV^{e} et XV^{e} siècles. Art et histoire*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 1996.
[88] Maurice Bauchond, *La justice criminelle du Magistrat de Valenciennes au Moyen Âge*, Paris, Éditions Picard, 1904 ; Gilbert Degremont, *L'organisation générale du Magistrat de Valenciennes au Moyen Âge*, Lille, Raoust, 1945.

sous la mention d'un carton, sans même le nombre de pièces disponibles. La répartition chronologique est hétérogène et éclaire davantage le XV^e^ siècle que le précédent. Concernant les archives comptables, ont surtout été consultés les comptes de la massarderie, c'est-à-dire les comptes de la ville, et ce de façon systématique, afin de disposer d'une vision continue sur la période documentée, en l'occurrence la seconde moitié du XIV^e^ siècle. Par ailleurs, les *Registres aux bourgeois et aux choses communes*, recueils annuels d'éléments tels que listes de nouveaux bourgeois ou de personnes bannies ont utilement complété les informations relatives aux individus, de même que les listes de prévôts et échevins, conduisant à l'élaboration de corpus prosopographiques. L'ensemble a été assorti de l'utilisation de sources narratives et littéraires, ainsi que les apports de l'archéologie, particulièrement prolixe en raison de la présence d'un service archéologique municipal permanent depuis plus de deux décennies. *In fine*, plus de 2 000 documents ont ainsi été exploités.

L'enquête s'articule en deux temps : à la fois une démarche prosopographique, grâce à laquelle j'ai dressé un portrait des personnes de pouvoir à Valenciennes, et une démarche de reconstitution du bâti urbain, péri-urbain et rural. Cela a conduit à des traitements quantitatifs réguliers, par exemple *via* l'exploitation des registres de comptabilité urbaine, en particulier des analyses de réseaux et traitements statistiques. L'étude du foncier et du paysage urbain m'a amenée à acquérir une formation solide en cartographie, afin d'aboutir à une connaissance la plus fine possible de l'occupation des sols, couplée à une analyse des enjeux sociaux autour de la propriété et des usages des parcelles et bâtiments. Il en découle la production d'un atlas intégré à la thèse et différentes échelles. Je propose ainsi un regard novateur sur cette ville qui souffre d'un vide historiographique assez important pour la période médiévale.

Trois axes se dégagent du travail réalisé.

Tout d'abord, j'ai d'abord dressé un portrait du fonctionnement des institutions valenciennoises et des membres qui en assurent les activités (conseil municipal, Halles, atelier monétaire). L'observation des institutions urbaines permet de questionner les logiques du pouvoir à la fois au sein de la société urbaine et par ailleurs vis-à-vis du comte de Hainaut.

Le Magistrat, à la tête de la ville, est issu d'une construction sur le temps long. L'analyse des listes de prévôts et échevins met en évidence une régularité dans la composition de l'échevinage : au fil du XIV^e^ siècle, on observe une mainmise de plus en plus marquée de quelques familles, qui siègent en grand nombre sur les bancs du gouvernement de la ville, une tendance confortée au XV^e^ siècle. Deux familles en particulier s'illustrent : les Dougardin et les De Quarouble, qui tissent de véritables toiles d'araignée d'influence et de captation du pouvoir, *via* des stratégies familiales pour se maintenir en place, coûte que coûte. Ce conseil municipal s'adjoint progressivement de nouveaux pensionnés pour étendre ses compétences, qui traduisent la mainmise sur l'espace environnant et illustrent le champ d'influence de la localité hennuyère. Ces hommes garantissent la sécurité dans la ville, consignent les recettes et les dépenses, représentent la communauté urbaine dans les différentes cours de justice où ses intérêts doivent être défendus.

Les organes principaux de régulation économique que sont la Halle-Basse et la Halle au blé offrent à Valenciennes de solides assises économiques et financières. Elles sont la marque du dynamisme qui caractérise la ville tant dans le domaine du drap que de l'exploitation des céréales produites dans les campagnes environnantes. Par ailleurs elles inscrivent Valenciennes dans une dynamique plus large puisque les autres grandes villes de la région comme Lille et Douai se livrent aux mêmes activités. L'examen des listes de fermiers révèle un accaparement beaucoup plus restreint que pour le Magistrat mais atteste des liens très nets avec ce dernier, et ce d'autant plus que les rouages économiques lui sont soumis d'un point de vue juridique.

Le comte de Hainaut jour un rôle fondamental dans ce secteur. Il est à l'origine des institutions *via* les chartes et ordonnances qu'il délivre, et incarne également le recours suprême de régulation. Il impulse aussi des dynamiques nouvelles *via* l'installation des Lombards par exemple, comme il le fait plus largement pour d'autres villes voisines. L'atelier monétaire est un autre élément qui consacre Valenciennes comme place forte de l'économie régionale, au même titre que sa voisine Lille. À l'échelle de la ville, il est un vecteur d'ascension sociale recherché par les lignages nouvellement enrichis ; il fait également l'objet d'attention de lignages plus anciens et bien implantés dans la ville.

L'examen des affaires financières de la ville constitue un éclairage complémentaire. La perception de l'impôt, comme ailleurs, est confiée à des hommes qui font de cette activité un élément-clé de leur carrière au service de la ville et favorise leur ascension sociale. L'étude des listes d'imposition indirecte et de la législation qui l'entoure, ainsi que celle des présents de vins et en particulier leurs bénéficiaires, mettent en lumière une nouvelle fois les relations entre la ville et le pouvoir princier. Le comte de Hainaut fait preuve de munificence en autorisant régulièrement la ville à lever ces impôts et assure également ses intérêts personnels. La ville dispose ainsi de réserves financières à lui proposer en cas de besoin et peut de surcroît entretenir convenablement ses murailles, composante essentielle du paysage urbain.

Le maillage des institutions religieuses traduit l'expansion de la ville et est l'une des expressions des jeux de pouvoir entre le comte et la communauté urbaine, en particulier les élites, par le biais des fondations pieuses. Ces dernières, en accueillant des membres de l'aristocratie régionale, voire de la famille royale de France, participent pleinement à la renommée de Valenciennes et donc à sa puissance. Paradoxalement, les premiers sondages montrent que les élites urbaines n'investissent que peu ces structures religieuses : on trouve bien quelques membres de l'oligarchie urbaine, mais la direction de ces établissements semble davantage participer de l'élévation sociale de familles nouvelles. L'intérêt des populations urbaines pour les structures passe davantage par les dons et legs.

Par ailleurs, j'ai exploré la composition de la société valenciennoise de façon plus large, en particulier en interrogeant la notion de communauté urbaine, qui a fait l'objet d'un fort renouvellement historiographique

au cours de la dernière décennie. Il apparaît que Valenciennes est une ville très attractive, en particulier après le début de la Guerre de Cent Ans, et un déclin s'amorce à partir du passage dans la sphère bourguignonne, dès l'arrivée de Philippe le Bon à la tête du Hainaut. Mais elle est aussi une ville qui régit sa population, et n'hésite pas à exclure régulièrement, sans crainte pour sa croissance démographique en raison de l'augmentation très régulière du nombre de bourgeois, qui bénéficient de droits économiques et juridiques majeurs dans le comté.

L'étude de l'immigration met en évidence un dynamisme important dans la seconde moitié du XIV^{e} siècle, révélateur de l'attractivité et de la vitalité économique de Valenciennes à cette période, qui tranche lourdement avec les maigres mouvements d'immigration établis pour la seconde moitié du XV^{e} siècle. Toutefois, bien des groupes n'apparaissent pas ou peu dans les sources : les femmes, les pauvres, les enfants… Globalement, ce sont des personnes en quête d'une reconnaissance juridique, telle la bourgeoisie ou la demande d'asile, ou dotées de compétences professionnelles spécifiques qui sont le plus susceptibles d'être recensées parmi le groupe des migrants. En particulier, on retrouve les métiers essentiels à la vie en communauté, comme ceux relatifs à l'alimentation, mais aussi ceux qui marquent les activités économiques de la ville, et en particulier le textile. Tous ces métiers mettent en évidence la polarisation de la ville, qui attire des gens susceptibles d'exercer leur art et d'assurer leur subsistance, et des gens utiles au quotidien de l'ensemble de la population : c'est une garantie du développement de la ville. Ces gens viennent surtout des villes et campagnes proches : l'étranger, qui vient généralement d'une distance inférieure à 50 kilomètres, ne l'est donc pas tant que cela.

L'intégration à la communauté s'effectue selon plusieurs modalités possibles : l'entrée en bourgeoisie, le mariage, les confréries ou encore les inhumations. Au sein de plusieurs de ces aspects les femmes jouent un rôle essentiel, *via* une dot ou le versement d'une somme d'argent lors des funérailles. Toutefois les sources qui renseignent ces pans de la communauté urbaine éclairent justement le profil des personnes intégrées et non celles qui en sont exclues, ce qui biaise quelque peu la perspective.

Le cas le mieux et le plus facilement documenté d'exclusion de la ville est celui du bannissement, qui met en évidence un mouvement d'émigration régulier tout au long du XIV^{e} siècle mais se tarit progressivement au XV^{e} siècle. Cette pratique, au-delà de la question purement démographique, s'inscrit dans le rapport de forces qui oppose la ville au comte de Hainaut puis au duc de Bourgogne, le prince sortant vainqueur de ce bras-de-fer continuel. Les femmes sont particulièrement atteintes dans leur honneur lorsqu'elles sont bannies, et la majorité des mesures d'exclusion prononcées touchent à la réputation de la ville. À l'exception de ce cas de figure, la mobilité féminine reste un mystère, faute de documentation dans laquelle les femmes apparaissent, et on peut dire la même chose des enfants et des miséreux, groupe encore plus invisible dans les sources consultées.

Enfin, j'ai porté l'accent sur la maîtrise de la terre. Elle est d'abord porteuse d'enjeux juridiques et politiques : la muraille est un marqueur identitaire fort, l'un des éléments sur lesquels repose la politique d'opposition de

la ville au pouvoir princier. À l'intérieur, les populations bénéficient de privilèges élargis. Toutefois, l'enceinte ne marque pas la limite de l'autorité du Magistrat : les faubourgs et la banlieue sont pleinement sous la tutelle de la ville, qui a le pouvoir d'y règlementer la vie des populations et les activités. Les textes juridiques montrent d'ailleurs une forme d'organisation du territoire au service du pôle urbain.

C'est aussi une source de richesse majeure. On observe la constitution de patrimoines familiaux étendus et diversifiés, qui s'inscrivent dans des stratégies d'élévation sociale, qui vont jusqu'à l'acquisition de seigneuries et de titres et droits qui y sont attachés, pour aboutir à une intégration à la sphère curiale.

L'étude du bâti urbain met en évidence deux tendances majeures : une certaine organisation des activités dans la ville se fait jour à mesure qu'on progresse dans le Moyen Âge, et elle s'accompagne du renouvellement de l'élite foncière, les anciens oligarques politiques s'affichant plus en retrait à la toute fin du XV^{e} siècle. La documentation met en évidence les axes principaux de circulation à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, qui convergent vers la grand-place où se trouvent les lieux de pouvoir municipaux. Dès le début du XV^{e} siècle, on perçoit une certaine rationalisation des espaces d'activités économiques dans la ville, avec une concentration des activités de même nature dans les mêmes rues. Le dernier tiers du XV^{e} siècle voit, quant à lui, émerger la Tannerie : si cet espace existe et est occupé depuis longtemps, c'est après l'intégration de la seigneurie de l'Espaix, qui marque l'extension directe du tissu urbain, que cette partie de la ville fait l'objet d'attentions accrues de la part des élites foncières. Ce dernier élément est significatif en matière de réorientation spatiale des activités, car la Tannerie se trouve sur la rive gauche de la ville. L'analyse sociale met en évidence le retrait des établissements ecclésiastiques et charitables face aux particulier/ères, en dépit de leur nombre : sans doute faut-il y voir le signe d'un patrimoine qui se constitue tôt et ne se morcelle pas, à l'inverse du reste de la population qui achète, loue, vend et lègue ses biens au gré de ses besoins et disponibilités financières. Le panel de professions représenté est large : on y trouve tous les métiers utiles à la vie en ville, et la situation est comparable à bien d'autres pôles urbains. Les femmes occupent une situation particulière dans ce paysage ; comme les hommes, elles gèrent leurs biens en fonction de la conjoncture, souvent seules, même si une marque masculine est souvent accolée à leur identité. Elles sont toutefois presque absentes des listes de propriétaires de fiefs, une activité masculine par excellence.

Le développement des faubourgs s'inscrit dans une dynamique qui suit celle constatée pour l'espace *intra-muros*. On note d'abord une croissance à l'est de la ville, sur la rive droite, l'attraction vers la rive gauche n'arrivant qu'en toute fin du XV^{e} siècle, un phénomène également constaté à l'intérieur de la muraille. Le paysage des abords de Valenciennes est profondément marqué par la ruralité, bien que quelques indices d'urbanité soient bien présents tels les hôpitaux. En quittant la ville, on voit des prés, des troupeaux, des champs cultivés et des constructions relatives à la production de denrées alimentaires. La zone périurbaine sert donc directement de lieu d'approvisionnement pour la ville. Le tournant des XIV^{e}-XV^{e} siècles est marqué par une multiplication des marques d'appropriation des faubourgs : outre une augmentation massive du

nombre de bâtiments, d'habitation ou agricoles, on constate une volonté de décrire plus précisément l'espace alentours *via* les noms de rues. Les grands établissements religieux et les élites urbaines occupent une part importante des protagonistes des transactions foncières, comme c'est le cas dans les autres villes de la région et du royaume de France. Toutefois, à mesure qu'on se rapproche de la fin du XV^{e} siècle, une place plus grande est laissée à des populations nouvelles, parmi lesquelles les laboureurs jouent un rôle incontournable, en lien avec les activités qui sont menées dans cet espace. Les rentes prélevées dans les abords de la ville servent à financer les commémorations spirituelles de membres de la noblesse régionale et des plus hautes élites urbaines. Des enjeux de pouvoirs transparaissent ici, bien qu'ils ne se matérialisent pas dans le paysage.

Dans les campagnes, l'emprise de la ville est limitée à un rayon d'environ 20 kilomètres, dix le plus souvent. Les investissements sont nombreux, mais les localités choisies montrent clairement un souci de la proximité, pour mieux contrôler l'exploitation des biens ainsi détenus. Les établissements charitables et spirituels comptent parmi les investisseurs les plus actifs. Les femmes sont assez discrètes dans ces opérations, bien que certaines se taillent des propriétés importantes, sinon des seigneuries, bien souvent une fois devenues veuves et libérées de la tutelle conjugale. On voit se succéder plusieurs groupes socio-professionnels, parmi lesquels les laboureurs occupent une place importante. La mise en valeur des campagnes par certains groupes sociaux valenciennois se concentre sur des espaces où l'autorité du Magistrat de Valenciennes est directe ou presque. Cette tendance ne tient plus lorsqu'il est question d'acquérir des fiefs et donc d'établir des relations directes avec le pouvoir princier : qu'ils se tournent vers la châtellenie de Bouchain ou les prévôtés du Quesnoy et de Mons, les Valenciennois ne craignent pas l'autorité d'hommes qu'ils fréquentent moins ou la concurrence des villes voisines. Dans ce cadre, les localités retenues restent à distance raisonnable de Valenciennes, mais le contact possible avec le comte de Hainaut conduit les acquéreurs de fiefs à dépasser la proximité immédiate de leur lieu de résidence qu'est Valenciennes. Les campagnes sont essentiellement composées de terres labourables, même si quelques points d'urbanité émergent, comme des hôpitaux. L'Escaut joue un rôle important dans les choix d'investissement : la rive gauche est globalement délaissée, sans doute en raison de la concurrence de Douai.

Finalement, il ressort que Valenciennes est une ville dans laquelle se mettent en place de solides instances décisionnaires, tant politiques, qu'économiques et religieuses, aux commandes desquelles on trouve un groupe de familles restreint qui pratique une endogamie prononcée. Forte de ce maillage politique et social serré, la ville étend progressivement son influence et organise les campagnes environnantes.

Thèse n° 22 :

Emmanuel Porte, *L'appel de la rue. Errance animale, communautés anthropozoologiques et encadrement policier dans les sociétés françaises et espagnoles (Marseille, Madrid, 1700-1840)*, sous la direction de Brigitte Marin et Eva Botella Ordinas, Aix-Marseille Université, 10 décembre 2022.

Entre les époques moderne et contemporaine, les sociétés urbaines se dotent d'un cadre inédit, par sa formalisation et son ampleur, pour lutter contre l'errance animale. Autour d'une situation de coexistence entre hommes et animaux se développe un ensemble hétéroclite de représentations, d'attitudes et de pratiques qui concourent à préciser la place qu'ont les animaux gyrovagues dans l'enceinte des villes européennes, étudiées dans cette thèse à travers les cas français et espagnol. Entre 1700 et 1840, les rapports que les sociétés urbaines entretiennent avec des êtres tantôt réprouvés, tantôt intégrés, se redéfinissent en s'appuyant sur de nouveaux savoirs et en mettant en œuvre de nouvelles pratiques.

L'errance animale en question

L'ANIMAL ERRANT, ENTRE DEFINITIONS HISTORIQUES ET CONTEMPORAINES

Dans sa définition actuelle, l'errance animale intègre différents registres discursifs qui mobilisent chacun cette notion suivant leurs propres finalités et viennent enrichir à divers titres la réflexion historique. Sur le plan juridique, les animaux errants sont nommés lorsqu'il s'agit de rendre possible une action de régulation et d'encadrement. Ils sont définis comme des animaux qui, bien que soumis à un régime de propriété, sont présents dans l'espace public indépendamment de leur tutelle humaine. Là où l'approche juridique oppose des animaux qui sont clairement appropriés à des animaux qui ne le sont pas, la définition des sciences de la nature, notamment de l'écologie, propose une définition graduelle de l'errance qui s'établit en fonction d'un degré de dépendance vis-à-vis de l'homme. Plus qu'une condition fixe, l'errance renvoie alors à un processus d'autonomisation des animaux. Les définitions juridique et écologique de l'errance animale permettent finalement de saisir ce phénomène dans toute sa complexité, en associant des considérations culturelles, biologiques et éthologiques qui peuvent être intégrées dans une réflexion historique.

Bien qu'aucune définition de l'errance animale ne soit précisément formalisée dans les sociétés des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, l'action croisée des municipalités, des polices, des médecins et des hommes de science esquisse les contours de cette catégorie animale. Les termes y faisant référence se multiplient. Les animaux errants, divagants, libres, sans maître côtoient dans la langue castillane les *vagos*, *vagabundos*, *callejeros*, *sin dueño*. Ces qualificatifs renvoient à différentes espèces animales : principalement les chiens et les cochons, mais également les chats et certains animaux sauvages périurbains. Au-delà de cette diversité spécifique, plusieurs éléments caractérisent les animaux errants, offrant une relative homogénéité à cette

taxinomie vernaculaire. Ils se singularisent avant tout par leur présence autonome dans l'espace public, indépendamment de toute tutelle humaine. Par ailleurs, la définition moderne aménage une place notable à la question du régime alimentaire opportuniste, souvent à l'origine des déambulations des animaux. Ces caractéristiques conditionnent une forte dépréciation des animaux errants, tout en faisant craindre des dommages et des dégradations qui nécessitent une intervention de la société urbaine. Au moment où se structurent des compétences municipales et policières soucieuses de préserver la sécurité et la santé des citadins, les animaux errants, jusque-là peu considérés, sortent de l'ombre.

1700-1840, LES VILLES FRANÇAISES ET ESPAGNOLES FACE A L'ERRANCE ANIMALE

Entre le début du XVIII^e^ siècle et le premier tiers du XIX^e^ siècle, un ensemble de mutations modifie les représentations liées aux animaux errants et les attitudes des citadins à leur égard. Ces transformations sociales et culturelles se répercutent sur les animaux errants qui développent des stratégies alternatives d'investissement et d'appropriation de l'espace urbain. La période étudiée dans cette thèse constitue donc un moment fondamental de transition durant lequel les animaux errants acquièrent une visibilité inédite due à une évolution des sociétés et des sensibilités urbaines. L'essor du processus d'urbanisation, la croissance des effectifs humains et animaux en ville, l'extension des compétences des institutions municipales entraînent une nécessaire régulation de la présence animale. Par ailleurs, de nouvelles normes d'hygiène, d'intimité, de sensibilités sensorielles sont promues dans la culture urbaine, plaçant l'errance animale au rang des désordres urbains condamnables. De 1700 à 1840, la période étudiée est un long siècle de transition au cours duquel la recomposition des rapports anthropozoologiques met en lumière l'existence des animaux errants. L'ensemble de ces transformations se joue alors à l'échelle de l'Europe.

L'affirmation des animaux errants dans les préoccupations policières se remarque entre les XVIII^e^ et XIX^e^ siècles dans le royaume de France mais également dans le monde anglo-saxon, dans l'espace germanique, dans les péninsules italienne et ibérique et même dans les territoires coloniaux des différents empires européens. Cette étude s'est circonscrite à l'étude comparative des situations française et espagnole. L'appartenance de ces terrains à un même espace géographique – l'Europe occidentale et méridionale –, la construction d'un espace de dialogue catalysé par des rapprochements dynastiques – qu'ils soient bourboniens au XVIII^e^ siècle ou napoléoniens au début du XIX^e^ siècle –, mettent en mouvement des jeux de références qui se traduisent par des transferts de connaissances et de compétences autour de la question animale. Chaque espace est cependant marqué par des traditions culturelles différentes, des sociétés urbaines originales, des événements singuliers qui orientent à l'échelle locale des aménagements spécifiques autour des animaux errants. Cette thèse s'est ainsi intéressée à un vaste panorama de villes françaises et espagnoles en souhaitant toutefois approfondir l'étude de deux espaces singuliers : Marseille et Madrid. Il s'agit finalement de mettre en œuvre, sur ces terrains, une démarche d'histoire urbaine attentive aux communautés anthropozoologiques.

La thématique animale, si elle reste limitée au seul constat d'une présence dans la ville, ne répond que partiellement aux ambitions de l'histoire urbaine. Elle mobilise la ville comme un espace dont l'analyse, au regard de la présence animale, est facilitée par l'importance numérique des sources disponibles, sans saisir toutefois les interactions, les relations sociales qui peuvent se nouer par-delà les frontières spécifiques. La mise en œuvre de cette démarche implique néanmoins de considérer les animaux comme des acteurs à part entière. Une histoire urbaine, et donc sociale, des animaux ne peut ainsi se concevoir indépendamment d'une histoire des animaux pour eux-mêmes. Cette recherche, nourrie par l'historiographie récente de l'histoire animale et par un regard interdisciplinaire s'appuyant sur l'écologie et l'éthologie, propose d'interroger la condition, l'expérience et l'habiter des animaux dans leurs interactions avec les citadins parallèlement aux considérations politiques, sociales, culturelles que les citadins développent pour composer avec ces autres vivants.

Ce travail de recherche a souhaité proposer un éclairage de l'histoire de la cohabitation entre hommes et animaux errants au sein de communautés anthropozoologiques urbaines en suivant deux partis pris. D'un côté, il opte pour une entrée par les savoirs et les pratiques de police. L'ensemble de ces éléments permet d'aborder la cohabitation avec les animaux errants à travers les représentations qui se sédimentent dans le registre spécifique du discours policier et les pratiques qui sont élaborées face à un problème concret confrontant des individus humains et des animaux. D'un autre côté, cette recherche investit l'échelle d'analyse des communautés anthropozoologiques afin de saisir la question des cohabitations au sein de voisinages dans des perspectives humaines et animales complémentaires.

Parmi les ensembles documentaires mobilisés, les sources réglementaires mettent au jour les cadres normatifs mis en place par les institutions en charge de l'ordre public pour réguler la présence animale. L'analyse de ce corpus dans un vaste panorama urbain met alors en lumière des dynamiques communes de réglementation, des systèmes partagés de références qui légitiment l'action des polices et des municipalités. Pour deux terrains particuliers, Marseille et Madrid, ce corpus a été élargi afin d'étudier des mises en application concrètes de l'encadrement municipal et des situations de rencontres effectives entre humains et animaux errants. Les rapports et les correspondances administratives, les livres de comptes, les délibérations municipales, les remontrances des habitants, les procès-verbaux, les greffes de police précisent la confrontation entre prescriptions théoriques et mises en pratique empiriques des méthodes de gestion des animaux errants. De manière ponctuelle, les fonds d'archives de juridictions étatiques ou régionales, les sources imprimées ou iconographiques ont été mobilisées pour aborder certains aspects de la coexistence entre citadins et animaux. À partir de l'analyse de ces sources, cette thèse interroge l'émergence de la figure générique de l'animal errant dans le registre policier dans un contexte de mutations des modalités de cohabitation au sein de communautés anthropozoologiques urbaines. Elle aborde cette question en

s'intéressant tantôt à l'effort de définition de l'errance animale au sein des savoirs urbains, tantôt aux stratégies et aux acteurs de la répression, tantôt à l'impact de ces mutations sur un habiter animal de la ville.

Faire communauté avec les animaux errants

DEFINIR L'ERRANCE ANIMALE

L'animal errant devient objet de police à partir du XVIII^e^ siècle. Dans les mémoires policiers, les occurrences faisant référence à des espèces gyrovagues particulières ou à une condition animale renvoyant à un état de liberté ne cessent de se multiplier. Cette évolution quantitative des occurrences marque l'apparition des animaux dans une littérature qui les ignorait jusque-là. Elle s'inscrit dans le cadre d'une prolifération et d'une spécialisation des mémoires policiers. Plus nombreux et plus précis, incluant de nouveaux objets, ces traités aménagent une place croissante aux animaux, quels qu'ils soient, et les inscrivent définitivement dans le vocabulaire de la gestion municipale. Au-delà de l'évolution lexicale révélatrice d'un régime de visibilité inédit, l'évocation des animaux manifeste un souci de singularisation de catégories taxinomiques renvoyant à l'expérience empirique des polices. Parmi l'ensemble des problématiques liées à la présence de bêtes en ville, la question de l'animal errant se construit comme une catégorie transversale qui prend en compte tout à la fois la gestion du bétail, la présence d'animaux de compagnie dans l'espace public et la liminalité d'espèces sauvages. Loin de ne renvoyer qu'à une terminologie expérimentale, l'errance et ses déclinaisons intègrent également des rhétoriques policières qui ne concernent pas la seule gestion des animaux en ville. La figure de l'animal errant est ainsi instrumentalisée afin de légitimer la transformation de certains espaces urbains : cimetières, abattoirs. L'élaboration d'une réflexion taxinomique et sa mobilisation au service de projets d'urbanisme d'envergure témoignent, plus que d'une visibilité inédite, d'une considération nouvelle de ces animaux, pleinement intégrés aux savoirs urbains.

Cette évolution ne peut être limitée aux seules sphères édilitaires. Les savoirs policiers dialoguent avec les expertises savantes et médicales, avec les sensibilités littéraires et artistiques pour façonner cette figure animale. La place de l'animal errant dans les traités policiers est en ce sens symptomatique de sensibilités nouvelles qui transcendent la sphère des normes et des contrôles policiers. Si l'étude des écrits policiers permet d'aborder la question de la visibilité et de la considération de la figure de l'animal errant, elle doit être complétée par une étude des règlements et de leurs mises en pratique qui, au-delà du souci de définition d'un animal de papier, traduit une volonté d'encadrement effectif et concret d'animaux de chair.

REPRIMER L'ERRANCE ANIMALE

La diversité des situations locales se manifeste dans des processus multiples de prise en charge des animaux errants. L'hétérogénéité des appareils municipaux, leur insertion variable dans des réseaux urbains régionaux, nationaux ou transnationaux, conditionnent un foisonnement de politiques, de stratégies et de tactiques d'encadrement des animaux gyrovagues. Cependant, au-delà des variations locales, l'élaboration de

ces pratiques de police suit une dynamique que l'on retrouve dans les villes françaises et espagnoles. Bien que chaque conjoncture particulière module le calendrier et les modalités de prise en charge de l'errance animale, les terrains étudiés convergent vers le renforcement des dispositifs répressifs et coercitifs des animaux errants en suivant des logiques récurrentes : l'expulsion, l'extermination et l'intégration.

Ces principes de gestion se rencontrent tout au long de la période. Les deux premiers tiers du XVIII^e^ siècle apparaissent comme un moment d'expérimentation particulièrement actif. Les conjonctures ordinaires – évolution des structures professionnelles, professionnalisation des polices – et extraordinaires – crises épidémiques majeures – aboutissent à la formalisation d'un encadrement inédit. Au cours de cette période, l'établissement de politiques, de stratégies et de tactiques reste irrégulier. Durant les dernières décennies du XVIII^e^ siècle et, plus encore, au début du XIX^e^ siècle, un moment de perfectionnement de ces mesures s'amorce. L'errance animale devient une préoccupation permanente qui motive des publications réglementaires régulières et requiert des procédures d'envergure. La mise en place de campagnes d'extermination et la radicalisation des interdictions d'élevage en ville sont significatives d'une volonté affirmée des autorités de venir à bout d'une présence animale désormais perçue comme intolérable. Le perfectionnement de ces mesures accompagne également leur banalisation. Les dispositions mal acceptées et contestées durant le XVIII^e^ siècle sont intégrées aux pratiques ordinaires de police, tolérées, voire sollicitées par les citadins au XIX^e^ siècle. Entre 1700 et 1840 se succèdent donc des périodes d'expérimentation, de perfectionnement et de banalisation des procédures de prise en charge des animaux errants. La modulation de cette dynamique suivant les terrains, l'étude de tentatives avortées de réformes, l'analyse de la réception des pratiques édilitaires inédites dans les voisinages nuancent cependant l'idée d'un processus linéaire d'affirmation de l'autorité policière dans la gestion des désordres urbains.

Soucieuses de l'efficacité et de la légitimité de leurs interventions, les institutions municipales, à travers l'encadrement qu'elles proposent, ne font finalement pas l'économie d'une attention portée aux attitudes et aux habitudes des animaux, constituant une invitation pour l'historien à interroger l'altérité animale appréhendée à travers un regard tiers.

HABITER LA VILLE EN ANIMAL ERRANT

En s'intéressant à l'évolution de l'habiter animal de la ville à des échelles populationnelles, collectives et individuelles, cette réflexion s'est articulée autour d'une analyse centrée sur le cas des chiens, principaux animaux errants mentionnés dans la documentation consultée. L'étude des occurrences temporelles et spatiales a conduit à l'identification de fluctuations de l'occupation de l'espace public par ces animaux. Les moments de déprise de l'activité anthropique, de rigueur climatique, les espaces riches en ressources alimentaires ou permettant de se dissimuler sont ainsi largement investis par des animaux qui composent avec l'omniprésence des humains.

Les sources policières éclairent par ailleurs des trajectoires animales plus fines qui s'appréhendent à travers des moments de rencontres durant lesquels les animaux errants se définissent vis-à-vis de leurs congénères et des autres espèces. La description des relations intraspécifiques entre chiens témoigne de plusieurs formes de socialité qui sont propres à la période étudiée. Oscillant entre des comportements intraspécifiques grégaires et asociaux, l'errance animale, ici canine, doit alors être appréhendée comme un phénomène pluriel qu'il convient d'historiciser. La question des interactions intraspécifiques ne se comprend cependant pas indépendamment de celle des relations interspécifiques et, plus particulièrement, anthropozoologiques. Dans un espace fortement anthropisé, les comportements canins se structurent par rapport à la présence permanente des hommes. Au prix d'une visibilité accrue compensée par le déploiement de stratégies de défense et d'évitement, ces animaux parviennent à bénéficier des avantages de la proximité humaine. À l'inverse, si les dispositifs policiers profilent une condamnation systématique des animaux errants, les interactions interindividuelles entre citadins et chiens errants témoignent d'une proximité recherchée par les hommes. En outre, les comportements canins se construisent vis-à-vis de la présence d'autres animaux – bétail, chevaux, faunes sauvages périurbaines – qui peuvent tout autant faire figure de concurrents que d'auxiliaires. L'étude des interactions qui se déploient autour des animaux errants souligne donc la nécessité de les situer dans un environnement social vaste au sein duquel les animaux se définissent à travers des relations multiples et labiles.

L'affirmation des institutions policières et municipales entre les XVIII^e^ et XIX^e^ siècles va finalement de pair avec un effort de définition de ces animaux, intégrés au vocabulaire, aux préoccupations et aux rhétoriques édilitaires. Cette nouvelle place dans les savoirs policiers s'inscrit dans une transformation globale de la perception des animaux errants dans la société urbaine. L'émergence de l'animal gyrovague dans les discours accompagne par ailleurs l'évolution des modalités de cohabitation au sein des communautés anthropozoologiques. Les procédures d'encadrement sont expérimentées, perfectionnées, banalisées jusqu'à entrer, à l'aube des années 1840, dans le registre ordinaire des pratiques de police. Dans une quête d'efficacité, la répression organisée par les municipalités et la coercition imposée aux animaux s'appuient sur le développement d'une attention des polices aux vécus des animaux. Le regard policier éclaire en ce sens l'implantation des animaux errants dans l'espace urbain et leur insertion au cœur de sociabilités multiples. Plus encore, la reconfiguration des conditions de cohabitation qu'implique la mise en œuvre de l'encadrement policier impose aux animaux gyrovagues de s'adapter en adoptant de nouveaux comportements, sonnant le glas d'une errance animale propre aux villes de la fin de la première modernité.

Thèse n° 23 :

Nom : Nicolas Raulin

Titre de la thèse : *Une nouvelle Grande Migration ? Le « retour » des Africains-Américains dans le Sud des États-Unis depuis les années 1970 : le cas de la métropole d'Atlanta*

Directeur de thèse : Romain Huret

Établissement : École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)

Date de soutenance : 10/12/2022

Cette thèse s'intéresse à la migration des Africains-Américains vers le Sud des États-Unis depuis les années 1970 en prenant pour focale la métropole d'Atlanta vers laquelle le plus grand nombre de migrants noirs se sont dirigés au cours des cinquante dernières années. Ce travail aborde plus particulièrement l'expérience des primo-arrivants définis comme les personnes africaines-américaines nées en dehors du Sud et s'installant dans une région et dans une métropole où ils n'ont pas d'attaches familiales directes. Outre une analyse des facteurs favorisant le déplacement de quatre millions de migrants africains-américains au cours des cinquante dernières années, ce travail propose également une comparaison avec le mouvement migratoire qui a précédé cette migration vers le Sud, à savoir la Grande Migration qui a vu plus de six millions d'Africains-Américains quitter le Sud entre 1916 et 1970. Fuyant la pauvreté et la ségrégation, ces derniers ont massivement rejoint les grandes villes du Nord, du Midwest puis de l'Ouest, attirés par la promesse d'emplois mieux rémunérés dans les usines de ces grands espaces urbains. La comparaison permet d'évaluer la mobilité géographique et sociale des Africains-Américains dans la période suivant le mouvement des droits civiques à partir des années 1970.

S'agissant d'une histoire récente, voire contemporaine, ce travail de thèse nous a contraint à constituer un corpus constitué de sources diverses répondant en partie à un problème majeur de l'histoire récente : la relative absence de sources dans les archives. Surmonter cette difficulté nous a poussé à nous appuyer sur des données quantitatives issues des recensements étatsuniens, de produire des cartes, de dépouiller les archives de la presse nationale, ethnique, et locale ainsi que de reconstituer l'histoire de la migration à travers des entretiens d'histoire orale auprès de migrants ayant déménagé à Atlanta au cours des cinquante dernières années. En mêlant ces différents types de données, nous avons cherché à saisir les parcours migratoires des individus tout en le resituant dans leur parcours de vie et dans le contexte national marqué par le déclin des grands espaces urbains du Nord et du Midwest et l'essor économique du Sud des États-Unis.

La première partie de cette thèse s'intéresse à la place de la migration noire à Atlanta en la considérant sur le temps long (depuis la fin de la Guerre de Sécession jusqu'au XXI^{e} siècle) tout en la comparant à la migration dans d'autres espaces au sein du Sud. Le chapitre 1 propose une histoire urbaine d'Atlanta au prisme des migrations noires, renouvelant ainsi l'histoire urbaine africaine-américaine dont la majorité des travaux s'est focalisée sur les villes du Nord, et sur la période précédant la Seconde Guerre mondiale. Ce premier

chapitre révèle qu'Atlanta est une ville particulièrement attractive pour les Africains-Américains qui y migrent massivement depuis la fin du XIX^{e} siècle et que leur arrivée a favorisé le développement d'une classe moyenne noire puissante et de grandes institutions telles que *l'Atlanta University Center* ainsi que l'ensemble des entreprises et commerces d'*Auburn Avenue* dans le sud-ouest de la ville. Le déplacement de focale de l'échelle régionale à celle de la ville invite par ailleurs à relire l'historiographie de la Grande Migration et de ne pas considérer que le Sud s'est uniformément vidé de ses habitants noirs entre 1916 et 1970 : la migration noire à Atlanta est en effet restée forte tout au long de la Grande Migration. Le deuxième chapitre établit la spécificité d'Atlanta dans la période suivant la Grande Migration et le mouvement des droits civiques : la capitale géorgienne est la ville qui attire le plus de migrants noirs depuis les années 1970 et, contrairement aux migrants des vagues précédentes, ces derniers viennent d'autres régions du pays et non plus seulement d'autres États du Sud. Ce chapitre montre que le plébiscite d'Atlanta sur la scène nationale est le résultat d'un portrait particulièrement valorisant de la ville publié dans diverses revues noires et *mainstream* à partir de 1971 : adoubé la « nouvelle Mecque noire » en 1971 par le magazine africain-américain *Ebony*, Atlanta voit son attractivité rayonner dans l'ensemble du pays. Une cartographie des espaces rejoints par les migrants met en lumière un phénomène de périurbanisation qui touche les résidents africains-américains depuis les années 1970 : si c'est dans la ville d'Atlanta que se dirigent les migrants dans la première décennie de la migration, ils s'installent ensuite dans les pourtours résidentiels et plus particulièrement dans le comté de DeKalb à l'est de la ville.

La deuxième partie s'intéresse au parcours des migrants depuis leur région d'origine jusqu'au Sud en considérant ce qui a motivé leur départ et leur installation à Atlanta. En articulant les récits des migrants avec des données quantitatives sur les territoires qu'ils ont quittés et rejoints, cette partie tente de restituer la complexité inhérente à la décision de migrer en analysant des facteurs variés qu'il soit d'ordre économique, familial ou encore personnel.

Dans le chapitre 3, les parcours des primo-arrivants depuis leur ville d'origine dans le Nord, le Midwest et l'Ouest sont analysés : leurs histoires donnent à voir le déclin urbain qui touche des espaces tels que Philadelphie, Detroit ou encore Cleveland au moment où ces grands ensembles sont touchés par la désindustrialisation, le chômage, la pauvreté et la criminalité. Les récits de vie des primo-arrivants confirment également les données quantitatives à leur sujet : il s'agit d'individus issus de la classe moyenne noire, dans toute sa diversité, bien dotée en capital économique et scolaire. Les biographies des personnes interrogées permettent d'insister sur l'hétérogénéité de cette classe moyenne stratifiée et mettent en lumière des parcours plus exceptionnels de migrants issus des classes populaires. Outre l'aspect économique poussant les individus à migrer, les entretiens révèlent également des raisons personnelles liées à la famille mais également à l'expérience du racisme dans le Nord.

L'évolution de la migration noire des primo-arrivants à Atlanta entre 1970 et 2020 est le thème du chapitre 4. Dans les années 1970, la migration est ainsi le fait de migrants dits pionniers issus de la classe moyenne noire supérieure ayant succombé aux chants des sirènes de la presse à propos d'Atlanta. Bien que minoritaires, ces derniers conquièrent rapidement les institutions locales, tant dans le privé que dans le public, grâce à leurs capitaux scolaires. À partir des années 1980, se met en marche un phénomène de migration en chaine à travers lequel les migrants rejoignent des proches installés sur place les années précédentes : bénéficiant de ce capital social, la ville et sa banlieue attirent des individus moins prospères et moins diplômés. Parallèlement à la migration en chaine, à partir des années 1990, la migration s'institutionnalise : des migrants pionniers installés sur place dans les années 1970 développent des services payants ou gratuits pour favoriser l'arrivée et l'intégration de nouveaux venus noirs sur place. Ces derniers ont ainsi accès à des informations avant de migrer et trouvent sur place un réseau d'accueil pour trouver emploi, logement et espaces de socialisation plus aisément. Ce chapitre est par ailleurs attentif aux dynamiques de genre et met ainsi en avant le rôle des femmes tout au long de cette migration. À rebours des études migratoires décrivant les migrants pionniers comme des hommes, notre étude révèle que la majorité des personnes pionnières à Atlanta sont des femmes dans les années 1970 : ces dernières profitent alors du fait d'être davantage diplômé que les hommes pour grossir les rangs d'une migration particulièrement sélective en termes de diplômes. Les femmes sont aussi centrales dans la migration en chaine à Atlanta, accueillant leurs parents, amis, et divers proches sur place. Elles sont aussi à l'origine des réseaux d'accueil établis à la fin des années 1980, ce qui remet également en cause l'idée que l'institutionnalisation de la migration serait nécessairement engendrée par des hommes, comme l'ont longtemps affirmé les travaux sur la migration et sur les passeurs.

Le chapitre 5 interroge les liens émotionnes des primo-arrivants au Sud, région que leurs aînés ont quittée lors de la Grande Migration. Remettant en cause la thèse défendue par certains chercheurs d'un retour métaphorique vers une terre des ancêtres, les récits de vie des primo-arrivants et la description des liens intergénérationnels au Sud montre davantage une relation contrariée à la région. Construite au carrefour de représentations collectives et de récits familiaux faits d'histoires traumatisantes et de silences, l'image que ces derniers ont du Sud repose sur un bon nombre de préjugés négatifs qu'il leur a fallu surmonter avant de s'y installer. L'expérience de facto comparative des migrants met également au jour un rapprochement régional entre le Sud et le reste du pays depuis le démantèlement de la ségrégation légale de la région. Alors que les migrants de la Grande Migration découvraient des espaces radicalement différents de ce qu'ils connaissaient dans le Sud (avec la possibilité de voter ou de s'asseoir à côté d'une personne blanche dans le bus), les primo-arrivants à Atlanta ne font pas cas de telles divergences culturelles ou sociales entre les villes qu'ils ont laissées derrière eux et Atlanta. Cela ne les empêche toutefois pas de se focaliser sur certaines différences culturelles avec les Africains-Américains d'Atlanta en termes d'accent, de lexique ou même de manière de s'habiller. S'imbriquant dans des logiques de classe, ces différences tracent une ligne nette entre les nouveaux venus et les résidents noirs de la ville, favorisant des processus de discrimination des primo-arrivants sur leur lieu de

travail ou à l'école. Si la migration affaiblit d'une part les distinctions régionales, elle les consolide dans les représentations tandis que les Africains-Américains du Sud et du Nord se rencontrent et se définissent en opposition les uns aux autres.

Enfin la dernière partie de cette thèse est consacrée à l'après-migration en analysant les effets de l'arrivée de ces migrants dans la métropole d'Atlanta. Les deux chapitres abordent plus précisément des espaces particuliers au sein de la métropole à savoir la ville d'Atlanta et surtout le comté de DeKalb qui s'est avéré être le véritable espace vers lequel les primo-arrivants se sont dirigés au sein de la métropole. La focalisation sur des espaces autres que la ville d'Atlanta en elle-même s'inscrit dans un renouvellement de l'historiographie de l'histoire urbaine africaine-américaine encourageant chercheuses et chercheurs à dépasser le cas d'étude purement urbain pour s'intéresser à d'autres territoires au sein des métropoles. Le plébiscite par les migrants d'un comté de la banlieue proche d'Atlanta témoigne en effet de récents développements métropolitains tels que le déclin des villes et la périurbanisation des résidents. Les primo-arrivants accélèrent ainsi des processus d'urbanisation de zones qui étaient encore récemment rurales et favorisent l'émergence d'une classe moyenne noire particulièrement puissante.

Le chapitre 6 aborde en effet le développement de ces espaces dans le sud-est du comté de DeKalb abritant, à partir des années 1990 la communauté noire considérée comme la plus prospère du pays après les résidents du comté de Prince George dans le Maryland. Il s'agit d'une zone où les migrants évoluent dans un entre-soi racial et social, loin des classes populaires noires de la ville et des résidents blancs de la métropole. Si notre monographie montre bien l'attrait du comté avec ces grandes demeures luxueuses, ses commerces et entreprises noires, une étude de l'histoire récente du comté révèle que ces aménagements territoriaux n'ont pas coïncidé avec l'arrivée de ces habitants noirs prospères venus des quatre coins du pays. Résidents et chefs d'entreprises noirs ont en effet dû se mobiliser de manière individuelle ou collective pour faire reconnaître par les autorités locales (publiques et privés) leurs attentes en matière d'aménagement du territoire et combattre les projets de construction indésirables dans leurs quartiers. Le chapitre s'intéresse ainsi aux initiatives des primo-arrivants eux-mêmes dans la ville d'Atlanta et ses pourtours résidentiels, s'appuyant sur les récents paradigmes des études migratoires faisant des migrants les acteurs des transformations des espaces qu'ils rejoignent.

L'ultime chapitre de cette thèse étudie le déclin du comté de DeKalb à partir de la fin des années 2000 suite à la crise financière de 2007-2008. Les saisies immobilières, les évictions ainsi que le fort taux de chômage qui frappent alors les Africains-Américains du comté de plein fouet révèlent la précarité de la classe moyenne noire et sa vulnérabilité en cas de crise. Le poids du racisme institutionnel y est aussi analysé puisque les politiques de rigueur financière en matière de dépense publique mises en place pour répondre à la crise ont davantage touché la partie noire du comté. Les années 2010 voient par ailleurs l'émergence de deux phénomènes dans le sillon de la crise financière : la gentrification de la ville avec un retour des résidents blancs

prospères d'une part, et la périurbanisation de la pauvreté d'autre part. L'arrivée des classes populaires noires venues de la ville d'Atlanta dans le comté de DeKalb pousse les primo-arrivants qui s'y étaient installés à déménager dans des comtés davantage éloignés du centre métropolitain, éclairant ainsi la manière dont les Africains-Américains sont contraints d'avoir sans recours à la migration pour échapper à la détérioration de leurs conditions de vie.

La thèse conclut sur l'importance de considérer la pluralité des facteurs qui poussent les migrants à quitter un territoire pour un autre et la centralité des récits pour comprendre la migration : les récits de vie des individus migrants et les récits circulant sur les destinations potentielles et, dans le cas de notre étude, la ville d'Atlanta et sa métropole. Notre travail propose une analyse diachronique de la manière dont la migration noire a façonné ces deux espaces, enrichissant le champ des études d'histoire urbaine africaine-américaine en abordant le cas d'une ville du Sud des États-Unis dans une période récente et contemporaine.

Thèse n° 24 :

Valère Sogbossi

Ouidah coloniale. Le déclin d'une ville dans le Dahomey sous domination française (de la fin du XIX^e^ aux années 1960)

Directrice de thèse : Sophie Dulucq, professeure d'histoire contemporaine à l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès

Thèse de doctorat en histoire contemporaine soutenue le 27 juin 2022 à l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès.

Cette thèse est consacrée à l'étude des effets induits par les changements apportés par le régime colonial sur l'aménagement urbain à Ouidah de la fin du XIX^e^ siècle au début des années 1960. À la veille de la colonisation, Ouidah était déjà très évoluée. En effet, la traite des esclaves, le commerce avec l'étranger et la diffusion du culte vodoun avaient propulsé la ville sur le devant de la scène. Elle a ainsi retenu l'attention des ethnologues, des sociologues, des anthropologues et des historiens. Peu exploré, le tournant du XX^e^ siècle constitue une période charnière dans l'histoire urbaine de cet ancien comptoir négrier, devenu le principal centre d'échanges des produits tropicaux, notamment des palmistes dans le Golfe de Guinée dès les années 1840. En conséquence, l'agglomération connaît un dynamisme économique et démographique. Par sa fonction commerciale, le caractère cosmopolite et multiculturel de ses habitants, Ouidah est l'incarnation d'une véritable et incontestable première civilisation urbaine dans l'espace danxoméen (dahoméen et actuel béninois) du XVIII^e^ à la fin du XIX^e^ siècle.

Problématique de la recherche

L'action économique de la colonisation française a profondément marqué les territoires dominés. Au Dahomey et particulièrement à Ouidah, elle a fait apparaître de nouveaux rapports et modes de production qui ont fortement marqué la société. La réorganisation de l'économie à travers la promotion des cultures destinées à l'exportation a fait émerger de nouveaux centres urbains qui ont pris le relais d'anciennes cités prospères. Contrairement aux études qui portent sur les villes qui ont « réussi » dans le contexte colonial, notre thèse s'intéresse à une ville secondaire qui entra dans une trajectoire déclinante avec la mainmise française sur la région et dont la perte de vitesse s'est accentué avec la domination coloniale.

Ouidah appartient aux anciennes cités-marchés de l'Afrique de l'ouest. Depuis fondation, elle a joué un rôle primordial sur la Côte sous le Vent rebaptisée Côte des Esclaves[89], particulièrement dans l'intégration de l'économie de celle-ci au commerce international. Elle devient un centre commercial très attractif dès la fin du XVII^e^ siècle. À cette époque, elle est renommée dans le monde occidental en tant que port d'escale pour la traite des esclaves. Le développement du négoce amène certaines compagnies européennes qui se partagent

[89] En référence au trafic qui s'y déroule.

la Côte de l'Or à y construire des forts. Cela a favorisé la prospérité de la ville qui abrite alors une population cosmopolite. Malgré les difficultés liées à la reconversion de l'économie du Danxomè au lendemain du désengagement de certains États européens de la traite transatlantique dès la fin du XVIII^{e} siècle, l'importance de Ouidah dans le réseau urbain et dans l'économie de la région n'a cessé de croître jusqu'au début des années 1890. Mais la conquête française du Danxomè a réduit le poids de la ville qui est entrée dans un autre environnement géopolitique. Dès lors, le centre de Ouidah ne détint plus qu'un rôle secondaire.

Ainsi et contrairement à d'autres villes de sa génération qui s'imposèrent aux colonisateurs comme d'importants pôles de pouvoir administratif et économique, Ouidah a entamé sous le joug français une phase de déclin. Victime des choix des autorités, elle n'a pas réussi à conserver sa fonction commerciale. En faisant la promotion de Koutonou (Cotonou), ville créée *ex nihilo*, les colonisateurs ont court-circuité l'émergence de Ouidah. Il s'ensuit un décalage entre le rôle qu'elle a joué dans le passé et la place marginale qui lui est assignée dans l'armature urbaine coloniale. Il paraît intéressant d'analyser les traits distinctifs des mutations socio-économiques intervenues et leurs répercussions sur l'évolution de Ouidah de la fin du XIX^{e} siècle jusqu'à la décolonisation du Dahomey. Il s'agit en d'autres termes, d'analyser le tableau socio-économique de Ouidah d'une part, les différents changements qu'il a subis et leur impact sur la morphologie de la ville, d'autre part. Autrement dit, l'étude vise à recomposer l'histoire urbaine de Ouidah en évaluant les conséquences des interventions de l'administration coloniale sur son aménagement. Quelles sont les causes qui ont provoqué le déclin de Ouidah ? Quel est l'effet de cette situation sur le processus d'urbanisation de la cité ? En clair, comment l'espace urbain se transforme au contact des colonisateurs ?

Les réponses à ces préoccupations recommandent une analyse approfondie des différents aspects de la vie urbaine, puisque la « ville n'est pas faite que de terre ou de pierres, mais […] aussi d'usages, de gestes ou de stratégies »[90] de l'*homo urbanus*. Pour étudier le fait urbain ouidanais dans sa globalité, nous avons choisi d'orienter nos investigations sur les actions sociales et sur les interventions urbanistiques des autorités coloniales.

Objectifs

Cette thèse répond fondamentalement à un souci : celui de contribuer, à une échelle aussi infirme soit-elle, à éclairer un pan de l'histoire d'une ville singulière par sa situation géographique, son bâti, le décor des architectures et l'attitude de certains acteurs urbains.

D'autres chercheurs ont certes travaillé sur Ouidah avant nous mais, il importe de jeter un regard particulier sur un domaine relativement peu élucidé. Cette perspective rejoint l'idée exprimée par Pierre Romelaer et Michel Kalika en ces termes :

[90] O. Goerg, « Villes d'Afrique : circulations et expressions culturelles », *Afrique & Histoire*, vol. 5, 2006, p. 6.

> « Dans toutes les sciences, quel que soit le domaine, les recherches doivent produire des connaissances scientifiques nouvelles … C'est donc par rapport à l'ensemble de la littérature internationale de la recherche que se juge le caractère innovant des connaissances produites »[91].

Dans cette perspective, notre étude entend :

- ✓ Identifier les principes et les mesures de l'urbanisme colonial.
- ✓ Rendre compte des actions socio-économiques des colonisateurs et leurs répercussions sur la hiérarchie urbaine au Dahomey.
- ✓ Analyser les conséquences des réformes foncières et domaniales coloniales sur le paysage urbain ouidanais.

Matériaux et méthodes de la recherche

Pour atteindre ces divers objectifs, nous avons pu disposer aux Archives Nationales du Bénin à Porto-Novo d'un fonds important relatif à l'histoire de Ouidah. Classées dans la sous-série 1E14, ces archives produites par les administrateurs de cercle et les services qui étaient sous leur tutelle renseignent sur l'économie et l'administration de Ouidah. Elles donnent un aperçu sur les actions sociales coloniales et la gestion foncière dans la ville. Malheureusement, dans ces fonds les informations sur l'équipement et l'aménagement urbains sont rares. Lorsqu'elles apparaissent, elles sont en lien avec les opérations urbanistiques entreprises à Cotonou et à Porto-Novo par les colonisateurs. Pour combler un tant soit peu ces insuffisances, nous avons fait recours aux archives municipales. Ces documents susceptibles de nous fournir des informations sur l'activité du conseil municipal sont livrés aux intempéries. Non classés, ils donnent des informations sur le recrutement pour les prestations (travaux de réfection des voies, entretien des bâtiments et creusement des puits) fait par le conseil des notables. Les extraits de registres des délibérations du conseil municipal sont une mine d'informations inédites qui nous ont permis de comprendre le processus de nomination des conseillers communaux jusqu'en 1958.

Le souci de diversifier le corpus d'informations nous a conduit aux Archives Nationales du Sénégal à Dakar et aux Archives Nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence). Les documents consultés dans ces centres nous ont permis de comparer les pratiques et les actions coloniales menées à Ouidah sur le plan urbanistique à celles d'autres agglomérations dans les territoires des fédérations françaises d'Afrique subsaharienne. L'exploitation croisée de ces documents et des sources orales révèle les interactions entre les acteurs urbains, la hiérarchisation des centres du pouvoir et des luttes politiques qui ont opposé les Ouidanais pour le contrôle de la ville. Cela m'a permis de donner de la « chair sociale » à la thèse.

[91] P. Romelaer, M. Kalika, *Commenet réussir sa thèse*, Paris, Dunod, 2011, p. 1.

Résultats

Ouidah, simple hameau entrait dans les relations internationales dès le XVI^{e} siècle, avec l'implantation sur la Côte des Esclaves des représentants des compagnies européennes (portugaises, française, anglaises, …) qui abandonnèrent leurs positions sur la Côte de l'Or. La construction des forts européens au début du XVIII^{e} siècle constitue le premier facteur favorable à la croissance de Ouidah. Ces forts sont à l'origine des foyers de peuplement. Autour de ces établissements ont émergé les trois premiers quartiers (Ahouandjigo, Sogbadji et Docomè) de la future ville. Ils sont habités par les auxiliaires des gouverneurs des forts, les ouvriers envoyés par le roi pour aider les Européens dans leurs tâches quotidiennes ainsi que leurs familles. À côté de ces habitants se trouvent des travailleurs saisonniers, venus se mettre sous la protection des canons des forts. Avec la disparition successive de plusieurs marchés locaux sur la Côte des Esclaves, le volume des exportations du port s'accroît rapidement et le bourg est devenu un enjeu politique et économique. La prospérité des échanges entre les compagnies européennes et le royaume de Saxé, dont il dépend a suscité la convoitise du Danxomè, État enclavé, situé à une centaine de kilomètres plus au nord. Pour accéder à la côte, le roi Agadja s'est lancé dans une série de conquêtes. Ainsi, après avoir conquis Allada en 1724, il s'empare de Saxé en 1727. À cette date, l'agglomération résiste et échappe aux coups de boutoir d'Agadja. Mais, la situation évolua en faveur des Danxoméens après l'acceptation de la suzeraineté de l'empire d'Ayo par le roi Tégbéssou en 1740. Un an plus tard, Ouidah tombe le 1er novembre 1741 dans l'escarcelle fon, soit quatorze ans après son aînée Saxé. Dès lors, elle devient en même temps une colonie fon, la porte océane et le comptoir du Danxomè.

L'apparition du Danxomè sur le littoral est le second facteur qui a favorisé l'expansion territoriale de Ouidah. Par son ampleur, elle a modifié la géographie de la région. Pour participer activement au trafic négrier, les souverains du Danxomè ont mis en place une importante administration militaire et civile. Pour ce faire, ils ont procédé à une colonisation de peuplement de l'ensemble des territoires qui constituèrent le royaume de Saxé et de Ouidah en particulier. Ainsi, les Fon et leurs alliés se sont installés dans divers endroits tant à Ouidah que dans son arrière-pays. L'afflux de ces populations et des esclaves dont le nombre augmente au fur et à mesure que les rois perfectionnaient leur politique expansionniste ont entraîné l'extension de Ouidah au-delà de ses limites originelles. Cela lui confère son caractère de « ville rurale ».

Pour protéger son port contre les rebelles xwéda et assurer la prospérité des affaires, le Danxomè établit deux garnisons militaires au nord et au sud de Ouidah. Elles sont placées sous les commandements d'Aza et Soglo d'une part, et de Kakanakou d'autre part. Ces différentes stratégies ont permis à Abomey de s'attribuer le monopole du commerce négrier sur la Côte des Esclaves. Ouidah devient le plus important lieu de stockage et d'échange du « bois d'ébène » de la région jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle. Cette période coïncide avec la suppression par la France de l'esclavage dans ses colonies américaines. Par conséquent, les traitants européens et bahianais se désengagèrent de ce trafic. On assiste aussi à ce moment à un mouvement de retour des esclaves du Brésil vers les agglomérations côtières de l'Afrique de l'Ouest.

Dans ce cadre, Ouidah a accueilli plusieurs vagues d'anciens esclaves revenus des Amériques (Afro-Brésiliens ou Agouda). Ce mouvement qui a conduit ces derniers à s'installer dans le comptoir où ils ont été embarqués quelques décennies plus tôt est accompagné du retour des Saro (esclaves affranchis venus de la Sierra-Leone). Ils formaient une élite autour de Francisco Félix de Souza. Sous son impulsion, les Afro-Brésiliens christianisés ont créé le quartier Adjido ou Brésil tandis que ceux qui pratiquaient l'islam et une partie des Saro ont fondé le quartier Maro. Malgré cette répartition spatiale, il n'existe aucune ségrégation entre ces deux composantes sociales à Ouidah. L'installation des Afro-Brésiliens dans la ville a eu une incidence sur l'architecture et le tissu urbain. L'habitat des quartiers où ils se sont établis diffère de celui des autres secteurs de la ville. En effet, les anciens esclaves ont introduit dans la cité un style architectural singulier. L'iconographie et le décor des constructions du modèle afro-brésilien rappellent ceux des haciendas latino-américaines. Grâce aux savoirs qu'ils ont acquis au cours de leur séjour outre-Atlantique, les Afro-Brésiliens ont diffusé de nouvelles techniques de construction et de nouveaux modes d'aménagement de l'espace. L'appropriation du style architectural afro-brésilien par les Ouidanais a fait passer la « ville rurale » au rang d'une « ville moderne » avec une population de 27 000 habitants au milieu du XIX^{e} siècle. La culture, l'éducation et l'organisation des activités économiques ont également subi l'influence afro-brésilienne.

Au plan agricole, les Afro-Brésiliens ont soutenu l'effort de reconversion de l'économie royale entreprise par le roi Adandozan et poursuivie par son successeur, Guézo. À cet effet, ils ont contribué au développement de l'économie de plantation de palmiers à huile. Leur intervention aux côtés des fonctionnaires royaux a permis au Danxomè de substituer dans ses échanges avec les Européens, les produits agricoles particulièrement l'huile rouge et les tourteaux de palme aux esclaves. La prospérité de la traite de ces produits a amené les négociants européens établis à Ouidah à encourager les gouvernements de leur pays respectif à prendre possession du Danxomè et par ricochet de son port. La ville est devenue dans les Chancelleries occidentales un enjeu politique et économique. Dans la « course au clocher » engagée par les Européens sur le littoral ouest-africain et devant la volonté de Paris de châtier le roi Béhanzin trop imprévisible, Abomey la capitale du royaume tombe le 17 novembre 1892 aux mains des troupes françaises. Le 3 décembre, sans coup férir les Français annexent Ouidah, obtenant le ralliement des grandes familles de la ville.

Cette conquête a marqué les mentalités et les esprits. Elle n'a pas manqué d'avoir des répercussions sur l'évolution de Ouidah. Elle a enrayé les dynamiques urbaines en cours dans l'agglomération depuis le milieu du XIX^{e} siècle. Les premières années de la colonisation voient se mettre en place les outils classiques de la domination coloniale : le zoning divisant la ville entre un quartier administratif européen et des quartiers dits autochtones, des opérations de lotissement partiel des quartiers anciens, l'extension de la capitation, la construction des premières infrastructures entre la ville et le port. Pour ce faire, les colonisateurs ont usé du « droit du vainqueur » pour occuper les terres qu'ils qualifièrent de « vacantes et sans maîtres ». Ces domaines inhabités et inexploités ainsi que les espaces qui abritèrent les signes de l'administration aboméenne sont attribués sous forme de concessions aux maisons de commerce métropolitaines, aux missions chrétiennes et

musulmanes, notamment à la Mission catholique. Il en est de même dans l'ouest de Ouidah, Zomaï, transformé en quartier administratif. Son aménagement est resté embryonnaire puisque les interventions des autorités se limitent à la percée de quelques rues et à introduire des règlements sur l'hygiène. Malgré cela, l'interdiction de certains types de matériaux et l'implantation des « évolués »[92], Zomaï n'a pas le même standing que les quartiers administratifs de Cotonou et de Porto-Novo. Dans ces conditions, les vieux quartiers continuent de concentrer l'essentiel des activités économiques avec pour point focal le marché Zobè créé par le roi Agadja.

Parallèlement, on assiste au transfert progressif des maisons de commerce et de la main-d'œuvre de Ouidah vers Porto-Novo et Cotonou. Centre de convergence de toutes les voies de communication, Cotonou est devenue le principal port de la colonie qui voit émerger autour du wharf un véritable quartier commercial. Dès lors, elle se substitue à Ouidah et sa rade. En dehors de la désaffection dont elles font objet, les entrepreneurs établis dans l'agglomération subissent durement les effets de la taxation discriminatoire mise en place par l'administration. En effet, dans le but d'affaiblir les bases des principales familles commerçantes autochtones, le pouvoir lève des impôts qui touchaient plus les entrepreneurs dahoméens que leurs concurrents européens. Ce processus concerté de liquidation des négociants indigènes de la vie économique, les malaises commerciaux et financiers des années 1920 ont entraîné la disparition quasi totale des agents commerciaux autochtones patentés. Il s'ensuit la chute spectaculaire des recettes douanières. Ce qui accroît la pression fiscale sur les commerçants du cru, une crise aggravée à partir de 1927 par la plongée du cours de l'huile de palme qui finit de ruiner les exploitants locaux et faire perdre à la municipalité ses recettes fiscales. L'amenuisement de celles-ci a contraint les autorités coloniales à réduire leurs interventions sur les plans sanitaire et éducatif. Malgré le peu d'investissements en la matière, les familles commerçantes envoient leurs enfants à l'école dans l'espoir qu'ils obtiennent un emploi dans l'administration étant donné la crise des fonctions commerciales de la ville. Cette situation a contraint de nombreux Ouidanais à fuir leur ville pour s'établir à Cotonou et dans d'autres localités de la colonie. Elle a également entraîné la réduction drastique du nombre de bâtiments en construction dans la ville.

Après le second conflit mondial, Ouidah est restée en dehors des objectifs du FIDES, consacré aux grandes villes ou infrastructures. Malgré la création de la taxe de cercle, la ville est plongée dans un déclin irréversible.

Mots clés

Ouidah, Dahomey, histoire, colonisation, urbanisation, ville, déclin.

[92] Il s'agit des autochtones qui appartiennent à la couche moyenne : les auxiliaires administratifs.

Thèse n° 25 :

Auteur : Nicolas VERNET

Des cités subsidiaires pour le XXI^e siècle :

Le modèle d'urbanisation des garden cities comme une des réponses possibles à la crise du logement dans un contexte de transition énergétique ?

Thèse de doctorat en Architecture, soutenue le 14 mars 2022,dirigée par Anne COSTE (HDR) et co-encadrée par Stéphane SADOUX.

Unité de recherche Architecture Environnement et Cultures Constructives (LabEx)

École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

École Doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire (454)

Université Grenoble Alpes

Mots clés : g*arden cities* ; modèle ; transition énergétique ; projet ; logement.

La persistance historique du modèle des garden cities

En 1898, le réformateur social Ebenezer Howard (1850-1928) publie son *opus magnum*, un ouvrage intitulé «*To-Morrow: a Peaceful Path to Real Reform* » [93]. Ce texte fondateur du mouvement des *garden cities* va devenir par la suite l'une des théories d'urbanisme les plus importantes du XX^e siècle, et faire de son auteur l'un des pionniers britanniques du *town planning*. À partir de ce moment, le modèle des *garden cities* va se diffuser très largement. Son héritage ne cessera d'inspirer d'autres théories urbaines et ainsi que de nouveaux établissements humains réalisés dans le monde entier — particulièrement en Europe et aux États-Unis. En France, on peut évoquer les cités-jardins de l'Office HBM de la Seine en région parisienne [94], promues dans l'entre-deux-guerres par Henri Sellier (1883-1943). Du côté du Royaume-Uni, on peut évoquer le programme des « *new towns »* bâties lors de la reconstruction, sur la base du fameux « *Greater London Plan »* imaginé par l'urbaniste Patrick Abercrombie (1879-1957) en 1944 pour organiser la planification urbaine de la capitale à la sortie de la Seconde Guerre mondiale [95].

Plus d'un siècle plus tard, ce modèle d'urbanisation particulier a connu un récent regain d'intérêt en Grande-Bretagne chez différents acteurs de l'urbanisme — Et c'est précisément cette actualité qui déclenche le sujet de cette thèse. En 2014, le gouvernement britannique annonce la construction de deux *garden cities* contemporaines. La même année, l'agence d'urbanisme URBED est lauréate du prestigieux *Wolfson Economic Prize* : elle expose avec son projet « *Uxcester* » une nouvelle approche inspirée du modèle théorique des *garden cities* permettant à une vingtaine de villes britanniques de doubler leur population grâce à la

[93] Ebenezer HOWARD, *To-Morrow: A Peaceful Path to Real Reform*, London, Swan Sonnenschein & Co. Ltd, 1898.
[94] Elsa VONAU, *La fabrique de l'urbanisme : Les cités-jardins, entre France et Allemagne 1900-1924*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014.
[95] Stéphane SADOUX, « Sir Patrick Abercrombie », *Urbanisme*, 355, 2007, p. 93-96.

consolidation et à l'extension de zones déjà urbanisées [96]. Deux ans plus tard, l'État lance un appel national intitulé « *Locally-Led Garden Villages, Towns and Cities* » [97] pour s'attaquer à la crise du logement au Royaume-Uni. Suite à cette sollicitation, une série de projets est annoncée dès 2017 : quatorze « *garden villages* » et trois « *garden towns* » sont alors programmées pour un total de 48 000 logements, le tout accompagné de grandes ambitions environnementales.

Le modèle des *garden cities* : comme archétype théorique, comme modèle d'intelligibilité et comme exemple réalisé

© Letchworth Garden City Heritage Foundation

Mais ces ambitions sont-elles toujours fidèles à la théorie initiale d'Howard ? Ce modèle imaginé à la fin du XIX^e^ siècle est-il toujours pertinent pour affronter les crises sociales et environnementales contemporaines ? Le mouvement des *garden cities* peut-il être aujourd'hui considéré comme un précédent particulièrement fécond pour répondre aux défis annoncés de l'ère de l'Anthropocène ? Et finalement, ne contiendrait-il pas, comme semblent le suggérer ces projets récents, des clés pour nous aider à imaginer une nouvelle façon d'urbaniser territoires, avec pour perspective scientifique l'amélioration de l'habitabilité, de la soutenabilité et de la résilience des espaces urbanisés ?

Cette thèse s'inscrit donc dans ce contexte, à la fois ancré dans un précédent historique et tourné vers l'avenir. Elle a pour intention principale de contribuer à proposer de nouveaux principes d'organisation urbaine et territoriale capables de répondre à la crise du logement actuelle dans ses dimensions spatiales, sociales et économiques, le tout en prenant en compte les défis liés au changement climatique. Pour ce faire, ce travail explore en parallèle les enjeux de la transition socio-énergétique et ceux de l'urbain en cherchant au-delà des réflexions sur la fonctionnalité de l'espace domestique, sur les solutions technologiques ou encore sur la mobilité. Il propose ainsi d'aborder le sujet à travers une approche de l'habiter transcalaire et systémique grâce à laquelle il serait envisageable de mettre en œuvre une démarche de territoire à énergie positive.

[96] David RUDLIN et Nicholas FALK, *Uxcester Garden City - Second Stage Submission*, Manchester, URBED, 2014.
[97] UK GOVERNMENT, *Locally-Led Garden Villages, Towns and Cities*, London, Department for Communities and Local Government, 2016.

Une méthodologie en « double immersion »

En termes de méthode, cette recherche s'appuie sur d'importantes recherches réalisées directement sur le terrain. En archives d'une part, mais aussi en parcourant physiquement plusieurs projets inspirés par le modèle théorique et construits tout au long du XX^{e} siècle — dont la grande majorité est située sur le territoire britannique. La méthode mobilisée pour ce travail est donc hybride, à la fois exploratoire et composite. Exploratoire car il semblait nécessaire d'aborder dans un premier temps le corpus de manière ouverte en se confrontant à la matière de recherche et aux différents territoires étudiés. Composite car un sujet de recherche comme celui-ci se prêtait à multiplier les formes de l'enquête : le temps long de l'histoire urbaine, la dimension technique et multiscalaire des systèmes socio-techniques, ou l'aspect multifactoriel des crises sont autant d'objets d'études qui nécessitent une approche plurielle. La méthode s'est ainsi articulée autour d'une démarche de « double immersion » dans l'univers des *garden cities* : à la fois dans le précédent théorique et dans plusieurs types d'établissements humains effectivement réalisés.

Mener une enquête historique

Une première approche a consisté à explorer les lieux d'archives contenant des sources primaires et secondaires. Ces archives sont conservées dans plusieurs lieux, dans et autour de Londres. Et c'est notamment à travers ces documents historiques, dont certains peu publiés voir inédits, qu'il a été possible de développer une approche originale du sujet. Sur place, différents types de sources primaires peuvent être examinées. Des sources écrites d'une part, dont certains documents rédigés par les principaux acteurs du mouvement des *garden cities*. On retrouve ainsi des ouvrages fondamentaux : le manuscrit de l'ouvrage principal d'Ebenezer Howard (1850-1928), mais aussi des articles, des comptes rendus, ainsi que des documents graphiques tels que des diagrammes, des plans, des croquis ou des photographies.

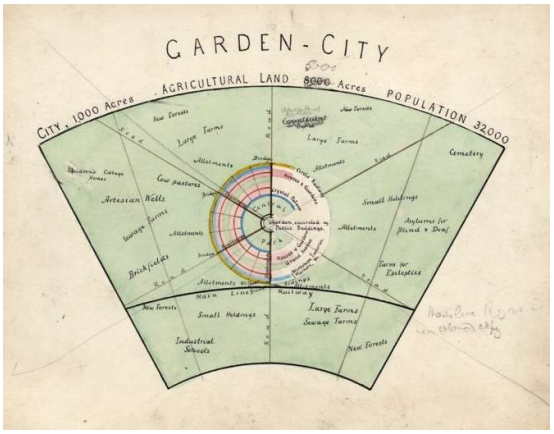

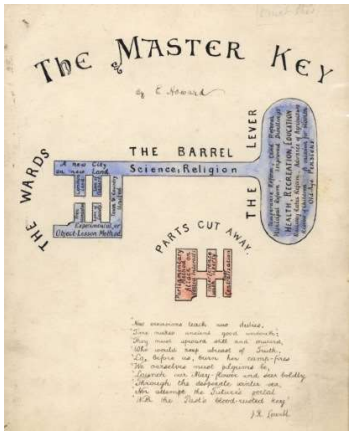

Esquisse annotée par l'auteur du diagramme n°2, représentant la « *Garden City* » entourée de sa ceinture verte et « *The Master Key* », le diagramme abandonné par Howard au profit du fameux diagramme « *The Three Magnets* »

© Hertfordshire Archives and Local Studies

Appréhender physiquement les lieux

Une seconde démarche, plus proche des pratiques opérationnelles de l'architecture et de l'urbanisme, consiste à observer plus directement les villes et les objets urbains. Cette partie de la recherche se fonde notamment sur une méthode empirique considérant le projet comme corpus et privilégiant un engagement du chercheur sur le terrain. Cette posture de recherche spécifique repose notamment les travaux de Findeli et Coste traitants de la recherche en architecture dans lesquels ils préconisent d'ancrer la recherche de « théorisation située » dans des projets réels [98]. Dans le cadre de nos recherches, ce deuxième temps méthodologique tient donc plutôt d'un arpentage méthodique, informé par les enquêtes historiques réalisées en parallèle, de quelques sites de projets directement inspirés par la théorie howardienne.

Parmi les terrains arpentés au Royaume-Uni, on retrouve notamment des projets connus et identifiés comme étant directement inspirés des principes édictés dans l'ouvrage *To-Morrow* : les deux premières *garden cities* que sont Letchworth GC (1903) et Welwyn GC (1920) au nord de Londres ; des projets de *garden suburbs*, dont le « faubourg-jardins » de Hampstead GS (1906), conçu par les architectes Parker et Unwin; mais aussi certaines *new towns* comme Hatfield ou Milton Keynes, bâties sur la base du fameux « *Greater London Plan* » pour organiser après-guerre la planification urbaine de la capitale britannique dès 1944 [99].

« *Allotments* » présents dans les espaces semi-privés en cœur d'un îlot d'habitations à Letchworth GC
© Nicolas VERNET (2022)

En établissant le degré de cohérence qui existe entre des documents d'archives étudiés préalablement et la réalité des formes urbaines construites et éprouvées par le temps, nos investigations permettent alors d'établir si certains des principes de soutenabilité hérités du modèle original des *garden cities* ont réussi à traverser les

[98] Alain FINDELI et Anne COSTE, « De la recherche-création à la recherche-projet : un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale », *Lieux communs*, 10, 2007, p. 139-161.
[99] S. SADOUX, « Sir Patrick Abercrombie », art. cit.

épreuves du XX^{e} siècle, et s'ils sont toujours capables de contribuer aux défis contemporains de la transition socio-écologiques.

Les multiples enjeux de la thèse

La structure de cette thèse se caractérise par deux phases distinctes. Ces deux intentions se succèdent à travers le développement de quatre différentes parties, qui comprennent chacune un préambule permettant d'introduire le propos par des réflexions préalables d'ordre théorique et épistémologique. La première phase de ce manuscrit (parties I, II et III) a pour objectif de comprendre au mieux les caractéristiques qui composent le modèle originel afin de parvenir en extraire des atouts capables d'être remobilisés aujourd'hui dans le cadre des objectifs de la transition socio-écologique contemporaine. La deuxième phase de ce manuscrit se résume (partie IV) correspond à la seconde hypothèse de cette thèse qui a pour objectif de formuler un « nouveau modèle » inspiré du précédent des *garden cities* adapté aux enjeux contemporains de la crise du logement et du changement climatique.

Relire l'histoire de la ville et de l'énergie

La première partie de la thèse a donc pour objectif d'explorer la période qui précède la première publication de la théorie des *garden cities*. Elle me permet d'appréhender les origines idéologiques du modèle ainsi que le contexte historique, culturel et technique qui l'a vu émerger. En abordant conjointement certains éléments de l'histoire de l'urbanisation, du logement et de l'énergie, cette partie a aussi pour objectif plus général de chercher à comprendre les raisons qui ont poussé les civilisations occidentales à la concentration urbaine et à l'adoption des combustibles fossiles au détriment de solutions plus soutenables. Elle met en évidence les «trajectoires technologiques» [100] qui ont été faites malgré une conscience précoce des enjeux environnementaux.

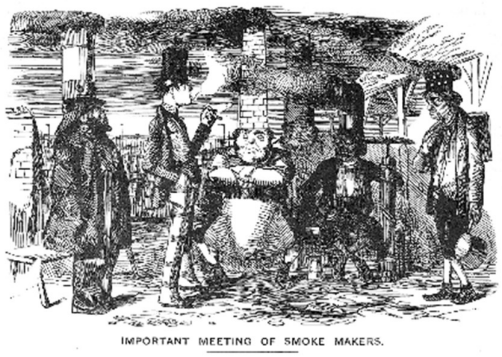

Caricature de Punch : Réunion importante des fabricants de fumée discutant du *Smoke Nuisance Abatement Act* de 1853

Punch, Volume 25, juillet - décembre 1853

[100] Alain GRAS, *Le choix du feu: aux origines de la crise climatique*, Fayard, 2007.

Cette première partie de la thèse a été l'occasion d'explorer un bon nombre d'évènements qui se sont déroulés avant la publication de l'ouvrage d'Ebenezer Howard et l'avènement des premières *garden cities* britanniques. À travers cette fresque historique, on a pu constater à quel point la transition des énergies de la nature vers le charbon n'est pas seulement liée à une évolution technique : elle est aussi et surtout le fruit d'une situation économique et sociale particulièrement précaire. Cette consommation nouvelle, elle-même amplifiée par un phénomène d'accélération des échanges à l'échelle mondiale, s'est imposée à une vitesse vertigineuse au regard de l'histoire de l'humanité et des usages qui ont précédé. Celle-ci a durablement transformé les paysages, urbains comme ruraux, et a complètement bousculé les organisations sociales et les conditions de vie des populations à cette époque. En matière d'usages, la puissance des hommes et celle délivrée par la nature qui l'assistait jusque-là (les animaux, le soleil, les cours d'eau) cèdent leur place à l'ingénierie de la vapeur et des machines-outils qui est à la fois plus complexe, centralisée et massive. Par ailleurs, le fait que des populations principalement rurales soient dépossédées des outils de production (la terre) et que le choix technique soit progressivement concentré dans les mains des premiers capitalistes conduit à rationaliser l'usage de l'énergie en fonction de raisons purement pragmatiques et productivistes.

Ces investigations historiques reposent notamment sur les réflexions transdisciplinaires d'auteurs comme Mumford [101] qui faisait, déjà au début du XX^e^, le parallèle entre l'histoire de la ville et l'histoire des techniques mieux anticiper l'évolution de la société. La pensée de Mumford, qui a été mobilisée pour organiser cette partie historique, a aidé à développer une compréhension du monde où l'accélération technologique est appréhendée au regard des effets dévastateurs qu'elle a sur l'environnement, mais aussi sur le rapport qu'entretiennent les sociétés occidentales à la question sociale. Cette approche a permis d'installer dans cette partie un lien entre histoire, technique et écologie.

Enquêter le parcours personnel et la diffusion des idées

La deuxième partie s'attarde plus spécifiquement sur le parcours d'Ebenezer Howard, et décrit à travers son histoire personnelle les principaux changements de la seconde moitié du XIX^e^ siècle. Cette période est marquée par de grandes crises urbaines et d'importantes prises de conscience sociale et environnementale. Elle est aussi celle des grands progrès techniques, avec son lot de promesses pour l'avenir. Le vécu du théoricien, ses expériences et ses traits de caractère sont autant de paramètres qui vont l'amener à penser et formaliser sa réforme sociale spatialisée.

L'angle choisi lors de cette première phase du travail a conforté une intention de travailler la question du déterminisme social comme un axe d'investigation pertinent pour apporter une réflexion sur les conditions d'émergence d'un modèle. L'idée mise en avant ici est le fait que les caractéristiques d'un modèle dépendent très largement du vécu et de la construction intellectuelle de l'individu qui le conçoit. Le but de cette démarche

[101] *Technique et civilisation*, trad. fr. Natacha CAUVIN et trad. fr. Anne-Lise THOMASSON, 1re éd. 1934., Marseille, Parenthèses, 2016.

est donc de comprendre ce qui dans l'histoire de l'auteur, à travers son expérience particulière, ses rencontres et ses découvertes, va l'amener à imaginer cette première itération théorique du modèle des *garden cities* à la fin du XIX^{e} siècle.

Cette deuxième partie tente donc de discerner dans le parcours de vie d'Howard quels sont les éléments qui ont influencé ses travaux, et qu'il est toujours pertinents de mobiliser aujourd'hui. Aussi, conformément aux « trois niveaux d'influence de la pensée théorique » évoqués en introduction de cette deuxième partie (Histoire/Vécu/Pensée, cf. présenté ci-dessous), on peut considérer qu'il existe aussi des biais liés à une histoire personnelle qui sont susceptibles d'influencer la réinterprétation d'un précédent comme celui des *garden cities*.

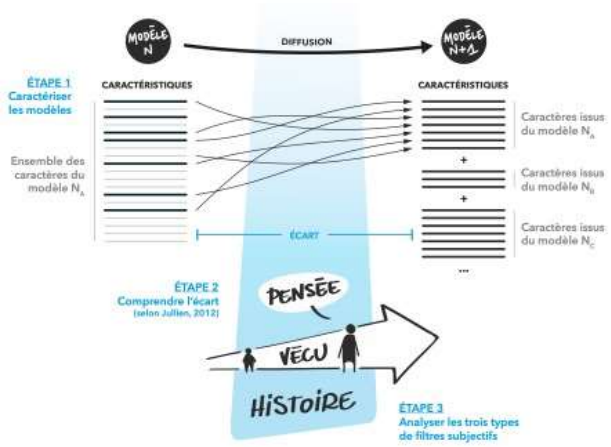

Schéma théorique des étapes de la diffusion d'un modèle

Schéma de l'auteur

Analyser la théorie par le prisme des enjeux socio-écologiques

La troisième partie a pour but de comprendre les caractéristiques principales du modèle des *garden cities* et d'appréhender au mieux les principes qui le composent afin d'en extraire les plus pertinents pour les enjeux contemporains. Cette approche est au cœur des investigations menées lors de différents séjours effectués en Angleterre. Elle s'attache à analyser méthodiquement le modèle des *garden cities* dans sa dimension théorique, en se focalisant sur ses dimensions spatiales, sociales et énergétiques. Elle se base principalement sur l'unique ouvrage théorique écrit par Howard, mais aussi sur diverses archives (sources primaires) et sur des textes d'auteurs qui ont étudié et commenté (sources secondaires), parfois de l'intérieur, le mouvement des *garden cities*.

Dans cette partie consacrée à l'analyse détaillée du modèle théorique des *garden cities*, on comprend toute la complexité et la cohérence de la proposition énoncée par le théoricien dès 1898. Et si quelques pistes peuvent

être directement réutilisées pour concevoir un nouveau modèle pour le XXIe siècle, il est important d'identifier les principes qui se sont révélés être les moins pertinents au cours du siècle passé. Aussi, il convient d'éviter les anachronismes ainsi que les positions idéologiques qui ne semblaient pas pertinentes pour le développement d'une pensée scientifique et d'un modèle destiné à s'appliquer de nos jours. Enfin, en évoquant une certaine avant-garde sur les aspects sociaux et des ambitions précoces en termes de transition énergétique (infrastructures de renouvelables innovantes, place de la nature, réemploi…), on constate que l'organisation des « *Social Cities* » suggérée par l'auteur en fin d'ouvrage peut être considérée comme un véritable écosystème social et biorégional.

Composer un nouveau modèle pour le XXIe siècle

La dernière étape prospective a pour objectif de formuler un nouveau modèle adapté aux enjeux contemporains de la crise du logement et du changement climatique. Cette approche se situe dans un courant pragmatique, en plaçant l'action (« *praxis* ») et le transfert de la recherche vers la pratique au centre de ses préoccupations. Elle propose ainsi d'extraire des investigations précédentes les principes les plus pertinents pour établir les bases d'une nouvelle proposition nommée « cités subsidiaires ». Ce nouveau concept, qui décline la notion de « subsidiarité » à différentes échelles spatiales, économiques et organisationnelles, permet d'engager le dialogue avec les pratiques contemporaines. Ce dernier exercice de « (re)conceptualisation » d'un modèle d'urbanisation inspiré du modèle des *garden cities* repose donc à la fois sur l'analyse du modèle howardien, et sur les projets urbains qui s'en sont inspirés. La subsidiarité est alors considérée à la fois comme un principe d'organisation sociopolitique et territoriale et comme un principe d'optimisation des établissements humains de demain. Il devient également un vecteur de coopération, d'entraide et de solidarité ainsi qu'un moyen de développer un système plus frugal et économiquement indépendant.

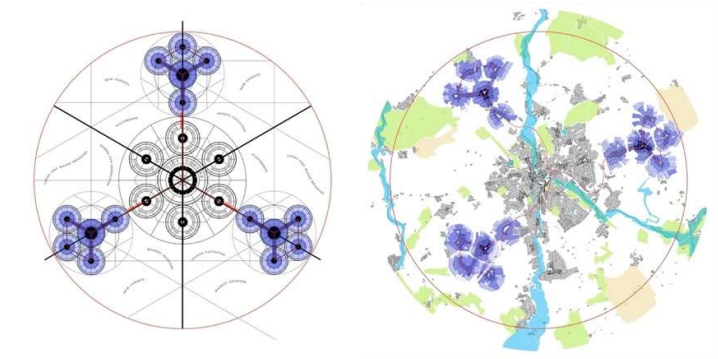

Le diagramme "Snowflake" et son application à la périphérie de la ville fictive d'Uxcester © URBED (Rudlin & Falk, 2014)

Cette quatrième partie dessine les contours d'un ensemble de principes qui, considérés dans leur totalité, composent un nouveau modèle d'urbanisation pertinent pour aborder la planification urbaine au XXI[e] siècle. En effectuant des rappels réguliers aux parties précédentes, le choix a été fait de maintenir continuellement le lien avec l'histoire et la théorie du modèle des *garden cities* de la fin du XIX[e] siècle.

Les sujets principaux ont été abordés, à commencer par la dimension systémique et holistique de la démarche. Le lien avec la notion d'« écosystème énergétique territorial » tirée de précédents projets de l'unité de recherche AE&CC [102] permet de placer au centre des préoccupations la question des ressources ainsi que la relation avec l'environnement physique. Elle conduit également à ancrer le modèle dans une logique de territoire, mettant l'accent sur la nécessité pour la population concernée de favoriser les interactions sociales et la préservation d'un espace géographique commun. Les enjeux autour de l'énergie sont aussi évoqués très largement, et on peut retenir que le rôle qui incombe aux architectes dans ce domaine est principalement celui de mettre leurs capacités à spatialiser au service des scénarios énergétiques comme celui proposé par négaWatt [103].

Comme l'avait parfaitement compris Howard en son temps, les ressources dans leur ensemble sont au cœur d'un aménagement urbain soutenable : l'énergie, les déchets, l'alimentation, mais aussi l'eau, sont tout ce qui garantit l'habitabilité et la résilience d'un territoire sur le long terme. Le temps est également un paramètre de première importance, qu'il convient d'aborder avec le plus grand sérieux pour répondre en même temps aux attentes quotidiennes comme la consommation et aux évènements plus lointains comme le changement climatique. Enfin, il paraissait important d'aborder la question de la mise en récit et de l'identité afin d'appuyer le fait qu'une transition vers de nouveaux établissements humains et de nouvelles habitudes énergétiques ne peut advenir qu'avec l'adhésion du plus grand nombre à un destin partagé et désirable.

L'objectif ici était clair : celui d'explorer une série de principes cohérents et « théoriques » de façon à présenter une mise à jour de l'approche imaginée par Howard il y a plus d'un siècle en arrière. La finalité étant que cette formulation inédite puisse dans un second temps servir de base à une pratique renouvelée du projet urbain contemporain. Le résultat principal a finalement consisté à décliner le principe de subsidiarité pour a totalité de ces thèmes. Cette démarche a conduit à voir sous un angle nouveau l'ensemble de ces sujets que l'on retrouve bien souvent organisés différemment dans d'autres modèles urbains durables. La subsidiarité comme principe structurant a aidé à penser une formule privilégiant les proximités spatiales, la décentralisation et l'optimisation des flux comme des interactions sociales.

[102] Anne COSTE, Xavier GUILLOT, Nicolas DUBUS, Alexis PERNET, Marcel RUCHON et Mathilde CHAMODOT, *Spatialiser la transition énergétique. Vers la production d'écosystèmes énergétiques territoriaux*, Grenoble, ENSA Grenoble, 2015.
[103] ASSOCIATION NEGAWATT, *Manifeste négaWatt : Réussir la transition énergétique*, Arles, Actes Sud, 2012.

Ancrage scientifique et connexions académiques

Pour finir, précisons que ce projet de thèse s'inscrit dans la continuité de recherches portées par l'unité de recherche Architecture, Environnement & Cultures Constructives (AE&CC) : le programme *Ignis Mutat Res* du Bureau de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère (BRAUP, Ministère de la Culture), le programme GC21 ainsi que plusieurs autres projets de recherche sur l'habitat soutenus par le LabEx AE&CC.

Cette thèse a bénéficié par ailleurs, à différentes étapes du doctorat, de plusieurs soutiens pour financer la thèse (LabEx AE&CC, ADEME), mais aussi pour effectuer des mobilités au Royaume-Uni, accompagner des publications et organiser des colloques internationaux (Erasmus+, Région AuRA, Idex, ED SHPT).

Enfin, au-delà du manuscrit de thèse, ces recherches ont permis de construire de nouveaux liens et partenariats avec d'autres chercheurs (Hertfordshire University, Oxford University) ainsi qu'avec des disciplines autres que l'architecture (urbanisme, science politiques, économie). En témoignent la rédaction de plusieurs chapitres d'ouvrages et articles, parfois en tant que premier auteur, parfois de manière collective, sur des étapes de la thèse, sur la méthode ou encore sur des thématiques communes avec les partenaires de l'Université Grenoble Alpes et d'ailleurs.

Bibliographie

ASSOCIATION NEGAWATT, *Manifeste négaWatt : Réussir la transition énergétique*, Arles, Actes Sud, 2012.

Anne COSTE, Xavier GUILLOT, Nicolas DUBUS, Alexis PERNET, Marcel RUCHON et Mathilde CHAMODOT, *Spatialiser la transition énergétique. Vers la production d'écosystèmes énergétiques territoriaux*, Grenoble, ENSA Grenoble, 2015.

Alain FINDELI et Anne COSTE, « De la recherche-création à la recherche-projet : un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale », *Lieux communs*, 10, 2007, p. 139-161.

Alain GRAS, *Le choix du feu: aux origines de la crise climatique*, Fayard, 2007.

Ebenezer HOWARD, *To-Morrow: A Peaceful Path to Real Reform*, London, Swan Sonnenschein & Co. Ltd, 1898.

Lewis MUMFORD, *Technique et civilisation*, trad. fr. Natacha CAUVIN et trad. fr. Anne-Lise THOMASSON, 1re éd. 1934., Marseille, Parenthèses, 2016.

David RUDLIN et Nicholas FALK, *Uxcester Garden City - Second Stage Submission*, Manchester, URBED, 2014.

Stéphane SADOUX, « Sir Patrick Abercrombie », *Urbanisme*, 355, 2007, p. 93-96.

UK GOVERNMENT, *Locally-Led Garden Villages, Towns and Cities*, London, Department for Communities and Local Government, 2016.

Elsa VONAU, *La fabrique de l'urbanisme : Les cités-jardins, entre France et Allemagne 1900-1924*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014.